

**Rapport du Président**

Séance Publique du  
vendredi 5 novembre 2010

**Service instructeur**

Direction Développement Social des  
Territoires

4<sup>ème</sup> **Commission**  
N° CG-2010-3-4-2

**Service consulté**

**PROJETS POUR L'INSERTION 2010- 2012 SUR LES TERRITOIRES DES 8  
COMMISSIONS TERRITORIALES DES SOLIDARITES ACTIVES.**

Résumé : *Le présent rapport vous propose d'adopter les Projets Pour l'Insertion élaborés par chacune des huit Commissions Territoriales des Solidarités Actives (CTSA).*

*Ces projets, s'inscrivant dans les orientations du Programme Départemental d'Insertion, proposent un bilan de l'action réalisée entre 2006 et 2008 par chaque CTSA, un diagnostic de la situation de son territoire et un plan d'actions pour la période 2010 – 2012.*

*Ce rapport n'a aucune incidence financière.*

Les présents Projets Pour l'Insertion (PPI) sont le résultat d'une démarche participative et ancrée sur les territoires. Cette démarche s'est engagée au début de l'année 2009 et a réuni pendant plus d'une année, sous l'impulsion des conseillers généraux Présidents de CTSA et des chefs de service des Espaces Solidarité, des professionnels du Conseil Général, des institutions et des associations.

L'ensemble des travaux menés a permis d'élaborer un bilan de la situation de chaque CTSA sur la période 2006-2008 (actions menées, moyens engagés), de poser un diagnostic de la situation du territoire concernant bien entendu l'emploi et l'insertion mais aussi la santé, la mobilité, l'habitat, les modes de garde, l'accès aux loisirs... autant de domaines qui sont à investiguer lorsque l'on évoque les freins et les leviers à l'insertion. Pour finir, en s'appuyant sur le diagnostic réalisé et en s'inscrivant dans le cadre du Programme Départemental d'Insertion (PDI), chaque territoire<sup>1</sup> s'est engagé dans un plan d'actions construit collectivement et dont la responsabilité de la mise en œuvre est partagée par différents acteurs du territoire.

L'ensemble de ces Projets pour l'Insertion se compose ainsi en trois parties :

- La politique menée et ses résultats
- Le territoire et l'insertion
- Vers un plan d'actions

<sup>1</sup> Carte des Commissions Territoriales des Solidarités Actives page suivante

Pour chaque Projet, un document de synthèse reprenant les points principaux, a été élaboré.

En conclusion, je vous propose de valider les huit Projets Pour l'Insertion, ainsi que les synthèses qui y sont attachées. (Documents joints en annexe du rapport).

Je vous prie de bien vouloir en délibérer et d'autoriser ainsi les Présidents de CTSA à impulser la mise en œuvre des actions sur chacun de leur territoire.

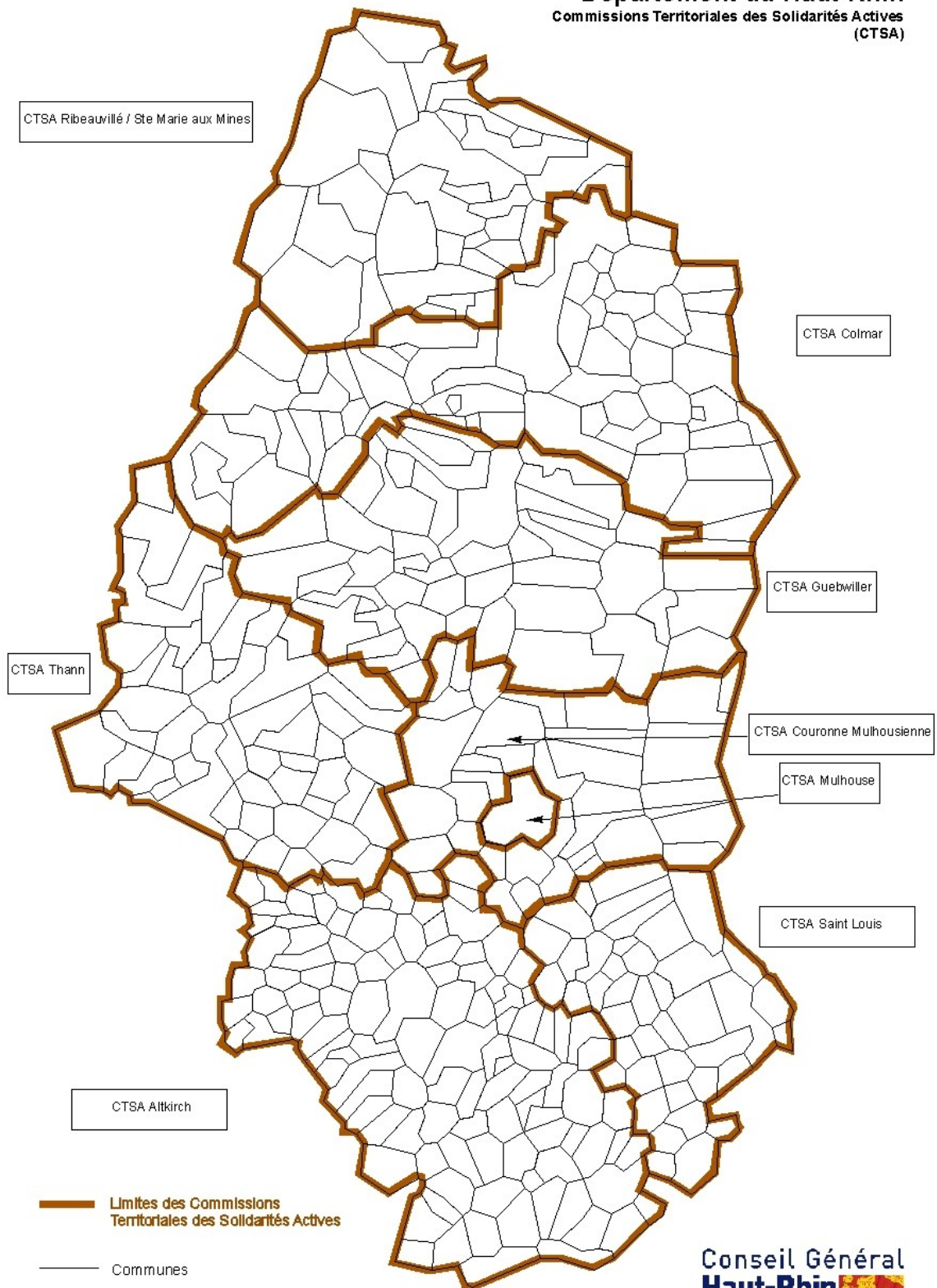
LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small flourish at the end.

Charles BUTTNER

# Les 8 Commissions Territoriales des Solidarités Actives du Département du Haut-Rhin

Département du Haut-Rhin  
Commissions Territoriales des Solidarités Actives  
(CTSA)



Conseil Général  
Haut-Rhin

SOLIDARITE - OHRAS - 2010  
Source : Service Insertion et Développement Local

Commission Territoriale des Solidarités Actives

**ALTKIRCH**

Projet pour l'Insertion 2010 – 2012

Espace **Solidarité**

Aider Écouter  
Orienter Accompagner  
**Accueillir** Comprendre  
Analyser





# SOMMAIRE

<b>Des Projets Pour l'Insertion .....</b>	<b>3</b>
<b>Avant-propos .....</b>	<b>4</b>
<b>LA POLITIQUE MENÉE ET SES RÉSULTATS.....</b>	<b>5</b>
<b>Axes de travail pour 2006 – 2008 .....</b>	<b>6</b>
<b>Moyens engagés entre 2007 et 2008.....</b>	<b>6</b>
1. Crédits d'insertion .....	6
2. Aides financières individuelles .....	7
<b>Bénéficiaires du dispositif RMI entre 2006 et 2008.....</b>	<b>8</b>
1. Profil des bénéficiaires sur le territoire d'Altkirch .....	8
2. Contractualisation .....	9
3. Des données pour 2009.....	9
4. Regard des bénéficiaires et des Travailleurs sociaux sur le dispositif.....	10
<b>LE TERRITOIRE ET L'INSERTION .....</b>	<b>11</b>
<b>Portrait général du territoire.....</b>	<b>12</b>
1. Population .....	12
2. Activité économique .....	13
3. Etat du marché de l'emploi.....	13
<b>Diagnostic par thématique .....</b>	<b>14</b>
1. EMPLOI – INSERTION .....	14
2. SANTE .....	16
3. MOBILITE.....	17
4. HABITAT .....	19
5. ENFANCE – FAMILLE – MODE DE GARDE .....	20
6. CULTURE – LIEN SOCIAL – SPORT .....	21
<b>Du diagnostic global à l'identification des chantiers potentiels .....</b>	<b>22</b>
<b>VERS UN PLAN D' ACTIONS .....</b>	<b>24</b>
<b>Rappel des priorités institutionnelles .....</b>	<b>25</b>
<b>Un programme en 7 actions .....</b>	<b>25</b>
ACTION 1 : Créer un véritable parcours d'insertion .....	26
ACTION 2 : « Rapprochons-nous des entreprises » .....	27
ACTION 3 : le CUI, un nouveau dispositif à faire connaître .....	28
ACTION 4 : Actualiser le répertoire de l'insertion .....	29
ACTION 5 : Elaborer un protocole de travail avec la population des nomades sédentarisés.....	30
ACTION 6 : Structurer le partenariat avec les structures de santé .....	31
ACTION 7 : Réaliser des actions collectives pour favoriser l'insertion.....	32
<b>GLOSSAIRE.....</b>	<b>33</b>



## ***Des Projets Pour l'Insertion***



Favoriser l'insertion des personnes les plus touchées par l'exclusion constitue un des axes majeurs d'intervention du Conseil Général dans le domaine des politiques sociales. Le Programme Départemental d'Insertion approuvé le 9 décembre 2009 pour les années 2010 à 2012, en est l'une des traductions opérationnelles. En effet, il définit la politique départementale d'insertion.

Dans ce cadre et fort de ce choix de territorialiser notre action, nous avons décidé d'initier, dans les territoires, une démarche d'élaboration de 8 Projets pour l'Insertion.

Cette démarche a été portée par la Direction du Développement Social des Territoires. Elle a été l'occasion, pour chaque Commission Territoriale des Solidarités Actives (CTSA), de construire des projets partagés et d'y associer à différents niveaux, les acteurs locaux, les professionnels du territoire, les services du Conseil Général et les personnes allocataires du rSa. Nous les remercions tous, et en particulier les Présidents des CTSA.

Ces projets ont permis également de renforcer notre connaissance et notre compréhension communes des territoires pour y apporter de nouvelles réponses plus adaptées aux spécificités locales. Ils ont contribué à renforcer la dynamique locale en faveur de l'insertion des personnes.

Maintenant, est venu le temps de la mise en œuvre et c'est avec vous tous que nous comptons la mener à bien afin de mieux répondre aux besoins des Haut-Rhinois en situation d'insertion.

**Charles Buttner**

Président du Conseil Général du Haut-Rhin

**Jean-Louis Lorrain**

Président de la 4<sup>ème</sup> Commission de la Solidarité,  
Politique de la Ville, Insertion et Logement

## Avant-propos

Prévu par une loi du 1<sup>er</sup> décembre 1988 instituant le RMI, les derniers Projets Pour l'Insertion conçus, appelés alors Programmes Locaux d'Insertion (PLI), portaient sur la période 2003 – 2005 et avaient été élaborés en collaboration avec l'Etat.

Constituant une déclinaison territoriale du Programme Départemental d'Insertion (PDI), ils s'inscrivaient dans ses 6 axes à savoir :

- Affiner la connaissance du public pour adapter l'offre d'insertion ;
- Favoriser l'insertion des jeunes de moins de 30 ans ;
- Développer et optimiser les parcours individuels d'insertion ;
- Harmoniser les pratiques et les procédures concernant des publics spécifiques ;
- Soutenir les dynamiques locales ;
- Optimiser le fonctionnement global du dispositif.

Pour la période 2006-2008, le travail de chaque Commission Locale d'Insertion (CLI) dénommée Commission Territoriale des Solidarités Actives (CTSA) depuis le 1<sup>er</sup> juin 2009, s'était inscrit dans la continuité des axes développés entre 2003 et 2005.

Fin 2008, le Conseil Général, par le biais de la Direction du Développement Social des Territoires a souhaité se réapproprié cet outil de pilotage de la politique départementale d'insertion sur les territoires et s'est donc engagé dans une démarche d'élaboration des **Projets pour l'Insertion** sur chacun des 8 territoires.

Ainsi, chacune des 8 CTSA du département, sous l'impulsion de son Président (M. Alphonse HARTMANN pour ce territoire), et du chef de service de l'Espace Solidarité concerné (Mme Geneviève HELSCHGER) s'est engagée dans une démarche novatrice pour élaborer son Projet pour l'Insertion. Autour d'eux, ont été rassemblés des acteurs institutionnels et associatifs du territoire, des professionnels des Espaces Solidarité dont les travailleurs sociaux spécialisés rSa, de la Protection Maternelle et Infantile, du Service Insertion et Développement Local, de la Délégation à l'Action Territorialisée, les chargés de mission Développement Social des Territoires...Riche de cette équipe pluridisciplinaire et partenariale, ils ont réalisé un état des lieux et un diagnostic de la situation de l'insertion sur leur territoire en s'appuyant sur les études existantes, l'expertise de chacun et des rencontres avec les bénéficiaires et les professionnels. A partir de ce diagnostic traversant l'ensemble des domaines ayant un impact sur l'insertion des personnes, cette équipe a proposé des actions concrètes.

Ce document retraduit l'ensemble des travaux qui se sont déroulés sur plus d'une année.



# **La politique menée et ses résultats**

## Axes de travail pour 2006 – 2008

L'Espace Solidarité Altkirch couvrant un territoire de 111 communes relevait à cette période et jusqu'en septembre 2008 de la Commission Locale d'Insertion Saint-Louis/Altkirch. Les actions prévues par le PLI 2003-2005 étaient communes aux deux territoires. Elles visaient :

- une meilleure connaissance du public,
- le développement du partenariat d'insertion professionnelle, sociale et médico-sociale.

Ces actions ont été menées au sein de la CTSA mais leur mise en œuvre a été limitée par le manque d'outils informatiques pour réaliser un diagnostic précis du territoire et du public ainsi que par un nombre limité de partenaires notamment sur le territoire d'ALTKIRCH.

Malgré l'absence de PLI depuis 2006, la Commission Territoriale aux Solidarités Actives Saint-Louis/Altkirch (CLI jusqu'en mai 2009) a continué à développer des actions visant :

- le renforcement du réseau partenarial : création de fiches de liaison, réunions thématiques, mobilisation des partenaires.
- Un accompagnement renforcé du public en insertion : actions collectives (sur le territoire de Saint-Louis) et réunions d'informations collectives pour les bénéficiaires du RMI sur les deux territoires.

En septembre 2008, le Conseil Général a décidé de la scission de la Commission Locale d'Insertion précitée et la CTSA d'Altkirch s'est constituée pour devenir en juin 2009 avec la création du rSa, la Commission Territoriale aux Solidarités Actives (CTSA) d'Altkirch.

En parallèle et depuis fin 2009, le Pôle Emploi, a également pris position à part entière sur le territoire d'Altkirch, ce qui facilite le travail en réseau et contribue à renforcer l'accompagnement des bénéficiaires du rSa.

## Moyens engagés entre 2007 et 2008

### 1. Crédits d'insertion

	2007		2008	
	Dépt	E.S. ALTKIRCH	Dépt	E.S. ALTKIRCH
Nombre total de bénéficiaires du RMI	11 950	425	11 755	457
Montant total alloué à des actions d'insertion <sup>1</sup>	4 230 380€	111 156€	4 925 818€	100 702€
<b>Répartition du montant total alloué pour les 2 principaux domaines d'intervention</b>				
Accompagnement (socioprofessionnel, social, emploi classique)	1 916 400€ 45,3%	44 235€ 39,8%	2 766 676€ 56,2%	51 812€ 51,5%
Insertion par l'activité économique	2 094 966€ 49,5%	61 429€ 55,3%	1 939 767€ 39,4%	40 269€ 40%

<sup>1</sup> Le montant total exprime les financements liés directement à l'insertion – ont donc été déduits certains financements ayant un lien indirect à l'insertion (investissement, action sociale d'urgence...) Les montants indiqués pour la CTSA de St-Louis constituent la moitié des financements de la CTSA Altkirch – St Louis en 2007-2008.

### *L'offre des structures d'insertion par l'activité économique*

En 2007, les structures affiliées à l'URSIEA sur ce territoire (2 EI) ont accueilli 27 personnes sur l'année dont 7 bénéficiaires du RMI (25,9%).

En 2008, elles ont accueilli 29 personnes dont 14 bénéficiaires du RMI (48,3%).

La moyenne départementale d'accueil des bénéficiaires du RMI au sein des SIAE se situait à 30% en 2007 et à 32% en 2008.

### *L'accès à l'emploi et à la formation des bénéficiaires du RMI sortant des SIAE (hors événements privés)*

En 2007, 1 bénéficiaire du RMI sur 2 sortant des SIAE a accédé à un emploi (CDI – CDD) ou à une formation.

En 2008, 4 bénéficiaires du RMI sur 7 (57,1%) sortant des SIAE ont accédé à un emploi (CDI – CDD) ou à une formation.

La moyenne départementale pour les sorties vers l'emploi et la formation était de 51,07% en 2007 et 43,61% en 2008.

## **2. Aides financières individuelles**

	2007		2008	
	Dépt	ES Altkirch	Dépt	ES Altkirch
<b>Montant total alloué pour les AFI</b>		4 573 €		4 961€
<b>Nombre total de personnes ayant bénéficié de ces aides</b>		48		49

# Bénéficiaires du dispositif RMI entre 2006 et 2008

## 1. Profil des bénéficiaires sur le territoire d'Altkirch

Nombre de bénéficiaires du RMI

Nb de bénéficiaires du RMI	2006	2007	2008	Evolution 2006/2008 en %
Territoire Départemental	11 809	11 950	11 755	- 0,46%
ES Altkirch	402	425	457	+13,68%

Répartition des bénéficiaires par âge

Âges	2006	2007	2008	Evolution 2007/2008 en %
- de 25 ans	NC	9	24	+166,66 %
25 à 40 ans	NC	210	211	+0,48 %
41 à 50 ans	NC	128	127	-0,78 %
+ de 50 ans	NC	78	95	+21,79 %

Répartition par sexe

Sexe	2006	2007	2008	Evolution 2007/2008 en %
Hommes	NC	246	215	-12,60 %
Femmes	NC	179	242	+35,19 %

Situation familiale

Situation familiale	2006	2007	2008	Evolution 2007/2008 en %
Couple	NC	83	94	+13,25 %
Isolé	NC	251	363	+44,62 %

### Premiers constats

- une augmentation constante du nombre de bénéficiaires dont un grand nombre de personnes isolées (+13,7% de 2006 à 2008).
- une répartition entre hommes et femmes quasiment égale.
- une part importante de bénéficiaires ont entre 25 et 40 ans (46,2%)

## 2. Contractualisation

### Répartition entre services instructeurs

	2006	2007	2008	Evolution 2006/2008 en %
ES Altkirch	364	387	418	+14,84 %
CCAS	13	12	12	- 7,69 %
APA, CPAM, APPONA	25	26	29	+16 %

#### Premiers constats

- Les Espaces Solidarité accompagnent la majorité des bénéficiaires (91,5% en 2008). Il y a peu de suivi par les Associations, CCAS ou organismes. APPONA est instructeur pour des bénéficiaires issus des campements de gitans.

### Taux de contractualisation

	2006	2007	2008	Evolution 2006/2008 en %
Taux de contractualisation pour la CTSA d'Altkirch	55 %	54 %	62 %	+12,72 %

### Type de contrats signés au sein de l'Espace Solidarité Altkirch

		2006	2007	2008	Evolution 2006/2008 en %
<b>Insertion sociale</b>	% par rapport au nombre total de contrats	30	33,7	37	+23,33%
<b>Insertion Professionnelle</b>	% par rapport au nombre total de contrats	70	66,3	63	-10%

#### Premiers constats

- Une majorité de contrat à visée professionnelle
- A noter, à partir de 2008, une montée en puissance des contrats à visée sociale

## 3. Des données pour 2009

Fin 2009, la CTSA d'Altkirch compte 663 allocataires du rSa, ce qui représente une évolution marquante du nombre de bénéficiaires soumis à droits et devoirs.

L'accompagnement rSa est réparti comme suit :

- 432 dossiers suivis par les TS de l'Espace Solidarité,
- 50 dossiers par le Référent Emploi Classique,
- 50 dossiers par le Référent Socio Professionnel ,
- 32 dossiers par APPONA,
- 11 dossiers par le Pôle gérontologique,
- 88 dossiers par Pôle Emploi.

Les communes de Heimersdorf et Roppentzwiller , instructeurs et référents RMI, n'ont plus souhaité poursuivre cette mission avec le rSa.

Par contre, à compter de mai 2009, l'accompagnement professionnel a été renforcé par un Référent Emploi Classique et un Référent Socio Professionnel qui accompagnent 100 bénéficiaires sur la CTSA d'Altkirch.

## 4. Regard des bénéficiaires et des Travailleurs sociaux sur le dispositif

### *Les bénéficiaires*

Une table ronde avec des bénéficiaires a eu lieu le 7 juillet 2009. Ils ont pu, à cette occasion, s'exprimer sur le dispositif comme suit :

#### **Accueil et instruction du dossier**

Dans l'ensemble, ils ont été satisfaits de l'accueil, ont obtenu rapidement un rendez-vous. L'instructeur étant, pour la majorité, un travailleur social, l'échange a été très fructueux.

Il en est de même pour l'information collective sur les droits et devoirs qui leur a permis de bien comprendre qu'en contrepartie de l'allocation, il y a obligation de s'engager vers l'insertion, qu'elle soit sociale ou professionnelle.

#### **Accompagnement**

L'accompagnement est vécu comme un atout et un soutien pour la construction du projet d'insertion sociale. Par contre, des manques dans le domaine de l'insertion professionnelle ont été exprimés. Ils résultent en partie de l'absence d'un référent socio professionnel sur le territoire jusqu'en mai 2009 et d'un accompagnement par un référent emploi classique réduit (une dizaine de suivis) jusqu'en juin 2009.

#### **Le parcours d'insertion**

L'étendue du territoire liée à une conjoncture économique défavorable et à des moyens de transports collectifs peu importants rend plus difficile l'accès à l'emploi et à la formation.

Les bénéficiaires ont relevé le coût important des frais de transport qui constitue un frein réel à l'insertion professionnelle.

Ils déplorent le peu de structures d'insertion sur le territoire et la quasi absence d'embauche à la fin des contrats aidés.

### *Les professionnels*

Une table ronde avec les travailleurs sociaux chargés de l'accompagnement des bénéficiaires RMI a eu lieu le 4 mai 2009.

#### **Regard sur le dispositif**

Les travailleurs sociaux expriment leur difficulté pour l'instruction des demandes de RMI pour les travailleurs indépendants. L'éloignement de la CAF accroît leur charge de travail administratif.

#### **L'accompagnement**

L'arrivée du référent socio professionnel et du référent emploi classique (avec 50 accompagnements pour chacun) est accueillie avec soulagement car leur expertise permet un accompagnement professionnel adapté. Les travailleurs sociaux peuvent ainsi se recentrer sur l'accompagnement social des bénéficiaires et leur consacrer plus de temps pour élaborer le contrat d'insertion.

Des difficultés liées à la mobilité (faiblesse des transports publics et étendue du territoire) sont relevées. Pour y remédier et rendre un service identique à l'ensemble des bénéficiaires, les travailleurs sociaux soulignent l'importance du maintien des Centres médico-sociaux de Dannemarie et Waldighoffen ainsi que de la permanence de Ferrette.

Pour rompre l'isolement géographique et impulser une dynamique d'insertion, ils souhaitent en complément de l'accompagnement individuel pouvoir développer des actions collectives sur l'ensemble du territoire.

#### **Le parcours d'insertion**

Le manque de structures et de partenaires sur le territoire, la quasi absence de CCAS ou de relais dans le social, rendent l'insertion sociale et professionnelle particulièrement difficile. L'accès à l'emploi et/ou à la formation reste problématique.

# **Le Territoire et l'Insertion**

## Portrait général du territoire

Le territoire de vie d'Altkirch correspond précisément au périmètre de l'arrondissement. Il est divisé en quatre cantons.

Il s'agit d'un grand territoire à prédominance rurale de plus de 655 kilomètres carrés et qui compte 111 communes soit presque le tiers des communes du département.

Il y a 8 Communautés de Communes:

- de la Porte d'Alsace (Dannemarie) avec 32 communes
- du secteur d'Illfurth avec 10 communes
- du Canton de Hirsingue avec 11 communes
- du Jura Alsacien (Ferrette) avec 24 communes
- de la Vallée de Hundsbach avec 12 communes
- de la Largue (Pfetterhouse) avec 9 communes
- Ill et Gersbach (Waldighoffen) avec 9 communes
- d'Altkirch avec 4 communes.

Le réseau routier est dense et composé essentiellement de routes départementales et de voies communales. La ligne de chemin de fer Belfort/Mulhouse qui traverse le territoire au nord, dessert peu de communes et les moyens de transport en communs sont peu nombreux.

Au niveau du logement, il y a peu de logements sociaux et les locations du parc privé sont onéreuses et concernent souvent un habitat ancien mal isolé et consommateur d'énergie.

Sur le plan du travail, le territoire jouxte la Suisse dans sa partie sud, ce qui reste un atout en matière d'emploi.

### 1. Population

Le territoire d'Altkirch appelé Sundgau compte 68894 habitants soit 4% de la population régionale. La densité de population de 101h/km<sup>2</sup> est une des plus faibles d'Alsace (222h/km<sup>2</sup>) et inférieure à la moyenne nationale (111 h/km<sup>2</sup>).

Il s'agit d'une zone démographiquement dynamique : entre 2008 et 2020, la population devrait continuer à augmenter de près de 8%.

La population est plutôt jeune avec une part de personnes âgées de 75 ans et plus de 6,9% (moins que la moyenne régionale) et une part de moins de 20 ans plus élevée qu'en Alsace. Mais le vieillissement devrait s'accroître jusqu'en 2020.

La mortalité est équivalente à la moyenne régionale mais supérieure de 4% à la moyenne nationale.

ALTKIRCH est le chef-lieu de canton le plus important avec 5 386 habitants et joue un rôle central avec toutes les administrations qui s'y concentrent. A signaler que plus de 2.000 jeunes y sont scolarisés.

Outre la ville d'Altkirch, les communes les plus importantes sont : Hirsingue (2057 habitants), Dannemarie (1 988 habitants), Ferrette (1 020 habitants), Hochstatt (1 876 habitants) et Illfurth (1 959 habitants)



## 2. Activité économique

Sur le plan économique, le Sundgau est un territoire essentiellement rural. Le secteur agricole comme partout en France y est résiduel et cantonné dans quelques grandes exploitations pratiquant la polyculture ou l'élevage.

Les artisans et les PME sont nombreux sur le territoire et sources d'emplois mais d'emplois qualifiés.

Au niveau industriel, on dénombre 17 entreprises comptant plus de 50 employés. Elles sont localisées principalement à Altkirch/Carspach, Hirsingue, Dannemarie, Illfurth, Roppentzwiller, Seppois-le-Bas et Traubach-le-Bas.

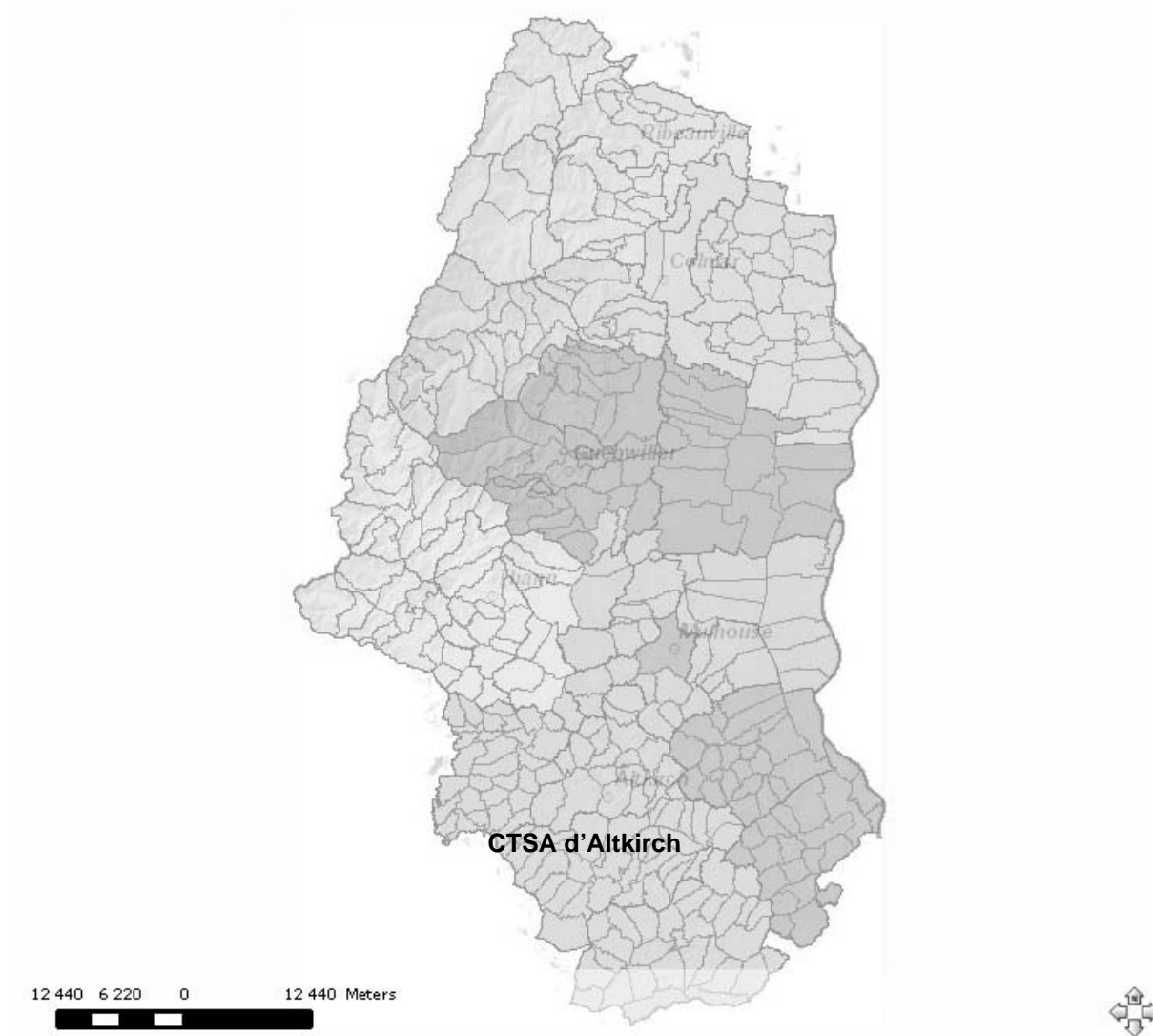
Le développement économique s'oriente vers le tourisme et les services.

## 3. Etat du marché de l'emploi

Le taux de chômage qui au 4<sup>ème</sup> trimestre 2008 était de 5,2% pour la zone d'emploi d'ALTKIRCH, a atteint 7,2% au 4<sup>ème</sup> trimestre 2009. En janvier 2009, on dénombrait 1 631 demandeurs d'emploi.

Le territoire d'Altkirch a longtemps connu un taux de chômage bas de l'ordre de 3% et durant les dix dernières années, il a plus que doublé avec la fermeture d'entreprises du secteur (Siat Lang, Bandes Somos,.....) mais aussi suite à la fermeture d'entreprises suisses (Bombardier.....)

Les secteurs porteurs sont notamment les services d'aide à la personne et l'artisanat.



# Diagnostic par thématique

## 1. EMPLOI – INSERTION

### Description de la situation du territoire

#### TERRITOIRE

- Le bassin d'emploi d'Altkirch est étendu, frontalier avec la Suisse.
- La Suisse a longtemps été pourvoyeuse d'emplois et contribuait à faire du taux de chômage du territoire l'un des plus bas du département
- Le territoire compte un grand nombre d'artisans et de PME
- La situation de l'Emploi<sup>2</sup> :
  - En 10 ans, le taux de chômage a été multiplié par 2
  - Pour l'ensemble du Haut-Rhin, le nombre de personnes travaillant en Suisse a diminué de 6,3% entre 2007 et 2008.

	4 <sup>ème</sup> trim 2007	4 <sup>ème</sup> trim 2008	4 <sup>ème</sup> trim 2009
Zone emploi Altkirch	5,4%	5,2%	7,2%
Haut-Rhin	7,4%	7,2%	8,8%

- Le territoire dispose d'une Maison de l'Emploi qui intervient également sur le territoire de Saint-Louis
- Les dispositifs de formation :
  - les Ateliers Pédagogiques Personnalisés (APP)
  - le CREAPOP : formation autour des compétences professionnels et de la pratique du français
- Les structures d'insertion :
  - Deux entreprises d'insertion (EDS à Wittersdorf – Re-sources à Hirtzbach)
  - Un chantier d'insertion : 15 places (La Passerelle à Hirsingue)
- Ces structures ont accueilli<sup>3</sup>
  - en 2007 : 27 personnes en insertion dont 7 bénéficiaires du RMI
  - en 2008 : 29 personnes en insertion dont 14 bénéficiaires du RMI.

#### BENEFICIAIRES<sup>4</sup>

- Le nombre de bénéficiaires du RMI a été multiplié par 2 en 5 ans.
- Un nombre important de bénéficiaires faiblement qualifiés ou sans qualification.
- Apparition de bénéficiaires surdiplômés.

### Points forts

<b>Du territoire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Proximité avec la Suisse qui offre des débouchés en matière d'emploi</li> <li>▪ Un tissu d'artisans et de PME qui a un besoin de main d'œuvre qualifiée et rencontre des difficultés à recruter</li> <li>▪ Volonté des acteurs de l'insertion de travailler ensemble pour renforcer la cohérence des parcours</li> <li>▪ Développement des structures d'insertion :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Projet de création d'une Association Intermédiaire</li> <li>- Développement de l'activité de l'AMAC</li> </ul> </li> </ul>
<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	En 2008/2009 le territoire compte 40 contrats aidés : <ul style="list-style-type: none"> <li>- CAV : 26</li> <li>- CI-RMA : 14</li> </ul>

<sup>2</sup> INSEE – <http://www.insee.fr>

<sup>3</sup> URSIEA – Tableau de synthèse : situation des personnes en insertion

<sup>4</sup> Données issues de la table ronde des professionnels et de l'analyse de leurs dossiers

<b>Points faibles</b>	
<b>Du territoire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Diminution importante des recrutements en Suisse</li> <li>▪ Une quasi extinction des entreprises industrielles (Textile, Peugeot Motocycles...)</li> <li>▪ Une offre de formation de proximité limitée (en particulier pour le Français Langue Etrangère)</li> <li>▪ Un dispositif d'insertion incomplet</li> <li>▪ Une offre d'insertion trop localisée autour d'Altkirch</li> </ul>
<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Peu de perspectives locales d'emploi.</li> <li>▪ Faibles niveaux de qualification des bénéficiaires incompatibles avec les possibilités d'emploi sur le territoire</li> </ul>

## 2. SANTE<sup>5</sup>

### Description de la situation du territoire

#### TERRITOIRE

- Une situation sanitaire enviable par rapport aux autres territoires alsaciens : 2<sup>èmes</sup> taux de mortalité générale et de mortalité prématurée (avant 65 ans) les plus faibles.
- Densité de médecins généralistes pour 100 000 habitants : 75 (moyenne Alsace : 105)
- Densité de médecins spécialistes pour 100 000 habitants : 30 (moyenne Alsace : 98)

#### BENEFICIAIRES

Sur les 450 bénéficiaires du RMI du territoire en 2008 :

- 50% n'ont pas de problème de santé,
- 23% ont un handicap physique (11,5%) ou psychique (11,5%),
- 15% ont des addictions : alcool (9%), toxicomanie (5,5%), jeu (0,5%),
- 12% n'ont pas répondu.

### Points forts

<b>Du territoire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Des niveaux de « consommation » de soins faibles (second plus faible après St Louis)</li> <li>▪ Un Hôpital à Altkirch (médecine, chirurgie et maternité) et une clinique neuropsychiatrique avec accueil de jour.</li> </ul>
<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	

### Points faibles

<b>Du territoire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Une faible densité de médecins généralistes (la plus faible d'Alsace).</li> <li>▪ Une très faible densité de médecins spécialistes (parmi les 3 plus faibles avec Guebwiller – surtout dans le Sud du territoire – 2 gynécologues sur l'ensemble du territoire).</li> <li>▪ Des distances parmi les plus élevées pour accéder à l'offre de soins (surtout pour les spécialistes).</li> <li>▪ Des habitants qui se déplacent fortement hors de la Zone de Proximité pour accéder à l'offre de soins.</li> <li>▪ Faiblesse de l'offre pour les autres professions libérales (dentiste, infirmier, kiné...)</li> <li>▪ Une offre faible en soins hospitaliers nécessitant un déplacement dans une autre ZP pour une hospitalisation de courte durée (la moitié des séjours a lieu à Mulhouse).</li> <li>▪ Coût élevé des soins dentaires combiné à une difficulté d'accès pour les personnes bénéficiant de la CMU.</li> </ul>
<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La faiblesse de l'offre en matière de soins liée aux difficultés de mobilité des personnes les conduit à ne pas se faire suivre médicalement, notamment en ce qui concerne le suivi de la grossesse.</li> </ul>

<sup>5</sup> Source principale du diagnostic : Portrait sanitaire et social – Observatoire Régional de la Santé d'Alsace – Septembre 2008 (Zone de proximité d'Altkirch)

### 3. MOBILITE<sup>6</sup>

#### Description de la situation du territoire

##### TERRITOIRE

- Le territoire est très étendu (655km<sup>2</sup>) et peu irrigué par les transports en commun (train, bus) ni par des voies routières rapides.
- Il est traversé dans sa partie nord par la ligne SNCF Belfort – Mulhouse. 8 communes disposent d'une gare ou d'un arrêt ferroviaire desservi de façon irrégulière (3 trains par jour à Valdieu-Lutran contre 42 à Altkirch)
- Des transports collectifs routiers organisés par le Conseil Général :
  - Des services à vocation scolaire accessibles à tous : 13 lignes régulières reliant les communes du territoire à Mulhouse, Saint-Louis ou Cernay avec des fréquences variant de 1 à 5 A/R par jour.
  - Un réseau commercial : 10 lignes et 15 circuits orientés principalement vers Mulhouse, Saint-Louis ou Altkirch.
- Un réseau routier peu développé
- Une amélioration des infrastructures cyclables.
- Des initiatives en matière de mobilité :
  - Le taxi des aînés (CDC Canton de Hirsingue, Altkirch)
  - Le bus du marché d'Altkirch
  - Mise à disposition de cyclomoteurs par la PAIO pour les jeunes en recherche d'emploi
- Des projets structurants :
  - La liaison Tram Train entre Mulhouse et Altkirch est prévue dans le SCOT de l'agglomération Mulhousienne à l'horizon 2020.
  - Exploitation commerciale de la ligne Grande Vitesse Rhin Rhône à partir de 2012 et, d'ici là, réouverture progressive des liaisons transfrontalières Belfort-Delle et Boncourt.
  - Des infrastructures routières dans l'axe Nord/Sud et l'axe Est/Ouest.

##### BENEFICAIRES

Sur les 450 bénéficiaires du RMI du territoire :

- 59% ont un véhicule : voiture (56%), Scooter, mobylette (3%) ;
- 23% se déplacent à pied ;
- 3% utilise d'autres moyens de locomotion : stop (2,5%), vélo (0,5%) ;
- 1% utilise les transports en commun ;
- 14% n'ont pas répondu.

#### Points forts

<b>Du territoire</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Des projets structurants : voie « rapide » reliant Mulhouse à Altkirch, tram-train Mulhouse-Sundgau, gare TGV Belfort Montbéliard.</li><li>▪ Une ligne ferroviaire au nord du territoire.</li><li>▪ Une politique menée en faveur du développement du vélo.</li><li>▪ Des initiatives et des expérimentations en matière de transport.</li><li>▪ Proximité des infrastructures nationales et internationales : A 36, Aéroport.</li></ul>
<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Des dispositifs d'aide au financement du permis qui ont facilité le retour à l'emploi</li></ul>

<sup>6</sup> Référence principale : Etude sur les déplacements et les transports collectifs de proximité à l'échelle du Pays du Sundgau, Groupement ALTRANS Conseil et Jacques ROULET Conseil pour le Pays du Sundgau

<b>Points faibles</b>	
<b>Du territoire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Offre en transports collectifs de proximité faible</li> <li>▪ Dépendance vis-à-vis de la voiture</li> <li>▪ Peu ou pas d'alternative à la voiture</li> <li>▪ Pas de complémentarité entre les modes de transport (parfois en concurrence)</li> <li>▪ Temps de parcours en transports collectifs élevés</li> <li>▪ Inter modalité peu développée.</li> </ul>
<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les bénéficiaires rencontrent des difficultés à se déplacer sans le permis de conduire, dans un territoire peu irrigué en transport collectif.<sup>7</sup></li> <li>▪ Le coût du permis est élevé</li> <li>▪ Des temps de déplacement longs, en particulier pour se rendre en formation à Mulhouse</li> </ul>

---

<sup>7</sup> Données issues de la table ronde des bénéficiaires

## 4. HABITAT<sup>8</sup>

### Description de la situation du territoire

#### TERRITOIRE

- Le logement collectif est peu répandu (moins de 30%) sur le territoire. C'est dans la Communauté de Communes d'Altkirch que l'on trouve la plus forte densité de logements locatifs publics et le plus grand dynamisme en terme de construction de logements locatif public sur la période 2001-2006.
- Le territoire présente une importante pression de demande de logements locatifs publics : le rapport *nombre de demandeurs / nombre de logements locatifs publics* est de 41% pour la Zone d'observation de l'Habitat d'Altkirch contre 32% pour le département.
- Le délai moyen d'attribution d'un logement est de 4 mois contre 7 mois en moyenne pour le département.
- Le taux de vacance varie de 6,5% à 12,8% (pour la CDC du Jura Alsacien). C'est le sud du territoire qui est le plus touché par la vacance avec la CDC d'Altkirch.
- Les loyers moyens sont inférieurs à la moyenne départementale (- 7%).
- Le territoire compte deux campements de nomades sédentarisés à Heimersdorf et Roppentzwiller.

#### BENEFICIAIRES

Sur les 450 bénéficiaires du RMI du territoire :

- 38% sont locataires d'un bailleur privé ;
- 29% sont hébergés : par un tiers (5%), par un parent (24%) ;
- 12% sont locataires auprès d'un bailleur public ;
- 10% sont propriétaires ou usufruitier (1 personne) ;
- 3% ont un logement précaire : caravanes (1%), campement (2%)
- 1% ont leur élection de domicile à l'Espace Solidarité (en 2008)
- 7% n'ont pas répondu.

### Points forts

<b>Du territoire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les loyers apparaissent peu élevés en comparaison avec les autres Zones d'Observation de l'Habitat. En effet, ils se situent dans la fourchette basse du département (moyenne départementale : 8,11€ / m<sup>2</sup>). Cela compense quelque peu la faiblesse de l'offre locative publique.</li> <li>▪ De la même façon, la faiblesse des délais moyens d'attribution d'un logement dans le parc locatif public est un véritable atout pour le territoire.</li> </ul>
<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	

### Points faibles

<b>Du territoire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Peu de logements collectifs : difficulté de louer de petits logements que ce soit des logements publics ou privés.</li> <li>▪ la concentration des logements locatifs publics sur quelques communes centres (Altkirch, Dannemarie, Pfetterhouse) et leur absence sur la quasi-totalité du territoire restant rend compliqué le logement des personnes les plus précaires.</li> <li>▪ Ainsi la pression liée à la demande de logements sociaux est importante. Cela est encore plus difficile sur un territoire rural comme celui-ci, où les déplacements sont difficiles.</li> </ul>
<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	

<sup>8</sup> Source principale : Observatoire de l'Habitat du Haut-Rhin – Diagnostic Territorial Habitat –1<sup>er</sup> semestre 2008

## 5. ENFANCE – FAMILLE – MODE DE GARDE<sup>9</sup>

### Description de la situation du territoire

- Le nombre de places d'accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans semble satisfaisant (81). Cela s'explique par une offre importante d'accueil par les assistantes maternelles (1 pour 3 enfants).
- On compte 6 Relais Assistantes Maternelles couvrant l'ensemble du territoire et permettant l'accès de tous à ce service.
- Le nombre d'enfants 0-3 ans au regard de la population se situe dans la moyenne basse des territoires de CTSA du département.

### Points forts

<b>Du territoire</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Un territoire densément couvert par les assistantes maternelles.</li></ul>
<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Pour les bénéficiaires les moins en difficulté, la présence d'Assistants Maternelles est un véritable atout dans leur projet d'insertion professionnelle.</li></ul>

### Points faibles

<b>Du territoire</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ L'offre d'accueil en structures est faible avec une place pour 11 enfants.</li><li>▪ De surcroît, le secteur de Ferrette ne dispose d'aucune structure d'accueil</li></ul>
<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Le nombre peu important de structures et l'absence sur une partie du territoire constitue une difficulté supplémentaire pour les bénéficiaires qui accèdent moins facilement aux services d'une Assistante Maternelle (coût élevé et difficulté de la relation employé – employeur.</li></ul>

<sup>9</sup> Source principale : Protection Maternelle et Infantile – Conseil Général du Haut-Rhin



## 6. CULTURE – LIEN SOCIAL – SPORT

### Description de la situation du territoire

#### TERRITOIRE

- 25 disciplines sont représentées chez les jeunes licenciés pour un total de 102 associations sportives. Les disciplines les plus représentées sont le football, le basket, le karaté et le tennis.
- 8 bibliothèques et 1 médiathèque couvrent quasiment l'ensemble du territoire : Altkirch – Balschwiller – Dannemarie – Heidwiller – Illfurth – Montreux-Jeune – Spechbach-le-Haut – Waldighoffen – Wittersdorf (Médiathèque de la Vallée de Hundsbach)
- Des équipements culturels : le CRAC, 1 cinéma à Altkirch, 1 salle de spectacles à Dannemarie, des musées.
- Des équipements sportifs : salles de sport, plateaux sportifs, terrains de football, de tennis et de pétanque, golf et mini-golf, étangs de pêche, deux piscines couvertes et une piscine non couverte

#### BENEFICIAIRES

Sur les 450 bénéficiaires du RMI du territoire :

- 30% ne pratiquent aucune activité ;
- 7% pratiquent une activité culturelle ;
- 4,4% pratiquent une activité sportive ;
- 55% n'ont pas répondu.

### Points forts

<b>Du territoire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ un tissu associatif très dense (sports, musique...),</li> <li>▪ un réseau de pistes cyclables pour la randonnée,</li> <li>▪ un partenariat établi entre l'Espace et le CRAC et l'Espace et la MJC d'Altkirch</li> </ul>
<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	

### Points faibles

<b>Du territoire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Une offre culturelle et sportive très localisée</li> <li>▪ Le coût de toute inscription à un club et de toute démarche culturelle.</li> </ul>
<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	

# Du diagnostic global à l'identification des chantiers potentiels

## 1. Une situation de l'emploi encore favorisée mais qui se dégrade rapidement

La proximité du territoire du Sundgau avec la frontière suisse a longtemps contribué à en faire un territoire privilégié en matière d'emploi. En effet, en 2000, la zone d'emploi d'Altkirch présentait un taux de chômage inférieur à 3%<sup>10</sup>. La présence d'emplois faiblement qualifiés bien rémunérés a encouragé une partie importante de la population à trouver un emploi en Suisse. Ainsi, en 2007, l'Office Fédéral de la Statistique Suisse indiquait que les catégories professionnelles les plus représentatives dans l'emploi frontalier étaient artisans et ouvriers dans l'industrie, dans le bâtiment et les travaux publics, employés auprès de particuliers ou dans les services<sup>11</sup>.

Si aujourd'hui ce terreau d'emplois existe encore, il est menacé par une situation économique difficile. En effet, on constate<sup>12</sup>, entre 2007 et 2008, une diminution de 6% du nombre de personnes travaillant en Suisse. Par ailleurs, le tissu économique du territoire est peu dense. Les quelques entreprises industrielles (En 2005, le secteur industriel représentait 11,7% de l'activité du territoire<sup>13</sup> contre 24% pour la région mulhousienne) présentes sur le territoire ont fermé ou subissent la crise.

La population, en particulier celle peu qualifiée, se retrouve sans emploi. Ainsi, le taux de chômage de la zone d'emploi d'Altkirch, même s'il reste nettement inférieur à la moyenne départementale (8,8% au 4<sup>ème</sup> trimestre 2009) a doublé pour atteindre 7,2% au 4<sup>ème</sup> trimestre 2009.

Cette aggravation de la situation économique est relativement récente. De ce fait, le Sundgau dispose d'une offre peu développée en matière d'insertion (seulement deux entreprises et un chantier d'insertion) et de formation pour faire face au chômage des personnes les plus éloignées de l'emploi. Les bénéficiaires du RMI /rSa, souvent peu qualifiés, rencontrent des difficultés à intégrer un parcours d'insertion.

## 2. Une problématique centrale : la mobilité

Le Sundgau compte 665km<sup>2</sup> soit 20% du territoire haut-rhinois. Cette superficie relativement importante, associée à une faible irrigation du territoire en transports collectifs et en infrastructures routières, fait des déplacements l'une des principales problématiques du territoire.

Les déplacements sont donc difficiles au sein même du territoire, mais aussi en direction des grandes agglomérations (Mulhouse, Colmar, Bâle, Belfort) plus pourvoyeuses d'emplois. En effet, malgré des liaisons routières (lignes du Conseil Général) et une liaison ferroviaire qui traverse le nord du territoire sur une ligne Dannemarie, Altkirch, Illfurth, il reste relativement difficile de se déplacer vers les grandes agglomérations.

Cette problématique est encore plus prégnante pour les bénéficiaires du RMI /rSa qui, s'ils disposent majoritairement du permis de conduire, ne disposent pas nécessairement de véhicule.

---

<sup>10</sup> Sources INSEE

<sup>11</sup> Source : Maison de l'Emploi et de la Formation – Observer Anticiper Adapter p6

<sup>12</sup> SOURCES

<sup>13</sup> Sources INSEE

### **3. Santé et accès aux soins : une situation préoccupante**

Si la situation sanitaire est plutôt favorable sur le territoire du Sundgau (2<sup>ème</sup> taux le plus faible d'Alsace de mortalité générale et de mortalité prématurée), l'offre de soins est très limitée. En effet, l'offre de médecins généralistes et spécialistes est parmi les plus faibles de la région, les distances à parcourir pour accéder à un spécialiste sont parmi les plus élevées.

Cette situation est encore plus critique pour les bénéficiaires du RMI /rSa alliant de nombreuses problématiques santé à des difficultés à se déplacer. Ainsi, la question du coût des soins dentaires et optiques se pose pour de nombreux bénéficiaires. Par ailleurs, les addictions et les problèmes psychiques sont particulièrement importants. Ainsi, 27% des bénéficiaires présentent ce type de problématiques.

### **4. Un dispositif d'insertion qui a du sens, mais dont l'efficacité est questionnée**

Le regard porté sur le dispositif du RMI/rSa par les bénéficiaires et les professionnels de l'Espace est plutôt positif. En effet, au-delà de l'aide financière qui est indispensable pour tous les bénéficiaires, il apparaît que l'accompagnement est vécu comme une véritable richesse, permettant de construire un projet et de définir les moyens pour y arriver. Ainsi, la possibilité d'accéder à des formations qualifiantes est vécue comme particulièrement intéressante. Il semblerait que c'est bien le volume d'activité de la CTSA qui permette la réalisation de ce véritable accompagnement, avec des rencontres régulières et des orientations pertinentes...

Cependant, si ce dispositif présente un intérêt indéniable, il n'en reste pas moins trop peu efficace en matière d'accès à l'emploi. Ainsi, les bénéficiaires du RMI rencontrés ont évoqué le sentiment d'être seuls dans la recherche d'emplois tant les dispositifs à l'œuvre n'étaient pas suffisamment aidants. Ce constat est partagé par les professionnels qui évoquent la faiblesse de l'efficacité du volet accompagnement vers l'emploi.

Par ailleurs, les dispositifs d'insertion, devant permettre aux bénéficiaires de construire progressivement leur insertion, sont incomplets (pas d'ETTI, une AI peu implantée), peu maillés entre eux pour permettre l'engagement d'un parcours d'insertion et très localisés autour d'Altkirch.

Enfin, si le territoire bénéficie d'une structure de formation dynamique (le Greta de Haute-Alsace qui gère des Ateliers Pédagogiques Personnalisés), il n'en reste pas moins que l'essentiel des formations se déroulent à Mulhouse, avec les problématiques de déplacement que l'on connaît et des coûts afférents qui peuvent être importants.

### **5. Un réseau d'acteurs peu structuré et peu développé**

Le territoire du Sundgau dispose de peu d'acteurs en matière d'accompagnement et d'insertion sociale et professionnelle. Cette situation présente un aspect positif, elle permet aux populations précaires de bien identifier les structures d'aide et d'y faire appel de façon adaptée en fonction de leurs besoins.

Par ailleurs, si leur regroupement sur un même site (le quartier Plessier à Altkirch) est sans aucun doute une richesse, la faiblesse de leur nombre et de leurs relations reste un obstacle majeur à l'organisation d'un véritable dispositif d'accompagnement vers l'emploi.

### **6. La difficile question des populations nomades sédentarisées**

Le territoire, compte deux communautés de nomades sédentarisés de longue date dans les communes d'Heimersdorf et de Roppentzwiller ainsi que des campements disséminés sur l'ensemble du Sundgau. Les familles nomades sédentarisées, bénéficiaires du RMI /rSa, sont au nombre de 50 soit 11% des bénéficiaires. Ces populations nécessitent un engagement spécifique et adapté des professionnels du social et de l'insertion. En effet, si leur culture constitue sans aucun doute une richesse, elle contribue à renforcer des difficultés importantes : illettrisme, faible accès aux soins, difficultés d'insertion dans les communes.

# **Vers un plan d'actions**

## ***Rappel des priorités institutionnelles***

Le Programme Départemental d'Insertion (PDI) 2010/2012 a pour objectif de permettre l'inscription, dans notre société, des personnes confrontées à l'exclusion résultant d'une accumulation de difficultés professionnelles et sociales (faible niveau de qualification, situation familiale, âge, logement, santé, marginalisation sociale.)

Pour ce faire, il définit la politique d'accompagnement social et professionnel, recense les besoins de l'offre locale d'insertion et planifie les actions d'insertion correspondantes.

Six enjeux forts ont été retenus :

- Un programme et un dispositif pour développer la solidarité départementale,
- Proposer une offre de service équitable sur l'ensemble du territoire,
- Construire et adapter les réponses au regard des besoins des personnes et des territoires
- Accompagner la territorialisation des politiques départementales,
- Favoriser l'expérimentation et la mise en place d'actions innovantes,
- Piloter et faire vivre le PDI.

Le Plan d'actions qui sera développé, s'intégrera dans ce cadre.

## ***Un programme en 7 actions***

<b>ACTION 1 : Créer un véritable parcours d'insertion</b>	
<b>Présentation du Projet</b>	
<b>Dates (début et fin)</b>	Septembre 2009 à avril 2012
<b>Pilote</b>	Conseil Général du Haut-Rhin – Espace Solidarité d'Altkirch 39 avenue 8 <sup>ème</sup> régiment de Hussards – Bât. 2 – BP 51027 68134 Altkirch 03 89 08 98 98
<b>Acteurs engagés</b>	EDS - Entreprise d'Insertion - Wittersdorf La Passerelle - Chantier d'Insertion - Hirsingue Re-Sources - Entreprise d'insertion - Hirtzbach Pôle Emploi Altkirch
<b>Déroulement</b>	
<b>Origine de l'action</b>	Le territoire de la CTSA ne dispose pas des ressources nécessaires pour proposer un véritable parcours d'insertion sur le territoire. Cela rend de facto plus difficile l'insertion des bénéficiaires qui doivent automatiquement se déplacer sur Mulhouse.
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	→ Disposer d'un état des lieux des besoins en matière d'insertion → Engager une dynamique partenariale en matière d'insertion → Disposer d'outils et /ou de dispositifs pour faciliter les parcours d'insertion  Résultats attendus : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Plus de possibilités d'accès à des structures d'insertion sur le territoire</li> <li>▪ Plus d'échanges et de coordination entre acteurs de l'insertion</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Etoffer le groupe de travail « insertion » avec d'autres structures d'insertion</li> <li>▪ Enrichir les travaux du groupe par la participation au Comité de l'Emploi initié par le sous-préfet</li> <li>▪ Elaborer un état des lieux des parcours d'insertion mettant en avant les atouts du territoire, les manques...</li> <li>▪ Proposer des pistes de solution</li> </ul>
<b>Moyens mobilisés</b>	Réunions de travail
<b>Evaluation</b>	
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Existence et utilisation d'outils de liaison entre les différents acteurs intervenant dans le parcours d'un bénéficiaire</li> <li>▪ A l'issue d'un contrat aidé en structure d'insertion, 60% des bénéficiaires trouvent une sortie dynamique : emploi, insertion ou formation</li> </ul>
<b>Moyens d'évaluation</b>	Observation

<b>ACTION 2 : « Rapprochons-nous des entreprises »</b>	
<b>Présentation du Projet</b>	
<b>Dates (début et fin)</b>	Avril 2010 à décembre 2011
<b>Pilote</b>	Conseil Général du Haut-Rhin – Espace Solidarité d'Altkirch 39 avenue 8 <sup>ème</sup> régiment de Hussards – Bât. 2 – BP 51027 68134 Altkirch 03 89 08 98 98
<b>Acteurs engagés</b>	Centre d'Intégration Social Et Professionnel Le Conseiller Général, Président de la CTSA en sa qualité de Président de la Commission de l'économie, du tourisme, de l'université et de la recherche.
<b>Origine de l'action</b>	
<b>Origine de l'action</b>	Les relations avec les entreprises sont essentielles dans la dynamique d'insertion engagée sur le territoire. Toutes les structures d'insertion et d'accompagnement engagent seules un travail de prospection auprès des entreprises ce qui nécessite un déploiement d'énergie important.
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	→ Mieux faire connaître le public en insertion (connaissances, compétences, qualifications, degré d'employabilité, mobilité....) aux employeurs potentiels → Initier une collaboration avec le monde de l'entreprise → Permettre aux entreprises d'avoir un interlocuteur identifié.  Résultats attendus : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Plus de contrats aidés dans les entreprises</li> <li>▪ Plus d'Evaluation en Milieu de Travail</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	Participer aux rencontres d'entrepreneurs plusieurs fois par an sur le territoire (organisées par le Président de la CTSA) pour : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ présenter les différents types de contrats</li> <li>▪ revaloriser l'image des bénéficiaires du rSa auprès des entreprises</li> </ul> Aller rencontrer individuellement les entreprises pour négocier des contrats, stages, EMT.....
<b>Moyens mobilisés</b>	Le Référent Socio Professionnel de la CTSA accompagné d'un TS de l'Espace Solidarité d' Altkirch.
<b>Evaluation</b>	
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	▪ adhésion des entreprises au projet et leur participation aux réunions/rencontres organisées par la CTSA
<b>Moyens d'évaluation</b>	Observation

<b>ACTION 3 : le CUI, un nouveau dispositif à faire connaître</b>	
<b>Présentation du Projet</b>	
<b>Dates (début et fin)</b>	Septembre 2010 à Septembre 2012
<b>Pilote</b>	Conseil Général du Haut-Rhin – Espace Solidarité d'Altkirch 39 avenue 8 <sup>ème</sup> régiment de Hussards – Bât. 2 – BP 51027 68134 Altkirch 03 89 08 98 98
<b>Acteurs engagés</b>	RSP (CISEP) et TS spécialisée rSa en liaison avec le Pôle Emploi et la PAIO
<b>Déroulement</b>	
<b>Origine de l'action</b>	Le CUI est en vigueur depuis janvier 2010 et remplace les contrats aidés en cours. Il constitue donc un outil indispensable dans la dynamique d'insertion. Il apparaît que les communes ne connaissent pas toujours ces contrats
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	→ Améliorer la connaissance des acteurs locaux par rapport au dispositif du Contrat Unique d'Insertion (CUI).  Résultats attendus : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Utilisation de ce dispositif par les structures potentiellement porteuses.</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Elaborer un outil présentant le CUI</li> <li>▪ Diffuser cet outil aux principales communes ou communautés de communes du territoire</li> <li>▪ Rencontrer les communes ou communautés de communes pour leur expliquer ce dispositif</li> </ul>
<b>Moyens mobilisés</b>	Les acteurs de l'insertion
<b>Evaluation</b>	
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réalisation de l'outil de présentation</li> <li>▪ Le nombre de contrats aidés</li> </ul>
<b>Moyens d'évaluation</b>	Observation



<b>ACTION 4 : Actualiser le répertoire de l'insertion</b>	
<b>Présentation du Projet</b>	
<b>Dates (début et fin)</b>	Avril 2010 à Septembre 2010
<b>Pilote</b>	Conseil Général du Haut-Rhin – Espace Solidarité d'Altkirch 39 avenue 8ème régiment de Hussards – Bât. 2 – BP 51027 68134 Altkirch 03 89 08 98 98
<b>Acteurs engagés</b>	PAIO et agents du Conseil Général
<b>Déroulement</b>	
<b>Origine de l'action</b>	Tous les acteurs de l'insertion sociale et professionnelle ne se connaissent pas alors que c'est indispensable pour que tous les leviers d'intervention soient utilisés.
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	→ Aboutir à une meilleure connaissance entre acteurs → Faciliter les échanges entre eux  Résultats attendus : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Amélioration du travail en réseau.</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	Sur la base d'un répertoire des acteurs intervenant sur le territoire en matière d'insertion, il s'agirait de : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Actualiser le répertoire de l'Insertion qui avait été créé par la PAIO,</li> <li>▪ Le diffuser par mail aux partenaires de la CTSA.</li> </ul>
<b>Moyens mobilisés</b>	Secrétariat de l'ES, de la CTSA et de la PAIO.
<b>Evaluation</b>	
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	▪ Avis des professionnels de l'Espace et des partenaires de la CTSA.
<b>Moyens d'évaluation</b>	Questionnaire de satisfaction 6 mois après la diffusion du répertoire.

<b>ACTION 5 : Elaborer un protocole de travail avec la population des nomades sédentarisés</b>	
<b>Présentation du Projet</b>	
<b>Dates (début et fin)</b>	Avril 2010 à Décembre 2011
<b>Pilote</b>	Conseil Général du Haut-Rhin – Espace Solidarité d'Altkirch 39 avenue 8 <sup>ème</sup> régiment de Hussards – Bât. 2 – BP 51027 68134 Altkirch 03 89 08 98 98
<b>Acteurs engagés</b>	APPONA Communes de Heimersdorf et Roppentzwiller Sous-préfecture d'Altkirch Les représentants de la Communauté gitane des deux campements
<b>Déroulement</b>	
<b>Origine de l'action</b>	La population des nomades sédentarisés est une population importante sur le territoire de la CTSA d'Altkirch. Une approche particulière, portant sur l'habitat et l'insertion socio professionnelle est conduite depuis plusieurs années. Avec l'arrivée du rSa et les contraintes qu'il impose en matière de droits et devoirs, il est nécessaire de redéfinir des modalités de travail et d'accompagnement de ce public spécifique.
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	→ Favoriser l'insertion sociale et professionnelle de ces bénéficiaires  Résultats attendus <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Une amélioration des conditions de vie dans les campements</li> <li>▪ Un meilleur respect des devoirs imposés par le rSa</li> <li>▪ Des parcours d'insertion adaptés</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	Organiser des rencontres avec les différents acteurs concernés Elaborer un protocole de travail
<b>Moyens mobilisés</b>	Rencontres de travail
<b>Evaluation</b>	
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Evolution des conditions d'habitat,</li> <li>▪ Diminution du nombre d'absence aux convocations</li> <li>▪ Baisse du nombre de dossiers présentés en Equipe Pluridisciplinaire pour sanction</li> </ul>
<b>Moyens d'évaluation</b>	Etat des lieux Statistiques CTSA

<b>ACTION 6 : Structurer le partenariat avec les structures de santé</b>	
<b>Présentation du Projet</b>	
<b>Dates (début et fin)</b>	Avril 2010 à Décembre 2011
<b>Pilote</b>	Conseil Général du Haut-Rhin – Espace Solidarité d'Altkirch 39 avenue 8 <sup>ème</sup> régiment de Hussards – Bât. 2 – BP 51027 68134 Altkirch 03 89 08 98 98
<b>Acteurs engagés</b>	Acteurs de la santé (addiction, psychiatrie, handicap)
<b>Déroulement</b>	
<b>Origine de l'action</b>	La santé est une problématique forte chez les bénéficiaires. 50% ont un problème de santé dont 15% souffrent d'addictions.
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	→ Mieux connaître les structures de santé → Formaliser un partenariat d'intervention  Résultats attendus : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Améliorer la coordination des interventions entre le médical et le social</li> <li>▪ Pouvoir mobiliser toutes les ressources sur le territoire</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Identifier les acteurs santé du territoire et les rencontrer individuellement</li> <li>▪ Construire ensemble des outils de collaboration : fiches de liaison, instances de rencontre</li> <li>▪ Organiser une « rencontre Santé » en 2011 sur le territoire</li> </ul>
<b>Moyens mobilisés</b>	Réunions de travail et de concertation
<b>Evaluation</b>	
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Amélioration de la prise en charge des bénéficiaires</li> <li>▪ Utilisation d'outils de liaison</li> <li>▪ Réalisation de rencontres autour de « situations » avec les acteurs santé</li> </ul>
<b>Moyens d'évaluation</b>	Observation

<b>ACTION 7 : Réaliser des actions collectives pour favoriser l'insertion</b>	
<b>Présentation du Projet</b>	
<b>Dates (début et fin)</b>	Avril 2010 à 2012
<b>Pilote</b>	Conseil Général du Haut-Rhin – Espace Solidarité d'Altkirch 39 avenue 8 <sup>ème</sup> régiment de Hussards – Bât. 2 – BP 51027 68134 Altkirch 03 89 08 98 98
<b>Acteurs engagés</b>	Centre Rhéna d'Art Contemporain d' Altkirch CCAS d'Altkirch CISEP MJC d'Altkirch Le chantier d'insertion "la Passerelle" et le CCAS d'Hirsingue Le CIDFF
<b>Déroulement</b>	
<b>Origine de l'action</b>	Le département a souhaité engager ses services sociaux vers de nouvelles modalités d'intervention sociale : les actions collectives. Elles permettent aux bénéficiaires de se rencontrer, de développer ou de mettre en valeur leurs compétences
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	→ Mettre en place des actions collectives  Résultats attendus <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Permettre aux bénéficiaires de se rencontrer (rompre l'isolement), d'échanger autour de problématiques spécifiques,</li> <li>▪ Leur permettre de devenir acteur de leur insertion socio professionnelle.</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	Identifier des porteurs de projet Construire ou renouveler des actions collectives : atelier Image et Estime de soi, Ateliers artistiques, culturels et sportifs ...
<b>Moyens mobilisés</b>	Partenariat existant ou à construire Agents des différentes structures précitées
<b>Evaluation</b>	
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pérennisation des actions collectives sur le territoire</li> <li>▪ Nombre de participants</li> </ul>
<b>Moyens d'évaluation</b>	Bilan annuel

# Glossaire

<b>ACI</b>	Ateliers et Chantiers d'Insertion
<b>AFI</b>	Aides Financières Individuelles
<b>AI</b>	Association intermédiaire
<b>ALSH</b>	Accueil de Loisirs Sans Hébergement
<b>APP</b>	Ateliers Pédagogiques Personnalisés
<b>BTP</b>	Bâtiment / Travaux Publics
<b>CAE</b>	Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi
<b>CATTP</b>	Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel
<b>CAV</b>	Contrat d'Avenir
<b>CCAS</b>	Centre Communal d'Action Sociale
<b>CDC</b>	Communauté de Communes
<b>CDD</b>	Contrat à Durée Déterminée
<b>CDI</b>	Contrat à Durée Indéterminée
<b>CI-RMA</b>	Contrat Insertion Revenu Minimum d'Activité
<b>CIVIS</b>	Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale
<b>CLI</b>	Commission Locale d'Insertion
<b>CMP</b>	Centre Médico Psychologique
<b>CMU</b>	Couverture Maladie Universelle
<b>CMUC</b>	Couverture Maladie Universelle Complémentaire
<b>CTJ</b>	Centre Thérapeutique de Jour
<b>CTSA</b>	Commission Territoriale des Solidarités Actives
<b>CUCS</b>	Contrat Urbain de Cohésion Sociale
<b>EAJE</b>	Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant
<b>EI</b>	Entreprise d'Insertion
<b>ESAT</b>	Etablissement Spécialisé d'Aide par le Travail
<b>ETTI</b>	Entreprise Temporaire de Travail d'Insertion
<b>FSL</b>	Fonds Solidarité Logement
<b>ISSM</b>	Institut Supérieur Social de Mulhouse
<b>MDPH</b>	Maison Départementale Personnes Handicapées
<b>MEF</b>	Maison de l'Emploi et de la Formation
<b>OEG</b>	Objectif Emploi en Groupe
<b>PST</b>	Programme Social Thématique
<b>RAM</b>	Relais Assistantes Maternelles
<b>REC</b>	Référent Emploi classique
<b>RMI</b>	Revenu Minimum d'Insertion
<b>RSA</b>	Revenu de Solidarité Active
<b>RSP</b>	Référent Socio – Professionnel
<b>SAVS</b>	Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
<b>SIAE</b>	Structure d'Insertion par l'Activité Economique
<b>SMP</b>	Suivi Mensuel Personnalisé
<b>TH</b>	Travailleur Handicapé
<b>TS</b>	Travailleur Social
<b>URSIEA</b>	Union Régionale des Structures d'Insertion par l'Economique d'Alsace

Commission Territoriale des Solidarités Actives

**COLMAR**

Projet pour l'Insertion 2010 – 2012

Espace **Solidarité**

Aider Écouter  
Orienter Accompagner  
Accueillir Comprendre  
Analyser





# SOMMAIRE

<b>Des Projets Pour l'Insertion .....</b>	<b>3</b>
<b>Avant-propos .....</b>	<b>4</b>
<b>LA POLITIQUE MENÉE ET SES RÉSULTATS .....</b>	<b>5</b>
<b>Axes de travail pour 2006 – 2008 .....</b>	<b>6</b>
<b>Moyens engagés entre 2007 et 2008.....</b>	<b>6</b>
1. Crédits d'insertion .....	6
2. Aides financières individuelles.....	7
<b>Bénéficiaires du dispositif RMI entre 2006 et 2008 .....</b>	<b>8</b>
1. Profil.....	8
2. Contractualisation .....	10
3. Mouvements .....	11
4. Le regard des bénéficiaires et des professionnels sur le dispositif RMI .....	11
<b>LE TERRITOIRE ET L'INSERTION.....</b>	<b>12</b>
<b>Portrait général du territoire .....</b>	<b>13</b>
1. Population et territoire .....	13
2. Activité économique .....	13
3. Etat du marché de l'emploi .....	13
<b>Analyse par thématique .....</b>	<b>14</b>
1. EMPLOI – INSERTION .....	14
2. SANTE.....	16
3. MOBILITE .....	18
4. HABITAT.....	19
5. FAMILLE – ENFANCE – MODES DE GARDE .....	21
6. LIEN SOCIAL – CULTURE – SPORTS.....	22
<b>Du diagnostic global à l'identification des chantiers potentiels .....</b>	<b>23</b>
<b>VERS UN PLAN D' ACTIONS .....</b>	<b>25</b>
<b>Rappel des priorités institutionnelles .....</b>	<b>26</b>
<b>Un programme en 12 actions .....</b>	<b>26</b>
ACTION 1 : Créer une dynamique des acteurs locaux de l'emploi et du social.....	27
ACTION 2 : Accompagner les travailleurs indépendants .....	28
ACTION 3 : Mettre en place des permanences addictologie sur Colmar Plaine.....	29
ACTION 4 : Poursuivre l'action « Point Info Santé » et l'améliorer .....	30
ACTION 5 : Elaborer un guide « Mobilité ».....	31
ACTION 6 : Améliorer l'offre en matière de mobilité.....	32
ACTION 7 : Elaborer un guide « Mode de garde ».....	33
ACTION 8 : Engager une réflexion sur l'opportunité de réserver des places en multi-accueil.....	34
ACTION 9 : La Croisée des Chemins .....	35
ACTION 10 : Réaliser un projet culturel sur tout le territoire .....	36
ACTION 11 : Le Bistrot Solidaire .....	37
ACTION 12 : Cultures du cœur.....	38
<b>GLOSSAIRE.....</b>	<b>39</b>





## ***Des Projets Pour l'Insertion***



Favoriser l'insertion des personnes les plus touchées par l'exclusion constitue un des axes majeurs d'intervention du Conseil Général dans le domaine des politiques sociales. Le Programme Départemental d'Insertion approuvé le 9 décembre 2009 pour les années 2010 à 2012, en est l'une des traductions opérationnelles. En effet, il définit la politique départementale d'insertion.

Dans ce cadre et fort de ce choix de territorialiser notre action, nous avons décidé d'initier, dans les territoires, une démarche d'élaboration de 8 Projets pour l'Insertion.

Cette démarche a été portée par la Direction du Développement Social des Territoires. Elle a été l'occasion, pour chaque Commission Territoriale des Solidarités Actives (CTSA), de construire des projets partagés et d'y associer à différents niveaux, les acteurs locaux, les professionnels du territoire, les services du Conseil Général et les personnes allocataires du rSa. Nous les remercions tous, et en particulier les Présidents des CTSA.

Ces projets ont permis également de renforcer notre connaissance et notre compréhension communes des territoires pour y apporter de nouvelles réponses plus adaptées aux spécificités locales. Ils ont contribué à renforcer la dynamique locale en faveur de l'insertion des personnes.

Maintenant, est venu le temps de la mise en œuvre et c'est avec vous tous que nous comptons la mener à bien afin de mieux répondre aux besoins des Haut-Rhinois en situation d'insertion.

**Charles Buttner**

Président du Conseil Général du Haut-Rhin

**Jean-Louis Lorrain**

Président de la 4<sup>ème</sup> Commission de la Solidarité,  
Politique de la Ville, Insertion et Logement

## Avant-propos

Prévu par une loi du 1<sup>er</sup> décembre 1988 instituant le RMI, les derniers Projets Pour l'Insertion conçus, appelés alors Programmes Locaux d'Insertion (PLI), portaient sur la période 2003 – 2005 et avaient été élaborés en collaboration avec l'Etat.

Constituant une déclinaison territoriale du Programme Départemental d'Insertion (PDI), ils s'inscrivaient dans ses 6 axes à savoir :

- Affiner la connaissance du public pour adapter l'offre d'insertion ;
- Favoriser l'insertion des jeunes de moins de 30 ans ;
- Développer et optimiser les parcours individuels d'insertion ;
- Harmoniser les pratiques et les procédures concernant des publics spécifiques ;
- Soutenir les dynamiques locales ;
- Optimiser le fonctionnement global du dispositif.

Pour la période 2006-2008, le travail de chaque Commission Locale d'Insertion (CLI) dénommée Commission Territoriale des Solidarités Actives (CTSA) depuis le 1<sup>er</sup> juin 2009, s'était inscrit dans la continuité des axes développés entre 2003 et 2005.

Fin 2008, le Conseil Général, par le biais de la Direction du Développement Social des Territoires a souhaité se réapproprié cet outil de pilotage de la politique départementale d'insertion sur les territoires et s'est donc engagé dans une démarche d'élaboration des **Projets pour l'Insertion** sur chacun des 8 territoires.

Ainsi, chacune des 8 CTSA du département, sous l'impulsion de son Président (M. Hubert MIEHE pour ce territoire), et des chefs de service des Espaces Solidarité concernés (Mme Patricia COLIN et Mme Annie ENGEL) s'est engagée dans une démarche novatrice pour élaborer son Projet pour l'Insertion. Autour d'eux, ont été rassemblés des acteurs institutionnels et associatifs du territoire, des professionnels des Espaces Solidarité dont les travailleurs sociaux spécialisés rSa, de la Protection Maternelle et Infantile, du Service Insertion et Développement Local, de la Délégation à l'Action Territorialisée, les chargés de mission Développement Social des Territoires...Riche de cette équipe pluridisciplinaire et partenariale, ils ont réalisé un état des lieux et un diagnostic de la situation de l'insertion sur leur territoire en s'appuyant sur les études existantes, l'expertise de chacun et des rencontres avec les bénéficiaires et les professionnels. A partir de ce diagnostic traversant l'ensemble des domaines ayant un impact sur l'insertion des personnes, cette équipe a proposé des actions concrètes.

Ce document retraduit l'ensemble des travaux qui se sont déroulés sur plus d'une année.

# **La politique menée et ses résultats**

## Axes de travail pour 2006 – 2008

Malgré l'absence d'un PLI pour la période 2006-2008, la Commission Locale d'Insertion aujourd'hui appelée Commission Territoriale aux Solidarités Actives (CTSA) de Colmar a travaillé sur le lien social et la citoyenneté.

### 1. Bilan des projets d'insertion

Dénomination du projet	Objectifs	Résultats
<b>Croisée des Chemins</b>	Permettre aux personnes éloignées de l'Emploi de recréer du lien	Une rencontre hebdomadaire du groupe (15 à 20 personnes) Aide les personnes à reprendre confiance, à se trouver des talents ou des intérêts. Permet aux participants de mesurer leur propre implication et réaliser qu'elle permet l'avancée du projet du groupe
<b>Atelier d'écriture et de théâtre</b> Pour 2008 : 6000€	Permettre aux bénéficiaires de s'exprimer à travers l'écriture et le théâtre	L'ensemble des rencontres a permis de déboucher à une représentation publique à la Comédie de l'Est
<b>Accompagnement social (ASTI)</b> Pour 2008 : 1000€	Aider les personnes étrangères à s'insérer durablement dans la société	Une vingtaine de personnes

## Moyens engagés entre 2007 et 2008

### 1. Crédits d'insertion

	2007		2008	
	Département	CTSA	Département	CTSA
<b>Nombre total de Bénéficiaires du RMI</b>	11 950	2180	11 755	2174
<b>Montant total alloué à des actions d'insertion</b>	4 230 380 €	1 310 304€	4 925 818 €	1 410 379€
<b>Répartition du montant total alloué en fonction des thématiques suivantes</b>				
Accompagnement (socioprofessionnel, social, emploi classique)	1 916 400 € (45,3%)	313 309€ (23,9%)	2 766 676 € (56,2%)	509 624€ (36,1%)
Insertion par l'activité économique	2 094 966 € (49,5%)	934 057€ (71,3%)	1 939 767 € (39,4%)	861 288€ (61,1%)

### L'offre des Structures d'insertion par l'Activité Economique (SIAE)

En 2007, les structures affiliées à l'URSIEA<sup>1</sup> sur ce territoire (1EI – 3 ETTI – 2 AI – 5 ACI) ont accueilli 1241 personnes sur l'année dont 457 bénéficiaires du RMI (36,8%).

En 2008, elles ont accueilli 1221 personnes dont 503 bénéficiaires du RMI (41,2%).

La moyenne départementale d'accueil des bénéficiaires du RMI au sein des SIAE se situait à 30% en 2007 et à 32% en 2008.

### L'accès à l'emploi et à la formation des bénéficiaires du RMI sortant des SIAE (hors événements privés)

En 2007, 54,3% des bénéficiaires du RMI sortant des SIAE ont accédé à un emploi (CDI – CDD) ou à une formation.

En 2008, 53,1% des bénéficiaires du RMI sortant des SIAE ont accédé à un emploi (CDI – CDD) ou à une formation.

La moyenne départementale pour les sorties vers l'emploi et la formation était de 51,07% en 2007 et 43,61% en 2008.

#### **Premiers constats**

- Crédits d'insertion par l'activité économique largement supérieurs à la moyenne du Département.
- Nombre important de structures implantées sur le territoire de Colmar
- Taux d'accueil des bénéficiaires du RMI dans les SIAE nettement supérieur à la moyenne départementale
- Taux de sorties vers un emploi ou une formation des bénéficiaires à l'issue de leur passage dans une SIAE meilleurs sur ce territoire par rapport à la moyenne départementale

## **2. Aides financières individuelles**

	2007		2008	
	Colmar Vallée	Colmar Plaine	Colmar Vallée	Colmar Plaine
<b>Montant total alloué pour les AFI</b>	12773 €	3196 €	9626 €	3748 €
<b>Nombre total de personnes ayant bénéficié de ces aides</b>	38	6	23	10

<sup>1</sup> URSIEA : Union Régionale des Structures d'Insertion par l'Activité Economique

# Bénéficiaires du dispositif RMI entre 2006 et 2008

## 1. Profil

Nombre de bénéficiaires du RMI

Nb de bénéficiaires du RMI	2006	2007	2008	Evolution 2006/2008 en %
Territoire Départemental	11 809	11 950	11 755	- 0,46%
CLI	2139	2180	2174	+ 1,6 %

Répartition des bénéficiaires par âge

Âges	2006	2007	2008	Evolution 2006/2008 en %
- de 25 ans	50	45	50	0 %
25 à 39 ans	1178	1151	1119	- 5,01 %
40 à 59 ans	865	920	948	+ 9,59 %
+ de 60 ans	46	64	57	+ 24 %

Répartition par sexe

Sexe	2006	2007	2008	Evolution 2006/2008 en %
Hommes	1144	1250	1172	2.45 %
Femmes	900	930	1002	11.33 %

Situation familiale

Situation familiale	2006	2007	2008	Evolution 2006/2008 en %
Couple	432	455	443	2.55 %
Isolé	1612	1725	1731	7.38 %

Ancienneté dans le dispositif RMI\*

Ancienneté	2006	2007	2008	Evolution 2006/2008 en %
Moins de 1 an	-	-	708	-
1 à 5 ans	-	-	980	-
+ de 5 ans	-	-	486	-

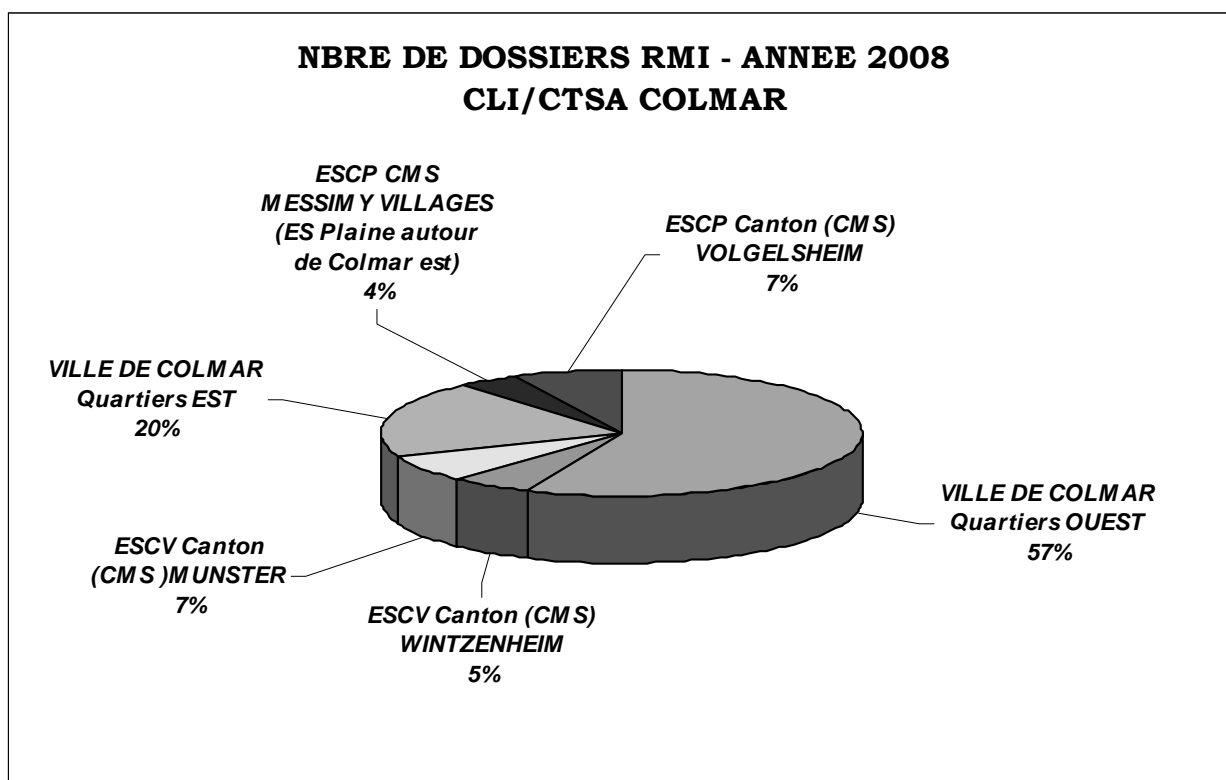
\*Etabli à partir de la première ouverture de droits sur le territoire de la CTSA

### Premiers constats :

- Une petite augmentation du nombre de bénéficiaires (+1,6% en 2 ans)
- Une majorité de personnes entre 25 et 40 ans (51,5% en 2008)
- 23,5% de bénéficiaires sont présents dans le dispositif depuis plus de 5 ans

Répartition géographique des bénéficiaires sur le territoire en 2008

Territoires	2008	Total par territoire d'ES	
VILLE DE COLMAR Quartiers OUEST	1225	<b>1499</b>	ES Colmar Vallées
ESCV Canton (CMS) WINTZENHEIM	119		
ESCV Canton (CMS) MUNSTER	155		
VILLE DE COLMAR Quartiers EST	428	<b>675</b>	ES Colmar Plaine
ESCP CMS MESSIMY VILLAGES (ES Plaine autour de Colmar est)	91		
ESCP Canton (CMS)VOLGELSHEIM	156		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2174</b>		



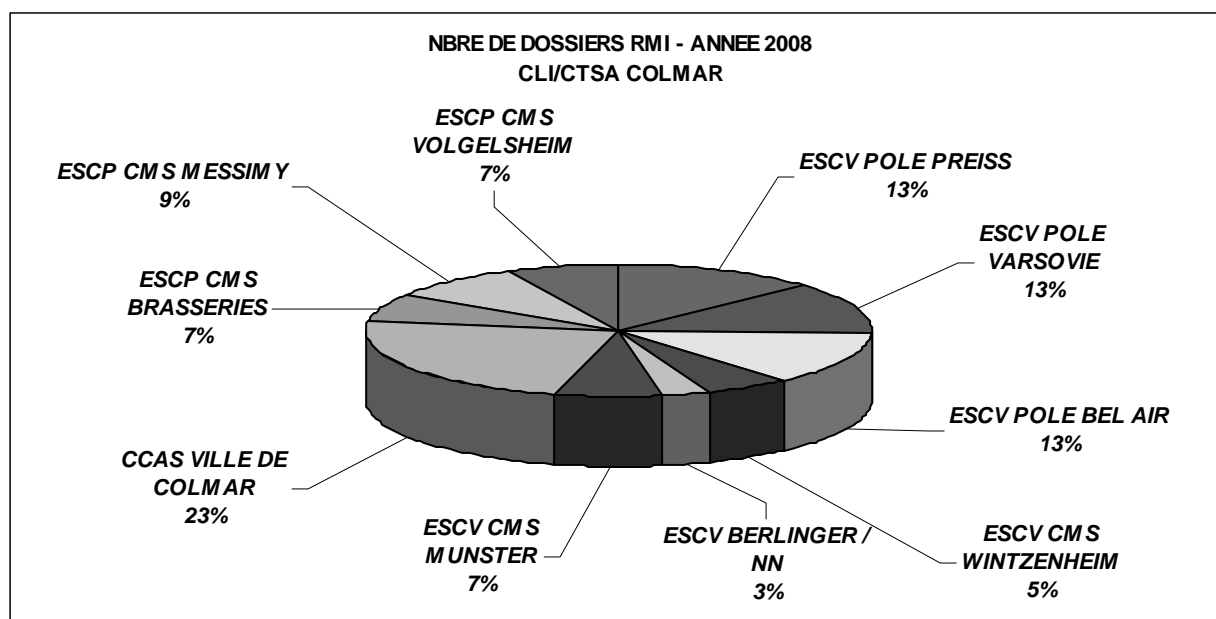
**Premiers constats :**

- Une ville centre, Colmar, qui concentre une grande part des bénéficiaires (76%)
- Les quartiers ouest de Colmar surreprésentés par rapport au reste de la commune (74%). Ils représentent aussi 57% du total des bénéficiaires de la CTSA

## 2. Contractualisation

Répartition entre services référents

	2006	2007	2008	Evolution 2006/2008 en %
Espace Solidarité CG	1379	1306	1297	- 5,95 %
Contact +	67	182	250	+ 273,00 %
CCAS	509	477	432	-15,13 %
ANPE	41	72	72	+ 75,00 %
Pôle gérontologique	60	63	60	0,00 %
Divers	83	80	63	- 24,10 %



Nota : « ESCV Berlinger » : poste spécialisé pour l'insertion sociale des personnes en grand isolement

Taux de contractualisation

		2006	2007	2008	Evolution 2006/2008 en %
<b>CTSA</b>	Taux de contractualisation	75 %	79 %	80 %	+ 6,6 %
<b>Autre service instructeur</b>	Taux de contractualisation	70 %	80 %	75 %	+ 6,6 %
<b>Espace Solidarité</b>	Taux de contractualisation	80 %	85 %	80 %	0,0 %

### Premiers constats :

- Accompagnement majoritaire par l'Espace Solidarité (60%), les CCAS (20%), Contact + (11,5%) ;
- Un taux de contractualisation de 80% pour l'ensemble de l'ES.



### 3. Mouvements

*Dispositif d'entrées et sorties*

		2006	2007	2008	Evolution 2006/2008 en %
<b>CLI</b>	<b>Entrées</b>	600	700	850	+ 41,66
	<b>Sorties</b>	571	688	856	+ 49,91
	<b>Ratio sorties/effectif global</b>				
	<b>Taux de sortie vers l'emploi</b>	10 %	10 %	10 %	

*Nota : le taux de sortie vers l'emploi : correspond aux sorties « emploi » identifiées « emploi retrouvé » en ex CTP - CLI. Nous n'avons pas de données fiables, comptabilisant les sorties emploi dont les bénéficiaires ne nous ont pas informés. Et où nous avons simplement constaté par la CAF une sortie pour « dépassement de ressources (ASSEDIC, AAH, ou autres prestation, ou changement de situation familiale.*

### 4. Le regard des bénéficiaires et des professionnels sur le dispositif RMI

#### *Les bénéficiaires*

Une table ronde a été organisée avec des bénéficiaires à Colmar.

#### **Le traitement du dossier**

L'ouverture des droits ne suscite pas de difficultés et de réactions.

#### **L'accompagnement**

La perception de l'accompagnement est très différente d'une personne à l'autre.

Parfois vécue comme un réel soutien dans les démarches d'insertion, elle est aussi considérée par d'autres personnes comme « violente ». Certains bénéficiaires ayant plus de 20 ans d'expérience, se sont sentis « maltraités » par des personnes faisant fi de leur expérience professionnelle.

#### **Le parcours d'insertion**

Peu de bénéficiaires présents, travaillent dans une structure d'insertion. La seule remarque concerne la difficulté d'avoir une activité professionnelle dans le domaine du nettoyage, supérieure à quelques heures par semaine, lorsqu'on ne possède pas de véhicule.

#### *Les professionnels*

Une table ronde a été organisée avec l'ensemble des professionnels des deux Espaces Solidarité de Colmar.

#### **L'information collective**

Animée de manière partenariale, elle constitue un point d'appui intéressant.

#### **L'accompagnement et le parcours d'insertion**

La complexité des parcours et la multiplicité des dispositifs ne permettent pas toujours aux bénéficiaires de bien comprendre leur parcours.

Sans compter que pour les professionnels, l'articulation entre les différents acteurs de l'insertion autour d'un projet d'insertion est rendue difficile par les différences de pratiques, de procédures...

# **Le Territoire et l'Insertion**

# Portrait général du territoire <sup>2</sup>

## 1. Population et territoire

La CTSA de Colmar compte 144 701 habitants et 62 communes (INSEE 2006).

Ce territoire pris dans sa globalité présente les caractéristiques suivantes :

- une densité de population supérieure à la moyenne départementale : 209 hab./km<sup>2</sup> dans le Haut-Rhin – 223,7 hab./km<sup>2</sup> pour ce secteur - 113 hab./km<sup>2</sup> en France ;
- une forte densité urbaine autour de Colmar ;
- une dynamique démographique importante hors Colmar marquée par une reprise à l'Ouest du territoire et une explosion à l'Est (+ de 28 000 habitants de 1975 à 2006 dans la moitié Est : + 60% pour le Hardt Sud - + 87% pour les communes du Ried) ;
- une augmentation importante du nombre de seniors (+20% de 1990 à 2005 alors que la population a augmenté de 11%).

Ce territoire est également marqué par son hétérogénéité. Les secteurs présentent en effet, selon les cas, des caractéristiques urbaines, périurbaines et rurales.

## 2. Activité économique

Le socle économique est essentiellement basé sur :

- une économie agricole et viticole dynamique : augmentation de 2% de la surface agricole utile de 1979 à 2000 ;
- une économie touristique complète et structurée pour Colmar et le vignoble mais qui peut-être encore développée autour de Neuf-Brisach et la Vallée de Munster ;
- un artisanat qui emploie plus de 18% de la population active soit 12 000 actifs ;
- une richesse industrielle illustrée par l'existence de groupes leaders dans leurs domaines d'activités : Rhénalu – Liebherr – Timken – Ricoh – Wrigley ;
- une concentration des emplois dans 8 grandes entreprises et institutions publiques : 11 000 emplois soit 17,4% de la population active.

## 3. Etat du marché de l'emploi

Le territoire a connu, ces dernières années, plusieurs restructurations et fermetures d'entreprises.

Le taux de chômage de la zone d'emploi Colmar-Neuf Brisach, qui était bien inférieur à la moyenne départementale, a tendance à s'en rapprocher. Le taux de chômage au 4<sup>ème</sup> trimestre 2009 était de 8,1% alors que la moyenne départementale était de 8,8%.

En évolution annuelle (4<sup>ème</sup> trimestre 2008 – 4<sup>ème</sup> trimestre 2009), c'est le secteur qui connaît la 3<sup>ème</sup> plus forte hausse du chômage sur les 6 zones que compte le département, avec 30,6%.

---

<sup>2</sup> Sources principales : Diagnostic CG du Haut-Rhin Colmar, Fecht et Ried – Juin 2009 « La rencontre des Territoires de Vie » SCOT Colmar Rhin Vosges – Diagnostic Stratégique Février 2008

# Analyse par thématique

## 1. EMPLOI – INSERTION

### Description de la situation du territoire

#### TERRITOIRE

##### L'insertion

- Le territoire de la CTSA de Colmar compte 10 structures d'insertion par l'activité économique :
  - 3 Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion
  - 2 Associations Intermédiaires
  - 5 Ateliers et Chantiers d'insertion
- Ces structures ont accueilli
  - en 2007, 1241 personnes en insertion dont 457 bénéficiaires du RMI (soit 36,8%)
  - en 2008, 1221 personnes en insertion dont 503 bénéficiaires du RMI (soit 41%)
- Une offre en SIAE équivalente à 200 ETP dont 41,2% de bénéficiaires du RMI

##### L'emploi

- Le territoire présente les caractéristiques suivantes (source Diagnostic du Scot Rhin – Vosges 2008) :
  - une économie agricole et viticole dynamique mais soumise au contexte mondial et européen ;
  - une économie touristique complète et structurée pour Colmar et le vignoble ;
  - un appareil commercial globalement bien dimensionné ;
  - 12000 actifs occupés par l'artisanat ;
  - près de 11000 emplois concentrés dans les 8 plus grandes entreprises et institutions publiques : Centre Hospitalier Pasteur – Conseil Général du Haut-Rhin – Ville de Colmar – Rhénalu – Liebherr – Timken – Ricoh – Wrigley.
- Le taux de chômage est inférieur sur la zone d'emploi de Colmar - Neuf-Brisach à la moyenne départementale mais en forte hausse ces derniers mois :

	4 <sup>ème</sup> trim. 2007	4 <sup>ème</sup> trim. 2008	4 <sup>ème</sup> trim. 2009
Z. d'emploi de Colmar – Neuf-Brisach	6,2%	6%	8,1%
Haut-Rhin	7,4%	7,2%	8,8%

#### BENEFICIAIRES

- Accès à l'emploi et à la formation des bénéficiaires du RMI sortant des structures d'insertion (source URSIEA) : 54,3% en 2007 et 53,1% en 2008 – Moyenne départementale : 51,07% en 2007 et 43,61% en 2008.
- Un public qui cumule plusieurs difficultés : qualification faible ou inappropriée à la demande – problèmes financiers, de mobilité et de chômage à répétition<sup>3</sup>

### Points forts

#### Du territoire

- Territoire relativement petit présentant l'avantage de disposer de structures d'insertion complémentaires et assez peu concurrentes sur les mêmes marchés.<sup>4</sup>
- Partenariat important entre structures d'insertion et avec les professionnels du Conseil Général, nombreux espaces d'échanges entre professionnels (CTSA, permanences décentralisées...) permettant un regard croisé sur les situations des bénéficiaires et une meilleure coordination<sup>5</sup>
- Action de (pré)formation omniprésente
- Des structures d'insertion permettant, pour la majorité des bénéficiaires du RMI en sortant, d'accéder à l'emploi ou à une formation

<sup>3</sup> Données issues de la table ronde avec les professionnels

<sup>4</sup> Idem

<sup>5</sup> Idem

<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Accompagnements de qualité,</li> <li>▪ Accès à la professionnalisation des personnes en insertion facilité</li> </ul>
<b>Points faibles</b>	
<b>Du territoire</b>	<p><u>Un territoire qui offre peu d'opportunités en matière d'emplois peu qualifiés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Bassin d'emploi en difficulté (faiblement industrialisé) n'offrant pas toujours des solutions durables en terme d'accès à l'emploi</li> <li>▪ Métier en tension (hôtellerie/restauration par ex) pas en phase avec le public en insertion</li> <li>▪ Pas de réelle présence de SIAE en zone rurale hormis Manne emploi proposant des permanences d'accueil sur Munster et Neuf-Brisach</li> <li>▪ Absence d'EI et augmentation du nombre de candidatures aux Chantiers d'Insertion</li> </ul> <p><u>Une faiblesse de la coordination entre professionnels<sup>6</sup> :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Des relations entre professionnels qui relèvent trop souvent de relations interpersonnelles et pas de relations formalisées</li> <li>▪ Faiblesse des liens entre l'Espace Solidarité et les Chantiers d'Insertion</li> <li>▪ Manque d'information pour les professionnels des Espaces Solidarité quant à la fin des contrats d'avenir</li> <li>▪ L'absence de prise en compte du travail partenarial dans le financement des structures d'insertion nuit à la coordination des interventions</li> </ul> <p><u>Des modalités d'accompagnement pas toujours adaptées<sup>3</sup></u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Manque de temps d'accompagnement pour pouvoir véritablement construire un projet « social » avec le bénéficiaire et dépasser le stade du contrôle du contrat « RMI »</li> <li>▪ Nécessité de reconnaître le travail collectif comme une modalité du travail social</li> <li>▪ Faiblesse de l'offre en matière de formation linguistique de base et en particulier pour les primo arrivants.</li> <li>▪ L'absence de contrats pour les ayants droit de 16 à 25 ans ne permet pas de construire un partenariat avec la Mission Locale.</li> </ul>
<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Solution de sorties vers l'emploi « classique » en baisse</li> <li>▪ Accès aux chantiers d'insertion devenant de plus en plus difficile</li> <li>▪ Radiation de tous les dispositifs en fin de Contrat d'Avenir lorsque l'Espace Solidarité n'en est pas informé.</li> <li>▪ Absence de perspectives pour certaines personnes sortant d'un Contrat d'Avenir et ayant épuisé les dispositifs (TUC – CES...). Cette situation est particulièrement difficile à vivre pour les bénéficiaires qui ont l'impression de revenir au point de départ.</li> <li>▪ Une complexité des dispositifs qui ne permet pas aux bénéficiaires de bien se situer dans leurs parcours.</li> </ul>

<sup>6</sup> Données issues de la table ronde avec les professionnels

## 2. SANTE

### Description de la situation du territoire

#### TERRITOIRE<sup>7</sup>

- La situation de la Zone de Proximité de Colmar se situe dans la moyenne alsacienne. Toutefois, le canton de Colmar enregistre un taux de mortalité générale et prématurée supérieur à la moyenne. Dans les autres cantons, c'est la tendance inverse qui s'observe.
- Taux de spécialistes pour 100 000 hab. : 100 (98 pour l'Alsace)
- Taux de généralistes pour 100 000 hab. : 102 (105 pour l'Alsace)
- Colmar bénéficie d'un pôle Santé important avec les Hôpitaux Civils de Colmar

#### BENEFICIAIRES

- Situation des personnes accueillies au Point Info Santé<sup>8</sup>:
  - Souffrance psychique ;
  - Conduites addictives ;
  - Pathologies cardiovasculaires ;
  - Pathologies musculaires et articulaires ;
  - Problème de poids.

### Points forts

#### Du territoire

- D'après le rapport de l'ORSAL<sup>4</sup>, il est constaté :
  - une offre de soins libéraux élevée pour les cantons de Colmar, Wintzenheim, Andolsheim ;
  - une consommation de soins de médecine générale sur le territoire inférieure à la moyenne régionale (-11%) ;
  - une offre importante en soins infirmiers ;
  - une zone attractive (Colmar) pour les soins hospitaliers de courte durée qui profite également aux autres zones de proximité.
- Une offre en matière de santé mentale sur l'ensemble du territoire de la CTSA : équipe mobile (GAPE – ULYSSE), AFPRA, antenne psychiatrique de Munster, visite à domicile conjointe psychiatre – Assistante Sociale à Munster
- Une offre généraliste en matière de prévention santé : Point Info Santé, Ateliers Santé Ville
- Existence d'un réseau d'acteurs dans le cadre du dispositif PRAPS
- Possibilité de réaliser un bilan santé gratuit à la CPAM
- Existence de structures dans le domaine de l'alcoologie
- Existence d'un cabinet mutualiste dentaire
- Projet d'élargissement du dispositif d'accès aux soins dédiés aux populations tziganes (déplacement d'une camionnette et de professionnels de santé au plus près des personnes) aux personnes habitant dans les fonds de vallée.
- Projet de déplacement des bilans santé de la CPAM vers des points stratégiques (quartier, communes de la CAC...)

<sup>7</sup> Portrait sanitaire et social – Observatoire Régional de la Santé d'Alsace – Sept 2008 - (Zone de proximité de Colmar : Cantons de Colmar, Munster, Lapoutroie, Wintzenheim, Andolsheim, Neuf-Brisach, Rouffach en partie, Kaysersberg, Ribeauvillé)

<sup>8</sup> Rapport d'activité du Point Info Santé de Colmar - 2008

<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <u>L'accès aux soins des bénéficiaires est amélioré par :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la proximité de différentes structures ou dispositifs (antenne mobile, antenne psychiatrique, associations, lieux d'accueil...) ;</li> <li>- leur intervention au plus près des personnes (intervention du Point Info Santé, de l'AFPRA dans les lieux de distribution des colis alimentaires, dans les salles d'attente des CMS...) ;</li> <li>- le travail en réseau qu'elles effectuent ;</li> <li>- le travail du Centre de Bilan Santé pour les populations tziganes (les professionnels se déplacent vers les populations).</li> </ul> </li> </ul>
<b>Points faibles</b>	
<b>Du territoire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Faible densité de médecins libéraux pour le canton de Neuf-Brisach</li> <li>▪ Réseau PRAPS qui ne mobilise pas encore la totalité des acteurs</li> <li>▪ Absence de partenariat avec les médecins traitants chargés du suivi de toxicomanes</li> <li>▪ Fragilité de l'intervention des psychologues qui s'appuie sur des co-financements annuels</li> <li>▪ Un réseau en matière de santé peu structuré en milieu rural</li> <li>▪ Un temps de carence trop long lors du renouvellement de la CMU (2 mois)</li> <li>▪ Des permanences d'accueil psychologique trop orientées psychiatrie pour que les bénéficiaires se sentent concernés : accueil dans un hôpital, par une infirmière psychiatrique...</li> <li>▪ Difficulté pour trouver et financer des traducteurs compétents en matière de santé.</li> </ul>
<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Difficultés pour les bénéficiaires de la CMU d'accéder aux soins dentaires</li> <li>▪ Difficultés de suivi pour le traitement des conduites addictives et des troubles psychiatriques en milieu rural et périurbain</li> </ul>

### 3. MOBILITE

#### Description de la situation du territoire

##### TERRITOIRE

- Plusieurs modalités de transports collectifs sur le territoire :
  - réseau ferroviaire (ligne Bâle-Strasbourg et ligne Colmar-Metzeral) avec une gare importante à Colmar, bien desservie (75 fois/jour) ;
  - réseau de bus urbains dans l'agglomération Colmarienne (TRACE et SITREC : 16 lignes couvrant près de 200 kms et touchant 105 000 habitants) ;
  - réseau départemental de transports périurbains ;
  - transports à la demande à l'intérieur du SIVOM du Pays de Brisach.
- Aides à la mobilité du Pôle Emploi et du Conseil Général
- Pass Emploi et Pass Formation proposés par le Conseil Régional pour permettre l'accès au train des plus démunis

#### Points forts

<b>Du territoire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Atelier code gratuit de Contact + proposant des modalités d'enseignement adaptées au public bénéficiaire du rSa</li> <li>▪ Un territoire urbain (CAC) bien desservi avec une offre tarifaire adaptée (Carte Tremplin à 12,10 € par mois)</li> </ul>
<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Déplacements faciles et accessibles financièrement en zone urbaine et sur la ligne Metzeral-Colmar</li> </ul>

#### Points faibles

<b>Du territoire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Faible fréquence des bus en zone périurbaine (Neuf-Brisach...) et coût élevé</li> <li>▪ Information relative aux horaires de bus non satisfaisante (pas d'information dans les arrêts...)</li> <li>▪ Peu de bus TRACE le soir</li> </ul>
<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Coût du permis de conduire prohibitif pour les bénéficiaires (1200 euros en moyenne)</li> <li>▪ Difficulté d'accès aux transports périurbains en raison du coût élevé</li> <li>▪ Difficulté d'accès aux transports collectifs lorsqu'on travaille en horaires décalés (ex : Wettolsheim tôt le matin)<sup>9</sup></li> <li>▪ Difficulté d'accéder à certaines communes en dehors de Colmar par les transports en commun</li> </ul>

<sup>9</sup> Données issues de la Table ronde des bénéficiaires



## 4. HABITAT<sup>10</sup>

### Description de la situation du territoire

#### TERRITOIRE

- Le territoire de la CTSA de Colmar est particulièrement hétérogène avec 2 sous-territoires :
  - l'agglomération de Colmar caractérisée par une part importante de logements collectifs (73%) et une offre locative publique dense localisée majoritairement hors du centre ville (le centre-ville dispose globalement de peu de logements sociaux)
  - le reste du territoire caractérisé a contrario par un habitat plus diffus et une offre de logements locatifs publics inférieure à la moyenne départementale.
- D'après le diagnostic réalisé dans le cadre de l'élaboration du SCOT<sup>11</sup> en 2008, l'évolution démographique sur ce territoire nécessitera la construction de 15 500 à 17 500 logements d'ici 2025. Ces logements devront se situer principalement sur la bande rhénane et être majoritairement de petites tailles pour anticiper l'évolution de la taille des ménages.

#### BENEFICIAIRES

### Points forts

<b>Du territoire</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ D'après l'Observatoire Haut-Rhinois de l'Habitat, plusieurs constats sont à noter :<ul style="list-style-type: none"><li>- un parc locatif public dense dans l'agglomération de Colmar ;</li><li>- une offre de production locative touchant depuis 2000 l'ensemble du territoire.</li><li>- un délai d'accès au logement locatif public et des loyers inférieurs à la moyenne départementale sur la CDC de Munster et le SIVOM du Pays de Brisach.</li></ul></li><li>▪ Un territoire colmarien qui fait l'objet de programmes de rénovation urbaine</li></ul>
<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Existence d'un groupe de prévention des impayés de loyer et des expulsions sur Colmar (Pôle Habitat – Préfecture – Conseil Général...)</li></ul>

### Points faibles

<b>Du territoire</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ D'après l'Observatoire Haut-Rhinois de l'Habitat, plusieurs constats sont à noter :<ul style="list-style-type: none"><li>- des loyers élevés (supérieurs à la moyenne départementale) dans l'agglomération de Colmar ;</li><li>- un délai important pour accéder à un logement social sur Colmar (8,5 mois) ;</li><li>- une quasi absence de logements locatifs publics dans la CDC du Pays de Ried Brun ;</li><li>- une vacance relativement importante sur l'ensemble du territoire (hors CDC du Pays de Ried Brun).</li></ul></li><li>▪ Manque d'hôtels sociaux ou maisons-relais pour les personnes seules en difficulté<sup>12</sup>.</li><li>▪ Des charges importantes (énergie) dans certains logements du parc public et privé ⇒ le bilan énergétique proposé par Alter Alsace Energie n'existe plus ;</li></ul>
----------------------	--

<sup>10</sup> Source principale : Observatoire de l'Habitat du Haut-Rhin – Diagnostic Territorial Habitat – 2007

<sup>11</sup> Schéma de Cohérence Territoriale du syndicat Mixte de Colmar – Rhin – Vosges

<sup>12</sup> Données issues de la table ronde des professionnels

	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Des programmes de construction de logements sociaux (PST) qui ont été réalisés sans prise en compte des problématiques des populations qui allaient y vivre<sup>13</sup></li> <li>▪ Départ de personnes du secteur public (Bel Air) pour des logements privés mal isolés.<sup>14</sup></li> <li>▪ Les professionnels des Espaces évoquent le paiement de 2 loyers en cas de déménagement au sein du même parc de logements sociaux</li> <li>▪ Un accompagnement social lié au logement qui ne semble pas toujours être adapté : durée de l'accompagnement trop courte.</li> </ul>
<p><b>Et impact sur les bénéficiaires</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Un parc de logement HLM sur Colmar qui est mal perçu</li> <li>▪ Concentration de personnes et familles en difficulté dans les quartiers Ouest de Colmar<sup>15</sup></li> <li>▪ Sentiment de se sentir « assigné à résidence »<sup>16</sup></li> <li>▪ Difficultés de voisinage et du « vivre ensemble »<sup>17</sup></li> <li>▪ Les bénéficiaires font part de plusieurs difficultés par rapport au logement : <ul style="list-style-type: none"> <li>- le coût élevé des charges ;</li> <li>- la difficulté d'accéder à un logement social lorsqu'on est bénéficiaire des minimas sociaux.</li> </ul> </li> </ul>

<sup>13</sup> Données issues de la table ronde des professionnels

<sup>14</sup> Idem

<sup>15</sup> Idem

<sup>16</sup> Idem

<sup>17</sup> Idem

## 5. FAMILLE – ENFANCE – MODES DE GARDE

### Description de la situation du territoire

#### TERRITOIRE

En matière de mode de garde, la situation du territoire se présente de la façon suivante<sup>18</sup> :

- La couverture des besoins est moyenne avec 57 places pour 100 enfants de moins de 3 ans.
- S'agissant des structures, ce territoire se situe dans la moyenne départementale avec une place pour 7 enfants.
- L'accueil par les assistantes maternelles s'inscrit plutôt dans les territoires CTSA du département les moins pourvus avec 1 place pour 7 enfants.
- On compte 5 Relais Assistantes Maternelles (dont le dernier ouvert à Colmar en 2008) couvrant une partie du territoire : la Ville de Colmar, les vallées et la plaine. La Communauté d'Agglomération de Colmar (Hors Colmar) ne dispose pas d'un RAM.
- En revanche, le territoire de CTSA est le deuxième du département après Mulhouse en terme de dynamique démographique (3,57% d'enfants 0-3 ans au sein de la population totale).

#### BENEFICIAIRES

- Principales modalités de garde utilisées par les bénéficiaires<sup>19</sup> :
  - réseau amical et familial ou travail au noir ;
  - aucune solution donc abandon du projet professionnel ;
  - panachage de plusieurs modes de garde ;
  - enfants restant seuls.

### Points forts

<b>Du territoire</b>	▪ Bonne couverture de l'ensemble du territoire en accueil périscolaire
<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	

### Points faibles

<b>Du territoire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les structures sont concentrées sur le secteur de Colmar. De ce fait, une part importante du territoire n'est pas couvert par un équipement (secteur montagneux au-dessus de Munster – partie Est du territoire hors Kunheim et Neuf-Brisach).</li> <li>▪ Difficulté à trouver des solutions de garde dans des délais restreints et pour des durées courtes</li> <li>▪ Difficulté à trouver des solutions de garde pour des temps partiels ou pour des horaires décalés</li> <li>▪ Saturation des structures d'accueil collectif</li> <li>▪ Une organisation de l'accueil collectif à Colmar qui n'en permet pas l'accès aux plus démunis (demande d'une fiche de paie récente pour l'inscription)</li> <li>▪ Coût élevé du périscolaire dans la Vallée même en cas d'octroi d'un tarif réduit : 8,5 € le repas et l'accueil du midi – 59€ par mois pour les maternelles et 58€ pour les primaires – 17€ la journée du mercredi (22,50€ à Colmar)</li> </ul>
<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'absence de structures sur une partie du territoire constitue une difficulté supplémentaire pour les bénéficiaires qui accèdent moins facilement aux services d'une Assistante Maternelle.</li> <li>▪ Un accès difficile aux structures de garde et périscolaires en raison des coûts</li> </ul>

<sup>18</sup> Données Conseil Général – PMI – décembre 2008

<sup>19</sup> Conseil Général du Haut-Rhin – Espace Solidarité Colmar Vallées – Etude Modes de garde - 2002

## 6. LIEN SOCIAL – CULTURE – SPORTS

### Description de la situation du territoire

#### TERRITOIRE :

- Présence d'équipements culturels et sportifs sur l'ensemble du territoire et en particulier à Colmar : Ballet du Rhin, Théâtre de la Manufacture, Lézard, Grillen...
- Existence de 18 bibliothèques et 2 médiathèques (dont une départementale) couvrant l'ensemble du territoire : Algolsheim – Biesheim – Colmar – Fortschwihr – Grussenheim – Herrlisheim – Holtzwihr – Jebnheim – Mittlach – Munster- Nambenheim – Riedwihr – Sainte-Croix-en-Plaine – Stosswihr – Urschenheim – Volgelsheim – Weckolsheim – Wettolsheim – Wolfgantzen
- Pour les jeunes, 51 disciplines sportives sont représentées pour un total de 205 associations sportives<sup>20</sup>. Les disciplines les plus représentées sont le football, le tennis puis le ski et le karaté. 4 communes disposent de piscines ou complexes nautiques (Colmar – Munster – Vogelgrun - Wintzenheim).

#### BENEFICIAIRES :

- Une majorité de bénéficiaires (60%) ne pratique pas une activité sportive, culturelle ou de loisirs mais serait tout de même intéressée (à 90%) si des facilités d'accès leur étaient proposées (garde des enfants, prix attractifs, transport)<sup>21</sup>

### Points forts

<b>Du territoire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Une offre culturelle importante principalement située sur Colmar</li> <li>▪ Vie associative dense</li> <li>▪ Projet d'accompagnement des bénéficiaires du rSa vers le milieu du spectacle entre le Conseil Général et l'Atelier du Rhin</li> <li>▪ Un territoire (Vallée de Munster) permettant une pratique sportive en loisirs : Projet de mobilisation des bénéficiaires RMI autour de la randonnée avec un club de marche.</li> </ul>
<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Des projets innovants permettant aux bénéficiaires d'accéder à une pratique sportive ou culturelle et de lutter contre leur isolement</li> </ul>

### Points faibles

<b>Du territoire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Un réseau culturel peu accessible</li> <li>▪ Un manque de structures socioculturelles permettant une offre culturelle et de loisirs accessible aux publics bénéficiaires du RMI</li> <li>▪ Peu d'offres de loisirs présentant des tarifs adaptés pour les bénéficiaires</li> <li>▪ Pas de partenariat structuré en matière d'activités sportives</li> </ul>
<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Difficulté à mobiliser les adultes sur un projet culturel car ils pensent que ce n'est pas pour eux</li> <li>▪ Une offre d'activités de loisirs inaccessible car trop coûteuse</li> <li>▪ Un accès aux salles de sports au coût élevé</li> </ul>

<sup>20</sup> Conseil Général du Haut Rhin – service des actions sportives

<sup>21</sup> Conseil Général du Haut Rhin – Espace Solidarité Colmar – Etude sport culture loisirs - 2004

# ***Du diagnostic global à l'identification des chantiers potentiels***

## **1. CTSA de Colmar : Entre ville-centre et zones périurbaines**

Le territoire de la CTSA de Colmar se situe au centre du département, de la vallée de Munster à la plaine d'Alsace en passant par la ville centre de Colmar. De cette configuration du territoire découle d'importantes disparités quant à la situation des différents sous-territoires.

Il apparaît ainsi que Colmar bénéficie d'une offre importante en matière d'insertion, les réseaux d'acteurs liés à l'insertion y sont nombreux et denses. Du logement social à la santé en passant par les transports et la culture, il existe une véritable offre devant permettre aux bénéficiaires du rSa de cheminer vers l'insertion. Cette offre est à mettre en perspective avec la surreprésentation des bénéficiaires sur la ville de Colmar par rapport au reste du territoire.

De Munster à Neuf-Brisach, l'accès à l'insertion, au logement social, aux soins ou encore à la culture est nettement plus difficile.

## **2. La mobilité : une problématique cruciale**

Les caractéristiques du territoire décrites plus haut rendent les questions liées à la mobilité cruciales. En effet, les disparités entre les territoires sont encore renforcées par la faiblesse des réseaux de transports collectifs et leurs coûts en dehors de la Communauté d'Agglomération de Colmar. Le coût important du permis de conduire (malgré les ateliers « code de la route » de Contact+) constitue une difficulté supplémentaire.

## **3. Des parcours d'insertion de plus en plus difficiles à construire**

L'importance de l'offre en matière d'insertion devrait permettre aux bénéficiaires, en particulier sur Colmar, de s'inscrire dans un véritable parcours (ETTI, AI, ACI). Cependant, il apparaît aujourd'hui difficile de construire ces parcours et ce pour les raisons suivantes :

- les structures d'insertion ne peuvent plus absorber l'ensemble des demandes ;
- les professionnels assurant l'accompagnement des bénéficiaires rencontrent, en particulier du fait de l'augmentation du nombre des bénéficiaires, de plus en plus de difficultés à construire avec les bénéficiaires un véritable parcours ;
- les organismes de formation ne proposent quasiment plus, faute de financements, de formations « savoirs de base » ;
- la difficulté de faire garder ses enfants dans des délais rapides et pour des durées courtes.

Par ailleurs, si la zone d'emploi de Colmar a longtemps été privilégiée, ces dernières années marquent une augmentation du chômage qui renforce la difficulté d'accéder à un emploi pour les bénéficiaires. En effet, la faiblesse de leur niveau de qualification ne leur permet pas facilement d'accéder à l'emploi classique. Par exemple, il existe des besoins de main d'œuvre en hôtellerie restauration mais le niveau de qualification requis ne permet pas aux bénéficiaires d'y accéder.

## **4. Des acteurs impliqués, mais des réseaux trop peu formalisés**

Ce territoire compte de nombreux acteurs. Ils sont regroupés sur la ville de Colmar, mais assurent, pour certains d'entre eux, des permanences sur le reste du territoire. Ces acteurs se rencontrent au sein d'instances d'échanges et de concertation comme la CTSA ou le PRAPS. Cependant, une partie des professionnels regrette que de nombreuses relations entre acteurs soient basées sur des relations interpersonnelles et non sur un partenariat formalisé.

## **5. Une offre de soins structurée**

La CTSA de Colmar dispose d'une offre de soins relativement complète : centre hospitalier, médecins généralistes et libéraux, soins infirmiers, équipe mobile psychiatrique, antenne psychiatrique à Munster... Sans compter la possibilité de bénéficier d'une offre généraliste en matière de prévention par le biais des ateliers santé ville ou des points info santé.

La majorité de l'offre est bien située à Colmar, mais on constate un véritable souci de rapprocher l'offre des bénéficiaires des vallées. Vers la plaine, l'offre reste encore trop limitée.

## **6. Habitat : une offre contrastée**

L'agglomération de Colmar se caractérise par une part importante de logements collectifs (73%) et une offre locative publique dense pour laquelle les bailleurs sociaux sont engagés dans une démarche de rénovation urbaine ; Si sur la ville de Colmar, l'offre locative publique est importante, il n'en reste pas moins que les délais d'attribution d'un logement restent longs (8 mois en moyenne) et que le parc pâtit d'une image négative auprès des bénéficiaires.

Le reste du territoire se caractérise, a contrario, par un habitat plus diffus et une offre de logements locatifs publics inférieure à la moyenne départementale. Dans une partie du parc privé, les charges sont souvent élevées du fait de la faiblesse de l'isolation et de la vétusté des installations.

## **7. Une dimension culturelle qui prend son sens**

Les professionnels de ce territoire ont fait le pari que l'accès à la culture, aux loisirs... pouvait être une première étape dans une démarche d'insertion sociale puis professionnelle. C'est ainsi que plusieurs projets ont été menés en ce sens. Par ailleurs, Colmar bénéficie d'une offre culturelle et de loisirs importante, qu'elle peut mettre au service des bénéficiaires. Même si pour ces derniers la culture voire même les loisirs semblent peu accessibles.

# **Vers un Plan d'Actions**

## ***Rappel des priorités institutionnelles***

Le Programme Départemental d'Insertion (PDI) 2010 – 2012 a été adopté en décembre 2009 par l'Assemblée Départementale. Il indique 6 enjeux :

- un programme et un dispositif pour développer la solidarité départementale ;
- proposer une offre de service équitable sur l'ensemble du département ;
- construire et adapter les réponses au regard des besoins des personnes et des territoires ;
- accompagner la territorialisation des politiques départementales ;
- favoriser l'expérimentation et la mise en place d'actions innovantes ;
- piloter et faire vivre un PDI.

Le plan d'actions qui sera développé, s'intégrera dans ce cadre.

## ***Un programme en 12 actions***



<b>ACTION 1 : Créer une dynamique des acteurs locaux de l'emploi et du social</b>	
<b>Présentation du Projet</b>	
<b>Dates (début et fin)</b>	Mai 2010
<b>Pilote</b>	Contact + 19 avenue de Rome – 68 000 COLMAR
<b>Acteurs engagés</b>	Le Conseil Général Les acteurs économiques locaux : Chambres consulaires, syndicats Les acteurs sociaux de terrain : professionnels de l'action sociale et de l'Insertion par l'Activité Economique
<b>Déroulement</b>	
<b>Origine de l'action</b>	Les acteurs du social et de l'économique n'arrivent pas à se rencontrer alors que dans le contexte actuel de crise, il est indispensable qu'ils puissent réfléchir ensemble, construire collectivement des pistes de solution et agir de concert.
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	→ Développer la coordination → Renforcer la dynamique de réseau → Réunir des forces et des moyens sur un territoire pour un projet donné  Résultats attendus ▪ Des projets réunissant des acteurs du social et de l'économique voient le jour.
<b>Description de l'action</b>	Cette coordination serait réunie à l'initiative de Contact plus, 2 fois par an au minimum. Elle travaillerait sur des objets précis comme par exemple : l'élaboration d'une charte partenariale, l'élaboration d'un centre interinstitutionnel de Bilans de Compétences, échange de pratiques et d'information en matière d'insertion professionnelle ...
<b>Autres acteurs engagés</b>	En fonction de la thématique abordée, des institutions, associations ressources pourront être conviées.
<b>Moyens mobilisés</b>	Différents selon les types de projets élaborés.
<b>Evaluation</b>	
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	Au moins un projet en 3 ans voit le jour à l'initiative de cette coordination
<b>Moyens d'évaluation</b>	Observation, densité des projets sur le territoire, indice de satisfaction des partenaires.

<b>ACTION 2 : Accompagner les travailleurs indépendants</b>	
<b>Présentation du Projet</b>	
<b>Dates (début et fin)</b>	Septembre 2010 Juin 2011
<b>Pilote</b>	Conseil Général du Haut-Rhin – CTSA de Colmar 15 avenue de Paris – 68000 Colmar 03 89 30 68 80
<b>Acteurs engagés</b>	POLE EMPLOI
<b>Déroulement</b>	
<b>Origine de l'action</b>	Les travailleurs indépendants et en particulier les auto-entrepreneurs nécessitent un accompagnement très spécifique, construit autour de la création d'entreprise, de l'étude de faisabilité, de la gestion d'entreprise, de la relation client... Les travailleurs sociaux du Conseil Général ne sont pas en mesure aujourd'hui d'accompagner efficacement ces publics
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	→ Améliorer l'accompagnement de ces publics spécifiques → Permettre aux travailleurs indépendants de débiter, poursuivre ou redémarrer une activité professionnelle dans des conditions permettant la réussite  Résultats attendus <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Des travailleurs indépendants qui réussissent à poursuivre leur activité ou qui se réorientent</li> <li>▪ Des professionnels qui ne se retrouvent plus en difficulté face à ce public</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	Mettre en place une action spécifique <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Définir un cahier des charges pour l'accompagnement de ce public</li> <li>▪ Habilitier une structure adaptée pour accompagner ces publics (Contact+, Vecteur)</li> <li>▪ Proposer cette prestation au public</li> </ul> Réfléchir à l'opportunité de faire appel à des associations de bénévoles (association EGEE ?) pour accompagner de façon complémentaire ces publics.
<b>Autres acteurs engagés</b>	Des prestataires Des associations de bénévoles
<b>Moyens mobilisés</b>	Financement des opérateurs
<b>Evaluation</b>	
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Au moins 10 bénéficiaires ont été accompagnés d'ici juin 2011</li> </ul>
<b>Moyens d'évaluation</b>	Observation

<b>ACTION 3 : Mettre en place des permanences addictologie sur Colmar Plaine</b>	
<b>Présentation du Projet</b>	
<b>Dates (début et fin)</b>	Septembre 2010 Décembre 2012
<b>Pilote</b>	Service Addictologie du Centre Hospitalier de Colmar
<b>Acteurs engagés</b>	Espace Solidarité Colmar Plaine
<b>Déroulement</b>	
<b>Origine de l'action</b>	Depuis plusieurs années, des permanences d'addictologie s'organisent sur le territoire de la CSTA. Cependant, le territoire de la plaine n'en bénéficie pas alors que les besoins existent et sont mis en avant par les professionnels.
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	<p>→ Permettre une prise en charge spécialisée des bénéficiaires souffrant d'addiction</p> <p>→ Contribuer à diminuer les freins à l'insertion</p> <p>Résultats attendus</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Des bénéficiaires dont les addictions peuvent être prises en charge</li> <li>▪ Des bénéficiaires dont l'insertion est plus rapide</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Faire remonter les besoins au service addictologie du Centre Hospitalier de Colmar</li> <li>▪ Mettre en place la permanence</li> </ul>
<b>Autres acteurs engagés</b>	Les communautés de communes ou les communes pour le prêt de locaux
<b>Moyens mobilisés</b>	Des locaux
<b>Evaluation</b>	
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre de bénéficiaires rencontrés dans le cadre de ces permanences nouvellement créées, au regard de la clientèle locale du service d'addictologie.</li> </ul>
<b>Moyens d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Observation de la fréquentation</li> </ul>

<b>ACTION 4 : Poursuivre l'action « Point Info Santé » et l'améliorer</b>	
<b>Présentation du Projet</b>	
<b>Dates (début et fin)</b>	2010 - 2012
<b>Pilote</b>	A définir
<b>Acteurs engagés</b>	Conseil Général : Espace Solidarité, PMI et Promotion de la santé Simone KEHR, Médecin intervenant dans le cadre du Point Info Santé
<b>Déroulement</b>	
<b>Origine de l'action</b>	Les questions de santé sont primordiales dans la construction d'un parcours d'insertion. Plusieurs dispositifs pourraient être mieux ou différemment utilisés. C'est le cas des points info santé qui, compte tenu des problématiques des bénéficiaires, pourraient aborder le lien entre santé et alimentation, le bien manger pour pas cher... Par ailleurs, les Centres de Bilan de santé pourraient être, eux aussi, mobilisés plus souvent et, en particulier, par les points info santé.
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	→ Mieux mobiliser les ressources existantes au service des bénéficiaires et de leurs problématiques. → Pérenniser le Point Info Santé  Résultats attendus <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Des bénéficiaires dont les problématiques santé sont prises en charge et dont l'accès à la santé est accompagné</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Poursuivre l'information et le conseil individuel par un professionnel médical</li> <li>▪ Organiser des actions de sensibilisation et de découverte du monde de la santé</li> <li>▪ Trouver des financements pérennes pour cette action</li> <li>▪ Trouver un porteur cohérent</li> </ul>
<b>Autres acteurs engagés</b>	CPAM MSA GAPE
<b>Moyens mobilisés</b>	20 % ETP médecin
<b>Evaluation</b>	
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Augmentation du nombre de bénéficiaires accueillis entre 2010 et 2012</li> <li>▪ Augmentation du nombre d'entretiens réalisés par bénéficiaires</li> <li>▪ De nouveaux financements ont été trouvés pour ce projet</li> </ul>
<b>Moyens d'évaluation</b>	Bilan statistique

## ACTION 5 : Elaborer un guide « Mobilité »

### Présentation du Projet

<b>Dates (début et fin)</b>	Janvier 2011 Janvier 2012
<b>Pilote</b>	Conseil Général du Haut-Rhin – CTSA de Colmar 15 avenue de Paris – 68000 Colmar 03 89 30 68 80
<b>Acteurs engagés</b>	POLE EMPLOI TRACE Conseil Général – Service transports et Déplacements et   Animateur Coordonnateur

### Déroulement

<b>Origine de l'action</b>	L'offre de transports collectifs est complexe, à la fois en matière d'horaires et de coûts. Trouver les informations à jour, et adaptées à la situation n'est pas toujours aisé. De la même façon, il existe plusieurs aides financières permettant de soutenir la mobilité des bénéficiaires. Les professionnels ne les connaissent pas toujours et les mobilisent peu.
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	→ Permettre aux professionnels de disposer de toutes les informations nécessaires pour accompagner au mieux la mobilité des bénéficiaires → Faciliter la mobilité des bénéficiaires  Résultats attendus <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Une meilleure mobilisation de l'offre de transport et d'aide par les bénéficiaires</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	Réunir un groupe de travail pour <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Recueillir les outils existants (Viaalsace.fr) et communiquer sur cet existant</li> <li>▪ Identifier les données à recueillir, les outils à construire</li> <li>▪ Elaborer les fiches techniques</li> <li>▪ Diffuser de façon adaptée les fiches au sein du CG et dans le réseau d'acteurs</li> <li>▪ Identifier les manques en matière d'offre de transport et les faire remonter</li> </ul>
<b>Autres acteurs engagés</b>	CAC Communautés de Communes
<b>Moyens mobilisés</b>	En coordination avec les acteurs du transport local.

### Evaluation

<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les fiches techniques sont élaborées</li> <li>▪ Les professionnels les utilisent</li> </ul>
<b>Moyens d'évaluation</b>	Questionnaire auprès des professionnels

<b>ACTION 6 : Améliorer l'offre en matière de mobilité</b>	
<b>Présentation du Projet</b>	
<b>Dates (début et fin)</b>	2011 -2014
<b>Pilote</b>	Conseil Général du Haut-Rhin – CTSA de Colmar 15 avenue de Paris – 68000 Colmar 03 89 30 68 80
<b>Acteurs engagés</b>	Contact + La CAC POLE EMPLOI
<b>Déroulement</b>	
<b>Origine de l'action</b>	L'offre en matière de transports collectifs n'est pas toujours adaptée aux besoins des bénéficiaires lorsqu'ils reprennent un emploi. En effet, ces emplois sont souvent en horaires décalés et l'utilisation des transports en commun devient extrêmement difficile. Par ailleurs, le coût du permis de conduire et l'absence de cours adaptés aux personnes en difficulté ne permettent pas aux bénéficiaires de trouver des solutions alternatives aux transports en commun.
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	→ Contribuer à l'amélioration de l'offre existante en matière de transport en commun → Rendre le permis de conduire plus accessible  Résultats attendus : ▪ Des bénéficiaires qui peuvent se déplacer plus facilement vers leurs lieux de travail
<b>Description de l'action</b>	▪ Engager une réflexion avec la CAC et avec les entreprises de nettoyage pour mettre en place un service de transport en horaires décalés ▪ Engager une réflexion autour de la création d'une auto-école sociale qui proposerait, en plus des cours de code déjà existants, des cours de conduite, en complément d'une auto-école classique.
<b>Autres acteurs engagés</b>	Trace Opérateurs de transports locaux
<b>Moyens mobilisés</b>	A définir
<b>Evaluation</b>	
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	▪ Une offre en horaires décalés voit le jour ▪ Une réflexion a été menée autour de la faisabilité de la création d'une auto-école sociale
<b>Moyens d'évaluation</b>	Enquête de satisfaction.

<b>ACTION 7 : Elaborer un guide « Mode de garde »</b>	
<b>Présentation du Projet</b>	
<b>Dates (début et fin)</b>	Septembre 2010 Juin 2011
<b>Pilote</b>	Conseil Général du Haut-Rhin – CTSA de Colmar 15 avenue de Paris – 68000 Colmar 03 89 30 68 80
<b>Acteurs engagés</b>	PMI Structures petites enfance Relais Assistantes Maternelles CAF
<b>Déroulement</b>	
<b>Origine de l'action</b>	L'offre en matière de garde d'enfants est multiple et dispersée. Il n'est pas toujours facile pour les bénéficiaires de trouver la solution la mieux adaptée à leurs besoins et à leurs moyens.
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	→ Faciliter l'accès à un mode de garde pour les bénéficiaires → Permettre aux professionnels de bien conseiller les bénéficiaires  Résultats attendus <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Disposer d'un outil permettant de trouver rapidement, pour l'ensemble du territoire, l'offre en matière de garde d'enfant.</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Avant de démarrer les travaux, regarder les travaux réalisés sur ces questions par la CAF et la PMI</li> <li>▪ Mettre en place un groupe de travail chargé de <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Voir avec la PMI si un outil n'existe pas déjà</li> <li>▪ Recueillir et formaliser l'offre de garde sur l'ensemble du territoire</li> </ul> </li> <li>▪ Elaborer un guide</li> <li>▪ Organiser sa diffusion</li> </ul>
<b>Autres acteurs engagés</b>	
<b>Moyens mobilisés</b>	Compétences de l'ensemble des professionnels concernés par cette problématique. Logistique informatique et imprimerie du CG.
<b>Evaluation</b>	
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le guide est élaboré</li> <li>▪ Le guide est diffusé</li> <li>▪ Le guide est utilisé par les professionnels et remis à jour régulièrement</li> </ul>
<b>Moyens d'évaluation</b>	

## ACTION 8 : Engager une réflexion sur l'opportunité de réserver des places en multi-accueil pour les personnes en insertion

### Présentation du Projet

<b>Dates (début et fin)</b>	01/2012 12/2012
<b>Pilote</b>	Conseil Général du Haut-Rhin – CTSA de Colmar 15 avenue de Paris – 68000 Colmar 03 89 30 68 80
<b>Acteurs engagés</b>	Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant Relais Assistantes Maternelles

### Déroulement

<b>Origine de l'action</b>	Lorsqu'une personne retrouve un emploi, la question de la garde des enfants se pose de façon cruciale. En effet, il est particulièrement difficile de trouver une solution de garde dans des délais courts et pour des durées souvent courtes.
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	→ Bénéficiaire de places réservées en structures collectives ou chez les assistantes maternelles → Favoriser la reprise d'une activité professionnelle pour les bénéficiaires  Résultats attendus : ▪ Des bénéficiaires qui trouvent des solutions de garde adaptées
<b>Description de l'action</b>	▪ Engager une réflexion au sein du Conseil Général avec la CAF sur les possibilités de financement d'un tel dispositif ▪ Engager une réflexion avec les structures d'accueil et le Relais Assistantes Maternelles. ▪ Réaliser une étude de faisabilité
<b>Autres acteurs engagés</b>	Mobiliser la PMI
<b>Moyens mobilisés</b>	

### Evaluation

<b>Indicateurs d'évaluation</b>	▪ Une étude de faisabilité a été réalisée
<b>Moyens d'évaluation</b>	



<b>ACTION 9 : La Croisée des Chemins</b>	
<b>Présentation du Projet</b>	
<b>Dates (début et fin)</b>	2000
<b>Pilote</b>	Conseil Général du Haut-Rhin – CTSA de Colmar 15 avenue de Paris – 68000 Colmar 03 89 30 68 80
<b>Acteurs engagés</b>	5 travailleurs sociaux du Conseil Général L'association Théodore Monod
<b>Déroulement</b>	
<b>Origine de l'action</b>	Proposer un temps et un espace de rencontre régulier au Centre Théodore Monod à Colmar, aux personnes bénéficiaires du rSa et des autres minimas sociaux, plutôt éloignés de l'emploi et dont le projet d'insertion porte sur la santé, la restauration des liens sociaux et un « mieux être », résidant sur l'ensemble du territoire de la CTSA de Colmar.
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Trouver ou retrouver le plaisir de la rencontre, de l'échange</li> <li>→ Remobiliser les personnes dans l'objectif de susciter le désir et de construire des projets d'insertion sociale et/ou professionnelle</li> <li>→ Rompre l'isolement social des personnes, afin qu'elles acquièrent une vision moins dévalorisée d'elles-mêmes et du monde</li> <li>→ Se retrouver pour le plaisir de participer ou de réaliser une activité commune</li> <li>→ Permettre aux personnes de prendre progressivement quelques responsabilités dans l'organisation et l'animation des rencontres.</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	<p>Une rencontre hebdomadaire le jeudi après-midi (hormis pendant les congés scolaires) + en soirée ou le week-end pour participer à des événements culturels (spectacle au Théâtre, salon du livre,...).</p> <p>Une programmation axée sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ l'initiation à la citoyenneté, à l'écologie, à l'environnement ;</li> <li>▪ la créativité (atelier de céramique, de calligraphie, d'écriture,...) ;</li> <li>▪ l'ouverture culturelle (musée, théâtre et autres manifestations colmariennes et environs) ;</li> <li>▪ des sorties familiales.</li> </ul>
<b>Autres acteurs engagés</b>	<p>L'association Théodore Monod (11 rue Gutenberg à Colmar), qui porte depuis septembre 2009 le projet et qui nous accueille tous les jeudis après-midi dans ses locaux.</p> <p>Important partenariat avec : le Théâtre de la Comédie de l'Est, l'Ecole d'Arts Plastiques, le Musée Unterlinden, l'Observatoire de la Nature, le Léopard, divers artistes (plasticiens, poètes, écrivain,...) avec lesquels des liens actifs sont maintenus.</p>
<b>Moyens mobilisés</b>	Diffusion du programme des rencontres aux travailleurs sociaux du Conseil Général, du CCAS de la ville de Colmar, de l'Association Espoir et auprès de l'ensemble des partenaires chargés de l'accompagnement socioprofessionnel des personnes bénéficiaires du rSa.
<b>Evaluation</b>	
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre de personnes mobilisées</li> <li>▪ fréquence des rencontres</li> <li>▪ degré d'implication et de satisfaction des participants</li> <li>▪ émergence de projets personnels collectifs et/ou individuels</li> </ul>
<b>Moyens d'évaluation</b>	Evaluation auprès des participants

## ACTION 10 : Réaliser un projet culturel sur tout le territoire

### Présentation du Projet

<b>Dates (début et fin)</b>	Fin 2011
<b>Pilote</b>	Conseil Général du Haut-Rhin – CTSA de Colmar 15 avenue de Paris – 68000 Colmar 03 89 30 68 80
<b>Acteurs engagés</b>	2 travailleurs sociaux rSa

### Déroulement

<b>Origine de l'action</b>	Après 3 années d'accompagnement d'un atelier d'écriture et de théâtre, émerge l'idée de construire un nouveau projet culturel en partenariat avec le théâtre de la Comédie de l'Est de Colmar. Préalablement à la construction de ce projet, il s'est avéré nécessaire de mobiliser les travailleurs sociaux.
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	→ Ce projet associera les personnes bénéficiaires du rSa vivant hors de Colmar et repérés jusque là comme ayant des difficultés de mobilité ainsi que les travailleurs sociaux oeuvrant sur ces territoires.
<b>Description de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Formation des professionnels au lien entre culture et social le jeudi 25/02/2010 et le 18/05/2010 am.</li> <li>▪ Monter 3 groupes de bénéficiaires s'engageant sur une démarche culturelle (un sur chaque territoire : Colmar, plaine et vallée)</li> <li>▪ Rassembler les 3 groupes autour d'un grand évènement culturel</li> </ul>
<b>Autres acteurs engagés</b>	Le Théâtre de la Comédie de l'Est de Colmar
<b>Moyens mobilisés</b>	A définir en fonction des projets retenus

### Evaluation

<b>Indicateurs d'évaluation</b>	A définir en fonction des projets retenus
<b>Moyens d'évaluation</b>	A définir en fonction des projets retenus

<b>ACTION 11 : Le Bistrot Solidaire</b>	
<b>Présentation du Projet</b>	
<b>Dates (début et fin)</b>	Mai 2008
<b>Pilote</b>	Conseil Général du Haut-Rhin – CTSA de Colmar 15 avenue de Paris – 68000 Colmar 03 89 30 68 80
<b>Acteurs engagés</b>	Travailleurs sociaux du Conseil Général, des SAVS, personnels soignants du secteur 3 de psychiatrie, des participants de la Croisée des Chemins, des SAVS et du GEM de la Moisson.
<b>Déroulement</b>	
<b>Origine de l'action</b>	<p>Une double réflexion menée par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ les travailleurs sociaux et personnels soignants évoqués ci-dessus et pour la plupart engagés dans le sous groupe « exclusion réseau » du PRAPS.</li> <li>▪ quelques participants de la Croisée des Chemins et de l'atelier d'écriture et de théâtre 2007 -2009</li> </ul> <p>Et un constat partagé de l'inexistence d'un lieu d'accueil ouvert à toute personne ne pouvant, au regard de leur situation du moment, s'inscrire dans des projets ou lieux sociaux trop exigeants.</p>
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	<p>→ La création d'un lieu de type « bistrot solidaire » ouvert à toutes personnes sans contrainte d'accompagnement et de régularité.</p> <p>→ Ce lieu pourrait être ouvert à des animations et des rencontres (expositions, concerts, débats,...) et être un lieu pivot vers d'autres espaces culturels.</p>
<b>Description de l'action</b>	Ce lieu consisterait en un accueil autour d'un café ou d'une boisson (sans alcool), un lieu où se poser, échanger ou pas, un lieu animé et encadré par un professionnel garant du cadre de l'accueil. Les valeurs soutenues dans ce lieu sont celles inscrites dans la charte rédigée par les acteurs engagés.
<b>Autres acteurs engagés</b>	Des bénévoles
<b>Moyens mobilisés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ le 28/06/2010 Assemblée Générale Constitutive</li> <li>▪ recherche de partenaires de soutien et financiers</li> <li>▪ recherche d'un local</li> </ul>
<b>Evaluation</b>	
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	A définir
<b>Moyens d'évaluation</b>	A définir

<b>ACTION 12 : Cultures du cœur</b>	
<b>Présentation du Projet</b>	
<b>Dates (début et fin)</b>	
<b>Pilote</b>	Conseil Général du Haut-Rhin – CTSA de Colmar 15 avenue de Paris – 68000 Colmar 03 89 30 68 80
<b>Acteurs engagés</b>	Conseil Général du Haut-Rhin : Direction de la Culture, Direction Développement Social des Territoires, Travailleurs Sociaux rSa Institutions culturelles
<b>Déroulement</b>	
<b>Origine de l'action</b>	Constat de l'absence de participation des personnes en difficulté à la vie culturelle, en raison de 2 obstacles majeurs : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ le coût de la culture,</li> <li>▪ mais aussi et surtout, l'absence de motivation, de désir, de clefs d'accès, de connaissances de la vie culturelle du territoire, en raison des situations d'exclusion et d'isolement</li> </ul>
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Faciliter l'accès à la culture des personnes en parcours d'insertion sociale et/ou professionnelle</li> <li>→ Considérer que l'insertion par la culture est au même titre que l'insertion par l'emploi, un vecteur de prévention de l'exclusion et un acte de citoyenneté</li> <li>→ Permettre aux personnes en insertion de trouver ou retrouver une place de citoyen, découvrir l'importance de la créativité et de l'imaginaire, échanger avec d'autres ses ressentis et émotions...</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	<p>Mobiliser l'ensemble des entreprises culturelles et les acteurs locaux dans une double démarche :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ repérer et utiliser toutes les offres de spectacles « non consommées »</li> <li>▪ organiser auprès des « publics défavorisés » la promotion de la culture sur le territoire, moyennant un tarif très incitatif (environ 2 à 3€ la place de spectacle).</li> </ul> <p>Formation et sensibilisation à l'action culturelle de référents culturels « efficaces » auprès des personnes en difficulté (travailleurs sociaux, conseillers en insertion des structures d'insertion du territoire) afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ relayer les propositions de sorties culturelles</li> <li>▪ favoriser la sensibilisation des publics par une approche de type « Ecole du spectateur », cafés rencontres, visites préparatrices aux spectacles, expositions, concerts,...</li> </ul>
<b>Autres acteurs engagés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Culture du Cœur- Paris</li> <li>▪ Association Tôt ou t'Art - Strasbourg</li> </ul>
<b>Moyens mobilisés</b>	
<b>Evaluation</b>	
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	A définir
<b>Moyens d'évaluation</b>	A définir

# Glossaire

<b>ACI</b>	Ateliers et Chantiers d'Insertion
<b>AFI</b>	Aides Financières Individuelles
<b>AI</b>	Association intermédiaire
<b>ALSH</b>	Accueil de Loisirs Sans Hébergement
<b>APP</b>	Ateliers Pédagogiques Personnalisés
<b>BTP</b>	Bâtiment / Travaux Publics
<b>CAE</b>	Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi
<b>CATTP</b>	Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel
<b>CAV</b>	Contrat d'Avenir
<b>CCAS</b>	Centre Communal d'Action Sociale
<b>CDC</b>	Communauté de Communes
<b>CDD</b>	Contrat à Durée Déterminée
<b>CDI</b>	Contrat à Durée Indéterminée
<b>CI-RMA</b>	Contrat Insertion Revenu Minimum d'Activité
<b>CIVIS</b>	Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale
<b>CLI</b>	Commission Locale d'Insertion
<b>CMP</b>	Centre Médico Psychologique
<b>CMU</b>	Couverture Maladie Universelle
<b>CMUC</b>	Couverture Maladie Universelle Complémentaire
<b>CTJ</b>	Centre Thérapeutique de Jour
<b>CTSA</b>	Commission Territoriale des Solidarités Actives
<b>CUCS</b>	Contrat Urbain de Cohésion Sociale
<b>EAJE</b>	Établissement d'Accueil du Jeune Enfant
<b>EI</b>	Entreprise d'Insertion
<b>ESAT</b>	Établissement Spécialisé d'Aide par le Travail
<b>ETTI</b>	Entreprise Temporaire de Travail d'Insertion
<b>FSL</b>	Fonds Solidarité Logement
<b>ISSM</b>	Institut Supérieur Social de Mulhouse
<b>MDPH</b>	Maison Départementale Personnes Handicapées
<b>MEF</b>	Maison de l'Emploi et de la Formation
<b>OEG</b>	Objectif Emploi en Groupe
<b>PST</b>	Programme Social Thématique
<b>RAM</b>	Relais Assistantes Maternelles
<b>REC</b>	Référent Emploi classique
<b>RMI</b>	Revenu Minimum d'Insertion
<b>RSA</b>	Revenu de Solidarité Active
<b>RSP</b>	Référent Socio – Professionnel
<b>SAVS</b>	Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
<b>SIAE</b>	Structure d'Insertion par l'Activité Économique
<b>SMP</b>	Suivi Mensuel Personnalisé
<b>TH</b>	Travailleur Handicapé
<b>TS</b>	Travailleur Social
<b>URSI EA</b>	Union Régionale des Structures d'Insertion par l'Économique d'Alsace

Commission Territoriale des Solidarités Actives

## **COURONNE MULHOUSIENNE**

Projet pour l'Insertion 2010 – 2012

### Espace **Solidarité**

Aider Écouter  
Orienter Accompagner  
**Accueillir** Comprendre  
Analyser





# SOMMAIRE

<b>Des Projets Pour l'Insertion .....</b>	<b>3</b>
<b>Avant-propos .....</b>	<b>4</b>
<b>LA POLITIQUE MENÉE ET SES RÉSULTATS.....</b>	<b>5</b>
<b>Axes de travail pour 2006 – 2008 .....</b>	<b>6</b>
<b>Moyens engagés entre 2007 et 2008.....</b>	<b>7</b>
1. Crédits d'insertion .....	7
2. Aides financières individuelles.....	8
<b>Bénéficiaires du dispositif RMI entre 2006 et 2008 .....</b>	<b>8</b>
1. Profil.....	8
2. Contractualisation .....	8
3. Le regard des bénéficiaires et des professionnels sur le dispositif RMI .....	9
<b>LE TERRITOIRE ET L'INSERTION .....</b>	<b>10</b>
<b>Portrait général du territoire .....</b>	<b>11</b>
1. Population et territoire .....	11
2. Activité économique .....	11
3. Etat du marché de l'emploi.....	11
<b>Analyse par thématique .....</b>	<b>12</b>
1. EMPLOI – INSERTION Région Mulhousienne .....	12
2. SANTE .....	14
3. MOBILITE .....	16
4. HABITAT.....	17
5. ENFANCE – FAMILLE – MODES DE GARDE .....	18
6. LIEN SOCIAL – CULTURE – SPORT .....	19
<b>Du diagnostic global à l'identification des chantiers potentiels .....</b>	<b>20</b>
<b>VERS UN PLAN D' ACTIONS .....</b>	<b>22</b>
<b>Rappel des priorités institutionnelles .....</b>	<b>23</b>
<b>Un programme en 8 actions .....</b>	<b>23</b>
ACTION 1 : Organiser des rencontres entre les Acteurs de l'Insertion .....	24
ACTION 2 : « Rapprochons les mondes de l'insertion et de l'entreprise » .....	25
ACTION 3 : Vers une meilleure connaissance des publics .....	26
ACTION 4 : Elaborer un répertoire des acteurs de la Santé .....	27
ACTION 5 : Aborder la question de la Santé avec les bénéficiaires .....	28
ACTION 6 : Harmoniser l'attribution du Pass Joker .....	29
ACTION 7 : Elaborer un guide des aides à la mobilité .....	30
ACTION 8 : Ateliers d'insertion sociale et socioprofessionnelle.....	31
<b>GLOSSAIRE.....</b>	<b>32</b>





## ***Des Projets Pour l'Insertion***



Favoriser l'insertion des personnes les plus touchées par l'exclusion constitue un des axes majeurs d'intervention du Conseil Général dans le domaine des politiques sociales. Le Programme Départemental d'Insertion approuvé le 9 décembre 2009 pour les années 2010 à 2012, en est l'une des traductions opérationnelles. En effet, il définit la politique départementale d'insertion.

Dans ce cadre et fort de ce choix de territorialiser notre action, nous avons décidé d'initier, dans les territoires, une démarche d'élaboration de 8 Projets pour l'Insertion.

Cette démarche a été portée par la Direction du Développement Social des Territoires. Elle a été l'occasion, pour chaque Commission Territoriale des Solidarités Actives (CTSA), de construire des projets partagés et d'y associer à différents niveaux, les acteurs locaux, les professionnels du territoire, les services du Conseil Général et les personnes allocataires du rSa. Nous les remercions tous, et en particulier les Présidents des CTSA.

Ces projets ont permis également de renforcer notre connaissance et notre compréhension communes des territoires pour y apporter de nouvelles réponses plus adaptées aux spécificités locales. Ils ont contribué à renforcer la dynamique locale en faveur de l'insertion des personnes.

Maintenant, est venu le temps de la mise en œuvre et c'est avec vous tous que nous comptons la mener à bien afin de mieux répondre aux besoins des Haut-Rhinois en situation d'insertion.

**Charles Buttner**

Président du Conseil Général du Haut-Rhin

**Jean-Louis Lorrain**

Président de la 4<sup>ème</sup> Commission de la Solidarité,  
Politique de la Ville, Insertion et Logement

## Avant-propos

Prévu par une loi du 1<sup>er</sup> décembre 1988 instituant le RMI, les derniers Projets Pour l'Insertion conçus, appelés alors Programmes Locaux d'Insertion (PLI), portaient sur la période 2003 – 2005 et avaient été élaborés en collaboration avec l'Etat.

Constituant une déclinaison territoriale du Programme Départemental d'Insertion (PDI), ils s'inscrivaient dans ses 6 axes à savoir :

- Affiner la connaissance du public pour adapter l'offre d'insertion ;
- Favoriser l'insertion des jeunes de moins de 30 ans ;
- Développer et optimiser les parcours individuels d'insertion ;
- Harmoniser les pratiques et les procédures concernant des publics spécifiques ;
- Soutenir les dynamiques locales ;
- Optimiser le fonctionnement global du dispositif.

Pour la période 2006-2008, le travail de chaque Commission Locale d'Insertion (CLI) dénommée Commission Territoriale des Solidarités Actives (CTSA) depuis le 1<sup>er</sup> juin 2009, s'était inscrit dans la continuité des axes développés entre 2003 et 2005.

Fin 2008, le Conseil Général, par le biais de la Direction du Développement Social des Territoires a souhaité se réapproprié cet outil de pilotage de la politique départementale d'insertion sur les territoires et s'est donc engagé dans une démarche d'élaboration des **Projets pour l'Insertion** sur chacun des 8 territoires.

Ainsi, chacune des 8 CTSA du département, sous l'impulsion de son Président (M. Joseph SPIEGEL pour ce territoire), et des chefs de service des Espaces Solidarité concernés (Mme Brigitte AUGELMANN et Mme Emmanuelle ZEMB), s'est engagée dans une démarche novatrice pour élaborer son Projet pour l'Insertion. Autour d'eux, ont été rassemblés des acteurs institutionnels et associatifs du territoire, des professionnels des Espaces Solidarité dont les travailleurs sociaux spécialisés rSa, de la Protection Maternelle et Infantile, du Service Insertion et Développement Local, de la Délégation à l'Action Territorialisée, les chargés de mission Développement Social des Territoires... Riche de cette équipe pluridisciplinaire et partenariale, ils ont réalisé un état des lieux et un diagnostic de la situation de l'insertion sur leur territoire en s'appuyant sur les études existantes, l'expertise de chacun et des rencontres avec les bénéficiaires et les professionnels. A partir de ce diagnostic traversant l'ensemble des domaines ayant un impact sur l'insertion des personnes, cette équipe a proposé des actions concrètes.

Ce document retraduit l'ensemble des travaux qui se sont déroulés sur plus d'une année.

# **La politique menée et ses résultats**

## Axes de travail pour 2006 – 2008

Plus précisément, pour la période 2006-2008, la CTSA de la Couronne Mulhousienne a travaillé dans le cadre de plusieurs projets sur 4 axes :

- l'estime de soi ;
- la mobilité par l'accompagnement à l'obtention du permis de conduire ;
- l'insertion professionnelle dans le cadre des vendanges ;
- le lien mère-enfant

### 1. Bilan des projets d'insertion

Dénomination du projet	Objectifs	Résultats
<b>Communiquer par son image 2007 et 2008 (ANNA VALENTIN CONSEILS) Mise en place de séquences de formation pour un groupe de 12 personnes bénéficiaires du RMI</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ apporter de la confiance en soi aux participantes par une meilleure image de soi .</li> <li>▪ les dynamiser dans leur parcours d'insertion.</li> </ul>	Amélioration dans la présentation, création de liens interpersonnels, dynamique nouvelle dans l'élaboration de leur parcours d'insertion voire dans leurs démarches d'insertion professionnelle.
<b>Opération Vendanges 2007 et 2008 (G7)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mobiliser les publics autour d'un projet d'insertion par l'activité professionnelle (travail de dynamisation et de restauration de la confiance en soi).</li> </ul>	22 personnes du territoire Mulhouse Couronne ont participé à cette opération.
<b>Formation au permis de conduire des bénéficiaires du RMI – 2007 et 2008 (Mobilité pour l'emploi)</b>	<p>Promouvoir la mobilité des bénéficiaires du RMI pour faciliter leur retour/accès à l'emploi via 2 dispositifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une auto-école sociale pour passer le permis de conduire à moindre coût ;</li> <li>- un service de prêt de véhicules 2 et 4 roues, pour assurer leurs déplacements professionnels.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- auto-école sociale : plus de 20 bénéficiaires du RMI du bassin mulhousien,</li> <li>- service de prêt : près de 60 bénéficiaires du RMI entrant en stage, en formation ou qui accèdent à l'emploi et issus du département du Haut-Rhin.</li> </ul>
<b>Accompagnement social individuel ou collectif de bénéficiaires du RMI (ASFM) 2007</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Soutenir les personnes dans leur rôle de parents.</li> <li>▪ Les accompagner dans la mise en place d'une relation privilégiée avec leur enfant par le biais d'activité de loisirs, de sport et de culture en utilisant les structures de proximité.</li> <li>▪ Permettre à l'enfant de découvrir autrement son parent.</li> </ul>	<p>Fréquentation régulière. Constitution d'un groupe convivial, dynamique et contenant. Mieux-être des parents et des enfants.</p> <p>Création de relations positives avec les autres personnes du groupe. Vécu de moments de vie agréables avec amélioration d'impasses relationnelles. Amélioration du positionnement parental par rapport à des choix éducatifs.</p>

## **Moyens engagés entre 2007 et 2008**

S'agissant des statistiques, les difficultés d'enregistrement des données sur la Couronne Mulhousienne n'ont pas permis d'en exploiter beaucoup.

### **1. Crédits d'insertion**

	2007		2008	
	Département	CTSA Mulhouse Couronne	Département	CTSA Mulhouse Couronne
<b>Nombre total de Bénéficiaires du RMI au 31/12</b>	11 950	1693	11 755	1682
<b>Montant total alloué à des actions d'insertion<sup>1</sup> en euros</b>	4 230 380 €	544 593 €	4 925 818 €	774 635 €
<b>Répartition, en pourcentage, du montant total alloué pour les deux domaines principaux d'intervention</b>				
Accompagnement (social, socioprofessionnel, emploi classique)	1 916 400€ (45,3%)	188 880€ (34,7%)	2 766 676€ (56,2%)	348 139€ (44,9%)
Insertion par l'activité économique	2 094 966€ (49,5%)	319 421€ (58,7%)	1 939 767€ (39,4%)	388 218€ (50,1%)

#### **Premiers constats**

- des crédits d'insertion par l'activité économique supérieurs en proportion à la moyenne du Département.

#### *L'offre des structures d'insertion par l'activité économique*

En 2007, les 17 structures affiliées à l'URSIEA sur ce territoire (7 EI – 2 ETTI – 1 AI – 7 ACI) ont accueilli 1017 personnes sur l'année dont 391 bénéficiaires du RMI (38,4%).

En 2008, elles ont accueilli 992 personnes dont 385 bénéficiaires du RMI (38,8%).

La moyenne départementale d'accueil des bénéficiaires du RMI au sein des SIAE se situait à 30% en 2007 et à 32% en 2008.

#### *L'accès à l'emploi et à la formation des bénéficiaires du RMI sortant des SIAE*

En 2007, 40,6% des bénéficiaires du RMI sortant des SIAE ont accédé à un emploi (CDI – CDD) ou à une formation.

En 2008, 35,4% des bénéficiaires du RMI sortant des SIAE ont accédé à un emploi (CDI – CDD) ou à une formation.

La moyenne départementale pour les sorties vers l'emploi et la formation était de 51,07% en 2007 et 43,61% en 2008.

<sup>1</sup> Le montant total exprime les financements liés directement à l'insertion – ont donc été déduits certains financements ayant un lien indirect à l'insertion (investissement, action sociale d'urgence...)

## 2. Aides financières individuelles

	2007		2008	
	Département	CTSA Mulhouse Couronne	Département	CTSA Mulhouse Couronne
Montant total alloué pour les secours et aides d'urgence		5 596€		6 515€
Nombre total de personnes ayant bénéficié de ces aides		65		70

## Bénéficiaires du dispositif RMI entre 2006 et 2008

### 1. Profil

*Nombre de bénéficiaires du RMI*

Nb de bénéficiaires du RMI	2006	2007	2008	Evolution 2006/2008 en %
Territoire Départemental	11 809	11 950	11 755	- 0,46%
CTSA	1712	1693	1682	- 1,8%

### 2. Contractualisation

*Répartition entre services instructeurs*

	2006	2007	2008	Evolution 2007/2008 en %
CG			63%	
CCAS			32%	
Associations			5%	

#### Premiers constats :

- une légère diminution du nombre de bénéficiaires entre 2006 et 2008 ;
- un accompagnement majoritairement réalisé par les Espaces Solidarité.

### 3. Le regard des bénéficiaires et des professionnels sur le dispositif RMI

#### *Les bénéficiaires*

Trois tables rondes ont été organisées avec des bénéficiaires par les Restos du Cœur et l'ARSEA-ICF.

En complément, des paroles de salariés en ateliers chantiers d'insertion exprimées lors d'un forum en novembre 2008 ont été reprises.

#### **Le traitement du dossier**

L'instruction est effectuée majoritairement dans des délais satisfaisants. L'information donnée concerne tant les droits (formation – accompagnement – droits liés à l'accès aux soins) que les devoirs (en lien avec la recherche d'emploi).

#### **L'accompagnement**

L'accompagnement est une véritable valeur ajoutée pour la personne suivie : c'est un soutien mais aussi une remise en question, un coup de pouce, une façon d'être poussée, un pas vers l'emploi et/ou la construction d'un projet...

Dans ce cadre, le référent socio-professionnel est perçu comme étant le professionnel le mieux armé pour répondre aux problématiques de l'emploi et de la formation.

Toutefois, la multiplicité des intervenants dans l'accompagnement (en cas de remplacements) constitue un frein en l'absence de coordination entre les accompagnateurs successifs. Certains bénéficiaires ont le sentiment de recommencer avec chaque nouvel intervenant.

#### **Le parcours d'insertion**

Les formations collectives sont globalement bien perçues à condition qu'elles ne soient pas imposées, inadaptées en terme de qualification et méthodologiquement incohérentes (approches différentes entre formateurs).

Les contrats aidés et notamment les contrats d'avenir sont intéressants car ils permettent d'avoir une activité et d'accéder à des formations qualifiantes.

Plus généralement, l'accès à une activité professionnelle donne « le sentiment de revivre et de faire vivre la solidarité... ».

#### *Les professionnels*

Deux tables rondes ont été organisées pour que les échanges se fassent dans des groupes de taille raisonnable.

#### **Le sentiment global sur le dispositif**

Deux observations générales ont été faites sur le dispositif :

- les personnes ont des difficultés pour entreprendre la démarche de demande du RMI ;
- l'accès à des droits connexes notamment dans le domaine de la santé constitue un point positif.

#### **L'accompagnement**

La contractualisation est considérée comme étant un levier intéressant.

De ce fait, il est déploré que des disparités existent quant à l'accès à l'accompagnement. Par ailleurs, la coexistence de l'insertion sociale et de l'insertion professionnelle dans ce dispositif engendre une confusion pour les professionnels en raison d'objectifs qui relèvent des deux volets.

Ils s'interrogent sur la manière de poursuivre la dimension sociale de l'accompagnement (accès aux droits...) dans le cadre d'un accompagnement professionnel.

Ce double objectif et l'accompagnement d'une partie des bénéficiaires par des référents insertion professionnelle et socioprofessionnelle les a coupés des partenaires.

Un des enjeux dans le cadre de l'insertion est de développer, à côté de l'accompagnement individuel, des projets d'action collective.

#### **Le parcours d'insertion**

L'accès à l'emploi est difficile pour les usagers. La répétition des contrats d'insertion n'est pas considérée comme un point positif.

# **Le Territoire et l'insertion**



## Portrait général du territoire <sup>2</sup>

**Remarque préliminaire :** le portrait général du territoire, au vu des thématiques traitées (population – activité économique – état du marché de l'emploi), reflètera majoritairement la situation de la région Mulhousienne et pas celle de la CTSA de la Couronne Mulhousienne. En effet, la problématique de l'emploi et de l'insertion relève avant tout de la région Mulhousienne, territoire comprenant les CTSA de Mulhouse Couronne et de Mulhouse et ne pouvant se découper.

### 1. Population et territoire

Le territoire de Mulhouse Couronne compte 155 127 habitants et 37 communes (INSEE 2006). Avec la Ville de Mulhouse, ce territoire comprend 265 641 habitants.

Ce territoire pris dans sa globalité présente les caractéristiques suivantes :

- un peuplement dense : 620 hab./km<sup>2</sup> – 209 hab./km<sup>2</sup> dans le Haut-Rhin – 113 hab./km<sup>2</sup> en France ;
- des départs vers d'autres territoires plus nombreux que les arrivées – une compensation de ce solde migratoire négatif par un solde naturel excédentaire ;
- un étalement urbain ;
- un territoire diversifié s'étendant du Rhin à l'Est aux coteaux sous-vosgiens au Nord-Ouest et de la plaine agricole de la Hardt au Nord aux collines sundgauviennes au Sud.

S'agissant de la couronne Mulhousienne, la dynamique démographique liée aux naissances est moyenne (3<sup>ème</sup> CTSA sur 8), avec en 2008, une part d'enfants de 0-3 ans au sein de la population totale de 3,29%.

### 2. Activité économique

L'industrie est et reste un secteur d'activité structurant pour l'économie locale avec 24% des emplois privés en 2007. Toutefois, il connaît un recul depuis 2001 avec la perte de plus de 6000 emplois. Les services constituent quant à eux 50% des emplois.

L'activité est assez concentrée sur Mulhouse qui compte plus de 50% des établissements et 55% des emplois.

Elle dépend également assez fortement de grandes entreprises privées (PSA, Clémessy...) et d'établissements publics (hôpitaux...) qui concentrent 25% des emplois.

La région Mulhousienne dispose d'un tissu d'entreprises de taille moyenne plus important que la moyenne nationale (10 à 100 salariés) et, ce, en lien avec le caractère industriel du territoire (présence par ex. de nombreux sous-traitants de l'automobile).

### 3. Etat du marché de l'emploi

Le taux de chômage mesuré pour la zone d'emploi de Mulhouse (59 communes) montre, d'une part, une forte hausse ces derniers mois (9% au 4<sup>ème</sup> trim. 2008 – 11,5% au 4<sup>ème</sup> trim. 2009) et, d'autre part, une situation plus difficile que la moyenne départementale (Haut-Rhin : 6,9% au 4<sup>ème</sup> trim. 2008 – 9,2% au 4<sup>ème</sup> trim. 2009).

---

<sup>2</sup> **Sources principales :** SCOT de la Région Mulhousienne – diagnostic déc. 2007 ; études de la Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays de la Région Mulhousienne

# Analyse par thématique

## 1. EMPLOI – INSERTION Région Mulhousienne<sup>3</sup>

### Description de la situation du territoire

#### TERRITOIRE

#### Existence de plusieurs structures d'accompagnement et d'insertion des bénéficiaires du RMI/RSA

Près de 35 SIAE se concentrent sur le bassin d'emploi mulhousien dont une dizaine sur la Couronne.

L'ARSEA, REAGIR et SEMAPHORE interviennent plus particulièrement pour l'accompagnement socioprofessionnel des bénéficiaires du RMI-rSa. Pour 2010, le volume des accompagnements est respectivement de 48, 135 et 270 bénéficiaires du rSa, soit 453 personnes en entrée/sortie permanente.

Pôle Emploi accompagne les bénéficiaires du RMI-rSa disposant d'un projet construit de retour à l'emploi. 350 bénéficiaires du rSa sont accompagnés en entrée/sortie permanente sur le bassin mulhousien.

#### Une mutation rapide vers une économie de services

- Répartition de l'emploi salarié privé en 2007 dans la région Mulhousienne : 50% dans les services – 24% dans l'industrie – 19% dans le commerce – 7% dans la construction.
- Recul du secteur industriel (perte de plus de 6000 emplois de 2001 à 2007) et notamment de l'automobile – ce secteur reste toutefois toujours structurant pour l'économie locale<sup>4</sup> en raison des services annexes qui y sont liés (maintenance – transport – logistique).

#### Une forte concentration des emplois

- Concentration des établissements et des emplois sur le cœur de la Région Mulhousienne et plus particulièrement à Mulhouse qui concentre plus de 50% des établissements (55% des emplois).
- Concentration en 2008 de 26% des emplois dans les 20 principaux établissements (PSA – Rhodia – CLEMESSY - hypermarchés – Fonction Publique ...).
- 9800 emplois dans le secteur public et parapublic sur les 106 675 emplois du territoire (38 communes hors Wittelsheim).
- 2800 salariés employés dans les grandes structures associatives (APALIB, Papillons Blancs, association pour l'accompagnement et le maintien à domicile, association de réadaptation et de formation professionnelle...).
- Une part relativement importante de PME (21% de 3 à 9 salariés contre 16% au niveau national – 9% de 10 à 99 salariés contre 7% au niveau national).

#### L'offre d'emploi

- Les 5 secteurs les plus recruteurs à fin décembre 2008 pour le bassin d'emploi : services administratifs et de soutien (dont intérim) 48,5% ; commerce, réparation d'automobiles et de motocycles 10,1% ; santé humaine et action sociale 8,3% ; activités spécialisées, scientifiques et techniques 6,1% ; industrie manufacturière 4,9%.
- Des demandes en net repli en 2009 avec une demande très forte dans le secteur du service aux particuliers (agent d'entretien – employés de maison et assistantes maternelles – animateurs...).
- Utilisation fréquente de l'emploi temporaire (plus fort que dans le reste de l'Alsace – 50,3% des offres d'emploi ANPE en 2006 pour le bassin d'emploi de Mulhouse contre 46% pour la région Alsace).

#### La formation professionnelle

- Une formation professionnelle continue qui bénéficie très majoritairement (80%) aux demandeurs d'emploi pour des actions visant surtout l'accès à l'emploi (72%).
- Un niveau de sortie relativement bas des actions de formation.

<sup>3</sup> Source principale : études de la Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays de la Région Mulhousienne

- Des qualifications acquises dans les domaines des spécialités technico-professionnelles des services (63,5% en 2006 dont 12% dans le domaine sanitaire et social, 10% dans le secteur des transports et de la manutention et 9% dans le domaine de la santé).

#### L'état de l'économie

- Une dynamique de création d'établissements régulière de 2000 à 2008 (+ 27%) au profit des services, de la construction et du commerce
- 59% d'offres emplois non durables en 2008 liée en partie à la demande de PSA et le travail en intérim (CDD moins de 6 mois – intérim...)
- Taux de chômage sur la zone d'emploi de Mulhouse (59 communes) supérieur à la moyenne départementale et en forte hausse ces derniers mois

	2007	4er trim. 2008	4 <sup>er</sup> trim. 2009
Z. d'emploi de Mulhouse	10,3%	9%	11,5%
Haut-Rhin	7,4%	6,9%	9,2%

#### BENEFICIAIRES

- 1682 bénéficiaires du RMI en 2008 pour le territoire Mulhouse Couronne
- Accès à l'emploi (CDI – CDD) et à une formation qualifiante des bénéficiaires du RMI sortant des structures d'insertion (source URSIEA – Mulhouse Couronne) : 40,6% en 2007 et 35,4% en 2008 – moyenne départementale : 51,07% en 2007 et 43,61% en 2008.
- Part des bénéficiaires du RMI dans les effectifs des structures d'insertion de Mulhouse Couronne : 38% en 2007 et 39% en 2008. moyenne départementale : 30% en 2007 et 32% en 2008.
- Repérage au niveau de la CTSA de problématiques spécifiques liées à l'insertion pour plusieurs publics :
  - les familles monoparentales ;
  - les gens du voyage sédentarisés ;
  - les travailleurs indépendants.

#### Points forts

<b>Du territoire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un secteur industriel qui, malgré les difficultés, reste un pourvoyeur important d'emplois.</li> </ul>
<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Existence d'opportunités d'emploi.</li> </ul>

#### Points faibles

<b>Du territoire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La concentration des emplois reflète une certaine fragilité de l'économie car soumise fortement aux variations économiques de quelques sociétés et notamment PSA.</li> <li>Le fort pourcentage d'offres d'emploi en intérim entraîne une précarisation de l'emploi pour les bénéficiaires.</li> <li>Perte de vitesse dans l'industrie et notamment l'automobile (– 7,3% d'effectifs en 2007).</li> <li>Décalage quantitatif entre l'offre de formation et la demande.</li> </ul>
<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	<p>Les professionnels des Espaces Solidarité effectuent plusieurs constats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>certains bénéficiaires sans qualification n'ont pas conscience qu'ils auraient besoin d'augmenter leur niveau de qualification ;</li> <li>les professionnels indiquent également qu'ils n'ont pas accès aux offres d'emploi aidé ;</li> <li>difficultés des organismes de formation à s'adapter à un public en insertion en terme de sélection et de parcours adapté ;</li> <li>difficultés pour les structures d'insertion d'être connues et reconnues par le monde de l'entreprise ;</li> <li>absence d'acquisitions des savoirs de base chez certains bénéficiaires.</li> <li>certains bénéficiaires doivent avant tout s'engager dans une démarche d'insertion sociale ;</li> <li>méconnaissance de certains publics : gens du voyage sédentarisés et familles monoparentales.</li> </ul>

<sup>4</sup> SCOT Région Mulhousienne

## 2. SANTE

(Zone de proximité de MULHOUSE – cantons de Wittenheim, Illzach, Mulhouse sud et Habsheim)  
L'étude de l'ORSAL s'étend sur l'ensemble de l'agglomération mulhousienne. Pour certaines statistiques et analyses, l'ORSAL a différencié Mulhouse et le reste du territoire.

### Description de la situation du territoire

#### TERRITOIRE<sup>5</sup>

- Une situation sanitaire plutôt favorable avec une mortalité générale et une mortalité prématurée plus faibles que la moyenne régionale.
- Densité lissée\* de médecins généralistes pour 100 000 habitants : 98,7 (105 pour l'Alsace).
- Densité lissée\* de médecins spécialistes pour 100 000 habitants : 88,6 (97,7 pour l'Alsace).

\* Ces statistiques lissées concernent l'ensemble des cantons présentant les mêmes caractéristiques en Alsace et constituent donc plutôt une tendance.

#### BENEFICIAIRES

- Repérage par les membres de la CTSA de plusieurs problématiques de santé :
  - alcool ;
  - problèmes psychiatriques ;
  - handicap sans reconnaissance officielle.

### Points forts

<b>Du territoire</b>	<b>L'offre de soins et de prévention</b> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Une offre élevée de médecins spécialistes (hors pédiatres).</li><li>▪ Une proximité avec Mulhouse qui apporte des réponses en terme d'hospitalisation de courte durée et pour l'accès à toutes les spécialités.</li><li>▪ Existence de structures de prévention et de traitement : Centre de Cure Ambulatoire en Alcoolologie – le CAP – Alternative Emploi – Argile – la Boutique Bémol – l'ECIMUD – l'Unité Fonctionnelle d'Addictologie et d'Alcoolologie – l'Unité Hospitalière de Liaison pour Malades Alcooliques.</li><li>▪ Existence d'associations aidant au maintien de l'abstinence : les Alcooliques Anonymes – la Croix d'Or – Revivre – Vie Libre.</li><li>▪ Structures de traitement psychiatrique : secteur du CH Rouffach – Point Repères – SAVS de la Croix Marine.</li><li>▪ Evaluation possible des problèmes de santé et de leurs répercussions sur la vie quotidienne dans le cadre d'une visite MMO (médecine de la main d'œuvre) : accessible aux personnes inscrites à Pole Emploi.</li></ul>
<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Accès aux soins de base convenable.</li></ul>

### Points faibles

<b>Du territoire</b>	<b>L'offre de soins et de prévention</b> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Des densités de professionnels de santé (médecins généralistes hors partie Sud du territoire, chirurgiens-dentistes, orthophonistes, kinésithérapeutes) plus faibles que la moyenne régionale.</li><li>▪ Manque de connaissance des structures de santé par les professionnels du secteur social.</li></ul>
----------------------	--

<sup>5</sup> Portrait sanitaire et social – Observatoire Régional de la Santé d'Alsace – Sept 2008

	<p>Les professionnels ont évoqué les points suivants :<sup>6</sup></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ arrêt de certaines permanences sur le territoire et relocalisation à Mulhouse ;</li> <li>▪ partenariat difficile (ex : partage d'informations) avec certaines structures chargées de la prévention des conduites addictives ;</li> <li>▪ peu de réponses pour les personnes ayant des problèmes de comportement.</li> </ul>
<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	<p>Les bénéficiaires ont évoqué les difficultés suivantes<sup>7</sup> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ pas de prise en charge pour les prothèses dentaires et auditives – faible prise en charge pour l'optique ;</li> <li>▪ difficile accès aux médecins et aux dentistes avec la CMU ;</li> <li>▪ pas de suivi préventif pour les enfants ;</li> <li>▪ problèmes de coût avec les dépassements d'honoraires ;</li> <li>▪ difficulté pour les bénéficiaires d'effectuer les démarches d'accès aux soins.</li> </ul>

<sup>6</sup> Données issues de la table ronde des professionnels

<sup>7</sup> Données issues des tables rondes bénéficiaires et diagnostic étudiants ISSM (juin 2008)

### 3. MOBILITE

#### Description de la situation du territoire

##### TERRITOIRE

- le territoire est bien irrigué :
  - par le réseau routier et autoroutier (A35 et A36) ;
  - par le réseau de transports en commun : SOLEA (22 lignes desservant 24 communes de la région Mulhousienne) ; 16 lignes de transport interurbaines reliées à Mulhouse ; le Tram dont l'extension des lignes Sud-Nord (vers Kingersheim et Wittenheim) et Ouest (vers le quartier Drouot, Riedisheim et Illzach) est programmée pour 2011 ;
  - par le réseau ferroviaire au départ de la Gare de Mulhouse.
- le territoire se compose de deux sous-territoires : un secteur urbain situé à moins de 15mn de Mulhouse – un secteur périurbain nécessitant un temps de trajet en transports en commun allant jusqu'à 1 heure.
- des tarifs allant de 1,15 à 4,30 euros pour un aller simple.

#### Points forts

<b>Du territoire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Un réseau de transports en commun présent sur tout le territoire<sup>8</sup>.</li> <li>▪ Une tarification adaptée dans le réseau SOLEA (Pass joker pour les bénéficiaires du rSa).</li> </ul>
<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Possibilité de se déplacer sur l'ensemble du territoire.</li> </ul>

#### Points faibles

<b>Du territoire</b>	<p><b>L'offre de transports</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Certaines dessertes en transports en commun ne sont assurées qu'aux heures de pointe (matin, midi et soir) et même moins en période de vacances scolaires.</li> <li>▪ Faible desserte des zones industrielles<sup>9</sup> par les transports en commun.</li> <li>▪ Absence de Locacycle et de Vélocité sur la Couronne Mulhousienne.</li> </ul> <p><b>L'accès aux moyens de transport</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Coût élevé du permis de conduire : 1200 à 1400 euros en moyenne après sondage de 3 auto-écoles ⇒ existence de quelques aides qui ne sont pas toujours connues par les intervenants.</li> </ul>
<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Difficulté d'accès aux zones périurbaines du territoire pour les bénéficiaires non véhiculés<sup>10</sup>.</li> <li>▪ Un sentiment d'injustice pour les bénéficiaires : un accès inéquitable aux aides au transport selon les structures ou les professionnels – l'obligation de « quémander » et de se justifier pour obtenir une aide.</li> </ul> <p>Les professionnels évoquent<sup>11</sup> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'absence de coordination sur le territoire dans les critères d'attribution du Pass Joker.</li> <li>▪ Le déplacement qui peut constituer une difficulté pour des personnes situées dans des communes périphériques en raison du coût et de la faible fréquence.</li> <li>▪ Nécessité de passer par Mulhouse pour se déplacer sur le territoire</li> </ul>

<sup>8</sup> Données issues de la Table ronde professionnels

<sup>9</sup> Données issues des Tables rondes bénéficiaires

<sup>10</sup> Données issues de la Table ronde professionnels

<sup>11</sup> Données issues de la Table ronde professionnels

## 4. HABITAT

### Description de la situation du territoire

#### TERRITOIRE<sup>12</sup>

##### L'offre de logements

- Le territoire Mulhouse Couronne est un territoire très hétérogène.
- Les communes à proximité de Mulhouse faisant partie de la CAMSA, de la Communauté de Communes (CC) de l'Île Napoléon et de la CC des Collines, présentent, à une échelle inférieure, des indicateurs semblables :
  - part importante de logements locatifs collectifs ;
  - densité importante du parc locatif public.
- Les communes plus rurales de ces mêmes CC et de la CC Porte de France Rhin-Sud ont d'autres caractéristiques :
  - faiblesse de la part des logements collectifs ;
  - faiblesse de la densité du parc locatif public : de 25 à 36 logements pour 1000 habitants contre 59 en moyenne pour le département et plus de 84 pour Mulhouse.
- Des taux de vacance très variables d'un territoire à l'autre : de 4,7% pour la CC de l'Île Napoléon à près de 10% pour la CAMSA ou la CC Porte de France Rhin-Sud.

##### L'accès au logement

- Un montant moyen de loyers dans le privé légèrement inférieur à la moyenne départementale (ZOH de Mulhouse : 7,95 euros/m<sup>2</sup> – 8,11 euro/m<sup>2</sup> pour le Haut-Rhin).
- Le délai moyen d'attribution d'un logement dans le parc locatif public est de 6 mois sur l'ensemble de la ZOH de Mulhouse.

### Points forts

<b>Du territoire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Une offre en logements partiellement adaptée aux besoins :           <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'existence d'un parc important de logements collectifs et de logements publics ;</li> <li>- des loyers qui restent globalement plus faibles que la moyenne départementale.</li> </ul> </li> <li>▪ Présence importante de foyers et de logements d'urgence.</li> <li>▪ Des prestations d'Accompagnement Social Lié au Logement : Association Espoir Femme Famille, ALSA, SURSO.</li> </ul>
<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Des délais parfois courts pour obtenir un logement social (2 mois)<sup>13</sup>.</li> </ul>

### Points faibles

<b>Du territoire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Une répartition inégale des types de logements sur le territoire :           <ul style="list-style-type: none"> <li>- la concentration des logements collectifs et des logements publics sur quelques communes ;</li> <li>- l'absence d'irrigation des zones rurales en logements sociaux et collectifs, en particulier, sur le territoire de la CC Porte de France Rhin-Sud.</li> </ul> </li> </ul>
<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Un accès parfois difficile aux logements sociaux en raison : de la faiblesse des ressources, de loyers trop élevés dans les logements sociaux neufs (T2 365€ CC + chauffage) et de charges élevées dans des logements anciens (accès facile mais rapidement des difficultés surviennent quant au paiement des charges)<sup>14</sup>.</li> </ul>

<sup>12</sup> Source principale : Observatoire de l'Habitat du Haut-Rhin – Diagnostic Territorial Habitat – 2007 – Données de la ZOH de Mulhouse. Ils contiennent donc la ville de Mulhouse. Par ailleurs, les communes hors communautés de communes (Illzach...) n'entrent pas dans ces analyses.

<sup>13</sup> Données issues des réflexions du groupe-projet

<sup>14</sup> Données issues de la Table ronde des bénéficiaires et des réflexions du groupe projet

## 5. ENFANCE – FAMILLE – MODES DE GARDE

### Description de la situation du territoire

#### TERRITOIRE

- La couverture des besoins est de 60 places (assistantes maternelles et EAJE) pour 100 enfants de moins de 3 ans.<sup>15</sup> Moyenne départementale : 58 places pour 100 enfants de moins de 3 ans.
- L'accueil en structure semble assez peu développé : 1 place pour 8,5 enfants de moins de 3 ans.
- L'accueil chez les assistantes maternelles se situe dans la moyenne départementale avec 1 assistante maternelle pour 5 enfants de moins de 3 ans.
- On compte 7 Relais Assistantes Maternelles couvrant une grande partie du territoire (excepté les communes de Wittelsheim, Heimsbrunn, Galfingue et la communauté de communes des Collines hors Riedisheim).
- Quant à la dynamique démographique, elle est une des plus faibles des territoires du département avec 3,29% d'enfants de moins de 3 ans au sein de la population totale.

#### Points forts

<b>Du territoire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La zone urbaine est couverte par un réseau de structures.</li> <li>▪ Existence de places en cas de reprise d'activité<sup>16</sup>.</li> <li>▪ Présence de structures périscolaires.</li> </ul>
<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Existence de possibilités d'accueil en milieu urbain.</li> </ul>

#### Points faibles

<b>Du territoire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le territoire n'est pas intégralement couvert. La partie Est (de Reiningue à Bollwiller) et la bande rhénane (hors Ottmarsheim) ne disposent pas d'équipements d'accueil du jeune enfant.</li> <li>▪ La garde des enfants est problématique dans les petites communes<sup>17</sup>.</li> <li>▪ Certaines structures périscolaires ne sont ouvertes qu'aux parents qui travaillent<sup>18</sup>.</li> <li>▪ Difficulté d'inscrire un enfant en périscolaire en cours d'année scolaire.</li> </ul>
<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'absence de structures sur une partie du territoire constitue une difficulté supplémentaire pour les bénéficiaires qui accèdent moins facilement aux services d'une Assistante Maternelle en raison du coût.</li> <li>▪ Difficulté de trouver une place pour les familles en difficulté<sup>19</sup>.</li> <li>▪ Problème d'adaptation de l'offre aux horaires décalés<sup>20</sup>.</li> </ul>

<sup>15</sup> Source : Service de la Protection Maternelle et Infantile – Conseil Général du Haut-Rhin

<sup>16</sup> Données issues de la réflexion du Groupe-Projet

<sup>17</sup> Données issues du SCOT Région Mulhousienne

<sup>18</sup> Données issues de la table ronde des professionnels

<sup>19</sup> Données issues de la table ronde des bénéficiaires

<sup>20</sup> Données issues de la réflexion du Groupe-Projet



## 6. LIEN SOCIAL – CULTURE – SPORT

### Description de la situation du territoire

#### TERRITOIRE :

- Existence de plusieurs bibliothèques et médiathèques couvrant l'ensemble du territoire : Bantzenheim – Chalampé – Flaxlanden – Illzach – Kingersheim – Lutterbach – Niffer – Ottmarsheim – Petit Landau – Pfastatt – Riedisheim – Sausheim – Wittenheim
- Cinéma à Wittenheim, Illzach, Rixheim, Riedisheim, Kembs...
- 43 disciplines sportives<sup>21</sup> sont représentées pour un total de 207 associations sportives. Les disciplines les plus représentées sont le football, le tennis et le judo. Le territoire compte 4 piscines (Illzach – Ottmarsheim – Rixheim - Ungersheim) ainsi qu'un plan d'eau à Reiningue.
- Existence de plusieurs structures socioculturelles à Bollwiller, Wittelsheim, Pfastatt, Wittenheim, Rixheim, Illzach, Lutterbach...
- Existence du Coupon Sport de Jeunesse et Sport.
- Tournée du Bibliobus dans plusieurs communes du territoire.
- Existence de salles de spectacles (l'Espace Rhénan à Kembs, La Grange à Riedisheim, l'Espace culturel Dollfus et Noack à Sausheim...).
- Existence de structures originales comme le Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement (CINE) à Lutterbach.
- Existence d'un festival de théâtre « Mômes en scènes » à Pfastatt et d'un festival de la bande dessinée et du dessin animé à Illzach.
- Existence du musée du papier peint à Rixheim, du Bioscope et de l'Ecomusée d'Alsace.

### Points forts

<b>Du territoire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Possibilité de pratiquer des activités sportives et culturelles sur l'ensemble du territoire.</li> </ul>
<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Accès possible à des structures sportives et culturelles pour les personnes en insertion.</li> </ul>

### Points faibles

<b>Du territoire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les structures ne communiquent pas sur les possibilités d'aide au financement des activités<sup>22</sup></li> </ul>
<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Selon les professionnels, les bénéficiaires « ne se permettent » pas d'accéder à certaines structures.</li> </ul>

<sup>21</sup> Source Service des Actions Sportives - Conseil Général du Haut-Rhin

<sup>22</sup> Données issues de la réflexion du Groupe-projet

## ***Du diagnostic global à l'identification des chantiers potentiels***

### **1. Une économie en voie de tertiarisation, fortement concentrée et en difficulté.**

L'économie locale est historiquement industrielle. Toutefois, le secteur des services est en plein développement au détriment du secteur industriel qui reste malgré tout structurant et pourvoyeur notamment d'emplois en intérim.

L'économie de la région Mulhousienne est doublement concentrée à la fois sur Mulhouse et dans les 20 principaux établissements (26% des emplois).

Les difficultés économiques rencontrées sont illustrées notamment par le taux de chômage qui connaît, d'une part, pour la zone d'emploi de Mulhouse (59 communes), une forte hausse ces derniers mois et, d'autre part, une situation plus difficile que l'ensemble du département.

### **2. De nombreux acteurs de l'insertion pour lesquels la coordination est essentielle et l'image à améliorer**

Les acteurs de l'insertion que ce soient les SIAE ou les référents accompagnant les bénéficiaires du rSa sont nombreux sur ce territoire. Cela nécessite donc de travailler au mieux la question de la coordination. Le constat est fait de la difficulté pour les professionnels de bien connaître les missions et les objectifs de chacun.

Par ailleurs, les SIAE soulignent la difficulté pour eux de travailler avec le monde de l'entreprise en raison notamment de l'image assez négative qu'elles ont.

### **3. Une offre de santé importante qui n'est pas toujours facilement mobilisable par les bénéficiaires et méconnue par les professionnels du social**

Mulhouse constitue le 2ème pôle médical régional après Strasbourg. Les problèmes de santé peuvent donc être pris en charge sur place. L'offre en matière de traitement des conduites addictives et de santé mentale semble également « importante ».

Toutefois, les bénéficiaires du rSa ont fait part de leurs difficultés d'accès à certains professionnels du domaine médical en raison de la CMU.

Quant aux professionnels, l'étude menée par les étudiants de l'ISSM en juin 2008 montre qu'il y a chez eux une certaine méconnaissance des structures de santé. En même temps, ils sont confrontés à des bénéficiaires ayant des difficultés à effectuer leurs démarches de soins ou niant leurs problèmes de santé.

### **4. Des transports en commun permettant la mobilité au sein de l'agglomération mulhousienne**

Entre le réseau SOLEA et les lignes exploitées par le Conseil Général, l'ensemble du territoire de la région Mulhousienne est accessible.

Toutefois, certaines dessertes en transports en commun, en zones périurbaines, ne sont assurées qu'aux heures de pointe.

## **5. Un territoire où l'offre de logements est hétérogène**

Ce territoire présente à la fois des caractéristiques urbaines et rurales. On retrouve donc une offre de logements collectifs et sociaux importante en milieu urbain. L'offre en milieu rural est majoritairement individuelle et le parc locatif public faible.

## **6. Une offre culturelle et socioculturelle importante**

La possibilité de pratiquer des activités sportives et culturelles est réelle sur l'ensemble du territoire. Toutefois, elle n'est pas forcément mobilisée par les bénéficiaires qui, selon les professionnels, ne se permettent pas d'accéder à certaines structures.

## **Vers un plan d'actions**

## ***Rappel des priorités institutionnelles***

Le Programme Départemental d'Insertion 2010 – 2012, adopté en décembre 2009 par l'Assemblée Départementale, consacre 6 enjeux :

- un programme et un dispositif pour développer la solidarité départementale ;
- proposer une offre de service équitable sur l'ensemble du département ;
- construire et adapter les réponses au regard des besoins des personnes et des territoires ;
- accompagner la territorialisation des politiques départementales ;
- favoriser l'expérimentation et la mise en place d'actions innovantes ;
- piloter et faire vivre un PDI.

Le plan d'actions qui sera développé, s'intégrera dans ce cadre.

## ***Un programme en 8 actions***

<b>ACTION 1 : Organiser des rencontres entre les Acteurs de l'Insertion</b>	
<b>Présentation du Projet</b>	
<b>Dates (début et fin)</b>	2 <sup>ème</sup> semestre 2010 (puis tous les 6 mois)
<b>Pilote</b>	Conseil Général du Haut-Rhin – CTSA de la Couronne Mulhousienne 15 rue de Kingersheim – 68120 PFASTATT 03 89 51 15 25
<b>Acteurs engagés</b>	Groupe de travail constitué de représentants d'Insef, de l'Arséa-lcf et du CG 68.
<b>Déroulement</b>	
<b>Origine de l'action</b>	Les acteurs de l'insertion méconnaissent les missions et les objectifs de chacun. Cela peut avoir des conséquences sur la qualité du partenariat et donc notamment sur l'échange d'informations, les réflexions communes.
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	→ Aboutir à une meilleure connaissance et donc à une meilleure circulation de l'information entre partenaires. → Engager des réflexions communes sur des thématiques pour tendre à une construction collective de projets en faveur des bénéficiaires.  Résultats attendus : meilleure coordination partenariale et réalisation de projets communs.
<b>Description de l'action</b>	Il s'agit d'organiser 2 rencontres par an avec les partenaires de l'insertion (structures d'insertion par l'activité économique – référent emploi classique – référent socioprofessionnel – CG...). Chaque rencontre comportera un temps d'information et un temps de réflexion sur une thématique déterminée à l'avance.
<b>Autres acteurs engagés</b>	Acteurs de l'insertion
<b>Moyens mobilisés</b>	Agents des différents organismes précités
<b>Evaluation</b>	
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre de réunions et nombre de participants à ces réunions.</li> <li>▪ Nombre de projets communs construits.</li> <li>▪ Enrichissement de la connaissance entre partenaires.</li> </ul>
<b>Moyens d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Relevé statistique de présence aux réunions.</li> <li>▪ Questionnaire auprès des participants aux réunions.</li> </ul>

<b>ACTION 2 : « Rapprochons les mondes de l'insertion et de l'entreprise »</b>	
<b>Présentation du Projet</b>	
<b>Dates (début et fin)</b>	1 <sup>er</sup> semestre 2012
<b>Pilote</b>	Conseil Général du Haut-Rhin CTSA Mulhouse et CTSA de la Couronne Mulhousienne CG 68 EMI (Lydie Ehlinger) – CG 68 CTSA Couronne Mulhousienne (Françoise Mastio) - INSEF (M. Dreyfus) - ARSEA (M. Plateau) – SIDL (Fabio GUIDI)
<b>Acteurs engagés</b>	Structures d'Insertion par l'Activité Economique - Délégation à l'Action Territorialisée CG68 (Mme Funel) - CIAREM - Pôle Emploi - Sémaphore
<b>Déroulement</b>	
<b>Origine de l'action</b>	Il est difficile pour les acteurs de l'insertion de travailler avec le monde de l'entreprise et, ce, pour deux raisons : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ la faible appréhension par les entreprises des spécificités du domaine de l'insertion ;</li> <li>▪ l'image assez « négative » des acteurs de l'insertion et des personnes en insertion.</li> </ul>
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	→ Développer les actions de communication auprès des entreprises dans l'objectif de mieux faire connaître le domaine de l'insertion : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ les missions des entreprises d'insertion ;</li> <li>▪ le public en insertion ;</li> <li>▪ l'intérêt de recruter une personne en insertion.</li> </ul> <p>Résultats attendus : meilleure coopération entre les acteurs de l'insertion et les entreprises au bénéfice des personnes en insertion.</p>
<b>Description de l'action</b>	Dans le cadre du mois de l'économie sociale et solidaire, qui se déroule en novembre de chaque année, il s'agirait de mettre en œuvre des rencontres par territoire avec l'appui d'élus locaux et des structures intercommunales. Ces rencontres qui réuniraient les entreprises et les acteurs de l'insertion, permettraient à ces derniers d'expliquer leur action et les contraintes afférentes.
<b>Autres acteurs engagés</b>	Maison de l'Emploi et de la Formation – Structures d'insertion par l'Activité Economique Le CAHR (Comité d'Action Economique du Haut-Rhin - Eric Thoumelin) La CCI et la CMA - Espace Développement - Les entreprises ayant signé la charte de la diversité. La Maison de l'Emploi et de la Formation (Linda Guéhama)
<b>Moyens mobilisés</b>	Agents des différents organismes précités
<b>Evaluation</b>	
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Organisation de ces rencontres et mobilisation des entreprises (nombre d'entreprises présentes)</li> <li>▪ Teneur des relations mises en place</li> </ul>
<b>Moyens d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rencontre de bilan de l'action</li> <li>▪ Questionnaire auprès des entreprises et des acteurs de l'insertion</li> </ul>

## ACTION 3 : Vers une meilleure connaissance des publics

### Présentation du Projet

<b>Dates (début et fin)</b>	2 <sup>ème</sup> semestre 2011 (pour les travaux relatifs aux gens du voyage sédentarisés) 2 <sup>ème</sup> semestre 2012 (pour les travaux relatifs aux familles monoparentales)
<b>Pilote</b>	Conseil Général du Haut-Rhin – CTSA de la Couronne Mulhousienne 15 rue de Kingersheim – 68120 PFASTATT 03 89 51 15 25
<b>Acteurs engagés</b>	Groupe de travail constitué de représentants de l'Appona, du CCAS de Lutterbach et du CG 68.

### Déroulement

<b>Origine de l'action</b>	Lors de la dernière CTSA plénière en novembre 2008, il apparaissait que les familles monoparentales et les gens du voyage sédentarisés rencontraient des problématiques spécifiques.
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Développer la connaissance des familles monoparentales et des gens du voyage sédentarisés :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- repérage des situations sur le territoire ;</li> <li>- analyse des problématiques posées.</li> </ul> </li> </ul> <p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ meilleure connaissance de ces publics.</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	Il s'agirait dans un 1 <sup>er</sup> temps de mieux connaître ces publics. Dans un 2 <sup>d</sup> temps, si l'existence de problématiques spécifiques est confirmée, une réflexion sera menée afin d'engager les actions les plus appropriées.
<b>Autres acteurs engagés</b>	APPONA 68 (travaux sur les gens du voyage sédentarisés) CCAS du territoire
<b>Moyens mobilisés</b>	Agents des différents organismes précités

### Evaluation

<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Amélioration de la connaissance des familles monoparentales et gens du voyage sédentarisés bénéficiaires du rSa (nombre, problématiques spécifiques...).</li> </ul>
<b>Moyens d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Analyse quantitative et qualitative.</li> </ul>



<b>ACTION 4 : Elaborer un répertoire des acteurs de la Santé</b>	
<b>Présentation du Projet</b>	
<b>Dates (début et fin)</b>	2 <sup>ème</sup> semestre 2010
<b>Pilote</b>	Conseil Général du Haut-Rhin – CTSA de la Couronne Mulhousienne 15 rue de Kingersheim – 68120 PFASTATT 03 89 57 39 30
<b>Acteurs engagés</b>	Travailleurs sociaux spécialisés rSa du CG 68
<b>Déroulement</b>	
<b>Origine de l'action</b>	Une étude menée en 2008 par des étudiants en travail social montrait que tous les acteurs de la santé ne sont pas connus des professionnels de l'insertion. Cela est d'autant plus important que des problématiques de santé sont repérées chez des bénéficiaires.
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Aboutir à une meilleure connaissance des acteurs de la santé par les professionnels de l'insertion.</li> <li>→ Faciliter les échanges entre eux.</li> </ul> <p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Amélioration du travail en réseau.</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	Il s'agit, à partir des outils existants, de créer un guide sous forme électronique reprenant l'ensemble des acteurs de la Santé.
<b>Moyens mobilisés</b>	Agents des différents organismes précités
<b>Evaluation</b>	
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réalisation du répertoire.</li> <li>▪ Utilisation du répertoire par les professionnels de l'insertion.</li> <li>▪ Amélioration du travail en réseau.</li> </ul>
<b>Moyens d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Bilan collectif avec les professionnels de l'insertion et questionnaire.</li> </ul>

## **ACTION 5 : Aborder la question de la Santé avec les bénéficiaires**

<b>Présentation du Projet</b>	
<b>Dates (début et fin)</b>	2 <sup>ème</sup> semestre 2011
<b>Pilote</b>	Conseil Général du Haut-Rhin – CTSA de la Couronne Mulhousienne 15 rue de Kingersheim – 68120 PFASTATT 03 89 57 39 30
<b>Acteurs engagés</b>	AFPRA
<b>Déroulement</b>	
<b>Origine de l'action</b>	Une étude menée en 2008 par des étudiants en travail social montrait qu'échanger autour de la santé d'un bénéficiaire du RMI était difficile pour les professionnels. Se posait notamment la question de la capacité à faire prendre conscience à la personne de ses problèmes de santé.
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>→ Permettre aux professionnels d'aborder la question de la Santé avec un bénéficiaire du rSa.</li><li>→ Permettre aux professionnels de se sentir mieux armés face à un bénéficiaire du rSa niant ses problèmes de santé.</li></ul> <p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ meilleure prise en compte des problèmes de santé des personnes en insertion.</li></ul>
<b>Description de l'action</b>	Il s'agit de mettre en place une formation permettant aux professionnels de mieux appréhender et de mieux échanger avec une personne ayant des problèmes de santé.
<b>Moyens mobilisés</b>	2 modules de formation à destination des collaborateurs du CG 68 (2 X 12 personnes)
<b>Evaluation</b>	
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Capacité des professionnels à aborder les questions de santé.</li></ul>
<b>Moyens d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Rencontre de bilan avec les professionnels.</li></ul>

## ACTION 6 : Harmoniser l'attribution du Pass Joker

### Présentation du Projet

<b>Dates (début et fin)</b>	1 <sup>er</sup> semestre 2011
<b>Pilote</b>	Conseil Général 68 et Commune d'Illzach
<b>Acteurs engagés</b>	Groupe de travail constitué de représentants de la mairie d'Illzach et du CG 68

### Déroulement

<b>Origine de l'action</b>	<p>Le Pass Joker permet aux bénéficiaires de minimas sociaux d'accéder au réseau de transports urbains SOLEA pour 14,50 euros par mois en zone 1 et 21,75 euros par mois en zone 2 (Reiningue à l'ouest – Pulversheim, Staffelfelden et au-delà au nord-ouest).</p> <p>Les bénéficiaires présents lors des tables rondes ont fait part de leur sentiment d'un accès inéquitable aux aides au transport.</p> <p>Les professionnels évoquaient également l'absence de coordination sur le territoire par rapport aux critères d'attribution du Pass Joker, certains liant l'attribution au statut et d'autres à une évaluation individuelle.</p>
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	<p>→ Tendre à l'harmonisation des critères d'attribution du Pass Joker</p> <p>Résultats attendus : attribution selon des critères identiques sur l'ensemble du territoire</p>
<b>Description de l'action</b>	Au travers de rencontres entre les communes délivrant les Pass Joker, il s'agirait d'aboutir à une harmonisation des critères d'attribution.
<b>Autres acteurs engagés</b>	Autres communes du territoire
<b>Moyens mobilisés</b>	Agents des différents organismes précités

### Evaluation

<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mise en place de critères d'attribution harmonisés sur la Couronne Mulhousienne.</li> </ul>
<b>Moyens d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rencontre de bilan avec les communes délivrant les Pass Joker.</li> </ul>

<b>ACTION 7 : Elaborer un guide des aides à la mobilité</b>	
<b>Présentation du Projet</b>	
<b>Dates (début et fin)</b>	2 <sup>ème</sup> semestre 2011
<b>Pilote</b>	Conseil Général du Haut-Rhin – CTSA de la couronne mulhousienne 15 rue de Kingersheim 68120 PFASTATT 03 89 51 15 25
<b>Acteurs engagés</b>	Travailleurs sociaux spécialisés rSa du CG 68
<b>Déroulement</b>	
<b>Origine de l'action</b>	Il existe plusieurs aides financières permettant de soutenir la mobilité des bénéficiaires. Les professionnels ne les connaissent pas toujours et les mobilisent peu.
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	<p>→ Permettre aux professionnels de disposer de toutes les informations nécessaires pour accompagner au mieux la mobilité des bénéficiaires.</p> <p>→ Faciliter la mobilité des bénéficiaires.</p> <p>Résultats attendus</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ une meilleure mobilisation des aides aux transport par les professionnels.</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	Il s'agit de créer un guide des aides à la mobilité.
<b>Autres acteurs engagés</b>	Représentant de la MEF et travailleurs sociaux spécialisés rSa
<b>Moyens mobilisés</b>	Agents des différents organismes précités
<b>Evaluation</b>	
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Elaboration du guide.</li> <li>▪ Utilisation du guide par les professionnels.</li> </ul>
<b>Moyens d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Questionnaire auprès des professionnels.</li> </ul>

## ACTION 8 : Ateliers d'insertion sociale et socioprofessionnelle

### Présentation du Projet

<b>Dates (début et fin)</b>	2 <sup>ème</sup> semestre 2011
<b>Pilote</b>	Conseil Général du Haut-Rhin – CTSA de la Couronne Mulhousienne 15 rue de Kingersheim – 68120 PFASTATT 03 89 51 15 25
<b>Acteurs engagés</b>	Groupe de travail constitué de représentants du CCAS de Lutterbach, des Restos du coeur, de l'Arséa-Icf, Sémaphore, Réagir et du CG 68.

### Déroulement

<b>Origine de l'action</b>	Certaines personnes ont besoin avant de s'engager dans une démarche d'insertion professionnelle de reprendre pied et donc d'être dans une démarche d'insertion sociale. Plusieurs projets ont été menés ces dernières années pour travailler sur l'estime de soi. Cela ne parait pas suffisant aujourd'hui au vu des problématiques des personnes en insertion sociale.
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	→ Contribuer à l'insertion sociale et socioprofessionnelle des bénéficiaires du rSa par des projets de remobilisation  Résultats attendus : création d'une nouvelle dynamique dans le parcours d'insertion des personnes suivant ces ateliers
<b>Description de l'action</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Création d'une action collective favorisant le lien social, axée sur l'activité physique et le partage de temps de convivialité.</li> <li>2) A partir des projets menés en 2007 et 2008 relatifs à l'action de revalorisation personnelle, il s'agit de reconduire ce projet, en s'appuyant sur plusieurs professionnels (conseil en image, atelier d'accompagnement à la construction d'un projet professionnel...).</li> </ol>
<b>Autres acteurs engagés</b>	Acteurs de l'insertion
<b>Moyens mobilisés</b>	Agents des différents organismes précités

### Evaluation

<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mobilisation des participants pendant toute la durée du projet.</li> <li>▪ Impact sur l'insertion sociale et socioprofessionnelle des personnes.</li> </ul>
<b>Moyens d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Relevé statistique de présence.</li> <li>▪ Bilan collectif du projet puis individuel 6 mois après la fin de l'action.</li> </ul>

# Glossaire

<b>ACI</b>	Ateliers et Chantiers d'Insertion
<b>AFI</b>	Aides Financières Individuelles
<b>AI</b>	Association intermédiaire
<b>ALSH</b>	Accueil de Loisirs Sans Hébergement
<b>APP</b>	Ateliers Pédagogiques Personnalisés
<b>BTP</b>	Bâtiment / Travaux Publics
<b>CAE</b>	Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi
<b>CATTP</b>	Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel
<b>CAV</b>	Contrat d'Avenir
<b>CCAS</b>	Centre Communal d'Action Sociale
<b>CDC</b>	Communauté de Communes
<b>CDD</b>	Contrat à Durée Déterminée
<b>CDI</b>	Contrat à Durée Indéterminée
<b>CI-RMA</b>	Contrat Insertion Revenu Minimum d'Activité
<b>CIVIS</b>	Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale
<b>CLI</b>	Commission Locale d'Insertion
<b>CMP</b>	Centre Médico Psychologique
<b>CMU</b>	Couverture Maladie Universelle
<b>CMUC</b>	Couverture Maladie Universelle Complémentaire
<b>CTJ</b>	Centre Thérapeutique de Jour
<b>CTSA</b>	Commission Territoriale des Solidarités Actives
<b>CUCS</b>	Contrat Urbain de Cohésion Sociale
<b>EAJE</b>	Établissement d'Accueil du Jeune Enfant
<b>EI</b>	Entreprise d'Insertion
<b>ESAT</b>	Établissement Spécialisé d'Aide par le Travail
<b>ETTI</b>	Entreprise Temporaire de Travail d'Insertion
<b>FSL</b>	Fonds Solidarité Logement
<b>ISSM</b>	Institut Supérieur Social de Mulhouse
<b>MDPH</b>	Maison Départementale Personnes Handicapées
<b>MEF</b>	Maison de l'Emploi et de la Formation
<b>OEG</b>	Objectif Emploi en Groupe
<b>PST</b>	Programme Social Thématique
<b>RAM</b>	Relais Assistantes Maternelles
<b>REC</b>	Référent Emploi classique
<b>RMI</b>	Revenu Minimum d'Insertion
<b>RSA</b>	Revenu de Solidarité Active
<b>RSP</b>	Référent Socio – Professionnel
<b>SAVS</b>	Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
<b>SIAE</b>	Structure d'Insertion par l'Activité Économique
<b>SMP</b>	Suivi Mensuel Personnalisé
<b>TH</b>	Travailleur Handicapé
<b>TS</b>	Travailleur Social
<b>URSIEA</b>	Union Régionale des Structures d'Insertion par l'Économie d'Alsace

Commission Territoriale des Solidarités Actives

## **GUEBWILLER**

Projet pour l'Insertion 2010 – 2012

### Espace **Solidarité**

Aider Écouter  
Orienter Accompagner  
**Accueillir** Comprendre  
Analyser







# SOMMAIRE

<b>Des Projets Pour l'Insertion</b> .....	<b>3</b>
<b>Avant-propos</b> .....	<b>4</b>
<b>LA POLITIQUE MENÉE ET SES RÉSULTATS</b> .....	<b>5</b>
<b>Axes de travail pour 2006 – 2008</b> .....	<b>6</b>
<b>Les moyens engagés entre 2007 et 2008</b> .....	<b>9</b>
1. Des crédits d'insertion .....	<b>9</b>
2. Aides financières individuelles .....	<b>9</b>
<b>Les bénéficiaires du dispositif RMI entre 2006 et 2008</b> .....	<b>10</b>
1. Profil .....	<b>10</b>
2. Contractualisation .....	<b>11</b>
3. Mouvements .....	<b>11</b>
4. Le regard des bénéficiaires et des professionnels sur le dispositif RMI.....	<b>12</b>
<b>LE TERRITOIRE ET L'INSERTION</b> .....	<b>13</b>
<b>Portrait général du territoire</b> .....	<b>14</b>
1. Population.....	<b>14</b>
2. Activité économique.....	<b>14</b>
3. Etat du marché de l'emploi .....	<b>15</b>
4. La CTSA de Guebwiller sur le territoire départemental.....	<b>16</b>
<b>Analyse par thématique</b> .....	<b>17</b>
1. EMPLOI – INSERTION.....	<b>17</b>
2. SANTE.....	<b>19</b>
3. MOBILITE .....	<b>21</b>
4. HABITAT.....	<b>23</b>
5. ENFANCE – FAMILLE – MODES DE GARDE .....	<b>24</b>
6. CULTURE – LIEN SOCIAL – SPORT .....	<b>26</b>
<b>Du diagnostic global à l'identification des chantiers potentiels</b> .....	<b>27</b>
<b>VERS UN PLAN D' ACTIONS</b> .....	<b>30</b>
<b>Rappel des priorités institutionnelles</b> .....	<b>31</b>
<b>Un programme en 9 actions</b> .....	<b>31</b>
ACTION 1 : Mettre en place un Comité Technique d'Animation des SIAE .....	<b>32</b>
ACTION 2 : Réaliser un état des lieux des acteurs en matière d'insertion.....	<b>33</b>
ACTION 3 : Poursuivre le travail mené dans le cadre du Carrefour Social.....	<b>34</b>
ACTION 4 : Communiquer sur la « Clause Insertion » .....	<b>35</b>
ACTION 5 : Mobiliser les bénéficiaires autour des questions de Santé .....	<b>36</b>
ACTION 6 : Formaliser un partenariat avec les acteurs de la « santé mentale ».....	<b>37</b>
ACTION 7 : Mobiliser les bénéficiaires autour des savoirs de base.....	<b>38</b>
ACTION 8 : Réaliser un état des lieux des moyens de transport et susciter des initiatives .....	<b>39</b>
ACTION 9 : Structurer un atelier Code de la route.....	<b>41</b>
<b>GLOSSAIRE</b> .....	<b>42</b>



## ***Des Projets Pour l'Insertion***



Favoriser l'insertion des personnes les plus touchées par l'exclusion constitue un des axes majeurs d'intervention du Conseil Général dans le domaine des politiques sociales. Le Programme Départemental d'Insertion approuvé le 9 décembre 2009 pour les années 2010 à 2012, en est l'une des traductions opérationnelles. En effet, il définit la politique départementale d'insertion.

Dans ce cadre et fort de ce choix de territorialiser notre action, nous avons décidé d'initier, dans les territoires, une démarche d'élaboration de 8 Projets pour l'Insertion.

Cette démarche a été portée par la Direction du Développement Social des Territoires. Elle a été l'occasion, pour chaque Commission Territoriale des Solidarités Actives (CTSA), de construire des projets partagés et d'y associer à différents niveaux, les acteurs locaux, les professionnels du territoire, les services du Conseil Général et les personnes allocataires du rSa. Nous les remercions tous, et en particulier les Présidents des CTSA.

Ces projets ont permis également de renforcer notre connaissance et notre compréhension communes des territoires pour y apporter de nouvelles réponses plus adaptées aux spécificités locales. Ils ont contribué à renforcer la dynamique locale en faveur de l'insertion des personnes.

Maintenant, est venu le temps de la mise en œuvre et c'est avec vous tous que nous comptons la mener à bien afin de mieux répondre aux besoins des Haut-Rhinois en situation d'insertion.

**Charles Buttner**

Président du Conseil Général du Haut-Rhin

**Jean-Louis Lorrain**

Président de la 4<sup>ème</sup> Commission de la Solidarité,  
Politique de la Ville, Insertion et Logement

## Avant-propos

Prévu par une loi du 1<sup>er</sup> décembre 1988 instituant le RMI, les derniers Projets Pour l'Insertion conçus, appelés alors Programmes Locaux d'Insertion (PLI), portaient sur la période 2003 – 2005 et avaient été élaborés en collaboration avec l'Etat.

Constituant une déclinaison territoriale du Programme Départemental d'Insertion (PDI), ils s'inscrivaient dans ses 6 axes à savoir :

- Affiner la connaissance du public pour adapter l'offre d'insertion ;
- Favoriser l'insertion des jeunes de moins de 30 ans ;
- Développer et optimiser les parcours individuels d'insertion ;
- Harmoniser les pratiques et les procédures concernant des publics spécifiques ;
- Soutenir les dynamiques locales ;
- Optimiser le fonctionnement global du dispositif.

Pour la période 2006-2008, le travail de chaque Commission Locale d'Insertion (CLI) dénommée Commission Territoriale des Solidarités Actives (CTSA) depuis le 1<sup>er</sup> juin 2009, s'était inscrit dans la continuité des axes développés entre 2003 et 2005.

Fin 2008, le Conseil Général, par le biais de la Direction du Développement Social des Territoires a souhaité se réapproprier cet outil de pilotage de la politique départementale d'insertion sur les territoires et s'est donc engagé dans une démarche d'élaboration des **Projets pour l'Insertion** sur chacun des 8 territoires.

Ainsi, chacune des 8 CTSA du département, sous l'impulsion de son Président (M. Daniel WEBER pour ce territoire), et du chef de service de l'Espace Solidarité concerné (Mme Geneviève SCHAAF) s'est engagée dans une démarche novatrice pour élaborer son Projet pour l'Insertion. Autour d'eux, ont été rassemblés des acteurs institutionnels et associatifs du territoire, des professionnels des Espaces Solidarité dont les travailleurs sociaux spécialisés rSa, de la Protection Maternelle et Infantile, du Service Insertion et Développement Local, de la Délégation à l'Action Territorialisée, les chargés de mission Développement Social des Territoires...Riche de cette équipe pluridisciplinaire et partenariale, ils ont réalisé un état des lieux et un diagnostic de la situation de l'insertion sur leur territoire en s'appuyant sur les études existantes, l'expertise de chacun et des rencontres avec les bénéficiaires et les professionnels. A partir de ce diagnostic traversant l'ensemble des domaines ayant un impact sur l'insertion des personnes, cette équipe a proposé des actions concrètes.

Ce document retraduit l'ensemble des travaux qui se sont déroulés sur plus d'une année.

# **La politique menée et ses résultats**

## Axes de travail pour 2006 – 2008

Le PLI de Guebwiller s'est engagé sur 4 des 6 axes du PDI :

- **AXE 1** : Affiner la connaissance du public bénéficiaire par l'analyse des contrats d'insertion et l'utilisation du support informatique spécifique (logiciel Oxygène)
- **AXE 2** : Favoriser l'insertion des jeunes de moins de 30 ans (définition de parcours individuels dynamiques en lien avec les partenaires locaux)
- **AXE 3** : Proposer des parcours individuels adaptés et cohérents
- **AXE 4** : Repérage des publics spécifiques et adaptation des parcours

### 1. La mise en œuvre de ces axes par la CLI de Guebwiller

Concernant l'**AXE 1**, le secrétariat de la CLI de GUEBWILLER s'est engagé dans un processus d'amélioration de la connaissance du public. Ainsi, un profil du public bénéficiaire a pu être dégagé à l'occasion des bilans annuels ainsi que des orientations des contrats d'insertion.

L'**AXE 2** s'est lui aussi concrétisé. Ainsi, le public « isolé, âgé de moins de 30 ans » est exclusivement accompagné par le TS RMI dans la CLI de GUEBWILLER. Il représente 22 % des ménages bénéficiaires en 2005.

Pour l'**AXE 3**, les professionnels se sont attachés à construire les parcours individuels avec les partenaires de l'insertion présents sur le territoire de la CLI.

Enfin, la mise en œuvre de l'**AXE 4** a permis d'identifier des publics spécifiques :

- Le public « travailleur indépendant » est identifié comme difficile à suivre, car seul un suivi de la situation financière est effectué au niveau du SIDL.
- L'APPONA prend en charge l'accompagnement des gens du voyage sédentarisés, bénéficiaires RMI et Travailleurs Indépendants.

Pour la réalisation des **AXES 2 à 4**, un important travail a été effectué avec l'ensemble des partenaires intervenant dans le champ de l'insertion professionnelle, qui s'est traduit par un état des lieux des prestations proposées et des modalités d'application ainsi que par l'élaboration d'un « annuaire des acteurs de l'insertion professionnelle sur le territoire de la CLI de GUEBWILLER » diffusé à l'ensemble des partenaires et référents de bénéficiaires du RMI.

### 2. La prolongation du PLI jusqu'en 2008

Comme le PDI, le PLI 2003 à 2005 a été prorogé jusqu'à la « phase diagnostic » engagée en 2008 en maintenant les axes de travail précédemment préconisés :

Pour l'**axe 1** : la secrétaire de la CLI et le TS RMI ont pris part à la réflexion en vue de la construction d'un nouveau logiciel RMI/ rSa, Perceaval.

Par ailleurs, le bilan annuel d'activités 2007 de la CLI a été élaboré en y intégrant un profil des usagers concernés

Sur la base des enregistrements effectués et de l'analyse qualitative qui en découle, deux problématiques majeures ont été identifiées :

- La **difficulté de l'accès à des soins** adaptés pour un public très marginalisé, souvent du fait de ses propres résistances pour la prise en compte de sa santé mais aussi du fait d'une absence de moyens de déplacement.
- La **difficulté de lire, de comprendre ou de compléter les documents** remis par les différents référents liée à une « perte » des connaissances de base ou à de l'illettrisme.

Deux projets locaux ont été développés à partir de ces constats :

Un « Atelier Santé » animé par un médecin de prévention et dont le support est l'Association DEFI, structure d'Insertion par l'activité économique de GUEBWILLER

Un « Atelier des Savoirs de Base » animé par des bénévoles formés par l'Association PAPYRUS, et dont le support est l'Association HELIOS de GUEBWILLER.

### 3. Bilan des projets d'insertion

Dénomination du projet	Objectifs	Résultats
<b>L'Atelier Santé</b>		
<p><b><u>Le projet :</u></b></p> <p>QUOI : Mise en place d'une permanence mensuelle assurée par un médecin de prévention</p> <p>OU : alternativement sur 3 sites : Guebwiller, Ensisheim, Rouffach</p> <p>POUR QUI : à destination d'un public bénéficiaire du RMI, rencontrant des difficultés liées à la santé et orienté par les référents sociaux ou socio-professionnels</p> <p><b><u>Association support :</u></b> DEFI Guebwiller</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ecoute et aide apportées à une population vulnérable du fait d'une précarité sanitaire, sociale et professionnelle</li> <li>▪ Repérage de l'urgence sanitaire</li> <li>▪ Action individuelle et collective d'éducation à la santé</li> <li>▪ Orientation sans injonction vers un bilan de santé CPAM /MSA ou une consultation médicale généraliste ou spécialisée</li> <li>▪ Facilitation de l'accès aux soins et aux droits</li> <li>▪ Eclairage donné aux professionnels chargés de l'accompagnement pour l'élaboration de projets d'insertion adaptés</li> </ul>	<p><b><u>Bilan quantitatif :</u></b></p> <p><u>Sur une période de 2 ans :</u> 54 personnes rencontrées 60 entretiens sur 34 demi-journées</p> <p><b><u>Bilan qualitatif :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ dépistage ou confirmation de problèmes de santé physiques ou psychiques</li> <li>▪ disponibilité pour la prise en compte de la souffrance exprimée</li> <li>▪ travail autour de l'établissement d'une relation de confiance pour que la santé soit considérée comme une priorité</li> <li>▪ aide à l'amélioration des comportements hygiéno-diététiques</li> <li>▪ mise en lien avec les partenaires du champ sanitaire</li> </ul> <p><b><u>Freins observés :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ résistances liées à la représentation de la maladie</li> <li>▪ l'isolement des personnes et l'éloignement géographique des structures de soins.</li> </ul>

Dénomination du projet et description synthétique	Objectifs	Résultats pour la période 2006-2007
<b>L'Atelier d'Apprentissage des savoirs de base</b>		
<p>Préexistant au projet PLI et orienté vers un public d'origine étrangère « primo-arrivant » a été élargi à un public bénéficiaire de minima sociaux, dont le RMI</p> <p><b><u>Le Projet :</u></b></p> <p>QUOI : accompagnement individuel par des bénévoles compétents et formés par l'Association PAPYRUS</p> <p>COMMENT : Chaque « apprenant » est pris en charge sur la base de séances de 2 heures et à raison d'1 à 3 moments par semaine</p> <p>Travail collectif autour de la langue orale</p> <p>Soutien aux personnes inscrites à l'apprentissage du code de la route (une séance par semaine)</p> <p><b><u>Association support :</u></b> <b>HELIOS Guebwiller</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Accès aux savoirs fondamentaux qui permettent une meilleure insertion sociale voire professionnelle (lire, écrire, calculer)</li> <li>▪ Amélioration de la maîtrise de la langue française tant à l'oral qu'à l'écrit</li> <li>▪ Création d'une dynamique autour de chaque projet individuel visant une plus grande autonomie dans la vie quotidienne</li> </ul>	<p><b><u>Bilan quantitatif :</u></b></p> <p>42 personnes originaires de France et de 12 autres pays ont suivi régulièrement les cours sur une année dont</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 39 femmes et 3 hommes</li> <li>▪ 16 bénéficiaires de minima sociaux</li> <li>▪ 15 analphabètes</li> <li>▪ 7 illettrées</li> </ul> <p><b><u>Bilan qualitatif :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Expression d'une « soif » d'apprendre pour s'intégrer, pour aider leurs enfants à trouver leur place dans la société</li> <li>▪ Epanouissement personnel</li> <li>▪ Dépassement d'un sentiment de « honte de ne pas savoir »</li> <li>▪ Amélioration de la vie quotidienne</li> <li>▪ Ouverture d'esprit</li> <li>▪ Accès à la culture</li> <li>▪ Rapprochement entre les cultures</li> <li>▪ Mise en place d'un atelier d'écriture</li> </ul>

# Les moyens engagés entre 2007 et 2008

## 1. Des crédits d'insertion

	2007		2008	
	Département	CLI Guebwiller	Département	CLI Guebwiller
<b>Nombre total de ménages Bénéficiaires du RMI au 31/12</b>	11 950	581	11 755	564
<b>Montant total alloué à des actions d'insertion<sup>1</sup> en euros</b>	4 230 380 €	160 264 €	4 925 818 €	202 014 €
<b>Répartition, en pourcentage, du montant total alloué pour les deux domaines principaux d'intervention</b>				
Accompagnement (social, socioprofessionnel, classique) (emploi)	1 916 400€ (45,3%)	93 284€ (58,2%)	2 766 676€ (56,2%)	143 537€ (71%)
Insertion par l'activité économique	2 094 966€ (49,5%)	54 107€ (33,8%)	1 939 767€ (39,4%)	41 120€ (20,4%)

### *L'offre des structures d'insertion par l'activité économique*

En 2007, les structures affiliées à l'URSIEA sur ce territoire (1 EI – 1 AI) ont accueilli 284 personnes sur l'année dont 32 bénéficiaires du RMI (11,3%).

En 2008, elles ont accueilli 264 personnes dont 33 bénéficiaires du RMI (12,5%).

La moyenne départementale d'accueil des bénéficiaires du RMI au sein des SIAE se situait à 30% en 2007 et à 32% en 2008.

### *L'accès à l'emploi et à la formation des bénéficiaires du RMI sortant des SIAE*

En 2007, 58,3% des bénéficiaires du RMI sortant des SIAE ont accédé à un emploi (CDI – CDD) ou à une formation.

En 2008, 55,6% des bénéficiaires du RMI sortant des SIAE ont accédé à un emploi (CDI – CDD) ou à une formation.

La moyenne départementale pour les sorties vers l'emploi et la formation était de 51,07% en 2007 et 43,61% en 2008.

## 2. Aides financières individuelles

	2007	2008
<b>Montant total alloué pour les AFI</b>	5267 €	5187 €
<b>Nombre total de ménages ayant bénéficié de ces aides</b>	42	41

<sup>1</sup> Le montant total exprime les financements liés directement à l'insertion – ont donc été déduits certains financements ayant un lien indirect à l'insertion (investissement, action sociale d'urgence...)



# Les bénéficiaires du dispositif RMI entre 2006 et 2008

## 1. Profil

### Nombre de bénéficiaires du RMI

Nb de bénéficiaires du RMI	2006	2007	2008	Evolution 2006/2008 en %
Territoire Départemental	11 809	11 950	11 755	- 0,46%
CTSA de Guebwiller	585	581	564	-3%

### Répartition des bénéficiaires par âge

Ages	2006	2007	2008	Evolution 2007/2008 en %
- de 25 ans		19	42	+120%
25 à 40 ans		283	285	+0,7%
41 à 55 ans		233	199	-14%
+ de 55 ans		46	38	-17%

### Répartition des bénéficiaires par sexe

Sexe	2006	2007	2008	Evolution 2007/2008 en %
Hommes		251	184	- 26 %
Femmes		330	380	+ 15 %

### Situation familiale

Situation familiale	2006	2007	2008	Evolution 2007/2008 en %
Couple		116	96	-17%
Isolé		465	468	+0,6%

### Premiers constats :

- Une stabilisation du nombre de bénéficiaires
- Un plus grand nombre de femmes que d'hommes et une accentuation de cette tendance entre 2007 et 2008 (67% de femmes en 2008)
- Une majorité de personnes entre 25 et 40 ans (50,5% en 2008)
- Une grande majorité de personnes isolées (83% en 2008)

## 2. Contractualisation

### Répartition entre services instructeurs

	2007	2008	Evolution 2007/2008 en %
CG	499	484	-3%
CCAS	70	62	-11%
Association APA	6	8	+33%
APPONA	5	9	+80%
CPAM	1	1	0%

#### Premiers constats :

- Accompagnement majoritaire par l'Espace Solidarité (85,8% en 2008)) et le CCAS
- Peu de suivis par les associations.

### Taux de contractualisation

	2007	2008	Evolution 2006/2008 en %
Taux de contractualisation de l'Espace Solidarité	74,5%	57 %	- 23 %

### Type de contrats signés au sein de l'Espace Solidarité

Le nombre de Contrats mentionnés pour les années 2007 et 2008 correspond aux Contrats conclus au cours de l'année. Pour une même personne, plusieurs Contrats peuvent être conclus soit en raison d'une radiation (ou d'une suspension) suivie d'une réintégration dans le dispositif soit d'une redéfinition des objectifs dans le cadre de son insertion. Par ailleurs, une personne peut intégrer le dispositif et en sortir au cours de l'année.

Cela explique que le nombre de Contrats conclus est supérieur au nombre de bénéficiaires au 31/12.

		2007	2008	Evolution 2006/2008 en %
<b>Insertion Sociale</b>	Nombre	244	198	- 18 %
	%par rapport au total	32%	31%	
<b>Insertion Professionnelle</b>	Nombre	523	445	- 15 %
	%par rapport au total	68%	69%	

#### Premiers constats :

- La contractualisation porte majoritairement sur l'insertion professionnelle.

## 3. Mouvements

### Dispositif d'entrées et sorties

	2006	2007	2008	Evolution 2006/2008 en %
<b>Entrées</b>		244	168	-45%
<b>Sorties</b>		167	120	-39%
<b>Ratio sorties/effectif global</b>		28,7%	21,2%	

## 4. Le regard des bénéficiaires et des professionnels sur le dispositif RMI

### *Les bénéficiaires*

#### **Le traitement des dossiers**

Les deux personnes présentes lors de la table ronde indiquent être satisfaites des délais de traitement de leur dossier. En effet, les démarches sont faciles et plutôt rapides.

#### **L'information sur le dispositif**

Les bénéficiaires connaissent la raison d'être du contrat d'insertion. En revanche, ils sont peu informés de leurs droits connexes en dehors des colis alimentaires.

#### **L'accompagnement**

Les bénéficiaires mentionnent avoir été suivis par plusieurs intervenants sociaux tout au long du parcours. Cela semble avoir nuit à leur insertion. Pour l'un des bénéficiaires, les démarches personnelles sont plus fructueuses que l'accompagnement pour recherche d'emploi.

#### **La difficile mobilisation**

L'absence d'activité professionnelle a engendré, au moins pour une personne, une coupure sociale et une envie de ne rien faire : *« Je venais signer les papiers parce qu'il le faut, un peu dans le brouillard, sans savoir à quoi ça sert », « On a tellement l'habitude de ne plus rien faire qu'on ne veut plus rien faire du tout ». On perd en ouverture. »*

### *Les professionnels de l'ES de Guebwiller*

#### **Le dispositif**

Le dispositif est considéré comme globalement positif. Il permet aux bénéficiaires d'avoir une ressource minimale dans un délai correct et également d'accéder à des droits annexes (CMU...). Cependant, l'instruction est considérée comme complexe pour les travailleurs indépendants.

#### **L'accompagnement**

Il n'est pas toujours facile pour les professionnels de mener de façon concomitante l'accompagnement social et la contractualisation. En effet, cette dernière nécessite un contrôle du bénéficiaire pas toujours compatible avec la posture de l'accompagnant.

Par ailleurs, sur le long terme, il paraît difficile d'insuffler du changement auprès des bénéficiaires.

Enfin, l'accompagnement de populations aux problématiques spécifiques (vannières, non sédentaires ...), nécessite des compétences particulières. C'est pourquoi l'intervention de spécialistes tels que l'APPONA, est véritablement un atout.

#### **L'insertion**

Elle dépend en grande partie de la situation des personnes. En effet, si les personnes sont en capacité de s'en sortir, le contrat n'est pas une nécessité. Elles y arriveront. Au contraire, si les personnes sont en difficulté, leurs perspectives d'insertion apparaissent limitées

# **Le Territoire et l'Insertion**

# Portrait général du territoire

## 1. Population

### *Une croissance démographique qui se poursuit*

La progression démographique enregistrée au cours de la dernière décennie se confirme avec un taux de croissance similaire sur la période 1999-2006 à la période 1990-1999. La croissance démographique (5,7 %) est supérieure à celle du Haut-Rhin (4,5 %).

Elle profite à l'ensemble du territoire. Toutefois, l'augmentation de la population a lieu principalement dans les communes du vignoble et de la plaine sur le secteur de Soultzmatt, de Meyenheim et de Fessenheim. Un tiers des communes connaît une croissance démographique à 2 chiffres. A l'inverse, Guebwiller enregistre une stagnation voire une faible diminution de sa population. La faible capacité foncière de la commune, la généralisation du desserrement urbain et certaines difficultés économiques sont sans doute à l'origine de cette évolution (ce que le solde migratoire confirme).

### *Une hausse du nombre de ménages entre les recensements de 1999 et de 2006*

Le nombre de ménages s'est assez sensiblement accru (+ 7 % depuis 1999) avec pour conséquence une évolution à la hausse de la construction de logements. Cette hausse du nombre de ménages est structurelle. Elle s'explique par la diminution de la taille des foyers bien que la taille des ménages en 2006 soit restée élevée. Les trois-quarts des communes du territoire compte entre 2,5 et 3,1 personnes par ménage. Ce territoire constitue un espace résidentiel privilégié et attractif pour des familles.

### *Projection de la population en 2020*

En 2006, la population est estimée à 71 471 habitants (données INSEE).

A l'horizon 2020, elle s'élèverait à 86 500 habitants, soit + 20 % en 15 ans (Bilan du Schéma Directeur de l'ADAUHR). Ces évolutions seraient plus fortes que l'évolution alsacienne : la population régionale n'augmenterait que de 8 à 11 % entre 1999 et 2015. La croissance démographique serait due à part égale, aux excédents migratoire et naturel.

Comme dans le reste de la région Alsace, la part des 60 ans et plus tendrait à augmenter dans la population, au détriment de celle des 25-39 ans restant stable.

A l'horizon 2020, la taille des ménages serait de 2,45 personnes par ménage (Bilan du Schéma Directeur de l'ADAUHR). Le nombre de ménages devrait également connaître une plus forte hausse à l'horizon 2015 que dans le reste de la Région Alsace. Cette évolution serait due à l'augmentation du nombre de personnes seules ainsi que du nombre de familles monoparentales (source : Analyse des évolutions démographiques et modes de cohabitation en Alsace, INSEE/DRE, septembre 2007 – projections OMPHALE<sup>2</sup>).

## 2. Activité économique

Le territoire Rhin - Vignoble – Grand Ballon subit les effets de la polarisation des deux agglomérations de Mulhouse et Colmar. Il est soumis à l'affaiblissement d'un secteur industriel encore important. Il se trouve donc confronté à une nécessité de diversification économique.

Son attractivité résidentielle et son potentiel touristique semblent constituer le moteur principal d'un développement endogène à condition de limiter l'évasion vers les pôles urbains et de favoriser les services de proximité.

<sup>2</sup> OMPHALE : Outil Méthodologique de Projection d'Habitants, d'Actifs, de Logements et d'Elèves) est une application qui comprend un modèle théorique de projection de la population, des bases de données démographiques, des techniques d'analyse démographique et des outils de construction de scénarios pour le futur.

## *Les structures économiques en mutation*

Entre 1999 et 2007, les activités de services se sont particulièrement développées contrairement aux activités industrielles. Ainsi, le nombre d'emplois privés a augmenté de 45% dans le secteur des services.

A l'inverse, les emplois dans l'industrie ont diminué (-12 %).

La répartition de l'emploi salarié privé par secteur en 2007 est la suivante :

- Services : 40 %
- Industrie : 36 %
- Commerce : 14 %
- Construction : 10 %

## *L'industrie encore importante mais fragile*

Malgré une forte baisse des effectifs salariés privés entre 1999 et 2007 (-12,3 %), le secteur de l'industrie reste un secteur important sur le territoire (36 % de l'emploi total).

Entre 1999 et 2007, le secteur de la montagne a vu l'emploi industriel fortement diminué (-36 %) contrairement à la plaine qui a créé de nouveaux emplois (+34 %).

Les emplois privés du secteur sont principalement concentrés sur deux territoires : la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller (41,2 % des emplois industriels) et la Communauté de Communes du Pays de Rouffach (26,5 %).

Les secteurs d'activités les plus représentés au niveau de l'industrie sont les industries des biens d'équipements (34,4 %), les industries des biens intermédiaires (28,6 %) et l'industrie automobile (24,8 %).

## **3. Etat du marché de l'emploi**

L'évolution de l'emploi salarié privé permet d'apprécier la santé économique d'un territoire. Or si les années 2002-2006 ont vu la situation s'aggraver dans le Haut-Rhin et plus particulièrement en Région Mulhousienne, le territoire Florival-Vignoble-Plaine du Rhin est resté jusqu'en 2006 à l'écart de cette dégradation.

Ainsi, on observe un accroissement de l'emploi salarié privé entre 1999 et 2007 (+12,1 %) avec 14 200 emplois privés en 2007 contre 12 700 en 1990 (source UNEDIC).

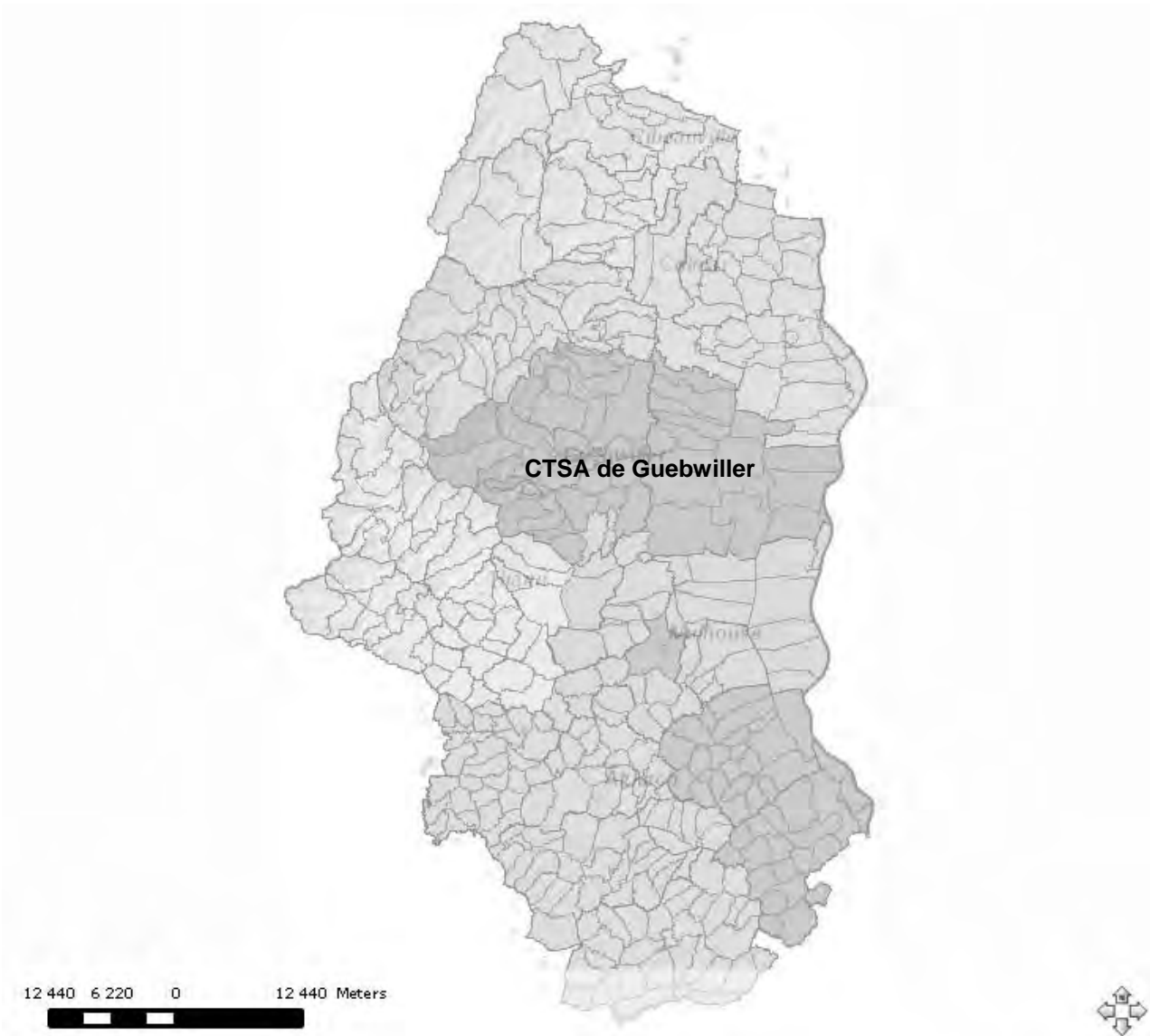
En raison de ses fonctions administratives importantes, le territoire compte de nombreux emplois dans la fonction publique (en particulier à Guebwiller).

Globalement ce sont les grands pôles urbains qui ont connu la plus forte croissance de l'emploi : Rouffach, Ensisheim et Guebwiller.

Les pertes d'emplois se sont essentiellement effectuées dans la vallée de la Lauch et à son débouché. Ainsi, la commune de Soultz a été particulièrement touchée.

Depuis début 2008, le marché de l'emploi s'est fortement dégradé. Ce territoire qui bénéficiait d'un taux de chômage faible (5,1% au 2<sup>ème</sup> trimestre 2008) a été un de ceux dont la situation s'est détériorée le plus dans le Haut-Rhin en un an avec 37% d'augmentation pour le taux de chômage (7,4% au 4<sup>ème</sup> trimestre 2009).

#### 4. La CTSA de Guebwiller sur le territoire départemental



# Analyse par thématique

## 1. EMPLOI – INSERTION

### Description de la situation du territoire

#### Territoire

- Le bassin d'emploi de Guebwiller se situe à mi-chemin de Mulhouse et de Colmar et en proximité transfrontalière (30km)
- **Situation de l'emploi :**
  - un Taux de chômage restant parmi les plus faibles du département mais en forte hausse ces derniers mois

	4 <sup>ème</sup> trim. 2007	1 <sup>er</sup> trim. 2008	1 <sup>er</sup> trim. 2009	4 <sup>ème</sup> trim. 2009
Zone d'emploi de Guebwiller	5,7%	5,3%	6,7%	7,4%
Haut-Rhin	7,4%	7,2%	8,3%	9,2%

- 89% des demandeurs d'emploi sont ouvriers ou employés<sup>3</sup>

- **Des structures d'accompagnement et d'insertion intervenant sur le territoire :**

- Agence locale de Pôle Emploi (50 suivis RMI/ rSa)
- Contact + : permanences à Guebwiller et Rouffach (40 suivis RSP + Suivis REC)
- DEFI Service, entreprise d'insertion (2 ETP) ;
- DEFI EMPLOI, association Intermédiaire (150 salariés soit 40 ETP), un Chantier Ecole de préqualification, des permanences d'accueil à Guebwiller, Ensisheim et Rouffach (15 suivis RSP)
- DEFI PRO, Entreprise de Services à la Personne,
- CAP VERS : Entreprise d'insertion dans le secteur agricole
- ADEIS : association intervenant sur l'ensemble du département, Chantier d'Insertion

#### Bénéficiaires

- **L'accueil des bénéficiaires dans les SIAE<sup>4</sup> :**
  - Les bénéficiaires du RMI représentent en moyenne, entre 2007 et 2008, 12% des personnes accueillies en structures d'insertion.
  - Plus de la moitié (58,30% en 2007 et 55,60% en 2008) des bénéficiaires du RMI sortant de structures d'insertion trouvent un emploi (CDI ou CDD) ou une formation.
- Nombre de demandeurs d'emploi bénéficiaires du RMI en 2008 : Alsace 8344 – Bassin de Guebwiller 193<sup>5</sup>
- Les bénéficiaires du RMI, en 2008, étaient à près de 80% sans qualification.
- Beaucoup de jeunes de – de 26 ans en recherche d'emploi

### Points forts

Points forts	
<b>Du territoire</b>	<b>L'offre d'emplois</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Proximité des grandes zones d'emplois (Colmar, Mulhouse, Allemagne et Suisse)</li> <li>▪ Des secteurs d'activité qui emploient de la main d'œuvre peu qualifiée : tourisme, activités viticoles</li> <li>▪ Présence d'industries agro-alimentaires</li> <li>▪ Présence de pépinières d'entreprises</li> </ul>

<sup>3</sup> INSEE – [http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?ref\\_id=chomage-zone](http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?ref_id=chomage-zone)

<sup>4</sup> URSIEA – Tableau de synthèse : Situation des personnes en insertion

<sup>5</sup> Pôle Emploi



	<p><b>L'offre en matière d'insertion</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Une offre diversifiée en matière d'insertion : possibilité pour un bénéficiaire de s'inscrire dans un parcours d'insertion</li> <li>▪ Un travail en réseau de qualité entre les acteurs de l'insertion (un exemple : le carrefour social)</li> <li>▪ Des structures d'insertion permettant, pour la majorité des bénéficiaires du RMI en sortant, d'accéder à l'emploi ou à une formation : 58,3% en 2007 et 55,6% en 2008</li> <li>▪ Une offre de formation qui se développe, en particulier avec une offre d'actions de formation décentralisées</li> </ul>
<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Des activités touristiques et viticoles qui génèrent des emplois saisonniers et non qualifiés</li> <li>▪ Une possibilité d'élargir les recherches d'emploi vers les pôles urbains sous réserve de mobilité</li> <li>▪ Une possibilité d'intégrer des structures d'insertion</li> </ul>
<b>Points faibles</b>	
<b>Du territoire</b>	<p><b>L'offre d'emplois et de formation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Un bassin à faible taux d'emploi<sup>6</sup> (40% contre 52% pour la France en 2007)<sup>7</sup></li> <li>▪ Peu ou pas de projets d'implantations d'entreprises</li> <li>▪ Des entreprises positionnées sur des secteurs en crise (équipementiers automobiles, bâtiment)</li> </ul> <p><b>L'offre d'insertion</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Des entreprises d'insertion qui rencontrent parfois des difficultés à recruter. Mais qui manquent aussi d'offres face à l'afflux de demandes</li> </ul>
<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ En l'absence de mobilité, peu de perspectives d'emploi locales pérennes</li> <li>▪ Faibles niveaux de qualification incompatibles avec les possibilités d'emploi sur le territoire</li> <li>▪ Peu de places dans des structures « cadrées » en matière d'insertion : chantiers d'insertion, entreprises d'insertion</li> </ul> <p><u>La table ronde avec les bénéficiaires a permis de soulever les points suivants :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ la difficile insertion des seniors même qualifiés;</li> <li>▪ la dégradation du marché de l'emploi avec notamment des missions d'intérim de plus en plus courtes.</li> </ul>

<sup>6</sup> Taux d'emploi : Part des actifs / population totale

<sup>7</sup> INSEE – [http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg\\_id=0&ref\\_id=NATnon03323](http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=NATnon03323)

## 2. SANTE

### Description de la situation du territoire

#### Territoire

La situation sanitaire du territoire se caractérise de la manière suivante<sup>8</sup> :

- Le taux de mortalité générale se situe dans la moyenne régionale. En revanche, la mortalité prématurée (avant 65 ans) est la plus faible d'Alsace
- Taux de médecins généralistes pour 100 000 hab. : 75 (moyenne en Alsace : 105)
- Taux de médecins spécialistes pour 100 000 hab. : 29 (moyenne en Alsace : 98)
- Plusieurs équipements de proximité en matière de santé sont situés sur le territoire

#### Bénéficiaires

Le rapport d'activité de l'Atelier Santé met en évidence les aspects suivants<sup>9</sup> :

- Concernant les bénéficiaires du RMI, la santé constitue une préoccupation importante. Plus de 30% des suivis seraient liés au moins en partie à la santé. Sur la base d'un échantillon, les problèmes d'addiction seraient les plus nombreux (42%), suivis ensuite de la souffrance psychique (32%) puis des pathologies somatiques (26%). Bien souvent, les difficultés se cumulent .
- Les bénéficiaires ont des difficultés à considérer leur santé comme prioritaire. Sans volonté forte, l'accès aux soins reste très difficile.
- Les personnes en situation de précarité ne se soignent pas, ne prennent plus soin d'elles-mêmes, elles expriment des peurs pour aller chez un médecin généraliste malgré des problèmes de santé importants.

### Points forts

#### Du territoire

#### L'offre de soins

- Le territoire dispose d'un certain nombre de structures de proximité :
  - Hôpital de Guebwiller (urgences et médecine) qui accueille par ailleurs une permanence par semaine du centre de cure ambulatoire en alcoologie de Colmar
  - Clinique dentaire CPAM de Guebwiller
  - Dispensaire Antituberculeux
  - Protection Maternelle et Infantile
  - Centre Hospitalier de Rouffach et centres psychothérapeutiques de jour de Guebwiller et d'Ensisheim
  - Associations spécialisées dans le domaine de la santé (Oxygène pour les problèmes d'addiction – AFPRA pour la santé psychique – Consultation d'alcoologie à l'Hôpital de Guebwiller)
  - Permanence de l'association ARGILE
- Accès à deux Zones de Proximité disposant de nombreux spécialistes (Colmar et Mulhouse)<sup>10</sup>
- Une consommation de soins inférieure à la moyenne régionale.<sup>11</sup>

#### L'offre en matière de prévention

- Des permanences médicales de prévention et d'aide à l'accès aux soins ont été mises en place alternativement à Guebwiller, Rouffach et Ensisheim à raison d'une demi-journée par mois pour les bénéficiaires du RMI et les personnes en précarité. Elles permettent de faire une évaluation de la santé de la personne au regard d'un projet socio-professionnel, de les orienter vers un professionnel de la santé et d'affiner la définition du contrat d'insertion.

<sup>8</sup> Portrait sanitaire et social – Observatoire Régional de la Santé d'Alsace – Sept 2008 - (Zone de proximité de Guebwiller : cantons de Soultz-Haut Rhin, Rouffach, Ensisheim et Guebwiller)

<sup>9</sup> Rapport d'activité 2008 – Atelier Santé de la CLI de Guebwiller

<sup>10</sup> Idem 7

<sup>11</sup> Idem 7

<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'existence de structures médicales de proximité dans le domaine des soins et de la prévention devrait faciliter le 1<sup>er</sup> accès au monde médical.</li> <li>▪ Les bénéficiaires considèrent également que l'offre de soins sur Guebwiller est satisfaisante.</li> </ul>
<b>Points faibles</b>	
<b>Du territoire</b>	<p><b>L'offre de soins</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Une offre en soins libéraux très faible (la 2<sup>de</sup> plus faible pour les généralistes après Altkirch et la plus faible pour les spécialistes – faiblesse également pour les dentistes, kinés, orthophonistes). Fuite vers les Zones de Proximité de Colmar et Mulhouse.<sup>12</sup></li> <li>▪ Un accès aux soins hospitaliers de courte durée qui s'effectue en majorité à Colmar (48%) puis à Mulhouse (23%) et à Guebwiller (21%).<sup>13</sup></li> <li>▪ Pas de réponse de proximité sur la bande rhénane en matière de psychiatrie et d'addiction</li> </ul> <p><b>L'accès aux soins</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Certains médecins refusent d'accueillir des patients bénéficiaires de la CMU<sup>14</sup></li> </ul>
<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La mobilité constituant une problématique pour les personnes en insertion, cela peut rendre plus difficile leur accès aux soins.</li> <li>▪</li> </ul>

<sup>12</sup> Portrait sanitaire et social – Observatoire Régional de la Santé d'Alsace – Sept 2008 - (Zone de proximité de Guebwiller : cantons de Sultz-Haut Rhin, Rouffach, Ensisheim et Guebwiller)

<sup>13</sup> Idem 12

<sup>14</sup> Données issues de la table ronde des Professionnels de l'Espace Solidarité

### 3. MOBILITE

#### Description de la situation du territoire

##### Territoire

Guebwiller est située à 23 km au nord-ouest de Mulhouse, à 18 km au nord-est de Thann, à 25 km au sud-ouest de Colmar, au pied des Vosges et à l'entrée de la vallée du Florival. La mobilité sur ce territoire reste une nécessité majeure tant pour la vie de tous les jours (accès aux soins et aux loisirs, pour faire ses courses...) que pour une insertion professionnelle (emploi et formation).

Dans le cadre de l'élaboration du SCOT Rhin-Vignoble-Grand Ballon, plusieurs constats ont été effectués quant à la mobilité sur ce territoire :

- un développement important de la mobilité en raison des pôles d'emplois et urbains hors territoire (⇒ nombreux échanges avec l'extérieur du territoire)
- la moitié des déplacements sont internes
- l'offre routière est dense mais avec quelques faiblesses ⇒ circulation importante sur la RD83 et sur l'A35
- l'offre ferroviaire est encore trop faible même si des progrès sont réalisés ou en cours de réflexion
- les lignes de cars sont principalement à vocation scolaire et aux fréquences modestes
- les offres alternatives sont encore peu nombreuses
- le réseau cyclable est segmenté et encore en cours d'élaboration

##### Bénéficiaires<sup>15</sup>

- Accompagnement Pôle Emploi (chiffres à fin avril 2009) : sur 286 bénéficiaires du RMI, 185 ont le permis B, 36 se déplacent en bicyclette ou en moto, 162 ont un véhicule et 35 n'ont aucun moyen de locomotion.
- Accompagnement Association Défi : sur 64 bénéficiaires du RMI inscrits (dont 18 accompagnements RSP) : 20 ont le permis et un véhicule - 9 ont le permis et n'ont pas de véhicule - 35 n'ont pas le permis.
- Accompagnement Association Contact Plus (chiffres à fin mai 2009).
  - En RSP : sur 41 bénéficiaires du RMI, 20 ont le permis et un véhicule, 4 ont le permis mais pas de véhicule, 17 n'ont pas le permis.
  - En REC : sur 16 bénéficiaires du RMI, 15 ont le permis et un véhicule et 1 n'a pas le permis

Les personnes les plus employables ont en grande majorité le permis et un véhicule. L'accès au permis reste une difficulté.

#### Points forts

##### Du territoire

##### L'offre de transports

- Présence de plusieurs sociétés de transport en bus
- Existence du Com Com Bus à Guebwiller et sur la CDC Essor du Rhin
- Possibilité de louer des mobylettes via le CCAS d'Ensisheim
- Un accès à la ligne SNCF Mulhouse – Colmar dans plusieurs communes du territoire (Rouffach, Raedersheim, Merxheim : 1 par heure aux heures de pointe).

##### L'aide à l'accès aux transports

- Des aides nationales à la reprise d'un emploi (Pôle Emploi)
- Un atelier à la préparation au code de la route (Contact Plus à Colmar ; CCAS d'Ensisheim)
- Accès pour les jeunes en difficulté à la préparation du code de la route gratuitement – CCAS d'Ensisheim
- Possibilité d'un soutien financier pour la partie conduite – CCAS d'Ensisheim

<sup>15</sup> Données Contact +

<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Possibilité de se déplacer sur le territoire en journée et jusqu'à 19h en semaine et minuit le samedi.</li> <li>▪ Possibilité d'aide financière pour les déplacements (Pôle Emploi et Conseil Général) dans le cadre des démarches d'emploi</li> </ul>
<b>Points faibles</b>	
<b>Du territoire</b>	<p><b>L'offre de transports</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Des horaires souvent peu adaptés et parfois trop limités (un bus le matin et un le soir dans des communes de la Hardt...) pour, en particulier, des salariés de nuit ou en restauration.</li> <li>▪ Certains bénéficiaires évoquent « l'insécurité » des déplacements en bus ou en vélo</li> </ul> <p><b>L'aide à l'accès aux transports</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Des tarifs élevés des différents transporteurs (Guebwiller Colmar 6,5€ A/R) et pas de réduction pour des publics en insertion</li> <li>▪ Les professionnels évoquent un accès difficile aux renseignements sur les modes de transports (publicité...)</li> <li>▪ Pas d'aide à la préparation et au financement de la conduite</li> </ul>
<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	<p><u>La table ronde avec les Professionnels de l'Espace Solidarité a permis de soulever les points suivants</u><sup>16</sup>:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Des moyens de transport en commun qui ne permettent pas l'autonomie</li> <li>▪ Méconnaissance et non utilisation des transports publics.</li> <li>▪ Pas de moyens financiers suffisants pour l'apprentissage du permis de conduire (certains bénéficiaires roulent sans permis) ou pour financer des transports en commun</li> <li>▪ Difficultés à rechercher un emploi en dehors du territoire de Guebwiller.</li> <li>▪ De moins en moins de bénéficiaires ont un véhicule, ou leurs véhicules sont en mauvais état car cela revient trop cher à entretenir</li> <li>▪ Un territoire étendu : les personnes d'Ensisheim doivent se déplacer jusqu'à Guebwiller pour effectuer leurs démarches liées à l'emploi</li> </ul> <p><u>Les bénéficiaires</u><sup>17</sup> soulignent le problème du coût et de la faible fréquence des transports. Cela peut être d'autant plus une difficulté pour 2 raisons :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ le refus du covoiturage par certains employeurs ;</li> <li>▪ la faible offre de travail sur place.</li> </ul>

<sup>16</sup> Données issues de la table ronde des Professionnels de l'Espace Solidarité

<sup>17</sup> Données issues de la table ronde des bénéficiaires

## 4. HABITAT

### Description de la situation du territoire

#### Territoire

L'Observatoire Haut-Rhinois de l'Habitat a mis en évidence les aspects suivants <sup>18</sup>:

- Ce territoire présente des caractéristiques assez homogènes hormis pour la Communauté de Communes (CDC) de la Région de Guebwiller. En effet, la part de logements collectifs est faible ainsi que le parc locatif public.
- La CDC de la région de Guebwiller présente des caractéristiques semi-urbaines avec 50% de logements collectifs et une densité de logements locatifs supérieure à la moyenne départementale (70 pour 1000 hab. – 59 pour le Haut-Rhin).
- Plusieurs bailleurs sont présents sur le territoire dont Habitats de Haute-Alsace et DOMIAL.
- Le temps d'accès à un logement locatif public se situe dans la moyenne départementale avec un délai de 7 à 7,5 mois.

#### Bénéficiaires

En 2005, <sup>19</sup>

- 55% des bénéficiaires isolés sans enfants étaient en situation d'hébergement par un tiers ou la famille
- 10% des bénéficiaires isolés avec enfants étaient en situation d'hébergement
- 45% des bénéficiaires isolés avec enfants habitaient dans un logement social
- 30% des couples bénéficiaires étaient locataires, à part égale entre de l'habitat privé et de l'habitat social
- 15% des couples bénéficiaires étaient en situation d'hébergement
- 10% des couples bénéficiaires étaient propriétaires de leur logement

### Points forts

<b>Du territoire</b>	<b>L'offre de logements</b> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Les loyers dans le parc privé sont légèrement inférieurs à la moyenne départementale (7,68 euros/m<sup>2</sup> pour les CDC du Pays de Rouffach, de la Vallée Noble et de la région de Guebwiller – 7,94 euros/m<sup>2</sup> pour les CDC du Centre Haut Rhin et Essor du Rhin – moyenne du département : 8,11 euros/m<sup>2</sup> – source Observatoire de l'Habitat du Haut-Rhin 2007).</li><li>▪ Le financement du logement locatif public a été développé depuis 2000 (219 logements environ).</li><li>▪ Guebwiller dispose d'une offre locative publique forte <sup>20</sup></li></ul>
<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Les bénéficiaires habitant Guebwiller peuvent avoir accès à des logements publics.</li></ul>

### Points faibles

<b>Du territoire</b>	<b>L'offre de logements</b> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ L'offre locative publique est faible sur le territoire hors CDC de la région de Guebwiller et située principalement dans les villes centre.</li><li>▪ L'offre est également limitée pour les grandes familles. <sup>21</sup></li><li>▪ Une partie du parc privé présente des caractéristiques d'insalubrité. <sup>22</sup></li></ul>
<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ L'accès au logement reste difficile pour les publics en insertion.</li><li>▪ La majorité des bénéficiaires du RMI isolés sans enfant (55% sur 117) était hébergée en 2005 par un tiers ou la famille.</li><li>▪ Toutefois, selon une bénéficiaire, l'accès au logement dans le parc privé sur Guebwiller n'a pas été difficile pour elle.</li></ul>

<sup>18</sup> Observatoire de l'Habitat du Haut-Rhin – Diagnostic Territorial Habitat – 2007

<sup>19</sup> Rapport d'activité de la CLI 2005

<sup>20</sup> Observatoire de l'Habitat du Haut-Rhin – Diagnostic Territorial Habitat – 2007

<sup>21</sup> Données issues de la table ronde des Professionnels de l'Espace Solidarité

<sup>22</sup> Idem 21

## 5. ENFANCE – FAMILLE – MODES DE GARDE

### Description de la situation du territoire

#### Territoire

Une analyse des données recueillies par le service de PMI fait apparaître les aspects suivants<sup>23</sup> :

- La couverture des besoins semble satisfaisante sur ce secteur avec 70 places pour 100 enfants de moins de 3 ans.
- S'agissant des places en structure, ce territoire se situe dans la moyenne départementale avec une place pour 8 enfants de moins de 3 ans.
- Les assistantes maternelles sont assez nombreuses (645) avec une assistante maternelle pour 4 enfants de moins de 3 ans ce qui est supérieur à la moyenne départementale (1 pour 5 enfants). Il est à noter que toutes ne travaillent pas (en congé parental, ont cessé leur activité mais conservé leur agrément : estimation à 10%)
- On compte 6 Relais Assistantes Maternelles couvrant l'ensemble du territoire et permettant l'accès de tous à ce service.
- La quasi-totalité des communautés de communes ont des cantines scolaires et des périscolaires.

#### Bénéficiaires

- En 2007, près de 40% des bénéficiaires avaient des enfants. Cela correspond à 230 ménages dont 154 personnes seules.
- En 2008, ce chiffre diminue. Ce sont près de 30% des bénéficiaires qui ont des enfants. Cela correspond à 168 ménages dont 105 personnes seules.

### Points forts

<b>Du territoire</b>	<p><b>L'offre d'accueil</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La quasi totalité des pôles du territoire sont couverts par au moins un Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) (Guebwiller, Ensisheim, Fessenheim, Rouffach, Soultz...).</li> <li>▪ Le territoire bénéficie d'un nombre important d'assistantes maternelles.</li> <li>▪ Une augmentation récente du nombre de places disponibles chez les Assistantes Maternelles (AMAT)</li> </ul> <p><b>L'aide à l'accès aux modes de garde</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Dans le cadre du rSa, et de l'Allocation Personnalisée de Retour à l'Emploi des aides sont proposées pour financer la garde d'emploi à la reprise du travail.</li> </ul>
<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La recherche d'un mode de garde ne devrait pas être un obstacle majeur au vu de l'offre d'accueil.</li> <li>▪ L'accueil chez les AMAT permet une plus grande souplesse horaire qu'en EAJE. Cela convient mieux aux bénéficiaires qui peuvent avoir des horaires décalés.</li> </ul>

<sup>23</sup> Données Conseil Général du Haut-Rhin – PMI

<b>Points faibles</b>	
<b>Du territoire</b>	<p><b>L'offre d'accueil</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La distance entre les différentes écoles rend nécessaire de trouver une AMAT dans la commune dans laquelle l'enfant va à l'école (nombre d'enfants dans une voiture...)</li> <li>▪ Un manque de places et une amplitude horaire trop faible en structure d'accueil</li> <li>▪ Un délai de 8 à 10 mois entre une demande d'agrément pour une AMAT et son obtention.</li> </ul> <p><b>L'accès à l'offre d'accueil</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Des AMAT qui ne souhaitent pas accueillir d'enfants en urgence ou pour des périodes limitées ou qui privilégient les temps pleins aux temps partiels (Rq : offre insuffisante pour les 3-6 ans à Ensisheim)</li> <li>▪ Un coût relativement important sur le secteur (3,50€/heure contre 1,86€/heure comme minimum légal)</li> </ul>
<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Des coûts trop élevés pour les bénéficiaires du rSa : garde chez une AMAT, mais aussi périscolaire ou cantine</li> <li>▪ Des bénéficiaires qui ne sont pas « attractifs » pour les AMAT : urgence de la demande, pour des périodes parfois courtes, avec des paiements différés si cela entre dans le cadre d'une aide à la reprise d'emploi</li> </ul>



## 6. CULTURE – LIEN SOCIAL – SPORT

### Description de la situation du territoire

#### Territoire

- Sur le territoire de Guebwiller, 40 disciplines sont représentées chez les jeunes licenciés<sup>24</sup> pour un total de 143 associations sportives. Les disciplines les plus représentées sont le football, le judo et le tennis. Le territoire compte 5 piscines (Guebwiller, Fessenheim, Ungersheim, Ensisheim et Rouffach)
- Présence d'équipements culturels (Les Dominicains...).
- Le territoire compte 11 bibliothèques et 4 médiathèques qui couvrent quasiment l'ensemble du territoire. Le bibliobus départemental passe également dans les zones rurales.
- Des associations s'investissant dans l'accès à la culture pour tous : Hélios, Les Restos du Cœur (gestion d'une bibliothèque), Culture du Cœur, les Dominicains de Haute Alsace

#### Bénéficiaires

- La culture semble avoir peu de sens pour les bénéficiaires<sup>25</sup>.

### Points forts

<b>Du territoire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Des acteurs de la culture prêts à s'investir dans une démarche de sensibilisation à la culture (projet avec les Dominicains et action en cours avec la Médiathèque de Rouffach).</li> </ul>
<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La possibilité pour les bénéficiaires d'accéder à des équipements culturels, à des spectacles ainsi qu'à la connaissance des métiers du spectacle.</li> </ul>

### Points faibles

<b>Du territoire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'accès aux loisirs reste onéreux et donc hors de portée d'un public bénéficiaire de minima sociaux</li> <li>▪ Les programmations peuvent encore apparaître comme « élitistes » dans le domaine musical notamment</li> </ul>
<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Des bénéficiaires très éloignés de la notion de plaisir à travers la culture et dont ce n'est pas le besoin prioritaire</li> </ul>

<sup>24</sup> Source : Conseil Général - Service des sports

<sup>25</sup> Données issues de la table ronde des bénéficiaires

# ***Du diagnostic global à l'identification des chantiers potentiels***

## **1. Un territoire étendu qui présente de nombreuses disparités**

Le territoire de la Commission Territoriale aux Solidarités Actives (CTSA) de Guebwiller se situe au centre du département du Haut-Rhin, à proximité des grandes agglomérations du département (Colmar et Mulhouse) et de l'Allemagne. Par ailleurs, sa proximité avec la liaison ferroviaire Mulhouse – Colmar et la présence de plusieurs gares sur son territoire, et la liaison autoroutière sont des atouts indéniables pour la mobilité sur ce territoire. Il jouit donc d'une position relativement favorable quant à l'accès aux services, à l'emploi et à la santé.

Cependant, c'est bien la disparité de l'accès aux modalités de transports, et de ce fait, aux zones d'emploi, et aux différents services qui pose question. En effet, l'étendue de ce territoire est telle qu'entre Guebwiller et la bande rhénane la situation est très différente, cette disparité s'accroît encore pour les bénéficiaires du RMI – rSa.

Ainsi, si Guebwiller et les communes avoisinantes bénéficient d'équipements et services de proximité (DEFI, antennes du Pôle Emploi et de Contact+...) assurant l'accueil et l'accompagnement des bénéficiaires, d'autres territoires et en particulier la bande rhénane en sont dépourvus. Les déplacements y sont donc rendus difficiles par la longueur des trajets et la faiblesse des liaisons de bus. L'accès aux soins, aux structures d'accompagnement social et professionnel, à la culture est de ce fait rendu plus difficile.

Pour finir, il est important d'ajouter que l'ensemble du territoire est dépourvu de structures socio-culturelles d'envergure, qui sont des relais importants pour une action sociale de proximité.

## **2. Une situation économique difficile, en particulier autour de Guebwiller**

Le territoire de Guebwiller, de par sa proximité avec les grandes agglomérations et la présence d'industries agroalimentaires, d'activités employant de la main d'œuvre non qualifiée (viticulture, tourisme) a longtemps bénéficié d'une situation économique enviable. Ainsi, en 2000, le taux de chômage de la zone d'emploi de Guebwiller était relativement faible. Il se situait autour de 3,5%.

Depuis, la situation économique s'est détériorée, laissant place à de nombreuses fermetures d'entreprises, en particulier dans le domaine de l'industrie (le taux d'emploi industriel est passé de 30% des emplois en 2000 à 22% des emplois en 2007). En 2008, le taux de chômage est passé à 5,8% puis à 7,4% au dernier trimestre 2009. Cela montre bien l'aggravation de la situation du territoire.

Dans ce contexte de fragilité économique, la situation des bénéficiaires du RMI – rSa est préoccupante. Ainsi, en 2008, 70% des bénéficiaires du RMI étaient sans qualification. Par ailleurs, en 2005, 10% des couples nouveaux bénéficiaires n'avaient jamais été scolarisés.

Par ailleurs, lorsque la situation économique se dégrade sur ce territoire, les communes de Guebwiller et Soultz sont particulièrement touchées. En effet, ce dernier concentre une part importante de la précarité :

- 64% des bénéficiaires du rSa en 2005 et 66 % en 2008.
- La densité du parc locatif public y est particulièrement importante : 70 logements publics pour 1000 habitants contre 59 pour le Haut-Rhin et 20 pour les autres communautés de communes du territoire.

### **3. Une offre de soins existante mais qui reste difficilement accessible pour les bénéficiaires du RMI/RSA**

Le territoire dispose d'une véritable offre en matière d'accès au soin de la population. En effet, l'existence de structures d'accueil en matière psychiatrique et la proximité géographique des grandes agglomérations riches en offre de soin de médecine généraliste, spécialiste et de médecine hospitalière, contribue à proposer une véritable offre de soins.

Cependant, l'ensemble des professionnels s'accorde à dire que la difficulté pour les personnes les plus précaires est, après l'acceptation de leur problème de santé, de réaliser le pas nécessaire pour accéder aux soins. C'est toute l'action de l'atelier santé que de permettre tout d'abord la prise de conscience du problème et d'encourager les personnes à s'engager dans une démarche de soins. Cependant, à cet instant, même si les déplacements sont courts, ils restent bien souvent insurmontables pour ces publics, en particulier dans les situations de problématiques psychiatriques.

### **4. Une problématique logement saillante**

La situation du logement est au cœur des préoccupations dans les analyses concernant les bénéficiaires du RMI – rSa.

Si le montant moyen des loyers est inférieur à la moyenne départementale (7,81€/M<sup>2</sup> contre 8,11€/M<sup>2</sup> pour le département<sup>26</sup>), ce montant reste élevé pour des populations modestes (entre 450 et 500 € pour un deux pièces<sup>27</sup>). Sans compter que la concentration des logements publics sur quelques communes du territoire (Guebwiller et Soultz en particulier) contribue à la fois à la concentration de la précarité sur ces communes et incite les bénéficiaires à s'éloigner de leur réseau familial et amical pour se loger.

Les situations d'hébergement des personnes bénéficiaires apparaissent comme problématique à prendre en compte. En effet, En 2005, 55% des bénéficiaires isolés sans enfants et souvent des jeunes, 10% des bénéficiaires isolés avec enfants et 15% des couples bénéficiaires étaient en situation d'hébergement par leur famille ou un tiers. L'une des causes de ces situations d'hébergement pourrait se trouver dans le coût du logement, voire, pour certains territoires, dans l'éloignement du parc locatif public.

Enfin, il est important de noter que le territoire ne compte aucune structure d'hébergement d'urgence. Les personnes sont donc systématiquement orientées vers Mulhouse ou Colmar.

### **5. Des équipements culturels tournés vers tous les publics**

Ce territoire compte un établissement culturel d'envergure, les Dominicains de Haute-Alsace. Cette structure s'est engagée dans une politique culturelle permettant l'accès de tous à son offre. Cette politique engageait la structure sur deux axes : une offre plus accessible et un travail spécifique avec les publics les plus en difficulté. Un projet est en réflexion dans ce sens avec l'Espace Solidarité.

De la même façon, la Médiathèque de Rouffach ou des associations comme Hélios, contribuent, de par leur action avec les travailleurs médico-sociaux de l'Espace Solidarité à l'accès de tous à la culture.

Aujourd'hui, pour les bénéficiaires du RMI – rSa, la culture ne constitue pas, de façon tout à fait compréhensible, l'une de leurs priorités ni même, pour la plupart, l'une de leurs envies. Le travail des structures évoquées plus haut est donc indispensable si l'on envisage la culture comme un vecteur de lutte contre l'isolement, permettant le développement de compétences.

---

<sup>26</sup> Observatoire de l'Habitat du Haut-Rhin – Diagnostic Territorial Habitat – 2007

<sup>27</sup> [http://www.logic-immo.com/location-100000000-13020\\_2-guebwiller\\_68500-1.htm](http://www.logic-immo.com/location-100000000-13020_2-guebwiller_68500-1.htm)

## **6. Le RMI : un dispositif nécessaire**

Les professionnels de l'Espace Solidarité évoquent unanimement l'intérêt d'un dispositif comme celui du RMI. En effet, il permet d'apporter à des personnes qui n'auraient rien une ressource financière, des droits, un accès facilité à la santé, au logement... Sans compter que son organisation par territoire a contribué à rendre plus lisible l'action sociale en direction de ces publics et la réalité des situations des personnes bénéficiaires.

Cependant, si ce dispositif reste indispensable, il ne semble pas avoir apporté de réponse à toutes les situations et, en particulier, son efficacité en matière d'accompagnement vers l'emploi est largement questionnée.

## **7. Un véritable réseau d'acteurs mobilisés en faveur de l'insertion mais qui pourrait encore se développer**

L'accompagnement et l'insertion des bénéficiaires du RMI – rSa s'organise autour d'un véritable réseau d'acteurs. Les acteurs de ce réseau, ancrés de longue date sur le territoire, ont développé des pratiques de travail collectif. Ainsi, acteurs institutionnels (Conseil Général, Communes, Pôle Emploi) et associatifs (DEFI, Contact+, APPONA), travaillent ensemble pour construire et mettre en œuvre une politique d'accompagnement des populations précaires.

Cependant, ce réseau gagnerait à s'élargir encore. En effet, quelques communes ne s'investissent pas ou insuffisamment dans l'action sociale ce qui limite de façon importante les possibilités d'accompagnement des personnes les plus fragiles. Par ailleurs, l'offre d'insertion pourrait encore s'enrichir en proposant aux personnes les plus fragiles des emplois adaptés.

## **Vers un plan d'actions**

## ***Rappel des priorités institutionnelles***

Le Programme Départemental d'Insertion 2010 - 2012 adopté en décembre 2009 par l'Assemblée Départementale, consacre 6 enjeux :

- un programme et un dispositif pour développer la solidarité départementale ;
- proposer une offre de service équitable sur l'ensemble du département ;
- construire et adapter les réponses au regard des besoins des personnes et des territoires ;
- accompagner la territorialisation des politiques départementales ;
- favoriser l'expérimentation et la mise en place d'actions innovantes ;
- piloter et faire vivre un PDI.

Le plan d'actions qui sera développé, s'intégrera dans ce cadre.

## ***Un programme en 9 actions***

<b>ACTION 1 : Mettre en place un Comité Technique d'Animation des SIAE</b>	
<b>Présentation du Projet</b>	
<b>Dates (début et fin)</b>	Début : Mars 2010
<b>Pilote</b>	POLE EMPLOI
<b>Acteurs engagés</b>	L'ensemble des Structures d'Insertion par l'Activité Economique et des prescripteurs sur le bassin Colmar Guebwiller : DEFI (3 structures), ADEIS, CONTACT PLUS, CAP EMPLOI, SPIP, la Mission Locale de Guebwiller, CG (SIDL)
<b>Présentation du Projet</b>	
<b>Origine de l'action</b>	Les interventions des Structures d'Insertion par l'Activité Economique gagneraient à être coordonnées sur les bassins de Colmar et Guebwiller
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	<p>→ Améliorer la coordination des SIAE sur le territoire  → Améliorer la couverture du territoire  → Faciliter le recrutement des SIAE, par une meilleure connaissance des besoins et des profils de poste</p> <p><u>Résultats attendus</u> :  Améliorer le placement en emploi classique et durable (6 mois et plus) des salariés des SIAE, par un travail commun entre les SIAE et Pôle Emploi.</p>
<b>Description de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Organisation par POLE EMPLOI de Commissions techniques trimestrielles</li> <li>▪ Organisation par POLE EMPLOI de CTA stratégiques deux fois par an, avec l'ensemble des acteurs</li> <li>▪ Réfléchir aux problématiques rencontrées et trouver collectivement des solutions</li> <li>▪ L'un des premiers chantiers qui pourrait être ouvert par ce Comité est l'organisation de la diffusion de l'information autour de l'offre de formation.</li> </ul>
<b>Autres acteurs engagés</b>	Les référents REC et RSP, TS rSa du territoire de la CTSA
<b>Moyens mobilisés</b>	Démarche de communication après chaque Commission technique stratégique
<b>Evaluation</b>	
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	Part des salariés en SIAE ayant repris un emploi en milieu professionnel classique Part des salariés en SIAE ayant suivi une formation qualifiante
<b>Moyens d'évaluation</b>	Tableaux de bord Outils d'évaluation qualitative Fiches de liaison suite aux CTA techniques

<b>ACTION 2 : Réaliser un état des lieux des acteurs en matière d'insertion</b>	
<b>Présentation du Projet</b>	
<b>Dates (début et fin)</b>	Septembre 2011 à Mars 2012
<b>Pilote</b>	Conseil Général du Haut-Rhin – Espace Solidarité de Guebwiller 1 rue Schlumberger – 68500 Guebwiller 03 89 76 83 07
<b>Acteurs engagés</b>	Membres du Carrefour Social Les professionnels de l'Espace Solidarité
<b>Déroulement</b>	
<b>Origine de l'action</b>	Les professionnels sur le territoire ne connaissent pas toujours l'ensemble de l'offre disponible en matière d'insertion et les acteurs intervenant dans ce domaine. Cela ne permet pas toujours de proposer aux bénéficiaires les meilleures solutions compte tenu de leur problématique.
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	→ Disposer d'un outil permettant aux professionnels de se repérer rapidement dans l'offre d'insertion et de proposer les réponses adaptées. → Améliorer l'adéquation de l'offre d'insertion aux problématiques des bénéficiaires  Résultat attendu <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Des propositions d'insertion plus adaptées</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	Constitution d'un groupe de travail chargé de : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Répertorier les structures et dispositifs sur le territoire</li> <li>▪ Identifier à quelles étapes du parcours d'un bénéficiaire il pourrait être intéressant de les mobiliser</li> <li>▪ Construire des fiches techniques « parcours » pour faciliter le travail d'orientation des professionnels.</li> </ul>
<b>Autres acteurs engagés</b>	Autres référents présents sur le territoire (CCAS, ADEIS...)
<b>Moyens mobilisés</b>	Carrefour Social Outil Solicom pour les agents du CG
<b>Evaluation</b>	
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	Elaboration d'un annuaire dans le cadre du Carrefour Social Mise à jour des fiches partenaires dans Solicom Finalisation de l'annuaire et diffusion à l'ensemble des professionnels de l'insertion du territoire
<b>Moyens d'évaluation</b>	Observation



## ACTION 3 : Poursuivre le travail mené dans le cadre du Carrefour Social

### Présentation du Projet

<b>Dates (début et fin)</b>	2010 à 2012
<b>Pilote</b>	Comité de pilotage constitué de : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Association Défi</li> <li>▪ Association Contact plus</li> <li>▪ Centre Hospitalier de Rouffach – service social du secteur 4</li> </ul>
<b>Acteurs engagés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ insertion professionnelle : Défi, Contact Plus, référent rSa de Pôle Emploi, Action et Compétence, Mission Locale</li> <li>▪ insertion sociale : CSAPA Argile, CH Rouffach, médecin de prévention, CRAM, SAVS Papillons Blancs, CCAS Guebwiller, MSA, AS rSa</li> </ul>

### Déroulement

<b>Origine de l'action</b>	<p>En 2000, à l'initiative de la DDTE, un travail de repérage a été effectué sur les besoins d'accompagnement socio-professionnel des personnes en difficulté sur le territoire de Guebwiller. Le regroupement des partenaires qui allait à l'avenir prendre le nom de « Carrefour Social » trouve son origine dans l'isolement des professionnels de l'accompagnement vers l'emploi.</p> <p>Au départ, le Carrefour Social était uniquement ciblé vers l'emploi, le but étant de favoriser l'insertion socio-professionnelle par un travail sur des situations individuelles de bénéficiaires. Progressivement, des problématiques sociales, de précarité et de santé s'y sont greffées, conduisant fin 2005 à la nécessité de travailler sur des thématiques et la mise en place d'actions en lien avec les besoins recensés.</p>
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Permettre aux acteurs de se rencontrer, d'échanger</li> <li>→ Améliorer la connaissance réciproque des acteurs dans tous les domaines de l'insertion sociale et professionnelle</li> <li>→ Améliorer les orientations des bénéficiaires vers les bons interlocuteurs</li> </ul> <p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Plus de travail coopératif entre acteurs</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	Organiser, une fois par trimestre, une rencontre des acteurs dans différents lieux-clefs de l'insertion sociale et professionnelle du territoire avec un ordre du jour établi à l'avance.
<b>Autres acteurs engagés</b>	Organismes tutélaires (ATA Guebwiller, UDAF, Cabinet Lassalle), SPIP, service tutelles du TI, MDPH, CAF
<b>Moyens mobilisés</b>	Elaboration d'une Charte définissant les objectifs du Carrefour Social et son mode de fonctionnement

### Evaluation

<b>Indicateurs d'évaluation</b>	Maintien d'une périodicité de rencontre Elaboration d'un annuaire grâce à des fiches remplies par l'ensemble des acteurs de l'insertion sociale et professionnelle du territoire. Elaboration de la charte
<b>Moyens d'évaluation</b>	Bilan statistique Observation

<b>ACTION 4 : Communiquer sur la « Clause Insertion »</b>	
<b>Présentation du Projet</b>	
<b>Dates (début et fin)</b>	Septembre 2010 à 2012
<b>Pilote</b>	Conseil Général du Haut-Rhin – Espace Solidarité de Guebwiller 1 rue Schlumberger – 68500 Guebwiller 03 89 76 83 07
<b>Acteurs engagés</b>	Les Conseillers Généraux du territoire Les SIAE du territoire ou intervenant sur le territoire (ADEIS, ETTI La Manne) L'Animateur coordonnateur du territoire (DAT)
<b>Déroulement</b>	
<b>Origine de l'action</b>	L'Article 14 du code des Marchés Publics prévoit la possibilité d'intégrer une clause de promotion de l'emploi dans les marchés publics. La personne « publique » va imposer, par le biais d'une condition d'exécution du contrat, une obligation de procéder à des actions d'insertion  Individuellement, chaque structure d'insertion informe les collectivités de l'intérêt de mobiliser une clause insertion dans un appel d'offre. Cependant, pour que cette mesure devienne un véritable levier de l'insertion sur le territoire, il est nécessaire que les différentes collectivités l'utilisent.
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	→ Inciter des communes et intercommunalités à inscrire cette clause dans les contrats de territoire passés avec le CG → Inciter des conseils municipaux à inscrire la clause d'insertion dans leurs appels d'offre → Favoriser l'intervention des Structures d'Insertion par l'Activité Economique sur des chantiers dans le cadre de la clause insertion (mise à disposition de salariés des SIAE, chantiers d'insertion)  <u>Résultats attendus :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Davantage d'appels à projet présentant une clause insertion.</li> <li>▪ Développement des chantiers d'insertion</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Elaborer un document d'information sur cette disposition</li> <li>▪ Diffuser cette information de façon adaptée</li> </ul>
<b>Autres acteurs engagés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les 42 communes du territoire de la CTSA</li> <li>▪ les 5 intercommunalités</li> <li>▪ le Pays</li> </ul>
<b>Moyens mobilisés</b>	Médiation des Conseillers Généraux et de l'Animateur coordonnateur du territoire
<b>Evaluation</b>	
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	Nombre d'appels d'offre avec clause d'insertion Nombre de chantiers d'insertion
<b>Moyens d'évaluation</b>	Taux de sollicitation des SIAE Tableaux de bord Pôle Emploi

## ACTION 5 : Mobiliser les bénéficiaires autour des questions de Santé

### Présentation du Projet

<b>Dates (début et fin)</b>	Janvier 2010 à Décembre 2012
<b>Pilotes</b>	Conseil Général – Espace Solidarité Guebwiller Association DEFI et Mme KEHR médecin de Prévention
<b>Acteurs engagés</b>	Les 3 structures d'insertion DEFI : DEFI Emploi, DEFI Services et DEFI Pro Le Médecin de Prévention, Mme KEHR TS rSa et TS référents sociaux de l'ES Guebwiller Référents des CCAS de Guebwiller et d'Ensisheim

### Déroulement

<b>Origine de l'action</b>	Constat de la prégnance des problématiques santé chez les bénéficiaires, Celles-ci étaient présentes dans 1/3 des contrats d'insertion RMI, avec une prise en charge médicale souvent insuffisante, voire inexistante Freins pour l'accès aux soins (mobilité)
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Changer les représentations des bénéficiaires concernant la maladie, les soins,</li> <li>→ Accompagner les bénéficiaires vers l'accès aux soins</li> <li>→ Permettre aux bénéficiaires de prendre conscience de l'importance d'un bon état de santé, étape indispensable de leur parcours d'insertion sociale ou professionnelle</li> <li>→ Eclairer les professionnels accompagnant les bénéficiaires sur les possibilités des bénéficiaires en termes d'insertion professionnelle</li> <li>→ Préconiser les orientations possibles dans le domaine des soins</li> <li>→ Mettre en œuvre une politique de prévention</li> </ul> <p><u>Résultats attendus</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Augmenter le nombre de bénéficiaires orientés vers l'Atelier Santé avec un objectif de 30 bénéficiaires reçus</li> <li>▪ Prendre en charge plus précocement les problèmes de santé</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ mobiliser les bénéficiaires autour des questions de santé (individuellement et collectivement) notamment au moment des Temps d'Accueil collectif et individuel rSa et de l'élaboration des Contrats d'Engagement Réciproque, notamment en cas de parcours d'insertion sociale.</li> <li>▪ Poursuivre les Permanences du médecin de prévention sur 3 sites de la CTSA : DEFI-Guebwiller / CMS-Rouffach /CMS –Ensisheim</li> <li>▪ Action collective thématique 1 à 2 fois / an (alimentation, hygiène, ...) concernant les salariés de DEFI, bénéficiaires du rSa ou d'autres minima sociaux.</li> <li>▪ Mise en place d'un atelier mobilité pour l'accès aux soins</li> </ul>
<b>Autres acteurs engagés</b>	Référents RSP et REC de Contact Plus, Référent REC de Pôle Emploi, animateurs des TACI
<b>Moyens mobilisés</b>	Financement de l'action dans le cadre du PLI / CTSA de Guebwiller pour 2010. A renouveler sur la durée du PLI

### Evaluation

<b>Indicateurs d'évaluation</b>	Evaluer l'impact de l'action individuelle et collective sur les personnes Taux de fréquentation des permanences du médecin de prévention
<b>Moyens d'évaluation</b>	Fiche de recueil des Eléments Statistiques (Nombre de bénéficiaires reçus en entretien, réorientés pour un bilan, une prise en charge par un généraliste ou un spécialiste, .....) Nombre de bénéficiaires pris en charge par l'atelier mobilité santé

<b>ACTION 6 : Formaliser un partenariat avec les acteurs de la « santé mentale »</b>	
<b>Présentation du Projet</b>	
<b>Dates (début et fin)</b>	Septembre 2011 à mars 2012
<b>Pilote</b>	Conseil Général du Haut-Rhin – Espace Solidarité de Guebwiller 1 rue Schlumberger – 68500 Guebwiller 03 89 76 83 07 TS rSa
<b>Acteurs engagés</b>	Les acteurs santé (médecins, travailleurs sociaux des associations spécialisées et des structures hospitalières) Simone KEHR, Médecin de Prévention de l'Atelier Santé
<b>Déroulement</b>	
<b>Origine de l'action</b>	Les professionnels ne connaissent pas toujours l'ensemble de l'offre disponible en matière de santé mentale
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	→ Améliorer la connaissance des acteurs et des dispositifs → Améliorer la coordination avec les acteurs santé mentale
<b>Description de l'action</b>	Mettre en place un groupe de travail pour : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Identifier et répertorier les acteurs intervenant dans le domaine de la santé mentale sur le territoire</li> <li>▪ Réfléchir à des outils de coordination entre acteurs</li> <li>▪ Formaliser des partenariats entre acteurs</li> <li>▪ Faciliter la continuité de prise en charge des bénéficiaires présentant une problématique de santé mentale</li> </ul>
<b>Autres acteurs engagés</b>	Tous les référents rSa (TS de l'Espace Solidarité, RSP et REC de Contact Plus, RSP de Défi, REC Pôle Emploi, CCAS)
<b>Moyens mobilisés</b>	
<b>Evaluation</b>	
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	Création d'outils (fiches de liaison...) Rencontres entre les professionnels Participation des acteurs santé aux commissions techniques de l'Espace Solidarité
<b>Moyens d'évaluation</b>	Intégration dans l'annuaire des partenaires de l'insertion Bilan statistique des indicateurs précités Rencontres de bilan entre partenaires

## ACTION 7 : Mobiliser les bénéficiaires autour des savoirs de base

### Présentation du Projet

<b>Dates (début et fin)</b>	Janvier 2010 au 31/12/10 et reconduction
<b>Pilote</b>	Conseil Général du Haut-Rhin – Espace Solidarité de Guebwiller 1 rue Schlumberger – 68500 Guebwiller 03 89 76 83 07
<b>Acteurs engagés</b>	Association HELIOS de GUEBWILLER

### Déroulement

<b>Origine de l'action</b>	Constat par les référents des bénéficiaires accompagnés, de difficultés de déchiffrage ou de compréhension des documents administratifs pour une partie d'entre eux. Evaluation d'une absence ou d'une insuffisance d'acquis scolaires ou d'une « perte » des savoirs de base qui n'ont plus été stimulés Les bénéficiaires motivés par une recherche d'autonomie sociale et (ou) professionnelle adhèrent à une démarche d'apprentissage ou de réapprentissage.
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	→ Permettre à chaque apprenant de progresser dans la maîtrise de la langue française, tant à l'écrit qu'à l'oral → Créer une dynamique autour de chaque projet personnel visant une plus grande autonomie dans la vie quotidienne → Contribuer à une ouverture sur d'autres centres d'intérêts → Toucher 15 à 20 bénéficiaires pendant l'année <u>Résultats attendus</u> ▪ Une meilleure insertion
<b>Description de l'action</b>	▪ Repérage d'une difficulté de déchiffrage ou de compréhension par le référent du bénéficiaire ▪ Proposition d'une orientation vers l'atelier ▪ Accueil à l'Atelier avec identification des attentes du bénéficiaire ▪ Evaluation des compétences orales et écrites ▪ Orientation vers un enseignant ▪ Elaboration d'un projet pédagogique personnalisé et adapté ▪ Participation à un atelier d'écriture pour les plus motivés
<b>Autres acteurs engagés</b>	<u>Tous les référents des bénéficiaires rSa du Territoire de la CTSA</u> ▪ TS de l'Espace Solidarité ▪ CCAS de Guebwiller, Ensisheim ▪ Association d'insertion par l'économique DEFI ▪ Association CONTACT PLUS ▪ POLE EMPLOI
<b>Moyens mobilisés</b>	Cotisation annuelle des apprenants Mise à disposition gratuite de salles par la Ville de Guebwiller Formation gratuite des enseignants par POPYRUS Subvention du CG, par le biais du Fonds Insertion de la CTSA CRIPT/CARLI pour l'atelier d'écriture

### Evaluation

<b>Indicateurs d'évaluation</b>	Nombre de personnes ayant participé à cet atelier des savoirs de base Et à l'atelier d'écriture Evolution des savoirs
<b>Moyens d'évaluation</b>	Bilan quantitatif (fréquentation et régularité) et qualitatif (évolution des savoirs et degré d'autonomie acquis)

## ACTION 8 : Réaliser un état des lieux des moyens de transport et susciter des initiatives

### Présentation du Projet

<b>Dates (début et fin)</b>	Octobre 2010 à décembre 2011
<b>Pilote</b>	Conseil Général du Haut-Rhin – Espace Solidarité de Guebwiller 1 rue Schlumberger – 68500 Guebwiller 03 89 76 83 07
<b>Acteurs engagés</b>	TS rSa / Chef de Service de l'ES Guebwiller CCAS de GUEBWILLER, d'ENSISHEIM, de ROUFFACH Chargé de mission SIDL

### Déroulement

<b>Origine de l'action</b>	<p>La mobilité constitue un enjeu majeur pour l'accès à l'emploi ou pour l'accès aux soins dans le bassin de vie de Guebwiller.</p> <p>L'offre de moyens de transports en commun paraît parfois insuffisante, inadaptée et trop onéreuse.</p> <p>L'accès au permis de conduire est financièrement difficile voire impossible pour le public bénéficiaire mais s'avère parfois nécessaire pour l'accès à un emploi en raison des horaires de travail atypiques ou fractionnés.</p> <p>Les usagers et les professionnels ne connaissent pas très bien l'offre en matière de transport sur le territoire : ce qui existe, les prix, les horaires.</p> <p>Il existe aujourd'hui un site internet <a href="http://viaalsace.eu">http://viaalsace.eu</a> qui permet de trouver rapidement les moyens de transport adaptés et les horaires pour un trajet donné.</p>
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	<p>→ Mettre en place une démarche participative de toutes les parties concernées (élus locaux, collectivités, bénéficiaires, référents, ...)</p> <p>→ Disposer des informations nécessaires pour bien conseiller les bénéficiaires en matière de transport.</p> <p>→ Accompagner la mise en place d'une information simple et claire pour les bénéficiaires</p> <p>→ Susciter des initiatives locales permettant d'organiser les transports à moindre coût (ex:co-voiturage, mise en place d'un pass-transport, ..)</p> <p><u>Résultats attendus</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Un outil adapté aux besoins des personnes et des professionnels</li> <li>▪ Des actions innovantes en matière d'offre de transport et adaptées aux contraintes locales</li> <li>▪ des actions pour l'obtention du permis de conduire</li> <li>▪ une mutualisation des initiatives</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	<p>Mettre en place un groupe de réflexion, associant des bénéficiaires, pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Faire un état des lieux de l'existant</li> <li>▪ Voir ce que propose le site <a href="http://viaalsace.eu">viaalsace.eu</a></li> <li>▪ Rechercher des solutions innovantes</li> <li>▪ Réfléchir à l'opportunité de compléter l'outil d'information existant et concernant les modes de transports collectifs</li> </ul>
<b>Autres acteurs engagés</b>	Les référents professionnels et socio-professionnels, les référents sociaux du territoire de la CTSA et les bénéficiaires concernés
<b>Moyens mobilisés</b>	<p>Fonds Insertion de la CTSA de GUEBWILLER pour un atelier code de la route à Guebwiller</p> <p>Fonds CCAS à ENSISHEIM pour action Permis de Conduire</p> <p>Mise en place du Pass/Transport de la Région Alsace pour les communes desservies par le train.</p> <p>Action « 10000 Permis pour réussir »</p>

### Evaluation

<b>Indicateurs d'évaluation</b>	Evaluation du taux de renoncement à l'emploi du fait de l'absence de moyens de transport
---------------------------------	--

<b>Moyens d'évaluation</b>	Bilans socio-professionnels des nouveaux entrants dans le dispositif rSa où apparaît la question de la mobilité Questionnaires à l'attention des bénéficiaires Questionnaires à l'attention des référents Etude de faisabilité / Réponses apportées par secteur géographique
----------------------------	---

<b>ACTION 9 : Structurer un atelier Code de la route</b>	
<b>Présentation du Projet</b>	
<b>Dates (début et fin)</b>	septembre 2010 à juin 2011
<b>Pilote</b>	Contact Plus
<b>Acteurs engagés</b>	Conseil Général – Espace Solidarité
<b>Déroulement</b>	
<b>Origine de l'action</b>	La mobilité en zone périurbaine se caractérise principalement par la nécessité de détenir le permis de conduire et de disposer d'un véhicule. Le réseau de transport existant n'offre pas suffisamment de souplesse pour accéder à des emplois aux horaires particuliers (horaires coupés, travail de nuit, travail en soirée, ...) Le coût du permis de conduire est très élevé et constitue un frein à l'accès à l'emploi. Le niveau de ressources, de maîtrise de la langue française ou le rythme de compréhension des bénéficiaires ne permet pas l'accès à un apprentissage « classique » du code de la route
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	→ Faciliter l'accès au permis de conduire à moindre coût → Permettre aux bénéficiaires de retrouver confiance dans leur compétence en leur proposant des cours adaptés  Résultats attendus : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Augmenter le taux d'accès au permis des bénéficiaires</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	Mettre en place un atelier collectif « code de la route » à Guebwiller 15 places en flux constant
<b>Autres acteurs engagés</b>	Tous les référents des bénéficiaires (TS de l'Espace Solidarité, RSP DEFI et CONTACT PLUS, REC POLE EMPLOI et CONTACT PLUS)
<b>Moyens mobilisés</b>	Financement du Conseil Général /volet Insertion PLI de Guebwiller Enveloppe 2010 et 2011 Dispositif APRE pour l'examen pratique du permis de conduire
<b>Evaluation</b>	
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	Assiduité des personnes engagées dans le cursus Progression dans l'apprentissage des participants Réussite à l'examen final
<b>Moyens d'évaluation</b>	Etat mensuel de fréquentation des cours Etat individualisé de progression Taux de réussite au code de la route



# Glossaire

<b>ACI</b>	Ateliers et Chantiers d'Insertion
<b>AFI</b>	Aides Financières Individuelles
<b>AI</b>	Association intermédiaire
<b>ALSH</b>	Accueil de Loisirs Sans Hébergement
<b>APP</b>	Ateliers Pédagogiques Personnalisés
<b>BTP</b>	Bâtiment / Travaux Publics
<b>CAE</b>	Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi
<b>CATTP</b>	Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel
<b>CAV</b>	Contrat d'Avenir
<b>CCAS</b>	Centre Communal d'Action Sociale
<b>CDC</b>	Communauté de Communes
<b>CDD</b>	Contrat à Durée Déterminée
<b>CDI</b>	Contrat à Durée Indéterminée
<b>CI-RMA</b>	Contrat Insertion Revenu Minimum d'Activité
<b>CIVIS</b>	Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale
<b>CLI</b>	Commission Locale d'Insertion
<b>CMP</b>	Centre Médico Psychologique
<b>CMU</b>	Couverture Maladie Universelle
<b>CMUC</b>	Couverture Maladie Universelle Complémentaire
<b>CTJ</b>	Centre Thérapeutique de Jour
<b>CTSA</b>	Commission Territoriale des Solidarités Actives
<b>CUCS</b>	Contrat Urbain de Cohésion Sociale
<b>EAJE</b>	Établissement d'Accueil du Jeune Enfant
<b>EI</b>	Entreprise d'Insertion
<b>ESAT</b>	Établissement Spécialisé d'Aide par le Travail
<b>ETTI</b>	Entreprise Temporaire de Travail d'Insertion
<b>FSL</b>	Fonds Solidarité Logement
<b>ISSM</b>	Institut Supérieur Social de Mulhouse
<b>MDPH</b>	Maison Départementale Personnes Handicapées
<b>MEF</b>	Maison de l'Emploi et de la Formation
<b>OEG</b>	Objectif Emploi en Groupe
<b>PST</b>	Programme Social Thématique
<b>RAM</b>	Relais Assistantes Maternelles
<b>REC</b>	Référent Emploi classique
<b>RMI</b>	Revenu Minimum d'Insertion
<b>RSA</b>	Revenu de Solidarité Active
<b>RSP</b>	Référent Socio – Professionnel
<b>SAVS</b>	Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
<b>SIAE</b>	Structure d'Insertion par l'Activité Économique
<b>SMP</b>	Suivi Mensuel Personnalisé
<b>TH</b>	Travailleur Handicapé
<b>TS</b>	Travailleur Social
<b>URSIEA</b>	Union Régionale des Structures d'Insertion par l'Économie d'Alsace

Commission Territoriale des Solidarités Actives

## **MULHOUSE**

Projet pour l'Insertion 2010 – 2012

### Espace **Solidarité**

Aider Écouter  
Orienter Accompagner  
**Accueillir** Comprendre  
Analyser





# SOMMAIRE

<b>Des Projets Pour l'Insertion</b> .....	<b>3</b>
<b>Avant-propos</b> .....	<b>4</b>
<b>LA POLITIQUE MENÉE ET SES RÉSULTATS</b> .....	<b>5</b>
<b>Axes de travail pour 2006 – 2008</b> .....	<b>6</b>
<b>Moyens engagés entre 2007 et 2008</b> .....	<b>9</b>
1. Crédits d'insertion .....	9
2. Aides financières individuelles (régie d'insertion).....	10
<b>Bénéficiaires du dispositif RMI entre 2006 et 2008</b> .....	<b>10</b>
1. Profil .....	10
2. Le regard des bénéficiaires et des professionnels sur le dispositif RMI.....	11
<b>LE TERRITOIRE ET L'INSERTION</b> .....	<b>12</b>
<b>Portrait général du territoire</b> .....	<b>13</b>
1. Population et territoire .....	13
2. Activité économique .....	13
3. Etat du marché de l'emploi .....	13
<b>Analyse par thématique</b> .....	<b>14</b>
1. EMPLOI – INSERTION Région Mulhousienne .....	14
2. SANTE .....	17
3. MOBILITE .....	19
4. HABITAT .....	20
5. ENFANCE – FAMILLE – MODES DE GARDE .....	22
6. LIEN SOCIAL – CULTURE – SPORT .....	23
<b>Du diagnostic global à l'identification des chantiers potentiels</b> .....	<b>24</b>
<b>VERS UN PLAN D' ACTIONS</b> .....	<b>26</b>
<b>Rappel des priorités institutionnelles</b> .....	<b>27</b>
<b>Un programme en huit actions</b> .....	<b>27</b>
ACTION 1 : Mettre en adéquation l'offre de formation et les attentes des bénéficiaires .....	28
ACTION 2 : Comment prendre en compte l'analphabétisme et l'illettrisme du public ?.....	29
ACTION 3 : Vers une meilleure utilisation des outils de liaison facilitant le parcours d'insertion.....	30
ACTION 4 : L'accompagnement des travailleurs handicapés .....	31
ACTION 5 : « Rapprochons les mondes de l'insertion et de l'entreprise » .....	32
ACTION 6 : L'élaboration d'un guide des acteurs de la Santé .....	33
ACTION 7 : Mieux utiliser les transports en commun.....	34
ACTION 8 : Poursuivre le partenariat engagé avec les bailleurs sociaux.....	35
<b>GLOSSAIRE</b> .....	<b>36</b>



## ***Des Projets Pour l'Insertion***



Favoriser l'insertion des personnes les plus touchées par l'exclusion constitue un des axes majeurs d'intervention du Conseil Général dans le domaine des politiques sociales. Le Programme Départemental d'Insertion approuvé le 9 décembre 2009 pour les années 2010 à 2012, en est l'une des traductions opérationnelles. En effet, il définit la politique départementale d'insertion.

Dans ce cadre et fort de ce choix de territorialiser notre action, nous avons décidé d'initier, dans les territoires, une démarche d'élaboration de 8 Projets pour l'Insertion.

Cette démarche a été portée par la Direction du Développement Social des Territoires. Elle a été l'occasion, pour chaque Commission Territoriale des Solidarités Actives (CTSA), de construire des projets partagés et d'y associer à différents niveaux, les acteurs locaux, les professionnels du territoire, les services du Conseil Général et les personnes allocataires du rSa. Nous les remercions tous, et en particulier les Présidents des CTSA.

Ces projets ont permis également de renforcer notre connaissance et notre compréhension communes des territoires pour y apporter de nouvelles réponses plus adaptées aux spécificités locales. Ils ont contribué à renforcer la dynamique locale en faveur de l'insertion des personnes.

Maintenant, est venu le temps de la mise en œuvre et c'est avec vous tous que nous comptons la mener à bien afin de mieux répondre aux besoins des Haut-Rhinois en situation d'insertion.

**Charles Buttner**

Président du Conseil Général du Haut-Rhin

**Jean-Louis Lorrain**

Président de la 4<sup>ème</sup> Commission de la Solidarité,  
Politique de la Ville, Insertion et Logement

## Avant-propos

Prévu par une loi du 1<sup>er</sup> décembre 1988 instituant le RMI, les derniers Projets Pour l'Insertion conçus, appelés alors Programmes Locaux d'Insertion (PLI), portaient sur la période 2003 – 2005 et avaient été élaborés en collaboration avec l'Etat.

Constituant une déclinaison territoriale du Programme Départemental d'Insertion (PDI), ils s'inscrivaient dans ses 6 axes à savoir :

1. Affiner la connaissance du public pour adapter l'offre d'insertion ;
2. Favoriser l'insertion des jeunes de moins de 30 ans ;
3. Développer et optimiser les parcours individuels d'insertion ;
4. Harmoniser les pratiques et les procédures concernant des publics spécifiques ;
5. Soutenir les dynamiques locales ;
6. Optimiser le fonctionnement global du dispositif.

Pour la période 2006-2008, le travail de chaque Commission Locale d'Insertion (CLI) dénommée Commission Territoriale des Solidarités Actives (CTSA) depuis le 1<sup>er</sup> juin 2009, s'était inscrit dans la continuité des axes développés entre 2003 et 2005.

Fin 2008, le Conseil Général, par le biais de la Direction du Développement Social des Territoires a souhaité se réapproprié cet outil de pilotage de la politique départementale d'insertion sur les territoires et s'est donc engagé dans une démarche d'élaboration des **Projets pour l'Insertion** sur chacun des 8 territoires.

Ainsi, chacune des 8 CTSA du département, sous l'impulsion de son Président (M. Marc SCHITTLY pour ce territoire), et du chef de service de l'Espace Solidarité concerné (Mme Véronique MARTY) s'est engagée dans une démarche novatrice pour élaborer son Projet pour l'Insertion. Autour d'eux, ont été rassemblés des acteurs institutionnels et associatifs du territoire, des professionnels des Espaces Solidarité dont l'adjointe au chef de service et les travailleurs sociaux spécialisés RSA, de la Protection Maternelle et Infantile, du Service Insertion et Développement Local, de la Délégation à l'Action Territorialisée, les chargés de mission Développement Social des Territoires...Riche de cette équipe pluridisciplinaire et partenariale, ils ont réalisé un état des lieux et un diagnostic de la situation de l'insertion sur leur territoire en s'appuyant sur les études existantes, l'expertise de chacun et des rencontres avec les bénéficiaires et les professionnels. A partir de ce diagnostic traversant l'ensemble des domaines ayant un impact sur l'insertion des personnes, cette équipe a proposé des actions concrètes.

Ce document retraduit l'ensemble des travaux qui se sont déroulés sur plus d'une année.

# **La politique menée et ses résultats**

## Axes de travail pour 2006 – 2008

La mise en œuvre des axes du PDI ont abouti à de nouvelles organisations de travail (protocole organisationnel entre partenaires), à la construction de fiches de liaison, de fiches parcours du bénéficiaire RMI, à la constitution de guides (travailleurs indépendants, mode de garde...) mais aussi à des réunions de travail partenariales.

Le PLI avait également comme objectif de développer un outil statistique afin d'affiner la connaissance du public RMI. Cependant, il y a eu le transfert de la CTSA en novembre 2006, gérée initialement par la Mairie de Mulhouse, vers le Conseil Général. Ce transfert de fichiers a généré de grosses difficultés et n'a plus permis de transmettre des données fiables jusqu'au mois de novembre 2008.

C'est pourquoi nous avons très peu de données chiffrées à transmettre sur la période 2006 à 2008.

### 1. Bilan des projets d'insertion

2007

Dénomination du projet et description synthétique	Objectifs	Résultats
<b>Opération Vendanges (G7)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mobiliser les publics autour d'un projet d'insertion par l'activité professionnelle (travail de dynamisation et de restauration de la confiance en soi).</li> </ul>	Ce projet a concerné 8 groupes de 8 personnes.
<b>Formation au permis de conduire des bénéficiaires du RMI (Mobilité pour l'emploi)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Promouvoir la mobilité des bénéficiaires du RMI pour faciliter leur retour/accès à l'emploi via 2 dispositifs :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- une auto-école sociale pour passer le permis de conduire à moindre coût ;</li> <li>- un service de prêt de véhicules 2 et 4 roues, pour assurer leurs déplacements professionnels.</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- auto-école sociale : plus de 20 bénéficiaires du RMI du bassin mulhousien.</li> <li>- service de prêt : près de 60 bénéficiaires du RMI entrant en stage, en formation ou qui accèdent à l'emploi et issus du département du Haut-Rhin.</li> </ul>
<b>Remobilisation vers l'emploi (Espace Développement)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Dynamiser les demandeurs d'emploi par le travail de groupe en faisant sortir les personnes de leur isolement</li> </ul>	Sur les 9 participants, 4 ont repris une activité professionnelle (CDI, CDD, CAV) et 1 personne est entrée en formation.
<b>De l'isolement vers l'insertion (CSC Pax)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Créer du lien social et rompre l'isolement des bénéficiaires relevant de l'insertion sociale par le biais de rencontres mensuelles régulières.</li> </ul>	15 participants avec une moyenne de 10 personnes par séance. 19 séances ont eu lieu et 3 nouvelles participantes ont été accueillies en 2007.
<b>Informations collectives pour les bénéficiaires du RMI (Régie de Bourtzwiller)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Permettre aux nouveaux entrants dans le dispositif d'avoir une bonne connaissance de leurs droits et de leurs devoirs tout en créant du lien au travers d'une dynamique de groupe.</li> </ul>	87 participants sur 5 sessions de 4 jours chacune.



Dénomination du projet	Objectifs	Résultats
<b>Opération Vendanges (G7)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mobiliser les publics autour d'un projet d'insertion par l'activité professionnelle (travail de dynamisation et de restauration de la confiance en soi).</li> </ul>	Ce projet a concerné 8 groupes de 8 personnes.
<b>Accompagnement renforcé à l'obtention du permis de conduire (Mobilité pour l'Emploi)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Promouvoir la mobilité des bénéficiaires du RMI pour faciliter leur retour/accès à l'emploi via 2 dispositifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- une auto-école sociale pour passer le permis de conduire à moindre coût ;</li> <li>- un service de prêt de véhicules 2 et 4 roues, pour assurer leurs déplacements professionnels.</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- auto-école sociale : plus de 20 bénéficiaires du RMI du bassin mulhousien,</li> <li>- service de prêt : près de 60 bénéficiaires du RMI entrant en stage, en formation ou qui accèdent à l'emploi et issus du département du Haut-Rhin.</li> </ul>
<b>Devenez acteurs de votre vie (Théâtre La Carambole)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mobiliser des bénéficiaires autour de leur insertion professionnelle en travaillant sur la confiance en soi par le biais du théâtre.</li> </ul>	
<b>Remobilisons-nous (Espace Développement)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Dynamiser les demandeurs d'emploi relativement éloignés du marché du travail et isolés, par le biais du travail de groupe.</li> </ul>	Sur les 8 participants, 4 ont repris une activité (1 CDI, 1 CAV, 1 RMA, 1 CDD). 1 a passé des tests avec succès en vue d'un emploi chez Peugeot.
<b>Aide au départ en vacances en famille (CSC Papin)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Promouvoir un premier départ en vacances dans une perspective d'insertion sociale.</li> </ul>	8 familles soit 27 personnes ont participé à ce projet.
<b>De l'isolement vers l'insertion (CSC PAX)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Créer du lien social et rompre l'isolement des bénéficiaires relevant de l'insertion sociale par le biais de rencontres mensuelles régulières.</li> </ul>	12 personnes ont participé dont 3 nouvelles personnes. La participation moyenne était de 7 à 8 personnes par séance sur 18 séances en 2008.
<b>Informations collectives pour les bénéficiaires du RMI (Régie de Bourzwiller)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Permettre aux nouveaux entrants dans le dispositif d'avoir une bonne connaissance de leurs droits et de leurs devoirs tout en créant du lien au travers d'une dynamique de groupe.</li> </ul>	92 participants pour 4 sessions de 4 jours chacune.

Dénomination du projet	Objectifs	Résultats
« <b>Le groupe Arc en Ciel</b> » : (Centre socioculturel Lavoisier Brustlein)	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Lutter contre l'isolement des personnes bénéficiaires de minima sociaux</li> <li>▪ Créer du lien social par la mise en place de rencontres régulières où les thèmes d'échanges et les activités sont choisis par le groupe</li> <li>▪ Favoriser l'insertion sociale d'un public peu investi dans les actions proposées par les structures du quartier</li> </ul>	12 personnes ont été inscrites avec une moyenne de 7 présentes par séance, une majorité habitant le quartier Lavoisier-Brustlein.
« <b>Le coup de poing pour un coup de pouce</b> » : (L'Elan Sportif)	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Proposer une forme innovante d'insertion à un public masculin relativement éloigné de l'emploi et difficilement mobilisable dans l'action collective avec la pratique d'une activité physique en support, en l'occurrence, la boxe anglaise éducative</li> <li>▪ Permettre l'apprentissage de règles, du respect de l'autre, la gestion des émotions en canalisant l'agressivité et l'instauration ou la restauration de la confiance en soi</li> </ul>	15 personnes issues de différents quartiers de Mulhouse ont, d'ores et déjà, participé à l'action qui est encore en cours à ce jour.
« <b>Remobilisons-nous pour l'emploi</b> » : (Espace Développement)	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Permettre à des bénéficiaires de se mobiliser collectivement sur leur projet d'insertion en levant les freins socioprofessionnels en vue de réintégrer le monde du travail à court ou moyen terme.</li> </ul>	12 personnes ont participé à l'action, toutes issues du quartier de Bourzwiller ; 5 personnes sont dans une dynamique d'insertion professionnelle à court terme, et 3 ont une perspective à moyen terme.
« <b>Le chemin du bien être...vers la route de l'emploi</b> » (CIDFF)	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préparer des bénéficiaires du rSa à se projeter ou reprojeter vers le milieu professionnel par le biais d'une approche évolutive et collective en y incluant les notions de confiance en soi et de bien-être.</li> </ul>	15 participants issus des quartiers Drouot, Nordfeld, Barbanègre. L'action se poursuit à ce jour, le bilan sera produit ultérieurement.

# Moyens engagés entre 2007 et 2008

## 1. Crédits d'insertion

	2007		2008	
	Département	CTSA	Département	CTSA
<b>Nombre total de Bénéficiaires du RMI au 31/12</b>	11 950	5319	12 212	5020
<b>Montant total alloué à des actions d'insertion<sup>1</sup> en euros</b>	4 230 380 €	1 674 733€	4 925 818 €	1 927 690€
<b>Répartition du montant total alloué pour les deux domaines principaux d'intervention</b>				
Accompagnement (social, socioprofessionnel, emploi classique)	1 916 400 € (45,3%)	1 102 251€ (65,8%)	2 766 676 € (56,2%)	1 458 663€ (75,7%)
Insertion par l'activité économique	2 094 966 € (49,5%)	513 857€ (30,7%)	1 939 767 € (39,4%)	421 313€ (21,9%)

### La part de l'accompagnement et de l'insertion par l'activité économique dans les financements du Conseil Général

L'accompagnement des bénéficiaires est le premier domaine d'intervention dans le cadre des crédits d'insertion (entre 2/3 et 3/4). L'insertion par l'activité économique représente la quasi-totalité de la quote-part restante (30,8% en 2007 et 22,1% en 2008).

### L'offre des structures d'insertion par l'activité économique

En 2007, les structures affiliées à l'URSIEA sur ce territoire (8 EI – 2 ETTI – 3 AI – 6 ACI) ont accueilli 1922 personnes sur l'année dont 483 bénéficiaires du RMI (25,1%).

En 2008, ces structures (7 EI – 2 ETTI – 3 AI – 7 ACI) ont accueilli 1839 personnes dont 510 bénéficiaires du RMI (27,7%).

La moyenne départementale d'accueil des bénéficiaires du RMI au sein des SIAE se situait à 30% en 2007 et à 32% en 2008.

### L'accès à l'emploi et à la formation des bénéficiaires du RMI sortant des SIAE

En 2007, 55,9% des bénéficiaires du RMI sortant des SIAE ont accédé à un emploi (CDI – CDD) ou à une formation.

En 2008, 43,4% des bénéficiaires du RMI sortant des SIAE ont accédé à un emploi (CDI – CDD) ou à une formation.

La moyenne départementale pour les sorties vers l'emploi et la formation était de 51,07% en 2007 et 43,61% en 2008.

<sup>1</sup> Le montant total exprime les financements liés directement à l'insertion – ont donc été déduits certains financements ayant un lien indirect à l'insertion (investissement, action sociale d'urgence...)

## 2. Aides financières individuelles (régie d'insertion)

	2008	2009
Montant total alloué pour les AFI	1771€	2313€
Nombre total de personnes ayant bénéficié de ces aides	35	42

## Bénéficiaires du dispositif RMI entre 2006 et 2008

### 1. Profil

#### Nombre de bénéficiaires du RMI

Nb de bénéficiaires du RMI	2006	2007	2008	Evolution 2006/2008 en %
Territoire Départemental	11 809	11 950	11 755	- 0,46%
CTSA de Mulhouse	5251	5319	5020	- 4,6%

#### Répartition des bénéficiaires par âge

Ages	2006	2007	2008
- de 30 ans	NC	NC	1125
30 à 40 ans	NC	NC	1649
40 à 49 ans	NC	NC	1205
+ de 50 ans	NC	NC	1041

#### Répartition par sexe

Sexe	2006	2007	2008
Hommes	NC	NC	2498
Femmes	NC	NC	2522

#### Premiers constats :

- une diminution de 4,6% du nombre de bénéficiaires entre 2006 et 2008 ;
- un tiers des bénéficiaires sont âgés de 30 à 40 ans ;
- une répartition hommes – femmes équilibrée.

## 2. Le regard des bénéficiaires et des professionnels sur le dispositif RMI

### Les bénéficiaires

Une table ronde a réuni 12 personnes qui sont membres de 2 groupes d'action collective (groupes St-Nicolas et Arc-en-Ciel)

#### **Le traitement du dossier**

La plupart n'ont pas fait état de problèmes particuliers quant à l'instruction et à la liquidation de leur dossier RMI. Ces habitants de Mulhouse n'hésitent pas à se rendre directement dans les locaux de la CAF en cas de problème même si certains « font confiance à l'assistante sociale pour les papiers ». La proximité est un avantage certain !

#### **L'accès à des droits connexes**

L'accès à la santé est favorisé grâce notamment au travail effectué par les Réseaux santé mis en place sur la ville. Néanmoins, des personnes font état de difficultés à accéder à certains dispositifs de soins, notamment des praticiens (plutôt des spécialistes) qui ont du mal à accepter la CMU.

#### **L'accompagnement**

Des délais plus longs ont été en revanche soulignés pour l'attribution d'un référent : « c'est important d'avoir un interlocuteur en qui on peut avoir confiance. » La majorité a souligné l'importance d'être entendu, écouté, car certains ont fait des expériences négatives avec des travailleurs sociaux. La disponibilité du professionnel est également citée comme positive ainsi que le temps consacré aux explications, informations, que ce soit pour les démarches à effectuer ou lors de l'élaboration du contrat d'insertion.

Les avis sont plus tranchés en ce qui concerne l'accès à l'insertion professionnelle : « Je ne sais pas où m'adresser ». Pôle emploi a des délais trop longs et n'apporte pas assez de conseils. Les personnes souhaiteraient être plus « guidées ». Une participante estime qu'il y a de la discrimination envers les femmes à la recherche d'emploi sur le bassin de Mulhouse.

#### **Les projets d'insertion**

Certains ont évoqué de manière très positive des actions d'insertion qu'ils avaient pu intégrer : stages à l'IRFA, cours d'apprentissage du français et l'ensemble a insisté sur l'importance de la mise en place de groupes d'actions collectives qui « permettent une information complète sur des sujets qui nous préoccupent avec des intervenants compétents. »

### Les professionnels

Une table ronde a été organisée avec les professionnels de l'Espace Mulhousien Insertion.

#### **L'information et l'instruction**

L'information sur le dispositif était dispensée par service avec un contenu et un niveau d'information différents. Il manquait la dimension partenariale qui s'est mise en place avec la création des Temps d'Accueil Collectifs et Individuels (TACI) depuis la loi sur le rSa. L'instruction effectuée par les travailleurs sociaux de la Plateforme RMI, entraînait une qualité et une rapidité du traitement de la demande.

Les Bilans Professionnels effectués par 2 conseillers professionnels permettaient, également, une meilleure appréhension de la situation de la personne au regard de l'emploi.

#### **L'organisation du dispositif**

Les CTP (Commissions Techniques Pluridisciplinaires) favorisaient la rencontre régulière des services référents avec des échanges autour de situations et plus généralement de l'insertion.

Le dispositif RMI prévoyait la mobilisation, dans les démarches d'insertion, des ayants droit ce qui entraînait une plus grande ouverture des projets d'insertion ; ex : l'insertion professionnelle pouvait porter sur les enfants, responsabilisant ainsi l'ensemble de la famille.

#### **L'accompagnement**

L'accompagnement de bénéficiaires ayant un profil spécifique comme les travailleurs indépendants, était et reste complexe.

Quant aux obligations liées au dispositif, elles sont devenues de plus en plus exigeantes au fil du temps.

#### **Le parcours d'insertion**

Progressivement, un resserrage des conditions d'entrée en SIAE a été opéré. Cela ne permet pas aux plus démunis d'y accéder facilement.

# **Le Territoire et l'Insertion**

## Portrait général du territoire <sup>2</sup>

**Remarque préliminaire :** le portrait général du territoire, au vu des thématiques traitées (population – activité économique – état du marché de l'emploi), reflètera majoritairement la situation de la région Mulhousienne. En effet, la problématique de l'emploi et de l'insertion relève avant tout de la région Mulhousienne, territoire comprenant les CTSA de Couronne Mulhousienne et de Mulhouse et ne pouvant se découper.

### 1. Population et territoire

La Ville de Mulhouse compte 110 514 habitants (INSEE 2006). Avec la Couronne Mulhousienne, ce territoire comprend 265 641 habitants.

Ce territoire pris dans sa globalité présente les caractéristiques suivantes :

- un peuplement dense : 620 hab./km<sup>2</sup> – 209 hab./km<sup>2</sup> dans le Haut-Rhin – 113 hab./km<sup>2</sup> en France ;
- des départs vers d'autres territoires plus nombreux que les arrivées – la compensation de ce solde migratoire négatif est réalisée par un solde naturel excédentaire.

S'agissant de Mulhouse, la dynamique démographique liée aux naissances est la plus forte du département, avec en 2008, une part d'enfants de 0-3 ans au sein de la population totale de 5,27%.

### 2. Activité économique

L'industrie est et reste un secteur d'activité structurant pour l'économie locale avec 24% des emplois privés en 2007. Toutefois, il connaît un recul depuis 2001 avec la perte de plus de 6000 emplois. Les services constituent quant à eux 50% des emplois.

L'activité est assez concentrée sur Mulhouse qui compte plus de 50% des établissements et 55% des emplois.

Elle dépend également assez fortement de grandes entreprises privées (PSA, Clémessy...) et d'établissements publics (hôpitaux...) qui concentrent 25% des emplois.

La région Mulhousienne dispose d'un tissu d'entreprises de taille moyenne plus important que la moyenne nationale (10 à 100 salariés) et, ce, en lien avec le caractère industriel du territoire (présence par exemple de nombreux sous-traitants de l'automobile).

### 3. Etat du marché de l'emploi

Le taux de chômage mesuré pour la zone d'emploi de Mulhouse (59 communes) montre, d'une part, une forte hausse ces derniers mois (9% au 4<sup>ème</sup> trim. 2008 – 11,5% au 4<sup>ème</sup> trim. 2009) et, d'autre part, une situation plus difficile que la moyenne départementale (Haut-Rhin : 6,9% au 4<sup>ème</sup> trim. 2008 – 9,2% au 4<sup>ème</sup> trim. 2009).

---

<sup>2</sup>**Sources principales :** SCOT de la Région Mulhousienne – diagnostic déc. 2007 ;  
Etudes de la Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays de la Région Mulhousienne

# Analyse par thématique

## 1. EMPLOI – INSERTION Région Mulhousienne<sup>3</sup>

### Description de la situation du territoire

#### TERRITOIRE

#### Existence de plusieurs structures d'accompagnement et d'insertion des bénéficiaires du RMI/rSa

- **Principales structures d'accompagnement :** Conseil Général (Espaces Solidarité, Espace Mulhousien Insertion), CIAREM, Ville de Mulhouse.
- **19 SIAE :** 7 EI – 2 ETTI – 3 AI – 7 ACI.

#### Une mutation rapide vers une économie de services

- Répartition de l'emploi salarié privé en 2007 dans la région Mulhousienne : 50% dans les services – 24% dans l'industrie – 19% dans le commerce – 7% dans la construction.
- Recul du secteur industriel (perte de plus de 6000 emplois de 2001 à 2007) et notamment de l'automobile – ce secteur reste toutefois toujours structurant pour l'économie locale<sup>4</sup> en raison des services annexes qui y sont liés (maintenance – transport – logistique).

#### Une forte concentration des emplois

- Concentration des établissements et des emplois sur le cœur de la Région Mulhousienne et plus particulièrement à Mulhouse qui concentre plus de 50% des établissements (55% des emplois).
- Concentration en 2008 de 26% des emplois dans les 20 principaux établissements (PSA – Rhodia – CLEMESSY - hypermarchés – Fonction Publique ...).
- 9800 emplois dans le secteur public et parapublic sur les 106 675 emplois du territoire (38 communes hors Wittelsheim).
- 2800 salariés employés dans les grandes structures associatives (APALIB, Papillons Blancs, association pour l'accompagnement et le maintien à domicile, association de réadaptation et de formation professionnelle...).
- Une part relativement importante de PME (21% de 3 à 9 salariés contre 16% au niveau national – 9% de 10 à 99 salariés contre 7% au niveau national).

#### L'offre d'emploi

- Les 5 secteurs les plus recruteurs à fin décembre 2008 pour le bassin d'emploi : services administratifs et de soutien (dont intérim) 48,5% ; commerce, réparation d'automobiles et de motocycles 10,1% ; santé humaine et action sociale 8,3% ; activités spécialisées, scientifiques et techniques 6,1% ; industrie manufacturière 4,9%.
- Des demandes en net repli en 2009 avec une demande très forte dans le secteur du service aux particuliers (agent d'entretien – employés de maison et assistantes maternelles – animateurs...).

#### La formation professionnelle

- Une formation professionnelle continue qui bénéficie très majoritairement (80%) aux demandeurs d'emploi pour des actions visant surtout l'accès à l'emploi (72%).
- Des qualifications acquises, par les personnes en formation, dans les domaines des spécialités technico-professionnelles des services (63,5% en 2006 dont 12% dans le domaine sanitaire et social, 10% dans le secteur des transports et de la manutention et 9% dans le domaine de la santé).
- Un niveau de sortie relativement bas des actions de formation

<sup>3</sup> Source principale : études de la Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays de la Région Mulhousienne



## L'état de l'économie

- Une dynamique de création d'établissements régulière de 2000 à 2008 (+ 27%) au profit des services, de la construction et du commerce.
- 59% d'offres emplois non durables en 2008 : influencée en partie par PSA et le travail en intérim (CDD moins de 6 mois – intérim...).
- Taux de chômage sur la zone d'emploi de Mulhouse (59 communes) supérieur à la moyenne départementale et en forte hausse ces derniers mois.

	2007	4 <sup>ème</sup> trim. 2008	4 <sup>ème</sup> trim. 2009
Z. d'emploi de Mulhouse	10,3%	9%	11,5%
Haut-Rhin	7,4%	6,9%	9,2%

## BENEFICIAIRES

- 5765 bénéficiaires du rSa au 22 décembre 2009 pour le territoire de Mulhouse.
- 63,3% des bénéficiaires suivis par la Ville de Mulhouse au 30 juin 2009 sont dans une démarche d'insertion professionnelle.
- Un taux de contractualisation de 45% au 31 mars 2010.
- Accès à l'emploi et à la formation des bénéficiaires du RMI sortant des structures d'insertion (source URSIEA – Mulhouse) : 55,9% en 2007 et 43,4% en 2008 - moyenne départementale : 51,07% en 2007 et 43,61% en 2008.
- Part des bénéficiaires du RMI dans les effectifs des structures d'insertion de Mulhouse : 25,1% en 2007 et 27,7% en 2008 - moyenne départementale : 30% en 2007 et 32% en 2008.
- Des personnes en insertion qui changent peu de SIAE dans leur parcours d'insertion exception faite de ceux qui veulent se rapprocher de leur domaine professionnel<sup>5</sup>.
- Plus de 58% des bénéficiaires du rSa (3218 sur 5500) sont inscrits comme demandeur d'emploi<sup>6</sup> en août 2009.
- Les bénéficiaires du rSa représentent en août 2009 sur Mulhouse 22,7% des demandeurs d'emploi de catégorie A (3218/14176)<sup>7</sup> contre 18,6% pour le Haut-Rhin.
- Surreprésentation des bénéficiaires du rSa parmi les demandeurs d'emploi en accompagnement.
- Les 10 métiers les plus recherchés par les bénéficiaires du rSa<sup>6</sup> :

Métiers	Nbre DE
11211 Nettoyeur/nettoyeuse de locaux et de surfaces	310
44131 Agent/agent de montage-assemblage de la construction mécanique	212
43311 Agent/agent de stockage et de la répartition de marchandises	147
11122 Agent/agent de service de collectivité	107
43113 Conducteur-livreur/conductrice-livreuse	105
14223 Vendeur/vendeuse en équipement de la personne	96
43312 Agent/agent de manipulation et de déplacement des charges	95
14111 Employé/employée de libre-service	90
13211 Aide de cuisine	88
42111 Assistant/assistante des travaux publics et du gros oeuvre	86

<sup>4</sup> SCOT Région Mulhousienne

<sup>5</sup> Données issues de la réflexion du groupe- projet

<sup>6</sup> Données Pôle Emploi

<b>Points forts</b>	
<b>Du territoire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Un secteur industriel qui, malgré les difficultés, reste un pourvoyeur important d'emplois (l'emploi temporaire est plus fort que dans le reste de l'Alsace – 50,3% des offres d'emploi ANPE en 2006 pour le bassin d'emploi de Mulhouse contre 46% pour la région Alsace).</li> </ul>
<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Existence d'opportunités d'emploi.</li> </ul>
<b>Points faibles</b>	
<b>Du territoire</b>	<p><b>L'état de l'économie</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La concentration des emplois reflète une certaine fragilité de l'économie car soumise fortement aux variations économiques de quelques sociétés et notamment PSA.</li> <li>▪ Perte de vitesse dans l'industrie et notamment l'automobile (– 7,3% d'effectifs en 2007).</li> </ul> <p><b>L'accompagnement des personnes en insertion<sup>7</sup></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Difficulté d'accompagner les personnes en fragilité psychologique et les personnes ayant des comportements agressifs.</li> </ul> <p><b>Le partenariat dans le domaine de l'insertion<sup>8</sup>.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Faible utilisation de la fiche de liaison Référents-SIAE alors que cette fiche permet aux référents de bien connaître la situation des personnes.</li> <li>▪ Absence d'informations, dans certains cas, pour les référents par rapport aux personnes sortant des structures d'insertion.</li> <li>▪ Impossibilité pour Pôle Emploi de rencontrer les salariés en contrat aidé avant la fin du contrat.</li> </ul> <p><b>L'insertion des personnes handicapées</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Manque d'informations des professionnels de l'insertion pour connaître les emplois auxquels les travailleurs handicapés peuvent accéder</li> </ul>
<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	<p><b>Les professionnels de l'Espace Mulhousien Insertion constatent plusieurs difficultés :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ un décalage entre les projets, les souhaits des personnes et leurs réelles capacités ;</li> <li>▪ la difficulté pour le travailleur social de mettre en place un réel accompagnement après une longue période dans le dispositif sans suivi véritable ;</li> <li>▪ La difficulté de mobiliser à moyen ou long terme des bénéficiaires dans des actions collectives.</li> </ul>

<sup>7</sup> Données issues de la réflexion du groupe-projet

<sup>8</sup> Idem

## 2. SANTE<sup>9</sup>

L'étude de l'ORSAL s'étend sur l'ensemble de l'agglomération mulhousienne. Pour certaines statistiques et analyses, l'ORSAL a différencié Mulhouse et le reste du territoire.

### Description de la situation du territoire

#### TERRITOIRE

- Une offre importante de spécialistes qui attire des patients au-delà de la zone de proximité de Mulhouse
- Densité de médecins généralistes pour 100 000 habitants : 102 (105 pour l'Alsace)
- Densité de médecins spécialistes pour 100 000 habitants : 120 (98 pour l'Alsace)
- Un territoire qui compte 6 établissements de soins de courte durée ainsi qu'un centre de réadaptation

#### Pour le Territoire Mulhousien stricto sensu

- Taux de mortalité générale supérieure de 10% à la moyenne régionale pour la Ville de Mulhouse
- Taux de mortalité prématurée supérieure de 31% à la moyenne régionale pour la Ville de Mulhouse
- Deux structures proposant des consultations médicales et dentaires gratuites : Hôpital E. Muller – Moenchsberg pour les soins dentaires ; SURSO pour les consultations médicales
- Des actions de santé communautaire sont construites avec les habitants et menées par la Coordination Santé de la Ville avec les 7 réseaux de quartier et l'atelier santé-ville
- Des structures de prévention et de traitement des conduites addictives : Centre de Cure Ambulatoire en Alcoologie – le CAP – Centre de Soins Spécialisés aux Toxicomanes Alternative – Consultations « cannabis » à l'Hôpital du Hasenrain – Centre Méthadone Hôpital E. Muller-Moenchsberg – Boutique Bémol (association Argile) – l'ECIMUD (équipe de coordination et d'intervention auprès de malades usagers de drogues) – l'Unité Fonctionnelle d'Addictologie et d'Alcoologie – l'Unité Hospitalière de Liaison pour Malades Alcooliques – l'AFPRA
- Des structures de traitement de la santé mentale : secteur du CH Rouffach et équipe mobile – Point REPAIRS – SAVS Saint-Clair – SEPIA (suicide écoute prévention intervention auprès des adolescents) – CMPP – Points Relais Santé Drouot-Bourzwiller - hébergement possible pour les personnes suivies en psychiatrie au sein de la Maison Relais ALSA – PACCO - Maison des Adolescents (accueil des adolescents et de leurs familles – animation d'un réseau de professionnels – centre de ressources et d'information).
- Possibilité d'effectuer un bilan de santé (2 séances) dans le cadre du Centre de Santé CPAM situé à Mulhouse – la CPAM peut accorder également via son service Solidarité Sociale des prestations supplémentaires

#### BENEFICIAIRES

- 24,2% des bénéficiaires du rSa suivis par la Ville de Mulhouse au 30 juin 2009 ont des difficultés liées à la Santé
- Selon les membres du groupe-projet, les difficultés rencontrées chez les bénéficiaires ont trait le plus souvent au mal-être, à des souffrances psychiques et à l'usure physique.
- Les professionnels de l'Espace Mulhousien Insertion font part également d'une augmentation des troubles du comportement avec des attitudes agressives et revendicatives.

<sup>9</sup> Source principale : Portrait Sanitaire et Social Zone de proximité de Mulhouse – Observatoire Régional de la Santé d'Alsace – Sept. 2008

<b>Points forts</b>	
<b>Du territoire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Un territoire bien irrigué en matière d'offre de santé :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- des spécialistes libéraux ;</li> <li>- des centres de soins infirmiers ou polyvalents ;</li> <li>- des services de soins infirmiers à domicile ;</li> <li>- faible distance à parcourir pour consulter un médecin généraliste (3,3 kms en moyenne).</li> </ul> </li> <li>▪ Un territoire qui apporte des réponses en terme d'hospitalisation de courte durée.</li> <li>▪ Un réseau d'acteurs de prévention actifs sur le territoire.</li> </ul>
<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Un accès aux soins qui, à première vue, est relativement aisé.</li> </ul>
<b>Points faibles</b>	
<b>Du territoire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Peu de pédiatres par rapport à la moyenne régionale.</li> <li>▪ D'autres professionnels de santé trop peu représentés : chirurgien-dentiste, masseur-kinésithérapeute, infirmier et orthophoniste.</li> </ul>
<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les membres du groupe-projet constatent des difficultés :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- pour les professionnels de bien orienter les personnes ;</li> <li>- pour les bénéficiaires de prendre conscience de leur état de santé notamment dans le cas d'un problème psychiatrique ou d'addiction.</li> </ul> </li> </ul> <p>En complément, les professionnels de l'Espace Mulhousien Insertion constatent un manque de places dans certaines structures telles que l'AFPRA, le CAP ou le Centre de Cure Ambulatoire en Alcoologie.</p>

### 3. MOBILITE

#### Description de la situation du territoire

#### TERRITOIRE

##### L'offre de transports

le territoire est bien irrigué :

- par le réseau routier et autoroutier (A35 et A36)
- par le réseau de transports en commun : SOLEA (22 lignes desservant 24 communes de la région Mulhousienne) ; 16 lignes de transport interurbaines du Conseil Général reliées à Mulhouse ; le Tram dont l'extension des lignes Sud-Nord (vers Kingersheim et Wittenheim) et Ouest (vers le quartier Drouot, Riedisheim et Illzach) est programmée pour 2011
- par le réseau ferroviaire au départ de la Gare de Mulhouse

Existence d'une offre de location de véhicules par l'auto-école sociale et de vélos par le dispositif Vélocités.

##### L'accès à l'offre

- des tarifs allant de 1,15 à 4,30 euros aller pour les lignes de bus.
- existence de différentes aides sur le territoire pour la mobilité (APRE) : Pôle Emploi - Conseil Général.
- possibilité de préparer son permis de conduire pour les personnes engagées dans un parcours professionnel ou en fin de parcours socioprofessionnel (50 h. de code et 50 h. de conduite par l'intermédiaire de l'auto-école sociale : 50 places par an dans le cadre du PLIE et 30 places par an pour les habitants des ZUS).

##### BENEFICIAIRES

- 54% des bénéficiaires du rSa de la zone d'emploi de Mulhouse inscrits à Pôle Emploi (cat. A - B - C) en novembre 2009 sont détenteurs du permis de conduire<sup>10</sup> - ce chiffre descend à moins de 50 % sur 4 secteurs ZUS (Briand Franklin : 49,6% ; Drouot : 47,2% ; Les Coteaux : 46,9% ; Porte du Miroir : 39,3%).

#### Points forts

<b>Du territoire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Un réseau de transports en commun présent sur tout le territoire</li> <li>▪ Une tarification adaptée dans le réseau SOLEA (Pass joker pour les bénéficiaires du rSa).</li> </ul>
<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Possibilité de se déplacer sur l'ensemble du territoire.</li> </ul>

#### Points faibles

<b>Du territoire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Coût élevé du permis de conduire : 1200 à 1400 euros en moyenne après sondage de 3 auto-écoles.</li> <li>▪ Certaines dessertes en transports en commun ne sont assurées qu'aux heures de pointe (matin, midi et soir) en lien essentiellement avec les établissements scolaires<sup>11</sup>.</li> <li>▪ Un coût de transport qui peut constituer une difficulté hors agglomération<sup>12</sup>.</li> </ul>
<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	<p>D'après le groupe projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'accès aux transports en commun qui peut être un frein hors agglomération ;</li> <li>▪ Certains bénéficiaires ont des difficultés à sortir de leur environnement, à prendre les transports et à acheter un billet de train.</li> </ul>

<sup>10</sup> Données Pôle Emploi à partir des déclarations des personnes

<sup>11</sup> Données issues de la réflexion du groupe-projet

<sup>12</sup> Idem

## 4. HABITAT<sup>13</sup>

Ce diagnostic a été élaboré en s'appuyant, en partie, sur les données de la Zone d'Observation de l'Habitat de Mulhouse (Pays de la Région Mulhousienne et Wittelsheim) et en particulier sur le périmètre de la CAMSA.

### Description de la situation du territoire

#### TERRITOIRE

##### Les caractéristiques

- Les logements collectifs représentent plus de 2/3 de l'offre de logement.
- La vacance atteint près de 10% des logements.
- Un parc locatif public très dense (81 logements pour 1000 habitants). Cela représente près de 45% de l'offre locative publique du département, dont une grande partie se situe sur Mulhouse même.
- Des besoins en logements supplémentaires estimés à 6600 entre 2006 et 2020 sur Mulhouse pour maintenir le niveau de population existant.
- Des délais moyens d'attribution dans la moyenne du département (6 mois contre 7 pour le Haut-Rhin).
- 77% des locataires du parc privé, mais aussi 54% des propriétaires pourraient, au regard de leurs revenus, accéder à un logement locatif public.
- Une offre départementale de logements d'urgence localisée à 70% sur Mulhouse.

##### Les enjeux communs à l'ensemble du territoire

- Le renforcement de l'attractivité de l'agglomération mulhousienne et en particulier de sa ville-centre.
- L'ajustement de l'offre locative aux besoins, et sa répartition de manière équilibrée entre les différentes communes.
- Le risque d'une spécialisation résidentielle du territoire qui pourrait nuire à la fluidité du marché local de l'habitat.
- Les foyers et logements d'urgence.
- La rénovation urbaine.

##### Les enjeux propres à Mulhouse

- Le renforcement de l'attractivité résidentielle, notamment à travers la production d'une offre en logements à destination des catégories moyennes et supérieures.
- La rénovation du parc existant de logements et la résorption de la vacance.
- La rénovation urbaine.

##### Les structures et dispositifs de soutien à l'accès au logement

- Le Fonds de Solidarité Logement qui permet par un soutien financier aux personnes en difficulté d'accéder à un logement ou de s'y maintenir

	Logement (loyer)	Energie	Accompagnement social lié au logement	Garantie	Total hors Garanties
2007	490 457€ (985 aides)	203 056€ (520 aides)	214 280€ (126 aides)	12688€ (12 aides)	907 793€
2008	410 546€ (810 aides)	290 010€ (720 aides)	190 620€	58247€	891 176€
2009	476 687€ (995 aides)	401 233€ (1403 aides)	199 561€ (122 aides)	(159 aides)	1 077 481€

Source SIDL – FSL CG 68

<sup>13</sup> Sources principales : diagnostics territoriaux de l'Observatoire de l'Habitat du Haut-Rhin – 1<sup>er</sup> semestre 2008 et plan départemental de l'habitat – Conseil Général du Haut-Rhin

- L'accompagnement social lié au logement est mis en œuvre par Aléos, Acces et Espoir (Cf tableau FSL).
- L'association Espoir : chargée notamment de l'accompagnement des bénéficiaires du rSa dans le parc privé à la demande du locataire ou du propriétaire (financements FSL + CAF).
- L'atelier Logement : mis en œuvre conjointement par le centre socioculturel Lavoisier-Brustlein et le Conseil Général – 2 séances par mois permettent d'informer sur les droits et devoirs des locataires et de les aider à remplir les dossiers de demande de logement auprès des bailleurs sociaux.
- Actilog : agence immobilière à vocation sociale.
- La CLCV et l'ADIL chargées d'informer et de conseiller les locataires par rapport à leurs droits et devoirs relatifs au logement.
- Le service Logement de la Sous-Préfecture et la commission DALO.

#### **BENEFICIAIRES**

- Nombre de domiciliations : 38 pour la Ville de Mulhouse – 64 pour le Conseil Général – 130 pour ALSA.

#### **Points forts**

<b>Du territoire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Des loyers inférieurs à la moyenne départementale en 2007 dans le parc privé (7,95€/m<sup>2</sup> pour la ZOH - 7,60€ pour la Ville de Mulhouse - 8,11€/m<sup>2</sup> pour le département).</li> </ul>
<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Un accès au logement qui, à première vue, devrait être relativement aisé même en cas de faibles ressources.</li> </ul>

#### **Points faibles**

<b>Du territoire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Une ville-centre qui rassemble une grande partie de l'offre de logements locatifs publics et de logements d'urgence, concentrant ainsi les difficultés. Les professionnels de l'Espace Mulhousien Insertion soulignent que les bénéficiaires accueillis dans les foyers d'hébergement, ne disposent pas forcément d'un service d'accompagnement.</li> <li>▪ Le parc locatif public est soumis à une forte pression : le nombre des demandeurs représente près de 40% du nombre de logements locatifs (contre 32% pour le Haut-Rhin).</li> <li>▪ La ville de Mulhouse dispose dans son centre ancien, d'un important parc de logements collectifs privés particulièrement dégradés – 34% des résidences principales dans le secteur ancien sont considérées comme indignes (source groupe-projet).</li> </ul>
<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Grande mobilité des personnes en situation de précarité ce qui rend plus difficile l'accompagnement.</li> </ul>

## 5. ENFANCE – FAMILLE – MODES DE GARDE

### Description de la situation du territoire

- Le territoire dispose de 33 places (assistantes maternelles et EAJE) pour 100 enfants de moins de 3 ans<sup>14</sup>. Moyenne départementale : 58 places pour 100 enfants de moins de 3 ans.
- L'accès en structure est quasiment aussi important que l'accueil par les assistantes maternelles (45% de places en EAJE sur la totalité des places offertes).
- On compte 1 Relais Assistantes Maternelles couvrant l'ensemble de la commune et 7 Lieux d'Accueil Enfants-Parents.
- Le CIDFF propose des ateliers garde d'enfants pendant lesquels sont présentés : les modes de garde et les aides afférentes, la notion de séparation avec l'enfant.
- La dynamique démographique liée aux naissances est particulièrement forte avec le pourcentage le plus élevé d'enfants 0-3 ans du département au sein de la population totale (5,27% alors que les autres secteurs sont au maximum à 3,57%).

### Points forts

<b>Du territoire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le territoire dispose d'un nombre de places en structures (1 pour 7 enfants hors Jardin d'Enfants) qui est situé au-dessus de la moyenne départementale.</li> <li>▪ Par ailleurs, ces structures sont bien réparties sur l'ensemble du territoire mulhousien.</li> <li>▪ Mulhouse est le seul territoire à bénéficier d'une structure d'accueil en horaires décalés « 24h/24 ».</li> <li>▪ Mulhouse dispose sur son territoire d'une crèche familiale ce qui permet à la population de bénéficier d'une offre de garde diversifiée.</li> <li>▪ Un accueil d'urgence de 5 places est également proposée au sein de la crèche Caroline Fritz ⇒ la durée d'accueil maximale est de 3 mois pour des familles confrontées à un changement de situation (formation, embauche, séparation).</li> <li>▪ Selon les membres du groupe-projet, certains manques sont à noter quant à la couverture des besoins par les accueils périscolaires.</li> </ul>
<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les structures d'accueil sont les mieux adaptées pour les familles en difficulté. Cela est d'autant plus vrai pour la crèche familiale qui permet un accès plus facile aux assistantes maternelles pour les familles notamment en situation précaire.</li> </ul>

### Points faibles

<b>Du territoire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La couverture globale des besoins bruts (sans pondération avec le taux d'activité féminine) semble relativement faible ce qui pose inévitablement la question de l'accès de la population à un mode de garde. L'accès est particulièrement faible en nombre au niveau des assistantes maternelles.</li> </ul>
<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Difficulté à faire garder son enfant.</li> </ul>

<sup>14</sup> Source : Service de la Protection Maternelle et Infantile – Conseil Général du Haut-Rhin



## 6. LIEN SOCIAL – CULTURE – SPORT

### Description de la situation du territoire

#### TERRITOIRE

- La Ville de Mulhouse comprend 6 bibliothèques (Grand Rue – Bourzwiller – Les Côteaux – Dornach – Drouot – Salvator) et une médiathèque (La Filature) toutes municipales.
- La Ville dispose également d'une offre culturelle et socioculturelle importante :
  - un conservatoire de musique, danse et art dramatique ;
  - un orchestre symphonique ;
  - un centre d'art contemporain ;
  - plusieurs musées et salles de spectacles ;
  - un parc zoologique et botanique ;
  - 3 cinémas ;
  - 7 centres socioculturels.
- Pour les jeunes licenciés, 42 disciplines sont représentées pour un total de 104 associations sportives<sup>15</sup>. Les disciplines les plus représentées sont le football, le karaté et le ski.

### Points forts

<b>Du territoire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Une offre diversifiée permettant un accès à tous</li> <li>▪ Les sept centres socioculturels couvrent l'ensemble de la Ville et mettent en œuvre en plus des ateliers socioculturels permanents (bricolage, Qi Gong, gym, chorale, capoeira, théâtre, couture, menuiserie, peinture, anglais, multimédia...) :</li> <li>- des projets destinés aux personnes en insertion sociale et professionnelle : ateliers de savoirs linguistiques, ateliers remue-méninges, accompagnement des personnes en difficulté, écrivain public, action liée au bien-être, rencontres conviviales régulières autour de projets de bénéficiaires du rSa ...</li> <li>- des projets d'animation de la vie sociale : échanges de savoirs culinaires, bourse aux vêtements, lieu d'accueil enfants-parents...</li> </ul>
<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La présence de centres socioculturels sur l'ensemble de la Ville peut permettre, d'une part, un accès facilité à des activités socioculturelles et, d'autre part, de travailler au renforcement du lien social.</li> </ul>

### Points faibles

<b>Du territoire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Manque de connaissance de l'offre par les professionnels du secteur social, au vu de la multitude d'acteurs concernés.</li> </ul>
<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	

<sup>15</sup> Source Service des Actions Sportives CG 68

# ***Du diagnostic global à l'identification des chantiers potentiels***

## **1. Une économie en voie de tertiarisation, fortement concentrée et en difficulté**

L'économie locale est historiquement industrielle. Toutefois, le secteur des services est en plein développement au détriment du secteur industriel qui reste malgré tout structurant et pourvoyeur notamment d'emplois en intérim.

L'économie de la région Mulhousienne est doublement concentrée à la fois sur Mulhouse et dans les 20 principaux établissements (26% des emplois).

Les difficultés économiques rencontrées sont illustrées notamment par le taux de chômage qui connaît, d'une part, pour la zone d'emploi de Mulhouse (59 communes), une forte hausse ces derniers mois et, d'autre part, une situation plus difficile que l'ensemble du département.

Le nombre de bénéficiaires du rSa (5765 en décembre 2009) constitue également un indicateur de la précarité sur le territoire cette fois-ci de Mulhouse intra-muros.

En effet, ce territoire compte approximativement 40% des bénéficiaires du département pour un territoire qui ne compte que 16% des habitants du département.

## **2. De nombreux acteurs de l'insertion pour lesquels la coordination est essentielle**

Les acteurs de l'insertion que ce soient les SIAE ou les référents accompagnant les bénéficiaires du rSa sont nombreux sur ce territoire. Cela nécessite donc de travailler au mieux la question de la coordination. Pour les référents, une véritable articulation existe au travers du dispositif rSa. En revanche, l'articulation avec les SIAE reste à structurer. Par exemple, les outils permettant de faciliter la liaison et les échanges d'information entre acteurs existent mais leur utilité doit sans doute être réaffirmée.

## **3. Un territoire où la Santé est au cœur des enjeux**

Mulhouse constitue le 2ème pôle médical régional après Strasbourg. Les problèmes de santé peuvent donc être pris en charge sur place. L'offre en matière de traitement des conduites addictives et de santé mentale semble assez importante.

Dans le même temps, il est à noter que la santé qu'elle soit physique ou mentale est un enjeu pour beaucoup de bénéficiaires du rSa à savoir 35% des personnes suivies par le CIAREM et 24% de celles suivies par la Ville.

Selon les membres du groupe-projet, il est difficile de bien orienter les personnes et de leur faire prendre conscience de leur état de santé.

## **4. Des transports en commun permettant la mobilité au sein de l'agglomération mulhousienne**

Entre le réseau SOLEA et les lignes exploitées par le Conseil Général, l'ensemble du territoire de la région Mulhousienne est accessible.

En revanche, ce sont plus la connaissance et l'utilisation du réseau qui posent problème aux personnes.

## **5. Une offre de logements importante combinée à une précarité dans l'accès et le maintien dans le logement**

La Ville de Mulhouse rassemble une part importante de logements locatifs publics, de logements d'urgence et de logements anciens dégradés.

C'est pourquoi un des enjeux de la Ville est de renforcer l'attractivité résidentielle notamment à travers la production d'une offre en logements à destination des catégories moyennes et supérieures.

Actuellement, la précarité dans l'accès et le maintien au logement est manifeste au vu des aides apportées dans le cadre du Fonds de Solidarité Logement.

## **6. Une offre culturelle et socioculturelle importante pouvant être mobilisée**

Mulhouse dispose de nombreux équipements culturels mais également de sept centres socioculturels couvrant l'ensemble de la Ville.

L'offre est donc importante, diversifiée et peut permettre à tous d'accéder à la culture.

Parallèlement, les centres socioculturels mettent en œuvre notamment en plus des ateliers socioculturels permanents, des projets destinés aux personnes en insertion sociale et professionnelle ainsi que des projets d'animation de la vie sociale.

Le renforcement du lien social et l'insertion sociale des personnes en situation de précarité peuvent donc être travaillées en proximité.

## **Vers un plan d'actions**

## ***Rappel des priorités institutionnelles***

Le Programme Départemental d'Insertion 2010 – 2012, adopté en décembre 2009 par l'Assemblée Départementale, consacre 6 enjeux :

- un programme et un dispositif pour développer la solidarité départementale ;
- proposer une offre de service équitable sur l'ensemble du département ;
- construire et adapter les réponses au regard des besoins des personnes et des territoires ;
- accompagner la territorialisation des politiques départementales ;
- favoriser l'expérimentation et la mise en place d'actions innovantes ;
- piloter et faire vivre un PDI.

Le plan d'actions qui sera développé, s'intégrera dans ce cadre.

## ***Un programme en huit actions***

## ACTION 1 : Mettre en adéquation l'offre de formation et les attentes des bénéficiaires

### Présentation du Projet

<b>Dates (début et fin)</b>	2010-2012
<b>Pilote</b>	CIAREM (Benoit Braeme) – MEF (Laurence Oppenot à confirmer)
<b>Acteurs engagés</b>	Centres de formation – Chantiers d'Insertion (Armée du Salut) – Pôle Emploi – Conseil Général du Haut-Rhin (SIDL à confirmer)- URSIEA (Anne Schmitt) – Conseil Régional (Mme Reymann)

### Déroulement

<b>Origine de l'action</b>	Les structures d'accompagnement et d'insertion orientent nombre de personnes en insertion vers les centres de formation. Il s'avère que régulièrement des personnes n'accèdent pas à ces structures, faute de posséder les pré-requis.
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Mieux repérer les besoins en formation des bénéficiaires du rSa</li> <li>→ Mieux connaître les attentes des centres de formation par rapport aux futurs stagiaires</li> <li>→ Faciliter l'accès des bénéficiaires du rSa aux formations (connaissance des possibilités de prise en charge financière, des critères d'entrée...)</li> </ul> <p>Résultats attendus : meilleur accès des bénéficiaires du rSa à ces structures</p>
<b>Description de l'action</b>	Il s'agit, dans un 1 <sup>er</sup> temps, de procéder à un repérage des besoins en formation des bénéficiaires du rSa par l'intermédiaire des référents socio-professionnels et des référents emploi classique ainsi que des structures où les bénéficiaires sont employés. Ensuite, au vu des besoins repérés, un temps de rencontre et d'échanges pourra être organisé avec les centres de formation. Enfin, il sera envisageable d'imaginer des rencontres permettant de faire un point régulier sur les formations (quels types pour quel public... ?).
<b>Autres acteurs engagés</b>	OPCA (organisme paritaire collecteur agréé) MEF (Noëlle Baelé) Dispositif transversal sur les questions de transitions professionnelles Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels
<b>Moyens mobilisés</b>	

### Evaluation

<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre de bénéficiaires pour lesquels les besoins en formation ont été repérés</li> <li>▪ Nombre de rencontres mises en place avec les centres de formation et teneur des relations construites</li> <li>▪ Diminution du nombre de refus d'entrer en formation</li> </ul>
<b>Moyens d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Relevés statistiques</li> <li>▪ Bilan écrit et partagé lors d'une rencontre</li> </ul>

<b>ACTION 2 : Comment prendre en compte l'analphabétisme et l'illettrisme du public ?</b>	
<b>Présentation du Projet</b>	
<b>Dates (début et fin)</b>	2010-2011
<b>Pilote</b>	CIAREM (Aurélie Joly) – Union Départementale des centres sociaux et socioculturels (Jean-Luc Hilgert-Lubat et Erick Preisser)
<b>Acteurs engagés</b>	MEF (Olivier Pihan dispositif Comité Inter Echanges sur l'Etude des Langues) DDCSPP (Véronique Mathéus)
<b>Déroulement</b>	
<b>Origine de l'action</b>	L'arrivée de populations venant du monde entier amène à se poser la question de l'alphabétisation des personnes et de l'illettrisme.
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	→ Disposer d'un état des lieux des besoins des bénéficiaires du rSa dans le domaine de l'alphabétisation, des structures et dispositifs encore existants et l'accès possible de ce public. → Communiquer l'information entre les différents réseaux et renforcer l'articulation entre eux. Résultats attendus : mieux connaître les besoins des bénéficiaires du rSa.
<b>Description de l'action</b>	Dans un 1er temps, il s'agit de repérer les besoins des bénéficiaires du rSa au moment de l'entrée dans le dispositif. Dans un 2d temps, une réflexion sera menée, au vu des besoins, pour construire des actions collectives de socialisation et de sensibilisation.
<b>Autres acteurs engagés</b>	Association Escale
<b>Moyens mobilisés</b>	Agents des organismes précités Guide élaboré par la MEF
<b>Evaluation</b>	
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Repérage systématique des besoins en alphabétisation des bénéficiaires du rSa</li> <li>▪ Réalisation d'un état des lieux des structures et dispositifs existants</li> </ul>
<b>Moyens d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Relevé statistique</li> <li>▪ Bilan écrit et partagé lors d'une rencontre</li> </ul>

## ACTION 3 : Vers une meilleure utilisation des outils de liaison facilitant le parcours d'insertion

### Présentation du Projet

<b>Dates (début et fin)</b>	2010-2011
<b>Pilote</b>	Conseil Général du Haut-Rhin – Espace Mulhousien Insertion (EMI : Valérie Behra) CIAREM (Nora Setiti)
<b>Acteurs engagés</b>	Acteurs de l'insertion – coordinatrice CTSA – Pôle Emploi (Lamia Idir) – Armée du salut (à confirmer) : Chantier d'insertion et CHRS

### Déroulement

<b>Origine de l'action</b>	L'information ne circule pas toujours de manière satisfaisante entre les acteurs de l'insertion alors que différents outils de liaison existent (fiche-parcours, fiche de liaison référents-SIAE, fiche d'orientation, de réorientation et de fin d'accompagnement). De ce fait, le parcours d'insertion des personnes n'est pas lisible et les différents intervenants ne savent pas toujours avec exactitude ce qui s'est passé avant pour la personne. Cela complexifie le travail des uns et des autres et engendre une perte d'efficacité dans le parcours au détriment de la personne concernée.
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	→ Rendre plus lisible le parcours d'insertion des bénéficiaires du rSa  Résultats attendus : meilleure connaissance du parcours des personnes et donc une plus grande efficacité dans l'accompagnement.
<b>Description de l'action</b>	Au vu des constats mentionnés supra, il est impératif d'organiser une information globale quant aux outils de liaison existants. Ensuite, un bilan annuel de l'utilisation des fiches sera effectué afin de procéder si nécessaire à des réajustements.
<b>Moyens mobilisés</b>	Agents des différents organismes précités

### Evaluation

<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre d'acteurs de l'insertion utilisant la fiche-parcours, la fiche de liaison référents-SIAE et d'autres outils (fiche d'orientation, de réorientation et de fin d'accompagnement).</li> <li>▪ Nombre de fiches renseignées par an</li> <li>▪ Meilleure connaissance des parcours d'insertion par les professionnels</li> </ul>
<b>Moyens d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Bilan partagé lors d'une rencontre avec les partenaires</li> <li>▪ Questionnaire</li> <li>▪ Relevé statistique</li> </ul>



<b>ACTION 4 : L'accompagnement des travailleurs handicapés</b>	
<b>Présentation du Projet</b>	
<b>Dates (début et fin)</b>	2010-2012
<b>Pilote</b>	Ville de Mulhouse (Claudine Lemarrec) Conseil Général du Haut-Rhin EMI (Françoise Charbon)
<b>Acteurs engagés</b>	Conseil Général (MDPH) - Pôle Emploi (Chantal Lacker) - Action et Compétence – AGEFIPH - CRM (Carole Schmitt)
<b>Déroulement</b>	
<b>Origine de l'action</b>	Les personnes reconnues travailleurs handicapés peuvent avoir un « triple » suivi (Pôle Emploi, Action et Compétence, un référent socioprofessionnel).  Cela peut désorienter la personne et peut s'avérer inefficace pour elle.
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	→ Mener une réflexion sur la coordination des acteurs de l'accompagnement des travailleurs handicapés.  Résultats attendus : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ meilleure prise en charge des travailleurs handicapés dans le cadre de l'accompagnement</li> <li>▪ Repérer le nombre de bénéficiaires rSa reconnus TH</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	Il s'agirait, dans un premier temps, de faire un état des lieux synthétique des modalités d'accompagnement des travailleurs handicapés afin de voir, dans un second temps quelles sont les améliorations envisageables.
<b>Autres acteurs engagés</b>	RSP – REC – SIDL CG 68
<b>Moyens mobilisés</b>	Agents des différents organismes précités
<b>Evaluation</b>	
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Meilleure connaissance par les professionnels des modalités d'accompagnement des bénéficiaires du rSa reconnus travailleurs handicapés sur Mulhouse</li> </ul>
<b>Moyens d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Bilan partagé lors d'une réunion</li> </ul>

## ACTION 5 : « Rapprochons les mondes de l'insertion et de l'entreprise »

### Présentation du Projet

<b>Dates (début et fin)</b>	2011-2012
<b>Pilote</b>	Conseil Général du Haut-Rhin CTSA Mulhouse et CTSA de la Couronne Mulhousienne CG 68 EMI (Lydie Ehlinger) – INSEF (M. Dreyfus) - ARSEA (M. Plateau) – CG 68 CTSA Couronne Mulhousienne (Françoise Mastio) – SIDL (Fabio GUIDI)
<b>Acteurs engagés</b>	Structures d'Insertion par l'Activité Economique - Délégation à l'Action Territorialisée CG68 (Mme Funel) - CIAREM - Pôle Emploi - Sémaphore

### Déroulement

<b>Origine de l'action</b>	Il est difficile pour les acteurs de l'insertion de travailler avec le monde de l'entreprise et, ce, pour deux raisons : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ la faible appréhension par les entreprises des spécificités du domaine de l'insertion ;</li> <li>▪ l'image assez « négative » des acteurs de l'insertion et des bénéficiaires du rSa.</li> </ul>
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	→ développer les actions de communication auprès des entreprises dans l'objectif de mieux faire connaître le domaine de l'insertion : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ les missions des entreprises d'insertion ;</li> <li>▪ le public en insertion ;</li> <li>▪ l'intérêt de recruter une personne en insertion.</li> </ul> <p>Résultats attendus : meilleure coopération entre les acteurs de l'insertion et les entreprises au bénéfice des personnes en insertion.</p>
<b>Description de l'action</b>	Dans le cadre du mois de l'économie sociale et solidaire, qui se déroule en novembre de chaque année, il s'agirait de mettre en œuvre des rencontres par territoire avec l'appui d'élus locaux et des structures intercommunales. Ces rencontres qui réuniraient les entreprises et les acteurs de l'insertion, permettraient à ces derniers d'expliquer leur action et les contraintes afférentes.
<b>Autres acteurs engagés</b>	Le CAHR (Comité d'Action Economique du Haut-Rhin - Eric Thoumelin) La CCI et la CMA - Espace Développement - Les entreprises ayant signé la charte de la diversité. La Maison de l'Emploi et de la Formation (Linda Guéhama)
<b>Moyens mobilisés</b>	Agents des différents organismes précités

### Evaluation

<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Organisation de ces rencontres et mobilisation des entreprises (nombre d'entreprises présentes)</li> <li>▪ Teneur des relations mises en place</li> </ul>
<b>Moyens d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rencontre de bilan de l'action</li> <li>▪ Questionnaire auprès des entreprises et des acteurs de l'insertion</li> </ul>

<b>ACTION 6 : L'élaboration d'un guide des acteurs de la Santé</b>	
<b>Présentation du Projet</b>	
<b>Dates (début et fin)</b>	2011-2012
<b>Pilote</b>	Ville de Mulhouse (coordination Santé Mme Sebbat) – Conseil Général du Haut-Rhin EMI (Françoise Charbon et Valérie Behra)
<b>Acteurs engagés</b>	SAVS – référents sociaux – AFPRA (Mr Kolopinski) - Service CRAMAM
<b>Déroulement</b>	
<b>Origine de l'action</b>	La santé qu'elle soit physique ou mentale est un enjeu pour beaucoup de bénéficiaires du rSa à savoir 35% des personnes suivies par le CIAREM et 24% de celles suivies par la Ville. Elle constitue donc une préoccupation quotidienne pour les acteurs de l'insertion qui doivent bien connaître le domaine de la Santé.
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	<p>→ Aboutir à une meilleure connaissance des intervenants et institutions du domaine de la Santé par les acteurs de l'insertion</p> <p>→ Faciliter les échanges entre eux</p> <p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ une orientation en direction des professionnels de Santé encore plus efficace et une amélioration du travail en réseau.</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	Il s'agit, à partir des outils existants, de créer un guide sous forme électronique reprenant l'ensemble des acteurs de la Santé avec mise à jour régulière
<b>Autres acteurs engagés</b>	hôpitaux généraux et psychiatriques – Sémaphore – Services de Médecine du Travail – CSC
<b>Moyens mobilisés</b>	Agents des différents organismes précités
<b>Evaluation</b>	
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réalisation du Guide</li> <li>▪ Utilisation du Guide par les professionnels</li> <li>▪ Amélioration du travail en réseau</li> </ul>
<b>Moyens d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Bilan partagé lors d'une réunion avec les utilisateurs du Guide</li> <li>▪ Présentation du guide</li> </ul>

<b>ACTION 7 : Mieux utiliser les transports en commun</b>	
<b>Présentation du Projet</b>	
<b>Dates (début et fin)</b>	2011-2012
<b>Pilote</b>	Ville de Mulhouse (Estelle Galindo) et Mission Insertion Drouot (Philippe Litty)
<b>Acteurs engagés</b>	M2A (Jacques Gauss) et CTSA de la Couronne Mulhousienne
<b>Déroulement</b>	
<b>Origine de l'action</b>	La mobilité est essentielle pour un bénéficiaire du rSa qu'il soit dans une démarche d'insertion sociale ou professionnelle. Prendre les transports n'est pas forcément facile pour tout le monde. Se repérer, acheter un billet peuvent constituer des difficultés pour certaines personnes.
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	→ Permettre aux bénéficiaires de mieux utiliser les transports en commun et se repérer sur le territoire  Résultats attendus <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Une augmentation de l'utilisation des transports en commun et donc de la mobilité chez certains bénéficiaires</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	Il s'agirait en groupe, par une mise en situation pratique, de connaître les informations essentielles pour prendre les transports (lire les plans de transport et les fiches horaires) ainsi qu'être en capacité d'acheter un billet à un distributeur automatique.  Cela pourrait concerner sur l'année 5 groupes de 10 personnes qui seraient réunies à 2 reprises. Ce projet s'adresserait à un public repéré par les professionnels de l'insertion.
<b>Autres acteurs engagés</b>	DAT CG 68 (Mme Funel) - Transporteurs
<b>Moyens mobilisés</b>	Agents des différents organismes précités
<b>Evaluation</b>	
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre de personnes sensibilisées par an</li> <li>▪ Capacité des personnes touchées à utiliser les transports suite à cette action</li> <li>▪ Utilisation effective des transports 6 mois après la fin de la formation</li> </ul>
<b>Moyens d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Relevé statistique</li> <li>▪ Bilan partagé avec les personnes ayant participé à l'action</li> <li>▪ Questionnaire</li> </ul>

## ACTION 8 : Poursuivre le partenariat engagé avec les bailleurs sociaux

### Présentation du Projet

<b>Dates (début et fin)</b>	2011-2012
<b>Pilote</b>	CIAREM (Josée Arena), Association Espoir (Mme Hoffart)
<b>Acteurs engagés</b>	Acces – ACTILOG - bailleurs sociaux - association départementale des propriétaires privés - Conseil Général TS logement (Mme Medjguer : confirmer)

### Déroulement

<b>Origine de l'action</b>	La question du logement constitue souvent une préoccupation majeure pour les personnes en insertion. L'accès aux logements sociaux n'est pas facile au vu de leurs ressources et, ce notamment, pour les logements sociaux neufs ou réhabilités.
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	→ Favoriser l'accès aux logements sociaux des personnes en insertion. → Prévenir les difficultés (paiement du loyer et des charges) des personnes en insertion. Résultats attendus : meilleure coordination entre les bailleurs sociaux et les acteurs de l'insertion dans la prise en compte des personnes en insertion.
<b>Description de l'action</b>	Il s'agit de mettre en place des rencontres régulières entre les bailleurs sociaux et les acteurs de l'insertion et donc de créer un véritable partenariat. Ces rencontres permettront de mieux identifier les difficultés et les besoins réciproques des partenaires.
<b>Autres acteurs engagés</b>	Association Espoir Mr Lachhab -SURSO - Service Habitat du CG Mr Chevarier - Service Habitat de la Ville de Mulhouse
<b>Moyens mobilisés</b>	Agents des différents organismes précités.

### Evaluation

<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre de rencontres organisées chaque année</li> <li>▪ Nombre de situations de bénéficiaires du rSa traitées annuellement entre les acteurs de l'insertion et les bailleurs sociaux</li> <li>▪ Teneur de la coordination mise en place</li> </ul>
<b>Moyens d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Relevé statistique.</li> <li>▪ Bilan partagé.</li> </ul>

# Glossaire

<b>ACI</b>	Ateliers et Chantiers d'Insertion
<b>AFI</b>	Aides Financières Individuelles
<b>AI</b>	Association intermédiaire
<b>ALSH</b>	Accueil de Loisirs Sans Hébergement
<b>APP</b>	Ateliers Pédagogiques Personnalisés
<b>BTP</b>	Bâtiment / Travaux Publics
<b>CAE</b>	Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi
<b>CATTP</b>	Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel
<b>CAV</b>	Contrat d'Avenir
<b>CCAS</b>	Centre Communal d'Action Sociale
<b>CDC</b>	Communauté de Communes
<b>CDD</b>	Contrat à Durée Déterminée
<b>CDI</b>	Contrat à Durée Indéterminée
<b>CI-RMA</b>	Contrat Insertion Revenu Minimum d'Activité
<b>CIVIS</b>	Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale
<b>CLI</b>	Commission Locale d'Insertion
<b>CMP</b>	Centre Médico Psychologique
<b>CMU</b>	Couverture Maladie Universelle
<b>CMUC</b>	Couverture Maladie Universelle Complémentaire
<b>CTJ</b>	Centre Thérapeutique de Jour
<b>CTSA</b>	Commission Territoriale des Solidarités Actives
<b>CUCS</b>	Contrat Urbain de Cohésion Sociale
<b>EAJE</b>	Établissement d'Accueil du Jeune Enfant
<b>EI</b>	Entreprise d'Insertion
<b>ESAT</b>	Établissement Spécialisé d'Aide par le Travail
<b>ETTI</b>	Entreprise Temporaire de Travail d'Insertion
<b>FSL</b>	Fonds Solidarité Logement
<b>ISSM</b>	Institut Supérieur Social de Mulhouse
<b>MDPH</b>	Maison Départementale Personnes Handicapées
<b>MEF</b>	Maison de l'Emploi et de la Formation
<b>OEG</b>	Objectif Emploi en Groupe
<b>PST</b>	Programme Social Thématique
<b>RAM</b>	Relais Assistantes Maternelles
<b>REC</b>	Référent Emploi classique
<b>RMI</b>	Revenu Minimum d'Insertion
<b>RSA</b>	Revenu de Solidarité Active
<b>RSP</b>	Référent Socio – Professionnel
<b>SAVS</b>	Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
<b>SIAE</b>	Structure d'Insertion par l'Activité Économique
<b>SMP</b>	Suivi Mensuel Personnalisé
<b>TH</b>	Travailleur Handicapé
<b>TS</b>	Travailleur Social
<b>URSIEA</b>	Union Régionale des Structures d'Insertion par l'Économie d'Alsace

Commission Territoriale des Solidarités Actives

## **SAINT-LOUIS**

Projet pour l'Insertion 2010 – 2012

### Espace **Solidarité**

Aider Écouter  
Orienter Accompagner  
**Accueillir** Comprendre  
Analyser







# SOMMAIRE

<b>Des Projets Pour l'Insertion .....</b>	<b>3</b>
<b>Avant-propos .....</b>	<b>4</b>
<b>LA POLITIQUE MENÉE ET SES RÉSULTATS.....</b>	<b>5</b>
<b>Axes de travail pour 2006 – 2008 .....</b>	<b>6</b>
<b>Moyens engagés entre 2007 et 2008.....</b>	<b>7</b>
1. Crédits d'insertion .....	7
2. Aides financières individuelles .....	8
<b>Bénéficiaires du dispositif RMI entre 2006 et 2008 .....</b>	<b>8</b>
1. Profil .....	8
2. Contractualisation .....	9
3. Le regard des bénéficiaires et des professionnels sur le RMI .....	9
<b>LE TERRITOIRE ET L'INSERTION .....</b>	<b>10</b>
<b>Portrait général du territoire.....</b>	<b>11</b>
1. Population et territoire .....	11
2. Activité économique .....	11
3. Etat du marché de l'emploi.....	11
<b>Diagnostic par thématique .....</b>	<b>12</b>
1. EMPLOI – INSERTION .....	12
2. SANTE .....	15
3. MOBILITE.....	17
4. HABITAT .....	19
5. ENFANCE – FAMILLE – MODES DE GARDE.....	21
6. CULTURE – LIEN SOCIAL – SPORT .....	22
7. AIDE A LA SUBSISTANCE.....	23
<b>Du diagnostic global à l'identification des chantiers potentiels .....</b>	<b>24</b>
<b>VERS UN PLAN D' ACTIONS .....</b>	<b>25</b>
<b>Rappel des priorités institutionnelles .....</b>	<b>26</b>
<b>Un programme en 9 actions .....</b>	<b>26</b>
ACTION 1 : Organiser des rencontres « Acteurs de l'Insertion » .....	27
ACTION 2 : Accompagner les bénéficiaires du rSa au Forum de l'Emploi .....	28
ACTION 3 : Etudier les orientations des bénéficiaires du rSa vers les référents .....	29
ACTION 4 : Elaborer des outils facilitant les relations entre acteurs dans le domaine de la Santé .....	30
ACTION 5 : Mettre en place une action collective Santé.....	31
ACTION 6 : Elaborer un livret rassemblant les aides « transport » .....	32
ACTION 7 : Poursuivre le partenariat engagé avec les bailleurs sociaux .....	33
ACTION 8 : Engager une concertation avec les structures « enfance » et « petite enfance » .....	34
ACTION 9 : Améliorer le partenariat avec les associations caritatives .....	35
<b>GLOSSAIRE.....</b>	<b>36</b>



## ***Des Projets Pour l'Insertion***



Favoriser l'insertion des personnes les plus touchées par l'exclusion constitue un des axes majeurs d'intervention du Conseil Général dans le domaine des politiques sociales. Le Programme Départemental d'Insertion approuvé le 9 décembre 2009 pour les années 2010 à 2012, en est l'une des traductions opérationnelles. En effet, il définit la politique départementale d'insertion.

Dans ce cadre et fort de ce choix de territorialiser notre action, nous avons décidé d'initier, dans les territoires, une démarche d'élaboration de 8 Projets pour l'Insertion.

Cette démarche a été portée par la Direction du Développement Social des Territoires. Elle a été l'occasion, pour chaque Commission Territoriale des Solidarités Actives (CTSA), de construire des projets partagés et d'y associer à différents niveaux, les acteurs locaux, les professionnels du territoire, les services du Conseil Général et les personnes allocataires du rSa. Nous les remercions tous, et en particulier les Présidents des CTSA.

Ces projets ont permis également de renforcer notre connaissance et notre compréhension communes des territoires pour y apporter de nouvelles réponses plus adaptées aux spécificités locales. Ils ont contribué à renforcer la dynamique locale en faveur de l'insertion des personnes.

Maintenant, est venu le temps de la mise en œuvre et c'est avec vous tous que nous comptons la mener à bien afin de mieux répondre aux besoins des Haut-Rhinois en situation d'insertion.

**Charles Buttner**

Président du Conseil Général du Haut-Rhin

**Jean-Louis Lorrain**

Président de la 4<sup>ème</sup> Commission de la Solidarité,  
Politique de la Ville, Insertion et Logement

## Avant-propos

Prévu par une loi du 1<sup>er</sup> décembre 1988 instituant le RMI, les derniers Projets Pour l'Insertion conçus, appelés alors Programmes Locaux d'Insertion (PLI), portaient sur la période 2003 – 2005 et avaient été élaborés en collaboration avec l'Etat.

Constituant une déclinaison territoriale du Programme Départemental d'Insertion (PDI), ils s'inscrivaient dans ses 6 axes à savoir :

- Affiner la connaissance du public pour adapter l'offre d'insertion ;
- Favoriser l'insertion des jeunes de moins de 30 ans ;
- Développer et optimiser les parcours individuels d'insertion ;
- Harmoniser les pratiques et les procédures concernant des publics spécifiques ;
- Soutenir les dynamiques locales ;
- Optimiser le fonctionnement global du dispositif.

Pour la période 2006-2008, le travail de chaque Commission Locale d'Insertion (CLI) dénommée Commission Territoriale des Solidarités Actives (CTSA) depuis le 1<sup>er</sup> juin 2009, s'était inscrit dans la continuité des axes développés entre 2003 et 2005.

Fin 2008, le Conseil Général, par le biais de la Direction du Développement Social des Territoires a souhaité se réapproprier cet outil de pilotage de la politique départementale d'insertion sur les territoires et s'est donc engagé dans une démarche d'élaboration des **Projets pour l'Insertion** sur chacun des 8 territoires.

Ainsi, chacune des 8 CTSA du département, sous l'impulsion de son Président (M. Frédéric STRIBY pour ce territoire), et du chef de service de l'Espace Solidarité concerné (Mme Nathalie STICH) s'est engagée dans une démarche novatrice pour élaborer son Projet pour l'Insertion. Autour d'eux, ont été rassemblés des acteurs institutionnels et associatifs du territoire, des professionnels des Espaces Solidarité dont les travailleurs sociaux spécialisés rSa, de la Protection Maternelle et Infantile, du Service Insertion et Développement Local, de la Délégation à l'Action Territorialisée, les chargés de mission Développement Social des Territoires...Riche de cette équipe pluridisciplinaire et partenariale, ils ont réalisé un état des lieux et un diagnostic de la situation de l'insertion sur leur territoire en s'appuyant sur les études existantes, l'expertise de chacun et des rencontres avec les bénéficiaires et les professionnels. A partir de ce diagnostic traversant l'ensemble des domaines ayant un impact sur l'insertion des personnes, cette équipe a proposé des actions concrètes.

Ce document retraduit l'ensemble des travaux qui se sont déroulés sur plus d'une année.

# **La politique menée et ses résultats**

## Axes de travail pour 2006 – 2008

Pour le territoire de Saint-Louis/Altkirch, le PLI 2003-2005 était essentiellement un descriptif succinct du territoire, du public et des acteurs locaux. Il indiquait pour principal objectif une meilleure connaissance du public. Malgré la mise en place d'un enregistrement manuel, le manque d'outils technologiques n'a pas permis de mener à bien l'exploitation des données recueillies. Un deuxième objectif était le développement du partenariat avec une Association Intermédiaire. L'implication de ce partenaire a été sollicitée régulièrement dans le cadre des différentes commissions et réunions partenariales.

### 1. Bilan des projets d'insertion

Dénomination du projet	Objectifs	Résultats
Création d'outils de liaisons entre partenaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Communication des informations nécessaires</li> <li>→ Identification des référents.</li> <li>→ Respect de l'éthique professionnelle.</li> </ul>	Une meilleure coordination et orientation.
Organisation de réunions partenariales autour de thématiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Meilleure connaissance des partenaires</li> </ul>	Des orientations adaptées aux problématiques du public
Invitation et mobilisation des partenaires aux réunions internes à l'équipe de l'espace sur la législation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Information/ communication</li> </ul>	Une dynamique du réseau partenarial
Réalisation de CTSA Plénière	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Information/ communication</li> </ul>	Un réseau plus efficace
Actions collectives emploi : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Atelier « image de soi »,</li> <li>▪ Ateliers « CV et lettre de motivation »,</li> <li>« simulation d'entretien d'embauche ».</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Savoir se présenter dans le cadre de recherches d'emploi</li> <li>→ conseils dans les recherches d'emploi</li> </ul>	Une difficile mobilisation du public Un effet limité  En cours : évaluation en 2010

## **Moyens engagés entre 2007 et 2008**

Dans le cadre de l'élaboration de ce Projet pour l'Insertion, une démarche de diagnostic s'est engagée fin 2008. En particulier, il s'agissait de recueillir des données statistiques pour établir un état des moyens engagés et le mettre en perspective avec les résultats obtenus. Cependant, certains renseignements n'ont pu être obtenus pour deux raisons :

- les enregistrements statistiques du Pôle Emploi et PAIO ne recouvrent pas la même zone géographique ;
- l'ensemble des enregistrements de la Commission Locale d'insertion s'opérait pour le territoire Altkirch/ Saint-Louis ;
- plusieurs données sont recueillies au niveau départemental et non au niveau local (suivis des partenaires départementaux, des contrats aidés).

### **1. Crédits d'insertion**

	2007		2008	
	Département	CTSA St-Louis	Département	CTSA St-Louis
<b>Nombre total de Bénéficiaires du RMI au 31/12</b>	11 950	782	11 755	796
<b>Montant total alloué à des actions d'insertion<sup>1</sup> en euros</b>	4 230 380€	130 014€	4 925 818€	144 167€
<b>Répartition du montant total alloué pour les deux domaines principaux d'intervention</b>				
Accompagnement (socioprofessionnel, social, emploi classique)	1 916 400 € 45,3%	68 346€ 52,6%	2 766 676 € 56,2%	86 527€ 60%
Insertion par l'activité économique	2 094 966 € 49,5%	55 179€ 42,4%	1 939 767 € 39,4%	47 461€ 32,9%

#### *L'offre des structures d'insertion par l'activité économique*

En 2007, la structure affiliée à l'URSIEA sur ce territoire (1 AI) a accueilli 288 personnes sur l'année dont 45 bénéficiaires du RMI (15,6%).

En 2008, elle a accueilli 281 personnes dont 50 bénéficiaires du RMI (17,8%).

La moyenne départementale d'accueil des bénéficiaires du RMI au sein des SIAE se situait à 30% en 2007 et à 32% en 2008.

#### *L'accès à l'emploi et à la formation des bénéficiaires du RMI sortant des SIAE*

En 2007, 100% des bénéficiaires du RMI sortant des SIAE (3 sur 3) ont accédé à un emploi (CDI – CDD) ou à une formation.

En 2008, 50% des bénéficiaires du RMI sortant des SIAE (10 sur 20) ont accédé à un emploi (CDI – CDD) ou à une formation.

#### **Premiers constats**

- Crédits d'insertion par l'activité économique inférieurs à la moyenne du Département.
- Peu de structures permettant l'insertion par l'activité économique.

<sup>1</sup> Le montant total exprime les financements liés directement à l'insertion (accompagnements RSP, REC et SIAE) – ont donc été déduits certains financements ayant un lien indirect à l'insertion (investissement, action sociale d'urgence...). Les montants indiqués pour la CTSA de St-Louis constituent la moitié des financements de la CTSA Altkirch – St Louis en 2007-2008.

## 2. Aides financières individuelles

	2007	2008
	CTSA St-Louis	CTSA St-Louis
Montant total alloué pour les AFI	5 612€	5 497€
Nombre total de personnes ayant bénéficié de ces aides	46	21

## Bénéficiaires du dispositif RMI entre 2006 et 2008

### 1. Profil

Nombre de bénéficiaires du RMI

Nb de bénéficiaires	2006	2007	2008	Evolution 2006/08 en %
Territoire Départemental	11 809	11 950	11 755	- 0,46%
CTSA	824	782	796	- 3,4%

Répartition des bénéficiaires par âge

Agés	2006	2007	2008	Evolution 2007/08 en %
- de 25 ans	-	18	17	- 5,56%
25 à 40 ans	-	408	414	+ 1,47%
41 à 55 ans	-	255	263	+ 3,14%
+ de 55 ans	-	101	102	+ 0,99%

Répartition par sexe

Sexe	2006	2007	2008	Evolution 2007/08 en %
Hommes	-	439	444	+ 1,14%
Femmes	-	343	352	+ 2,62%

Situation familiale

Situation familiale	2006	2007	2008	Evolution 2006/08 en %
Couple	157	220	135	- 13,77%
Isolé	667	562	661	- 0,96%

Ancienneté dans le dispositif RMI

Ancienneté	2006	2007	2008	Evolution 2007/08 en %
Moins de 1 an	-	NC	NC	NC
1 à 5 ans	-	NC	NC	NC
+ de 5 ans	-	186	159	- 14,52%

#### Premiers constats :

- une majorité de personnes entre 25 et 40 ans (52% en 2008) et très peu de personnes de moins de 25 ans (2,1% en 2008) ;
- un nombre important de bénéficiaires de plus de 55 ans (12,8% en 2008) ;
- une majorité d'hommes (55,8%) et de personnes isolées (83%) en 2008.

## 2. Contractualisation

### Répartition entre services instructeurs

	2006	2007	2008	Evolution 2006/2008 en %
Espace Solidarité + Pôle Gériatologique pour 2008	538	548	575	+ 6,9 %
CCAS	251	197	202	- 20 %
Associations (APA 2006/2007, APPONA, ALEOS, CPAM)	35	37	19	- 46 % <sup>2</sup>

#### Premiers constats :

- Accompagnement majoritaire par l'Espace Solidarité (72,2%);
- Baisse des instructions par les CCAS (- 20% de 2006 à 2008);
- Peu de suivis par les associations (2,4% en 2008).

### Taux de contractualisation

	2006	2007	2008	Evolution 2006/2008 en %
Taux de contractualisation CTSA de Saint-Louis	55% <sup>3</sup>	54% <sup>3</sup>	48%	-12,72%

### Type de contrats signés au sein de l'Espace Solidarité

		2006	2007	2008	Evolution 2006/08 en %
Insertion Sociale	%par rapport au total	33%	30%	35%	+ 6,06%
Insertion Professionnelle	%par rapport au total	67%	70%	65%	- 2,99%

#### Premiers constats :

- La contractualisation porte essentiellement sur l'insertion professionnelle ;
- Augmentation du nombre de contrats à visée sociale en 2008.

## 3. Le regard des bénéficiaires et des professionnels sur le RMI

### Les Bénéficiaires

Plusieurs bénéficiaires expriment un regard négatif sur leur statut. Cette image semble un frein tant pour se mobiliser dans le cadre d'actions collectives, que pour être acteur dans son parcours d'insertion.

### Les Professionnels

Les professionnels éprouvent des difficultés à mobiliser les bénéficiaires et à contractualiser des projets réalistes. Sans compter une importante charge de travail qui rend l'accompagnement encore plus difficile. En effet, chaque Assistante Sociale accompagne environ 80 bénéficiaires.

<sup>2</sup> Intégration du Pôle Gériatologique au sein du Conseil Général (APA)

<sup>3</sup> Chiffre CTSA Saint Louis - Altkirch



# **Le Territoire et l'Insertion**

# Portrait général du territoire

## 1. Population et territoire <sup>4</sup>

Le territoire de Saint-Louis compte 72 410 habitants et 42 communes (INSEE 2006).

Ce territoire pris dans sa globalité présente les caractéristiques suivantes :

- une densité de population assez importante : 255,5 hab./km<sup>2</sup> – 209 hab./km<sup>2</sup> dans le Haut-Rhin – 113 hab./km<sup>2</sup> en France ;
- un fort développement démographique : + 4086 habitants supplémentaires entre 1999 et 2006 ;
- un territoire diversifié s'étendant d'Est en Ouest de Village-Neuf à Wahlbach et du Nord au Sud de Dietwiller à Liebenswiller.

## 2. Activité économique

Le territoire de Saint-Louis bénéficie de l'attractivité économique de Bâle.

Par ailleurs, l'Euroairport, dans une dynamique de création d'emplois, est le plus gros employeur du secteur avec 5905 employés dont 63,3% de français.

Un certain dynamisme économique est à souligner : création de nouvelles entreprises en 2008-2009 (casino, grande surface, entreprise de travail temporaire d'insertion) même si, parallèlement, plusieurs fermetures d'entreprises et des licenciements économiques ont eu lieu.

Les secteurs des Services (53%) et du Commerce (29%)<sup>5</sup> sont les plus présents en nombre d'entreprises.

## 3. Etat du marché de l'emploi

Le taux de chômage mesuré pour la zone d'emploi de Saint-Louis montre une augmentation importante du chômage depuis 2001 :

- 3,3% en 2001 ;
- 5,4% au 4<sup>ème</sup> trimestre 2008 soit une augmentation d'environ 63% du taux de chômage en sept ans ;
- 7,1% au 4<sup>ème</sup> trimestre 2009 soit une augmentation de 29,1% en un an.

<sup>4</sup> Sources principales : Diagnostic Territoire de Vie des Trois Pays – Conseil Général du Haut-Rhin - juin 2009

<sup>5</sup> Sources INSEE 2005

# Diagnostic par thématique

## 1. EMPLOI – INSERTION

### Description de la situation du territoire

#### Le contexte économique

Nombre de demandeurs d'emploi 4521. Population active ayant un emploi: 31642.<sup>6</sup>

Le territoire dispose de dix entreprises dont l'effectif est compris entre 200 et 500 salariés, installées essentiellement sur Saint Louis et Huningue.<sup>7</sup> Les emplois les plus présents sont dans le domaine de l'industrie et des services.

En 2008, les secteurs d'activité les plus recruteurs sont les activités de services, les commerces et la réparation automobile.<sup>8</sup> A noter pour le premier trimestre 2009, l'augmentation des offres dans le domaine de la santé humaine et de l'action sociale, qui occupe la 3<sup>ème</sup> place au lieu du secteur de l'hébergement-restauration en 2008.

Les trois métiers dont le taux de sortie est le plus élevé sont : technicien de surface, agent de stockage, intervenant auprès d'enfants.

L'évolution des offres emploi de fin décembre 2008 à fin mars 2009 s'est faite de la façon suivante : augmentation du nombre de CDD de moins de 6 mois, diminution du nombre de CDI.

Les offres d'emploi concernent en priorité les ouvriers et employés qualifiés.

#### Plusieurs services chargés de mesures d'accompagnement :

- Espace Solidarité du Conseil Général du Haut-Rhin : 575 bénéficiaires du RMI tous types de projets confondus.
- Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) : 202 bénéficiaires RMI tous types de projets confondus.
- Pôle Emploi :
  - Suivi Mensuel Personnalisé ;
  - Référent Emploi Classique : conventionné par le Conseil Général pour 50 mesures. 68 mesures en 2008.
  - Le CAP EMPLOI : chargé de l'accompagnement des personnes reconnues travailleurs handicapés, il peut suivre 40 demandeurs d'emploi au niveau départemental.

En mars 2009, 74% des demandeurs d'emploi bénéficiaires du rSa sont sans qualification. La durée moyenne d'inscription est de 11 mois. La tranche d'âge la plus représentée est celle des 25-50 ans.

- Association pour la Création, l'Insertion, la Formation et l'Emploi (ACIFE) : pour 2008, 86 accompagnements socio-professionnels dont 48 nouvelles orientations<sup>9</sup> avec un âge moyen des bénéficiaires situé entre 31 et 40 ans et une répartition quasi égale homme-femme. Sur ces 86 personnes, 18 ont trouvé un emploi en moins de 6 mois dont 3 personnes en CDI.
- Service Info Jeune : en 2008, 443 jeunes y compris bénéficiaires et ayant-droits ont été accompagnés. Ces jeunes sont majoritairement des femmes. Ils habitent principalement Saint Louis et sont âgés de 18 à 25 ans. Niveau principal d'études : Niveau 5 (CAP/ BEP), et infra 5 (non qualifiés). Les principales sorties : CDD et formation. 80 CIVIS contractualisés, 52 renouvellements<sup>10</sup>.
- Caisse Primaire d'Assurance Maladie : environ 10 bénéficiaires tous types de projets confondus.

<sup>6</sup> Pays de Saint Louis

<sup>7</sup> données apportées par la Maison de l'Emploi

<sup>8</sup> données recueillies par Pôle Emploi

<sup>9</sup> rapport d'activité 2008 de l'ACIFE

<sup>10</sup> rapport d'activité 2008 du Service Info Jeune-PAIO

- AFPRA (Association Pour la Formation et La Prévention Alcool et Dépendances) : accompagnement de 8 bénéficiaires du rSa en 2008.
- Association VECTEUR : 13 bénéficiaires accompagnés en 2008 dans le cadre d'une création d'entreprise ⇒ 4 créations d'entreprise en 2008 – 3 créations en cours – 2 abandons de création - 1 reprise d'activité salariée – 3 suivis de gestion liés à des créations en 2007.
- Association APPONA : 9 suivis en 2008.
- ALEOS : 3 suivis en 2008.

#### **Des structures d'insertion par l'activité économique des bénéficiaires du RMI/rSa :**

- Association Intermédiaire Ludo Services basée à Saint-Louis : en 2008, 54 bénéficiaires ont travaillé pour l'association.
- Chantier d'insertion ADEIS Colmar : en 2008, 3 contrats d'avenir (CAV) signés et 5 jusqu'en octobre 2009.
- Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion OCITO (anciennement REAGIR) basée à Saint-Louis.
- Entreprise d'Insertion OCITO services à la personne (anciennement Warum Net).
- Inser Emploi : sur 7 offres recensées sur le territoire, 2 étaient pourvues par des bénéficiaires du rSa en 2008 et sur 6 offres en 2009, 1 était pourvue par un bénéficiaire.

#### **Dispositifs d'aide à l'accès à l'emploi :**

- Les Contrat d'avenir : succès limité sur le territoire.
- CI-RMA : connaît une évolution difficile entre 2006 et 2008 :
  - une diminution forte du nombre de CI-RMA entre 2006 et 2008 : 36 en 2006 à 16 en 2008 ;
  - une sortie vers l'emploi à durée indéterminée en nette chute : 13 en 2007 à 5 en 2008.
- Les formations
  - En 2008, 7 formations décentralisées ont eu lieu sur le territoire (Techniques d'information, communication, vente, intervention à domicile, création d'entreprise, secrétariat, pratique du français). Quatre services les proposent : le Greta, Irfa, Vecteur et Créafop financés par la région Alsace.
  - Afin de favoriser l'accès des femmes aux formations, il est possible de solliciter le fonds régional d'incitation à la formation des femmes (FRIFF).
  - Plusieurs organismes proposent des cours relatifs à l'apprentissage des savoirs de base :
    - le centre socio-culturel de Saint-Louis (cours de français niveau débutant).
    - l'Atelier Pédagogique Personnalisé décentralisé (remise à niveau français, maths...) ⇒ information, inscription auprès du siège.
    - l'Université Populaire (Informatique, Français Langue Etrangère, Allemand, Anglais) dans différentes communes du territoire.
- Les aides financières
  - Le Conseil Général dans le cadre de la reprise d'activité pour les frais d'équipements professionnels, de formation, de modes de garde et de transport.
  - Le Pôle Emploi qui propose deux aides principales : l'aide à la reprise d'emploi (frais de déplacements, frais de déménagement, frais de double résidence) et l'aide liée à la formation (transport, repas, hébergement, mode de garde).
- Il est à noter que le territoire est doté d'une Maison de l'Emploi et de la Formation (MEF) et d'Infobest.
  - La MEF propose une cyberbase pour l'accès gratuit à des ordinateurs et la consultation d'offres d'emploi en France, en Suisse et en Allemagne.
  - Infobest est un lieu d'information et d'accueil des travailleurs frontaliers pour la législation du travail en Suisse et en Allemagne.

<b>Points forts</b>	
<b>Du territoire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Proximité du pôle économique bâlois qui est particulièrement dynamique et attractif : environ 28 000 frontaliers français travaillent dans les 4 cantons suisses limitrophes.<sup>11</sup></li> <li>▪ Dynamisme de l'aéroport Bâle-Mulhouse-Fribourg, gros pourvoyeur d'emplois sur ce territoire : 5 905 emplois occupés à 63,3% par des français.</li> <li>▪ Ouverture du Casino de Blotzheim et d'une grande surface.</li> <li>▪ Installation de l'Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion OCITO sur le territoire.</li> <li>▪ Développement d'entreprises existantes : Jet Aviation sur Hésingue, Weleda, Bubendorff.</li> <li>▪ Taux de chômage du territoire inférieur au taux de chômage du Haut-Rhin mais en augmentation chaque trimestre.</li> <li>▪ Ensemble de services d'aide à l'insertion présents.</li> </ul>
<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Possibilité de bénéficier de mesures d'accompagnement et d'aides adaptées.</li> <li>▪ Dynamique économique liée à la possibilité d'occuper un emploi en Allemagne, en Suisse et en France ⇒ éventail large d'entreprises.</li> </ul>
<b>Points faibles</b>	
<b>Du territoire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Zone d'emploi qui dépend de la Suisse.</li> <li>▪ Législation différente entre la France et la Suisse. Pas d'équivalence de diplôme.</li> <li>▪ Absence de PLIE sur le territoire.<sup>12</sup></li> <li>▪ Augmentation du taux de chômage en un an sur le territoire.</li> <li>▪ Taux important d'offres d'emploi qualifié</li> <li>▪ Pas de chantier d'insertion implanté sur le territoire</li> <li>▪ Certaines communes du territoire dépendent des structures d'insertion de Mulhouse = frein dans les déplacements pour les bénéficiaires et une difficulté partenariale car référents non identifiés hors de l'Espace.</li> </ul>
<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Accès coûteux des formations de l'Université Populaire pour les bénéficiaires.</li> <li>▪ L'illusion du travail frontalier en Suisse = facilités d'accès et enrichissement rapide.</li> <li>▪ Lors de la table ronde auprès des usagers, il a été souligné : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ l'absence de postes adaptés pour les travailleurs handicapés.<sup>13</sup></li> <li>○ l'image négative des bénéficiaires qui n'intéressent pas les employeurs.</li> </ul> </li> <li>▪ Diminution du nombre de contrats aidés contractualisés</li> <li>▪ Travail frontalier restreint au vu du niveau de qualification demandé supérieur à celui des bénéficiaires et de la législation.</li> </ul>

<sup>11</sup> Diagnostic Assises Départementales de l'Emploi juin 2009

<sup>12</sup> Données issues des réflexions du groupe projet

<sup>13</sup> Données issues de la table ronde avec les bénéficiaires

## 2. SANTE <sup>14</sup>

### Description de la situation du territoire

#### TERRITOIRE

##### La situation au niveau de la santé :

- Les taux de mortalité générale et prématurée avant 65 ans se situent dans la moyenne régionale :
  - + 0,9% par rapport au taux de mortalité générale au niveau régional ;
  - - 4% par rapport au taux de mortalité prématurée au niveau régional.
- La mortalité par maladies de l'appareil circulatoire et la mortalité par maladies de l'appareil respiratoire sont supérieures à la moyenne régionale : +7,8% pour la 1<sup>ère</sup> et + 8,4% pour la 2<sup>de</sup>.

##### L'offre de soins

- Les taux de médecins généralistes (84) et spécialistes (46,8) pour 100 000 habitants sont inférieurs à la moyenne régionale (105 et 98).
- L'existence d'une structure hospitalière dans la Zone de Proximité permet partiellement une hospitalisation sur place (47% des soins hospitaliers de courte durée se déroulent sur place).
- Présence d'un Dispensaire anti-tuberculeux sur Saint-Louis.
- Le CSAPA (Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention des Addictions) le CAP : 241 personnes accompagnées au 31.08.09 dont 35 bénéficiaires du rSa. 78% d'hommes, 22% de femmes. La majorité des personnes suivies ont entre 30 et 49 ans. Les principales addictions sont l'alcool 42% et les opiacés 41%.<sup>15</sup>
- CATTP (Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel) : accompagnement de 3 bénéficiaires du rSa en 2007-2008.

##### Les structures d'accompagnement et d'aide

- SAVS (Service d'Aide à la Vie Sociale) : en 2008, sur 247 personnes accueillies, 56 personnes ont sollicité une demande d'allocation adulte handicapé soit 22% et 74 personnes une reconnaissance travailleur handicapé soit 29%. Du 01/01/2009 au 30/09/2009, sur 210 personnes, 55 ont établi une demande d'allocation adulte handicapé (26%) et 50 une demande de reconnaissance travailleur handicapé (24%).
- CPAM (permanence du service social).
- Equipe mobile rattachée au Centre Hospitalier Spécialisé de Mulhouse.
- AFPRA (cf. fiche emploi).
- Associations : Croix Bleue, Alcooliques Anonymes.

A noter l'organisation par le service social de la mairie de Saint-Louis d'une journée Handi-Ludo annuelle : animations diverses et informations sur le handicap (sensibilisation du public aux problèmes rencontrés par les personnes en situation de handicap et mise à disposition d'informations sur cette thématique)<sup>16</sup>.

#### BENEFICIAIRES

##### Les problématiques santé rencontrées par les bénéficiaires

- Près de 40% des bénéficiaires indiquent dans le contrat d'insertion des problématiques de santé variées : addiction, maladie, problème psychologique.<sup>17</sup>

<sup>14</sup> Source principale du diagnostic : Portrait sanitaire et social – Observatoire Régional de la Santé d'Alsace – Septembre 2008

<sup>15</sup> Synthèse activité du CSAPA

<sup>16</sup> Données recueillies par le SAVS

<sup>17</sup> Pour les instructeurs : « discours incohérent par rapport à la réalité : délire, se prend pour une célébrité, se sent persécuté, comportement inadapté : personne agitée en entretien, s'énerve rapidement, ne comprend pas pourquoi elle est là, accuse tout le monde »

<b>Points forts</b>	
<b>Du territoire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Identification par les usagers, des structures et professionnels de la santé.</li> <li>▪ Ensemble de structures présentes sur le territoire.</li> </ul>
<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Possibilité d'accéder au moins partiellement à une offre de soins hospitaliers de proximité.</li> <li>▪ Possibilité d'être informé sur le handicap.</li> <li>▪ Possibilité d'accès facile et de proximité aux soins liés aux addictions.</li> </ul>
<b>Points faibles</b>	
<b>Du territoire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Une faible densité de médecins généralistes concentrés de surcroît sur Saint-Louis et ses environs ⇒ cette tendance risque de s'accroître en raison de départs massifs en retraite de généralistes dans les prochaines années (34% avaient 55 ans et plus en 2007).</li> <li>▪ Une très faible densité de médecins spécialistes qui nécessite de se déplacer sur Mulhouse ⇒ cette tendance risque de s'accroître en raison de départs massifs en retraite de spécialistes dans les prochaines années (41% avaient 55 ans et plus en 2007).</li> <li>▪ Offre et consommation faibles pour les kinésithérapeutes, infirmiers et orthophonistes.</li> <li>▪ Les soins hospitaliers de courte durée (notamment pour les traumatismes multiples, les maladies infectieuses...) se déroulent principalement à Mulhouse.</li> <li>▪ Obligation d'utiliser certains modes de paiement au niveau de la polyclinique<sup>18</sup> et des spécialistes.</li> <li>▪ Un public toxicomane nombreux sur le territoire d'où l'installation d'un centre, Le CAP, à Saint Louis depuis une dizaine d'années.</li> <li>▪ Une méconnaissance de la présence du SAVS.</li> <li>▪ Absence de structures d'hygiène (douches publiques).</li> </ul>
<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La majorité des soins exige souvent des déplacements sur Mulhouse. Aussi, l'accès aux soins est difficile et a un impact sur l'insertion générale du bénéficiaire.</li> <li>▪ Les organismes accompagnant les bénéficiaires du RMI/rSa évaluent que la santé constitue une problématique majeure qui freine l'insertion.</li> </ul>

<sup>18</sup> Données issues des réflexions du groupe-projet

### 3. MOBILITE

#### Description de la situation du territoire

##### Territoire

- Le territoire est irrigué par l'autoroute A35 ainsi que par une ligne de chemin de fer reliant Bâle à Strasbourg : 1 train toutes les 30 minutes en période de pointe.
- Un réseau de transports en commun développé sur tout le territoire :
  - un réseau de bus Saint Louis Bâle régulier et important ;
  - existence de transports à la demande organisés par les Communautés de Communes de la Porte du Sundgau et des Trois Frontières (pour les titulaires de la carte d'invalidité 80%) ;
  - un réseau de cars départemental qui dessert 38 communes sur 42. Ce réseau est composé de 8 lignes<sup>19</sup> avec un coût variable par aller-retour entre 4 et 8,60 euros.
  - une navette vers les zones d'emploi de Huningue et Héisingue ;
  - une navette reliant la Gare de Saint-Louis à l'aéroport.
- Une passerelle qui relie Huningue - Weil Am Rhein (Allemagne).
- Développement des modes de transport collectif à l'initiative du monde économique, vers les zones industrielles d'Huningue et d'Héisingue.

##### Bénéficiaires

- Aides financières pour les frais de transport au niveau de :
  - la CTSA : régie de transport et secours insertion ;
  - CCAS : fourniture des pass aide mobilité par le CCAS de Saint-Louis et traitement au cas par cas par le CCAS de Huningue ;
  - Pôle Emploi : bons de transports, bons de déplacements, bons de réservations dans le cadre de l'allocation personnalisée de retour à l'emploi (APRE).
- Les bénéficiaires ayant le permis et un véhicule

Personnes suivies par	Ont le permis	Ont un véhicule
un REC ou un RSP <sup>20</sup>	50%	67%
un REC de POLE EMPLOI	72%	70%
un RSP de l'ACIFE	39%	26%

#### Points forts

<b>Du territoire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Existence d'une ligne ferroviaire Bâle – St Louis – Mulhouse – Colmar – Strasbourg disposant d'une bonne fréquence.</li> <li>▪ Existence d'une ligne ferroviaire Bâle – St Louis - Mulhouse traversant le Pays des 3 Frontières (St Louis – St Louis Neuweg – Bartenheim – Sierentz).</li> <li>▪ Un territoire bien irrigué par les lignes de Bus du Conseil Général.</li> <li>▪ Existence de plusieurs aides à la mobilité et aux transports pour les allocataires du RMI/rSa : Pôle Emploi – aide via le REC ou le RSP – CCAS Saint-Louis et Huningue – Service Info Jeune – CTSA (régie de transports – secours exceptionnels pour les montants supérieurs à 130 euros).</li> </ul>
<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'accès aux pôles urbains de la région s'effectue facilement par le train.</li> <li>▪ Un pourcentage élevé de personnes en accompagnement REC ont le permis et sont mobiles.</li> </ul>

<sup>19</sup> Données recueillies par la Délégation à l'Action Territorialisée – CG 68

<sup>20</sup> Entretien individuel REC/ RSP



<b>Points faibles</b>	
<b>Du territoire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Un permis au coût élevé et pour lequel peu d'aides existent.</li> <li>▪ Au niveau des bus, il n'existe pas de tarifs avantageux pour les bénéficiaires du rSa. Le coût est donc élevé pour eux.</li> <li>▪ Déplacements difficiles entre les secteurs d'Altkirch et de Saint-Louis (source groupe-projet).</li> </ul>
<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les organismes accompagnant les bénéficiaires du RMI/rSa évaluent que la mobilité constitue une problématique majeure (financiers, horaires)</li> <li>▪ En dehors des heures de pointe, la mobilité à l'intérieur du territoire est difficile.</li> <li>▪ Accès difficile au passage du permis de conduire, à l'achat d'un véhicule en raison du coût et des frais d'entretien afférents.</li> <li>▪ Manque d'aides au transport<sup>21</sup>.</li> <li>▪ Les personnes éloignées de l'emploi sont peu mobiles.</li> </ul>

<sup>21</sup> Données issues de la table ronde des bénéficiaires

## 4. HABITAT<sup>22</sup>

### Description de la situation du territoire

#### TERRITOIRE

- Une caractéristique commune à l'ensemble du territoire : les loyers les plus élevés du département.
- Présence de 9 bailleurs sociaux.
- La proportion de bénéficiaires du RMI locataires d'un logement social sur l'Espace est estimée à 7% du parc de logement social.
- En juillet 2009, 238 bénéficiaires du RMI locataires (sur un total de 809 allocataires du RMI répartis sur les deux cantons) sont présents au sein du parc social soit 29%.
- Début 2007, un taux de vacance de logements privés et sociaux à 14,7%.
- Un territoire avec une particularité : 5 fournisseurs d'énergie présents (Hunelec, EBM, EDF, GDF, Véolia).
- Un territoire qui présente des caractéristiques hétérogènes :
  - A l'est, la Communauté de Communes (CC) des Trois Frontières :
    - près de 2/3 des logements sont des logements collectifs (59%) ;
    - une part importante de logements vacants ;
    - une forte densité de logements locatifs publics (77 logements pour 1000 habitants contre 59 pour le département), principalement concentrés sur Saint-Louis et les communes à proximité immédiate ;
    - un relatif dynamisme dans la construction de logements publics (144 logements financés dans le cadre de financement publics) entre 2001-2006 et depuis un ralentissement.
  - A l'ouest, les Communautés de Communes du Pays de Sierentz et de la Porte du Sundgau :
    - moins d'un quart des logements sont des logements collectifs ;
    - une vacance relativement faible (autour de 7,5%) ;
    - la quasi inexistence de logements locatifs publics et de financements de ces logements ;
    - à partir de 2008, un relatif dynamisme de construction.
- Plusieurs types d'hébergement temporaire existent :
  - Offres d'hébergement d'urgence : Abri de nuit (3 lits à Saint Louis et 3 lits à Huningue) ;
  - Structures d'hébergement :
    - Foyer payant et Maison Relais ALEOS (80 chambres, 120 lits).
    - CHRS soutien Femmes Battues.
  - Hôtels au mois :
    - Hôtel Formule 1 ;
    - Hôtel Porte de France.
- Pour l'accès au logement, il existe différents types d'aides (CAF, Conseil Général).

<sup>22</sup>Source principale : diagnostics territoriaux de l'Observatoire de l'Habitat du Haut-Rhin – 1<sup>er</sup> semestre 2008

<b>Points forts</b>	
<b>Du territoire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Des délais d'attribution pour les logements sociaux qui se situent dans la moyenne départementale (6 mois pour la zone d'observation de l'habitat (ZOH) de Saint Louis contre 7 pour le Haut-Rhin).</li> <li>▪ Une commune-centre qui dispose d'un parc de logements locatifs publics.</li> </ul>
<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Concentration de logements sur un territoire urbain proche de la zone d'emploi principale.</li> </ul>
<b>Points faibles</b>	
<b>Du territoire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Un territoire très hétérogène au niveau de l'offre de logements, qui contribuent à renforcer la précarisation de la CC des 3 Frontières : concentration des logements collectifs, des logements locatifs publics.</li> <li>▪ Augmentation des demandes d'accès au logement par le biais des contingents préfectoraux par le biais du Règlement Départemental d'Attribution (RDA).</li> <li>▪ Augmentation des aides financières pour des factures d'énergie.</li> <li>▪ Des loyers élevés (proximité de la Suisse et de l'Allemagne) sur l'ensemble du territoire et une absence de logements locatifs publics sur une part importante du territoire qui rend l'accès au logement difficile pour les plus précaires.</li> <li>▪ Des charges élevées au niveau des HLM<sup>23</sup></li> <li>▪ Vétusté des logements : existence de logements HLM sans aucun moyen de chauffage.</li> <li>▪ Destruction des deux bâtiments les plus anciens sans nouvelle reconstruction.</li> <li>▪ Exigence de certains bailleurs d'obtenir la caution et des garanties de paiement des loyers par le biais du Fonds de Solidarité Logement (FSL) avant d'attribuer le logement et de donner la date d'entrée.</li> <li>▪ Une vacance qui ne permet pas la diminution du coût des loyers. Des propriétaires qui préfèrent patienter avant la location de leur bien plutôt que de baisser les loyers.</li> <li>▪ Absence de Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale pour les hommes et pour les familles.</li> </ul>
<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'accès au logement constitue une problématique majeure chez les bénéficiaires du RMI/rSa<sup>24</sup>.</li> <li>▪ Existence de freins importants à l'accès au parc social (coût<sup>25</sup>...).</li> <li>▪ Les personnes sans hébergement doivent être orientées à Mulhouse d'où un frein à l'accès à l'hébergement d'urgence.</li> </ul>

<sup>23</sup> Données issues de la table ronde des professionnels

<sup>24</sup> Entretien individuel REC

<sup>25</sup> Données issues de la table ronde des bénéficiaires

## 5. ENFANCE – FAMILLE – MODES DE GARDE

### Description de la situation du territoire

#### TERRITOIRE

- La couverture des besoins est de 80 places (assistantes maternelles et EAJE) pour 100 enfants de moins de 3 ans<sup>26</sup>. Moyenne départementale : 58 places pour 100 enfants de moins de 3 ans.
- L'offre en structure est la plus importante du département : 1 place pour 5,5 enfants de moins de 3 ans.
- L'offre d'accueil par les Assistantes Maternelles fait également partie des plus élevées avec 1 assistante maternelle pour 3 enfants de moins de 3 ans.
- 4 Relais Assistantes Maternelles couvrant l'ensemble du territoire.
- Construction de deux mini-crèches en cours (St Louis Neuweg et Bourgfelden).

#### BENEFICIAIRES

- Pôle Emploi et le Conseil Général proposent des aides financières dans le cadre de la garde d'enfants.

### Points forts

<b>Du territoire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'offre globale est importante et diversifiée.</li> <li>▪ Il existe différentes aides financières pour l'accès au mode de garde.</li> </ul>
<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Choix théorique du mode de garde.</li> </ul>

### Points faibles

<b>Du territoire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le territoire est bien couvert mais la partie Est du territoire (de Ranspach-le-Haut à Steinbrunn-le-Haut) ne dispose pas de structures d'accueil du jeune Enfant.</li> <li>▪ Insuffisance de structures périscolaires et absence de restauration collective dans certaines écoles de Saint-Louis.</li> </ul>
<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'accès à une assistante maternelle peut être plus difficile pour les familles en difficulté : coût, relations employeur - employé.</li> <li>▪ Le manque de structures périscolaires freine l'insertion.</li> <li>▪ Un accès difficile et non prioritaire en structures collectives pour les parents en formation ou en recherche d'emploi.<sup>27</sup></li> </ul>

<sup>26</sup> Source : Service de la Protection Maternelle et Infantile – Conseil Général du Haut-Rhin

<sup>27</sup> Entretien individuel Professionnels de l'Espace Solidarité

## 6. CULTURE – LIEN SOCIAL – SPORT

### Description de la situation du territoire

#### TERRITOIRE

- 37 disciplines sont représentées pour un total de 99 associations sportives<sup>28</sup>. Les disciplines les plus représentées sont le football et le tennis. Le territoire compte une piscine de plein air à Saint-Louis et une en construction sur Village-Neuf.
- La CTSA de Saint-Louis compte 10 bibliothèques et 2 médiathèques qui couvrent quasiment l'ensemble du territoire : Bartenheim – Blotzheim – Helfrantzkirch – Huningue – Kembs – Koetzingue – Landser – Michelbach-le-Bas – Rosenau – Saint-Louis – Stetten – Wentzwiller.
- Une offre culturelle importante est développée sur Saint-Louis : salle de spectacles, café littéraire, cinéma, espace d'art contemporain Fernet Branca, conférences en art plastique...
- Existence de structures culturelles sur Sierentz et Huningue.
- Le centre socio-culturel de Saint-Louis propose des actions sportives et de loisirs.

### Points forts

<b>Du territoire</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Une offre culturelle accessible en grande partie à tous.</li></ul>
<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Possibilité pour les artistes de disposer d'une salle d'exposition auprès de la mairie de Saint-Louis</li></ul>

### Points faibles

<b>Du territoire</b>	
<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Accès difficile à certaines prestations (barrière de la langue et coût des activités).</li></ul>

<sup>28</sup> Service des Actions Sportives – Conseil Général du Haut-Rhin

## 7. AIDE A LA SUBSISTANCE

### Description de la situation du territoire

#### TERRITOIRE ET BENEFICIAIRES

- Saint-Vincent de Paul sur le canton de Huningue peut attribuer du mobilier, des vêtements et des secours financiers. L'association constate une augmentation, depuis 2008, des aides fournies à hauteur de 60%.
- Caritas Saint-Louis propose en 2008 des aides financières, l'alphabétisation en direction des adultes, l'aide aux devoirs et réalise un goûter tous les 3<sup>ème</sup> lundi du mois. Pendant les fêtes de Noël, une distribution de jouets et de cadeaux est organisée.
- Caritas Blotzheim, en 2008, intervient pour l'aide alimentaire, les aides administratives, organise des repas ainsi que la distribution de jouets pour Noël.
- Les Restos du Cœur de Saint-Louis offre en 2008 des services tels que l'alphabétisation, l'aide alimentaire (colis en dépannage), l'aide aux devoirs, la mise à disposition d'une coiffeuse et un arbre de Noël. En dehors de la campagne hivernale (décembre à mars), une aide alimentaire peut être accessible pour les personnes sans ressources. 2/3 des personnes accueillies sont bénéficiaires d'un minimum social.
- Les CCAS de Saint-Louis, d'Huningue et de Sierentz attribuent des aides alimentaires (colis et bon d'achat) et instruisent des demandes d'aides financières.
- En 2007, 5,5% des dossiers de surendettement concernent des personnes ayant des ressources égales au RMI. Environ 6% sont orientés vers un effacement des dettes.
- Présence de deux Conseillers en Economie Sociale et Familiale sur le territoire dont un au sein de l'Espace Solidarité et un au sein de la Mairie de Saint-Louis.
- Dans ce cadre, L'Espace Solidarité met en œuvre un accompagnement social et instruit des aides financières.

#### Points forts

<b>Du territoire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Présence d'associations qui favorisent l'insertion sociale.</li> <li>▪ Réactivité des structures à la demande de l'Espace Solidarité.</li> <li>▪ Possibilité de mettre en place une action éducative budgétaire.</li> </ul>
<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Possibilité pour les bénéficiaires d'accéder à des aides et de faciliter le maintien du lien social.</li> </ul>

#### Points faibles

<b>Du territoire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Saint-Louis et Huningue bénéficient principalement des services des associations caritatives.</li> </ul>
<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Accès à l'aide des associations caritatives difficile pour les bénéficiaires du canton de Sierentz.</li> </ul>

## ***Du diagnostic global à l'identification des chantiers potentiels***

### **1. Un territoire disposant de sa propre attractivité mais largement sous l'influence du pôle urbain et économique bâlois**

Ce territoire dispose d'un certain nombre d'atouts avec la présence de dix entreprises de 200 à 500 salariés et, aussi et surtout, de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse-Fribourg. Ce dernier constitue le plus gros pourvoyeur d'emplois du territoire avec plus de 5900 emplois proposés.

Au-delà de ces caractéristiques propres, ce territoire bénéficie pleinement de la proximité avec le Pôle économique Bâlois ce qui explique en partie le taux de chômage de ce territoire (4<sup>ème</sup> trimestre 2009 : 7,1% pour la zone d'emploi de Saint-Louis et 9,2% pour le département du Haut-Rhin).

### **2. Un réseau des acteurs de l'insertion à consolider**

Ce territoire même s'il n'est pas fortement doté en SIAE, dispose d'un réseau d'acteurs. Toutefois, ces acteurs méconnaissent les missions et les objectifs de chacun.

### **3. La santé : une problématique majeure pour les bénéficiaires**

Une problématique de Santé est exprimée, par les personnes en insertion, lors de la contractualisation de leur projet d'insertion, dans 4 situations sur 10. C'est donc une problématique majeure qui freine l'insertion.

S'agissant de l'offre, la présence d'une structure hospitalière à Saint-Louis permet un 1er accès aux soins en proximité. La présence du CAP constitue un atout pour le traitement des addictions. En revanche, la majorité des soins hospitaliers de courte durée et les consultations chez les spécialistes s'effectuent dans l'agglomération mulhousienne.

### **4. Une offre de transports couvrant l'ensemble du territoire mais dont l'accès peut se révéler difficile**

Ce territoire bénéficie d'un réseau de transports relativement développé reliant le territoire à Bâle et aux principales agglomérations alsaciennes.

De plus, la quasi-totalité des communes du territoire bénéficie de transports collectifs.

Toutefois, selon les structures accompagnant les bénéficiaires du RMI/rSa, c'est plus l'accès aux transports, d'un point de vue financier et des horaires qui peut poser problème.

### **5. Une offre de logements qui peut être difficilement accessible pour les personnes en insertion**

En raison de sa proximité avec la Suisse, ce territoire propose les loyers les plus élevés du Département.

Par ailleurs, les logements collectifs notamment publics sont concentrés sur la Communauté de Communes des Trois Frontières ce qui rend plus difficile l'accès à ces logements pour les personnes en insertion sur le reste du territoire.

## **Vers un plan d'actions**



## ***Rappel des priorités institutionnelles***

Le Programme Départemental d'Insertion 2010 – 2012, adopté en décembre 2009 par l'Assemblée Départementale, consacre 6 enjeux :

- un programme et un dispositif pour développer la solidarité départementale ;
- proposer une offre de service équitable sur l'ensemble du département ;
- construire et adapter les réponses au regard des besoins des personnes et des territoires ;
- accompagner la territorialisation des politiques départementales ;
- favoriser l'expérimentation et la mise en place d'actions innovantes ;
- piloter et faire vivre un PDI.

Le plan d'actions qui sera développé, s'intégrera dans ce cadre.

## ***Un programme en 9 actions***

## ACTION 1 : Organiser des rencontres « Acteurs de l'Insertion »

### Présentation du Projet

<b>Intitulé du Projet</b>	Rencontres partenariales dans le domaine de l'insertion professionnelle.
<b>Dates (début et fin)</b>	FIN 2010 - 2012
<b>Pilote</b>	Conseil Général du Haut-Rhin – Espace Solidarité de Saint-Louis 11 rue de Huningue – 68300 Saint-Louis 03 89 70 91 80
<b>Acteurs engagés</b>	Acteurs de l'insertion

### Déroulement

<b>Origine de l'action</b>	Les acteurs de l'insertion méconnaissent leurs missions et objectifs respectifs. Cela peut avoir des conséquences sur la qualité du partenariat et donc notamment sur l'échange d'informations, les réflexions communes...
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	<p>→ Aboutir à une meilleure connaissance et donc à une meilleure coordination entre partenaires.</p> <p>→ Engager des réflexions communes sur des thématiques pour tendre à une construction collective de projets en faveur des bénéficiaires.</p> <p>Résultats attendus : meilleure coordination partenariale et réalisation de projets communs.</p>
<b>Description de l'action</b>	Il s'agit d'organiser 2 rencontres par an avec les partenaires de l'insertion (structures d'insertion par l'activité économique – référent emploi classique – référent socioprofessionnel – PAIO – CG). Chaque rencontre comportera un temps d'information et un temps de réflexion sur une thématique déterminée à l'avance.
<b>Moyens mobilisés</b>	Acteurs de l'insertion interne et externe.

### Evaluation

<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre de réunions et nombre de participants à ces réunions.</li> <li>▪ Nombre de projets communs construits.</li> <li>▪ Enrichissement de la connaissance entre partenaires.</li> </ul>
<b>Moyens d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Relevé statistique de présence aux réunions.</li> <li>▪ Questionnaire auprès des participants aux réunions.</li> </ul>

## ACTION 2 : Accompagner les bénéficiaires du rSa au Forum de l'Emploi

### Présentation du Projet

<b>Dates (début et fin)</b>	1 <sup>er</sup> semestre 2012
<b>Pilote</b>	Conseil Général du Haut-Rhin – Espace Solidarité de Saint-Louis 11 rue de Huningue – 68300 Saint-Louis 03 89 70 91 80
<b>Acteurs engagés</b>	ACIFE – LE CAP – Pôle Emploi

### Déroulement

<b>Origine de l'action</b>	Le Forum pour l'Emploi est potentiellement un outil intéressant dans le parcours d'insertion des bénéficiaires. Toutefois, le constat a été fait d'une difficulté des bénéficiaires à se mobiliser pour cette manifestation et d'entrer en contact avec d'éventuels employeurs.
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Favoriser la mobilisation des bénéficiaires pour le Forum de l'Emploi.</li> <li>→ Leur permettre d'entrer en contact avec des employeurs.</li> <li>→ Les aider à la construction d'un projet d'insertion.</li> </ul> <p>Résultats attendus : meilleure mobilisation des bénéficiaires pour ce Forum.</p>
<b>Description de l'action</b>	La réussite de ce projet nécessitera de mener un travail préparatoire important : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ repérage du public concerné ;</li> <li>▪ information individuelle par les référents puis collective des bénéficiaires en vue de la création d'un groupe ;</li> <li>▪ préparation avec le groupe du Forum ;</li> <li>▪ préparation avec la Maison de l'Emploi et de la Formation d'un accueil spécifique pour ce groupe.</li> </ul>
<b>Autres acteurs engagés</b>	Maison de l'Emploi et de la Formation.
<b>Moyens mobilisés</b>	Agents des différents organismes précités.

### Evaluation

<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre de bénéficiaires présents aux ateliers de mobilisation.</li> <li>▪ Nombre de bénéficiaires présents lors du Forum.</li> <li>▪ Intérêt des bénéficiaires pour le Forum.</li> </ul>
<b>Moyens d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Relevé statistique de la participation des bénéficiaires aux ateliers de mobilisation et au Forum.</li> <li>▪ Questionnaire auprès des bénéficiaires à l'issue du Forum quant à l'intérêt de ce projet.</li> <li>▪ Questionnaire auprès des structures parties prenantes quant aux effets engendrés par cette mobilisation chez les bénéficiaires.</li> </ul>

## ACTION 3 : Etudier les orientations des bénéficiaires du rSa vers les référents

### Présentation du Projet

<b>Dates (début et fin)</b>	2010 - 2012
<b>Pilote</b>	Conseil Général du Haut-Rhin – Espace Solidarité de Saint-Louis 11 rue de Huningue – 68300 Saint-Louis 03 89 70 91 80
<b>Acteurs engagés</b>	Acteurs de l'insertion/référents.

### Déroulement

<b>Origine de l'action</b>	Un parcours favorisant l'insertion nécessite une orientation adaptée.
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	→ Améliorer l'orientation des bénéficiaires dès l'entrée dans le dispositif.  Résultats attendus : une orientation encore plus adaptée à la situation des personnes en insertion.
<b>Description de l'action</b>	Recueil des données d'ordre typologique du bénéficiaire et bilan des orientations.
<b>Moyens mobilisés</b>	Agents des différents organismes précités.

### Evaluation

<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Bilan annuel avec les partenaires concernés.</li> <li>▪ Analyse des données concernant les bénéficiaires.</li> </ul>
<b>Moyens d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Analyse des bilans socioprofessionnels et des entretiens.</li> <li>▪ Bilan partagé lors d'une rencontre.</li> </ul>

## ACTION 4 : Elaborer des outils facilitant les relations entre acteurs dans le domaine de la Santé

### Présentation du Projet

<b>Dates (début et fin)</b>	2010-2012
<b>Pilote</b>	Conseil Général du Haut-Rhin – Espace Solidarité de Saint-Louis 11 rue de Huningue – 68300 Saint-Louis 03 89 70 91 80
<b>Acteurs engagés</b>	Acteurs de la Santé, référents socioprofessionnels

### Déroulement

<b>Origine de l'action</b>	La santé constitue une problématique importante qui freine l'insertion des bénéficiaires du rSa sur le territoire. Une méconnaissance des missions des acteurs de la Santé est constatée. Par ailleurs, les relations entre référents et partenaires de la Santé ne sont pas réellement construites.
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	→ Consolider les relations référents – acteurs de la santé  Résultats attendus : meilleure prise en compte des problématiques Santé dans le cadre de l'insertion des bénéficiaires du rSa.
<b>Description de l'action</b>	Dans un 1 <sup>er</sup> temps, un annuaire des partenaires de Santé de proximité sera élaboré. Dans un 2 <sup>d</sup> temps, il s'agira de construire et de faire vivre une fiche de liaison qui permettra aux différents acteurs concernés d'échanger, dans le respect du secret professionnel, des informations.
<b>Moyens mobilisés</b>	Agents des différents organismes précités.

### Evaluation

<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réalisation de l'annuaire des partenaires de la Santé et de la fiche de liaison.</li> <li>▪ Utilisation de la fiche et appropriation par les professionnels.</li> <li>▪ Nombre de fiches établies par an.</li> </ul>
<b>Moyens d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Relevé statistique.</li> <li>▪ Enquête auprès des professionnels concernés après 12 mois d'utilisation.</li> </ul>

<b>ACTION 5 : Mettre en place une action collective Santé</b>	
<b>Présentation du Projet</b>	
<b>Dates (début et fin)</b>	2012
<b>Pilote</b>	Conseil Général du Haut-Rhin – Espace Solidarité de Saint-Louis 11 rue de Huningue – 68300 Saint-Louis 03 89 70 91 80
<b>Acteurs engagés</b>	Acteurs de la Santé
<b>Déroulement</b>	
<b>Origine de l'action</b>	La santé constitue une problématique importante qui freine l'insertion des bénéficiaires du rSa sur le territoire. Les bénéficiaires lors des informations collectives expriment une forte demande dans ce domaine.
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	→ Aborder, dans le cadre d'une action collective, les problématiques liées à la santé.  Résultats attendus Meilleure prise en compte des questions de santé des bénéficiaires.
<b>Description de l'action</b>	Dans un 1 <sup>er</sup> temps, il s'agit de définir le projet avec l'ensemble des partenaires.
<b>Moyens mobilisés</b>	Agents des différents organismes précités
<b>Evaluation</b>	
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mise en place du projet.</li> <li>▪ Mobilisation des partenaires.</li> </ul>
<b>Moyens d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre de rencontres.</li> <li>▪ Bilan du projet.</li> </ul>

## **ACTION 6 : Elaborer un livret rassemblant les aides « transport »**

### **Présentation du Projet**

<b>Intitulé du Projet</b>	Information relative aux aides en matière de transport .
<b>Dates (début et fin)</b>	2012
<b>Pilote</b>	Conseil Général du Haut-Rhin – Espace Solidarité de Saint-Louis 11 rue de Huningue – 68300 Saint-Louis 03 89 70 91 80
<b>Acteurs engagés</b>	Référent emploi classique, référent socioprofessionnel, CCAS...

### **Déroulement**

<b>Origine de l'action</b>	2 constats : <ul style="list-style-type: none"><li>▪ méconnaissance par les partenaires de l'ensemble des aides aux transports.</li><li>▪ intervention de plusieurs acteurs dans ce domaine sans qu'une coordination soit systématiquement mise en œuvre.</li></ul>
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	→ Améliorer la connaissance des aides par l'ensemble des partenaires.  Résultats : meilleure efficacité du dispositif d'aide aux transports.
<b>Description de l'action</b>	Il s'agit, d'élaborer un livret des aides à destination des professionnels expliquant, a minima, les conditions et les démarches à suivre.
<b>Moyens mobilisés</b>	Agents des différents organismes précités

### **Evaluation**

<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Réalisation du livret des aides.</li><li>▪ Utilisation du livret par les professionnels.</li></ul>
<b>Moyens d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Enquêtes auprès des professionnels.</li></ul>

## ACTION 7 : Poursuivre le partenariat engagé avec les bailleurs sociaux

### Présentation du Projet

<b>Dates (début et fin)</b>	2010-2012
<b>Pilote</b>	Conseil Général du Haut-Rhin – Espace Solidarité de Saint-Louis 11 rue de Huningue – 68300 Saint-Louis 03 89 70 91 80
<b>Acteurs engagés</b>	bailleurs sociaux, fournisseurs d'énergie, services du CG 68, CCAS de Saint-Louis.

### Déroulement

<b>Origine de l'action</b>	La question du logement constitue souvent une préoccupation majeure pour les personnes en insertion. 29% des bénéficiaires du rSa étaient logés dans le parc public en juillet 2009.
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	→ Favoriser l'accès aux logements sociaux des personnes en insertion. → Prévenir les difficultés (paiement du loyer et des charges) des personnes en insertion.  Résultats attendus : meilleure coordination entre les bailleurs sociaux et l'Espace Solidarité dans la prise en compte des personnes en insertion.
<b>Description de l'action</b>	1) Poursuite de l'invitation des bailleurs sociaux aux équipes pluridisciplinaires dans le cadre du rSa. 2) Mise en œuvre de rencontres entre les acteurs engagés.
<b>Moyens mobilisés</b>	Agents des différents organismes précités.

### Evaluation

<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre de situations de bénéficiaires du rSa traitées annuellement entre l'Espace Solidarité et les bailleurs sociaux dans le cadre du RDA.</li> <li>▪ Teneur de la coordination mise en place.</li> </ul>
<b>Moyens d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Relevé statistique.</li> <li>▪ Bilan partagé.</li> </ul>



<b>ACTION 8 : Engager une concertation avec les structures « enfance » et « petite enfance »</b>	
<b>Présentation du Projet</b>	
<b>Dates (début et fin)</b>	2011-2012
<b>Pilote</b>	Conseil Général du Haut-Rhin – Espace Solidarité de Saint-Louis 11 rue de Huningue – 68300 Saint-Louis 03 89 70 91 80
<b>Acteurs engagés</b>	Protection Maternelle et Infantile CG 68 – Structures petite enfance et enfance
<b>Déroulement</b>	
<b>Origine de l'action</b>	L'accès à un mode de garde constitue un enjeu majeur pour les parents en démarche d'insertion. Il peut conditionner le démarrage d'une formation ou d'un emploi. Dans le même temps, il est difficile pour les personnes en formation ou en recherche d'emploi d'obtenir une place en structure collective alors que ce type d'accueil est le plus adapté (coût moindre – formalités administratives réduites – équipe éducative...).
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	→ Améliorer la concertation avec les EAJE et les structures périscolaires ; → Permettre une meilleure appréhension par les acteurs de la petite enfance et de l'enfance du domaine de l'insertion.  Résultats attendus : un accès plus facile aux structures d'accueil pour les enfants des personnes en insertion.
<b>Description de l'action</b>	Il s'agit de mettre en place des rencontres régulières avec les structures et donc de créer un véritable partenariat. Ces rencontres permettront de faire connaître à ces structures le domaine de l'insertion et d'envisager les articulations permettant de répondre aux difficultés rencontrées par les personnes en insertion dans ce domaine.
<b>Moyens mobilisés</b>	Agents des différents organismes précités
<b>Evaluation</b>	
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre de solutions d'accueil d'enfants trouvés dans ce cadre.</li> <li>▪ Meilleure connaissance réciproque entre acteurs et démarrage d'un travail commun.</li> </ul>
<b>Moyens d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Relevé statistique.</li> <li>▪ Bilan partagé.</li> </ul>

<b>ACTION 9 : Améliorer le partenariat avec les associations caritatives</b>	
<b>Présentation du Projet</b>	
<b>Dates (début et fin)</b>	Automne 2011-2012
<b>Pilote</b>	Conseil Général du Haut-Rhin – Espace Solidarité de Saint-Louis 11 rue de Huningue – 68300 Saint-Louis 03 89 70 91 80
<b>Acteurs engagés</b>	Associations caritatives sur le territoire.
<b>Déroulement</b>	
<b>Origine de l'action</b>	Plusieurs associations caritatives interviennent sur le territoire de Saint-Louis. Les dispositifs mis en place peuvent se chevaucher et leur intérêt s'amoinrir de ce fait.
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	→ Permettre aux associations caritatives de mieux se connaître ; → Améliorer la coordination de leurs actions.
<b>Description de l'action</b>	Il s'agit, avant la période hivernale, d'organiser une rencontre avec les associations caritatives pour faire le point sur les actions qui seront menées pendant l'hiver et envisager les articulations possibles entre structures.
<b>Moyens mobilisés</b>	Agents et bénévoles des différents organismes précités.
<b>Evaluation</b>	
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Organisation de la rencontre annuelle.</li> <li>▪ Meilleure connaissance entre acteurs et mise en place d'une coordination.</li> </ul>
<b>Moyens d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Bilan partagé.</li> </ul>

# Glossaire

<b>ACI</b>	Ateliers et Chantiers d'Insertion
<b>AFI</b>	Aides Financières Individuelles
<b>AI</b>	Association intermédiaire
<b>ALSH</b>	Accueil de Loisirs Sans Hébergement
<b>APP</b>	Ateliers Pédagogiques Personnalisés
<b>BTP</b>	Bâtiment / Travaux Publics
<b>CAE</b>	Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi
<b>CATTP</b>	Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel
<b>CAV</b>	Contrat d'Avenir
<b>CCAS</b>	Centre Communal d'Action Sociale
<b>CDC</b>	Communauté de Communes
<b>CDD</b>	Contrat à Durée Déterminée
<b>CDI</b>	Contrat à Durée Indéterminée
<b>CI-RMA</b>	Contrat Insertion Revenu Minimum d'Activité
<b>CIVIS</b>	Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale
<b>CLI</b>	Commission Locale d'Insertion
<b>CMP</b>	Centre Médico Psychologique
<b>CMU</b>	Couverture Maladie Universelle
<b>CMUC</b>	Couverture Maladie Universelle Complémentaire
<b>CTJ</b>	Centre Thérapeutique de Jour
<b>CTSA</b>	Commission Territoriale des Solidarités Actives
<b>CUCS</b>	Contrat Urbain de Cohésion Sociale
<b>EAJE</b>	Établissement d'Accueil du Jeune Enfant
<b>EI</b>	Entreprise d'Insertion
<b>ESAT</b>	Établissement Spécialisé d'Aide par le Travail
<b>ETTI</b>	Entreprise Temporaire de Travail d'Insertion
<b>FSL</b>	Fonds Solidarité Logement
<b>ISSM</b>	Institut Supérieur Social de Mulhouse
<b>MDPH</b>	Maison Départementale Personnes Handicapées
<b>MEF</b>	Maison de l'Emploi et de la Formation
<b>OEG</b>	Objectif Emploi en Groupe
<b>PST</b>	Programme Social Thématique
<b>RAM</b>	Relais Assistantes Maternelles
<b>REC</b>	Référent Emploi classique
<b>RMI</b>	Revenu Minimum d'Insertion
<b>RSA</b>	Revenu de Solidarité Active
<b>RSP</b>	Référent Socio – Professionnel
<b>SAVS</b>	Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
<b>SIAE</b>	Structure d'Insertion par l'Activité Économique
<b>SMP</b>	Suivi Mensuel Personnalisé
<b>TH</b>	Travailleur Handicapé
<b>TS</b>	Travailleur Social
<b>URSIEA</b>	Union Régionale des Structures d'Insertion par l'Économie d'Alsace

Commission Territoriale des Solidarités Actives

**SAINTE MARIE AUX MINES**

**RIBEAUVILLÉ**

Projet pour l'Insertion 2010 – 2012

Espace **Solidarité**

Aider Écouter  
Orienter Accompagner  
Accueillir Comprendre  
Analyser





# SOMMAIRE

<b>Des Projets Pour l'Insertion</b> .....	<b>3</b>
<b>Avant-propos</b> .....	<b>4</b>
<b>LA POLITIQUE MENÉE ET SES RÉSULTATS</b> .....	<b>5</b>
<b>Axes de travail pour 2006 – 2008</b> .....	<b>6</b>
<b>Moyens engagés entre 2007 et 2008</b> .....	<b>7</b>
1. Crédits d'insertion .....	7
2. Aides financières individuelles .....	8
<b>Bénéficiaires du dispositif RMI entre 2006 et 2008</b> .....	<b>9</b>
1. Profil .....	9
2. Contractualisation .....	12
3. Mouvements.....	12
4. Le regard des bénéficiaires et des professionnels sur le dispositif RMI .....	13
<b>LE TERRITOIRE ET L'INSERTION</b> .....	<b>14</b>
<b>Portrait général du territoire</b> .....	<b>15</b>
1. Population et territoire .....	15
2. Activité économique .....	15
3. Etat du marché de l'emploi.....	15
<b>Diagnostic par thématique</b> .....	<b>16</b>
1. EMPLOI – INSERTION .....	16
2. SANTE .....	18
3. MOBILITE.....	19
4. HABITAT .....	21
5. FAMILLE – ENFANCE – MODES DE GARDE .....	22
6. LIEN SOCIAL – CULTURE – SPORTS .....	23
<b>Du diagnostic global à l'identification des chantiers potentiels</b> .....	<b>24</b>
<b>VERS UN PLAN D' ACTIONS</b> .....	<b>25</b>
<b>Rappel des priorités institutionnelles</b> .....	<b>26</b>
<b>Un programme en 10 actions</b> .....	<b>26</b>
ACTION 1 : Rencontres partenariales dans le domaine de l'insertion professionnelle.....	27
ACTION 2 : Améliorer le circuit de diffusion des offres d'emploi aidé entre partenaires .....	28
ACTION 3 : Développer le partenariat Espace Solidarité - Pôle Emploi .....	29
ACTION 4 : Développer des relations avec le monde économique .....	30
ACTION 5 : Développer la communication et l'information relatives au Contrat Unique d'Insertion et aux Structures d'Insertion par l'Activité Economique .....	31
ACTION 6 : Répondre à la problématique de la Santé des Bénéficiaires.....	32
ACTION 7 : Accompagner la mobilité .....	33
ACTION 8 : Action d'Insertion Sociale des bénéficiaires du rSa dans le canton de Sainte-Marie-aux-Mines.....	34
ACTION 9 : Action d'Insertion Sociale des bénéficiaires du rSa dans les cantons de Ribeauvillé, Kaysersberg et Lapoutroie.....	35
ACTION 10 : L'accès des enfants des bénéficiaires du rSa aux structures socioculturelles .....	36
<b>GLOSSAIRE</b> .....	<b>37</b>



## ***Des Projets Pour l'Insertion***



Favoriser l'insertion des personnes les plus touchées par l'exclusion constitue un des axes majeurs d'intervention du Conseil Général dans le domaine des politiques sociales. Le Programme Départemental d'Insertion approuvé le 9 décembre 2009 pour les années 2010 à 2012, en est l'une des traductions opérationnelles. En effet, il définit la politique départementale d'insertion.

Dans ce cadre et fort de ce choix de territorialiser notre action, nous avons décidé d'initier, dans les territoires, une démarche d'élaboration de 8 Projets pour l'Insertion.

Cette démarche a été portée par la Direction du Développement Social des Territoires. Elle a été l'occasion, pour chaque Commission Territoriale des Solidarités Actives (CTSA), de construire des projets partagés et d'y associer à différents niveaux, les acteurs locaux, les professionnels du territoire, les services du Conseil Général et les personnes allocataires du rSa. Nous les remercions tous, et en particulier les Présidents des CTSA.

Ces projets ont permis également de renforcer notre connaissance et notre compréhension communes des territoires pour y apporter de nouvelles réponses plus adaptées aux spécificités locales. Ils ont contribué à renforcer la dynamique locale en faveur de l'insertion des personnes.

Maintenant, est venu le temps de la mise en œuvre et c'est avec vous tous que nous comptons la mener à bien afin de mieux répondre aux besoins des Haut-Rhinois en situation d'insertion.

**Charles Buttner**

Président du Conseil Général du Haut-Rhin

**Jean-Louis Lorrain**

Président de la 4<sup>ème</sup> Commission de la Solidarité,  
Politique de la Ville, Insertion et Logement

## Avant-propos

Prévu par une loi du 1<sup>er</sup> décembre 1988 instituant le RMI, les derniers Projets Pour l'Insertion conçus, appelés alors Programmes Locaux d'Insertion (PLI), portaient sur la période 2003 – 2005 et avaient été élaborés en collaboration avec l'Etat.

Constituant une déclinaison territoriale du Programme Départemental d'Insertion (PDI), ils s'inscrivaient dans ses 6 axes à savoir :

- Affiner la connaissance du public pour adapter l'offre d'insertion ;
- Favoriser l'insertion des jeunes de moins de 30 ans ;
- Développer et optimiser les parcours individuels d'insertion ;
- Harmoniser les pratiques et les procédures concernant des publics spécifiques ;
- Soutenir les dynamiques locales ;
- Optimiser le fonctionnement global du dispositif.

Pour la période 2006-2008, le travail de chaque Commission Locale d'Insertion (CLI) dénommée Commission Territoriale des Solidarités Actives (CTSA) depuis le 1<sup>er</sup> juin 2009, s'était inscrit dans la continuité des axes développés entre 2003 et 2005.

Fin 2008, le Conseil Général, par le biais de la Direction du Développement Social des Territoires a souhaité se réapproprier cet outil de pilotage de la politique départementale d'insertion sur les territoires et s'est donc engagé dans une démarche d'élaboration des **Projets pour l'Insertion** sur chacun des 8 territoires.

Ainsi, chacune des 8 CTSA du département, sous l'impulsion de son Président (M. Christian CHATON pour ce territoire), et du chef de service de l'Espace Solidarité concerné (M. Alain PERRIN) s'est engagée dans une démarche novatrice pour élaborer son Projet pour l'Insertion. Autour d'eux, ont été rassemblés des acteurs institutionnels et associatifs du territoire, des professionnels des Espaces Solidarité dont les travailleurs sociaux spécialisés rSa, de la Protection Maternelle et Infantile, du Service Insertion et Développement Local, de la Délégation à l'Action Territorialisée, les chargés de mission Développement Social des Territoires...Riche de cette équipe pluridisciplinaire et partenariale, ils ont réalisé un état des lieux et un diagnostic de la situation de l'insertion sur leur territoire en s'appuyant sur les études existantes, l'expertise de chacun et des rencontres avec les bénéficiaires et les professionnels. A partir de ce diagnostic traversant l'ensemble des domaines ayant un impact sur l'insertion des personnes, cette équipe a proposé des actions concrètes.

Ce document retraduit l'ensemble des travaux qui se sont déroulés sur plus d'une année.



# **La politique menée et ses résultats**

## Axes de travail pour 2006 – 2008

### 1. Bilan des projets d'insertion

Dénomination du projet	Objectifs	Résultats
<p><b>Action d'insertion sociale des bénéficiaires du RMI (Centre socio-culturel du Val d'Argent)</b> 2007 : 10000€ 2008 : 10000€</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Permettre l'expression collective et individuelle des personnes ;</li> <li>- Rompre l'isolement des personnes ;</li> <li>- Renforcer le lien social ;</li> <li>- Répondre à la demande d'implication socio-culturelle ;</li> <li>- Accompagner les familles dans les charges et fonctions parentales ;</li> <li>- Responsabiliser les personnes sur des actions concrètes afin qu'elles deviennent acteurs de leur vie, et, à terme, des moteurs.</li> </ul>	<p><u>En 2007</u> : sur 134 personnes ayant participé aux actions collectives liées au bien-être, à l'économie sociale et familiale et au soutien à la parentalité, 45 étaient bénéficiaires du RMI (+25 enfants ayants droit).</p> <p>Pour certains projets (théâtre, nutrition et FLE), les bénéficiaires du RMI étaient majoritaires ce qui montre l'intérêt porté par ce public à ces projets.</p> <p>Les objectifs poursuivis ont été globalement atteints avant tout par les actions proposées et mises en œuvre.</p> <p><u>En 2008</u> : sur 231 personnes dont 67 enfants ayant participé aux actions collectives liées au bien-être, à l'économie sociale et familiale et au soutien à la parentalité, 55 étaient bénéficiaires du RMI.</p> <p>Les objectifs poursuivis ont été globalement atteints avant tout par les actions proposées et mises en œuvre.</p>
<p><b>« Vers un accueil élargi » à l'adresse de nouveaux bénéficiaires (Centre d'Animation et de Formation « La Petite Vigne » de Bennwihr)</b> 2007 : 6000€</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Permettre à de nouvelles personnes d'évoluer vers plus d'autonomie et de confiance en soi ;</li> <li>- Permettre au groupe existant de s'ouvrir, de s'adapter et de profiter des apports de nouvelles personnes ;</li> <li>- Porter une attention plus soutenue aux personnes les plus fragiles du groupe.</li> </ul>	<p><u>En 2007</u> : ce projet touche 20 personnes bénéficiaires du RMI ou en difficulté sociale.</p> <p>Ce groupe existant depuis quelques années, il constitue un « port d'attache » pour les personnes qui s'y resserrent et vivent, de ce fait, mieux leur quotidien.</p> <p>Par ailleurs, les réalisations (pièce de théâtre, vêtements dans le cadre de l'atelier couture...) sont une source de valorisation pour les personnes.</p> <p>Enfin, les centres d'intérêt ont peu à peu évolué avec la volonté d'accéder à la culture.</p>

Dénomination du projet	Objectifs	Résultats
« <b>Vers un horizon élargi, se décentrer de soi pour s'ouvrir aux autres</b> » (centre d'Animation et de Formation « La Petite Vigne ») 2008 : 8000€	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Acquérir de la confiance en soi et permettre aux personnes d'avoir une meilleure image d'elles-mêmes ;</li> <li>- Porter une attention plus soutenue aux personnes les plus fragiles du groupe ;</li> <li>- Se décentrer de soi pour s'ouvrir aux autres (chant...) ;</li> <li>- Engager des réalisations en couture, cuisine, art floral...belles et bien faites pour donner le goût d'entreprendre.</li> </ul>	<p>En 2008 : le groupe de participants manifeste toujours un intérêt et une motivation pour ce projet. En atteste le nombre de personnes fréquentant régulièrement les ateliers et les journées collectives organisées autour de la préparation et du partage d'un repas (1 fois/mois).</p> <p>Les réalisations dans le cadre des ateliers couture et chant se poursuivent ainsi que les sorties culturelles.</p> <p>Toutes ces activités permettent aux personnes de retrouver une place dans la société et une ouverture sur les autres.</p>

## **Moyens engagés entre 2007 et 2008**

### **1. Crédits d'insertion**

	2007		2008	
	Département	CTSA	Département	CTSA
<b>Nombre total de Bénéficiaires du RMI</b>	11 950	417	11 755	450
<b>Montant total alloué à des actions d'insertion<sup>1</sup></b>	4 230 380 €	98 534 €	4 925 818 €	117 770 €
<b>Répartition du montant total alloué pour les deux domaines principaux d'intervention</b>				
Accompagnement (socioprofessionnel, social, emploi classique)	1 916 400 € 45,3%	44 484€ 45,15%	2 766 676 € 56,2%	63 871€ 54,2%
Insertion par l'activité économique	2 094 966 € 49,5%	36 607€ 37,15%	1 939 767 € 39,4%	30 905 € 26,2%

L'insertion par l'activité économique a une place relativement faible en terme de financements sur ce territoire.

#### *L'offre des structures d'insertion par l'activité économique*

En 2007, la seule structure affiliée à l'Union Régionale des Structures d'Insertion par l'Economique d'Alsace (URSIEA) sur ce territoire (Le Chantier Vert – Manne Emploi étant rattachée à Colmar) a accueilli 12 personnes sur l'année dont 5 bénéficiaires du RMI (41,7%). En 2008, elle a accueilli 12 personnes dont 3 bénéficiaires du RMI (25%).

Dans le même temps, pour 2008, Manne Emploi a conclu 52 contrats de travail pour 16 personnes inscrites et un total de 547 heures de travail.

La moyenne départementale d'accueil des bénéficiaires du RMI au sein des SIAE se situait à 30% en 2007 et à 32% en 2008.

<sup>1</sup> Le montant total exprime les financements liés directement à l'insertion (accompagnements RSP, REC et SIAE) – ont donc été déduits certains financements ayant un lien indirect à l'insertion (investissement, action sociale d'urgence...).

## *L'accès à l'emploi et à la formation des bénéficiaires du RMI sortant des SIAE*

En 2007, la seule personne bénéficiaire du RMI sortant de la SIAE a accédé à un emploi (CDI – CDD) ou à une formation.

En 2008, aucun des deux bénéficiaires du RMI sortant du SIAE a accédé à un emploi (CDI – CDD) ou à une formation.

La moyenne départementale pour les sorties vers l'emploi et la formation était de 51,07% en 2007 et 43,61% en 2008.

## **2. Aides financières individuelles**

	2007		2008	
	Département	CTSA	Département	CTSA
<b>Montant total alloué pour les AFI</b>		6 889€		4 446€
<b>Nombre total de personnes ayant bénéficié de ces aides</b>		36		70

### **Premiers constats :**

- les aides aux transports ont été plus nombreuses et ont touché plus de personnes en 2008 ;
- les autres aides (formation...) ont été moins nombreuses en 2008.

# Bénéficiaires du dispositif RMI entre 2006 et 2008

## 1. Profil

### LES ADULTES

Nombre de ménages bénéficiaires du RMI

Nb de bénéficiaires du RMI	2006	2007	2008	Evolution 2006/2008 en %
Territoire Départemental	11 809	11 950	11 755	- 0,46%
CTSA	394	417	450	+ 14,5%

Répartition des adultes (bénéficiaires et ayants droit) par âge

Agés	2006	2007	2008	Evolution 2006/2008 en %
- de 25 ans	35	32	34	- 3%
25 à 39 ans	230	248	253	+ 10%
40 à 59 ans	185	213	237	+ 15%
+ de 60 ans	12	18	15	+ 20%

Répartition par sexe (bénéficiaires et ayants droit adultes)

Sexe	2006	2007	2008	Evolution 2006/2008 en %
Hommes	239	250	262	+ 10%
Femmes	234	261	277	+ 18%

Situation familiale

Situation familiale	2006	2007	2008	Evolution 2006/2008 en %
Couple	79	94	89	+ 13%
Isolé	315	323	361	+ 15%

Ancienneté dans le dispositif RMI\*

Situation familiale	2006	2007	2008	Evolution 2006/2008 en %
Moins de 1 an	132	149	163	+ 23%
1 à 5 ans	205	201	220	+ 7%
+ de 5 ans	57	67	67	+ 18%

\*Etabli à partir de la première ouverture de droits sur le territoire de la CTSA

### Premiers constats

- une augmentation importante ces 3 dernières années du nombre de ménages bénéficiaires du RMI (+ 14,5% entre 2006 et 2008);
- une répartition quasi égalitaire entre les moins de 40 ans et les plus de 40 ans ;
- une répartition hommes – femmes quasi équilibrée (48,6% d'hommes et 51,4% de femmes) ;
- une majorité de bénéficiaires isolés (80,2%) ;
- une majorité de bénéficiaires intégrés dans le dispositif depuis plus d'un an.

## LES ENFANTS

### Situation par rapport aux enfants

	2006	2007	2008	Evolution 2006/2008 en %
Ménages sans enfants	250	274	290	+ 16%
Ménages avec enfants	144	143	160	+11%

### Les ménages par rapport aux enfants

	2006	2007	2008	Evolution 2006/2008 en %
Couple	55	64	59	+7%
Parent seul	89	79	101	+13%

### Les enfants à charge

	2006	2007	2008	Evolution 2006/2008 en %
-3 ans	45	43	47	+4%
+ de 3 ans (scolaires)	216	237	264	+22%
+ de 16 ans sans activités	22	25	38	+73%
Total	283	305	349	+23%

### Nombre d'enfants par rapport au type de ménages

	2006	2007	2008	Evolution 2006/2008 en %
Couple	123	157	140	+14%
Parent seul	160	148	209	+31%

#### Premiers constats :

- Importance du nombre de ménages avec enfants : 36% en 2008 ;
- Importance du nombre de familles monoparentales : 63% des familles en 2008, avec 60% des enfants à charge ;
- 76% d'enfants et de jeunes dans le milieu scolaire ;
- Nombre relativement restreint de jeunes sans activité : 38 en 2008.

## REPARTITION GEOGRAPHIQUE

### Répartition géographique des ménages bénéficiaires

	2006	2007	2008
C.C. du Val d'Argent	159	167	192
C.C. du Pays de Ribeuwillé	100	101	113
C.C. de la Vallée de Kaysersberg	89	101	98
Ingersheim	46	46	47

### Répartition géographique des personnes bénéficiaires au 31.12.2008

	Nombre de ménages	Nombre de Personnes	Nombre d'adultes	Nombre d'enfants à charge
CC du Val d'Argent	192 (43%)	454 (51%)	241 (45%)	213 (61%)
CC Ribeuwillé, CC Kaysersberg + Ingersheim	258 (57%)	434 (49%)	298 (55%)	136 (39%)
Total	450	888	539	349

**Premiers constats :**

- Répartition non homogène sur le territoire : 43% des ménages (51% des personnes, 61% des enfants) habitent le Val d'Argent alors que cette CC ne représente que 20% de la population de la CTSA.

**LES DIFFICULTES***Quels projets possibles pour les adultes*

	2006	2007	2008	Evolution 2006/2008 en %
1	128	157	158	+23%
2	122	97	140	+15%
3	92	97	111	+21%
4	131	160	130	=

1 Santé social : adultes qui ne peuvent entrer en insertion professionnelle.

2 Santé social et professionnel : adultes qui peuvent entrer en insertion professionnelle si, en parallèle, il y a un accompagnement personnel sur le plan santé et/ou social.

3 Professionnel + intervention Espace : adultes qui peuvent entrer en insertion professionnelle + intervention espace au niveau du ménage.

4 Professionnel sans intervention de l'Espace : adultes qui peuvent entrer en insertion professionnelle.

*Répartition des difficultés dans le champ du social et de la santé (situation au 31 décembre 2008)*

## Par rapport

- au lien social et à l'isolement : .....18% des ménages .....(81)
- à la vie quotidienne (alimentation-entretien) : .....15% .....(66)
- à la gestion du budget (hors insuffisance) : .....18% .....(82)
- au logement : ..... 9% .....(41)
- à la garde des enfants : .....26% des ménages ayant des enfants ....(42)
- à l'éducation des enfants : .....27% des ménages ayant des enfants ....(43)
- à la maladie et/ou au handicap : .....38% des adultes .....(206)
- au comportement (personnalités difficiles) : .....12% des adultes .....(66)

**Premiers constats :**

- Sur le plan social et/ou santé
  - 76% des personnes adultes devraient bénéficier d'une aide au niveau social/santé pour elle-même ou leur famille
  - 24% n'ont pas de difficultés
- Sur le plan professionnel
  - 29% ne pourront pas entrer dans une démarche d'insertion professionnelle
  - 26% peuvent y entrer si, parallèlement, il y a un accompagnement social/santé pour elle-même
  - 45% pourraient avoir accès avec les moyens de droit commun dans un contexte d'emploi plus favorable

## 2. Contractualisation

### Répartition entre services référents

	2006	2007	2008	Evolution 2006/2008 en %
Espace Solidarité CG	310	298	351	+ 13%
Contact + (avec les contrats aidés)	37	68	49	+ 32%
CCAS	25	24	21	- 16%
ANPE (REC)	5	11	13	+ 260%
Pôle gérontologique	11	12	10	- 10%
Divers	6	4	6	/

### Taux de contractualisation

	2006	2007	2008	Evolution 2006/2008 en %
Taux de contractualisation	79%	78%	83%	+ 5%

#### Premiers constats

- des bénéficiaires majoritairement suivis par le Conseil Général (78%) ;
- un taux de contractualisation en augmentation entre 2006 et 2008 (79 à 83%).

## 3. Mouvements

### Dispositif d'entrées et sorties

	2006	2007	2008	Evolution 2006/2008 en %
<b>Entrées</b>	180	213	235	+ 30,6%
<b>Sorties</b>	153	203	202	+ 10,4%
<b>Ratio sorties/effectif global</b>	38,8%	49%	45%	
<b>Taux de sortie vers l'emploi</b>	9,6%	14,1%	14,2%	

#### Premiers constats :

- un taux de sortie proche de la moitié des usagers présents dans le dispositif ;
- un taux de sortie vers l'emploi de 14%.



## 4. Le regard des bénéficiaires et des professionnels sur le dispositif RMI

### *Les bénéficiaires*

#### **L'intérêt du dispositif**

Les bénéficiaires rencontrés lors des deux tables rondes (Ribeauvillé et Sainte-Marie-aux-Mines) ont un regard assez positif sur le dispositif RMI.

Ils soulignent l'existence de droits connexes au RMI comme la CMU.

#### **Le traitement du dossier**

Ils le considèrent comme rapide ce qui permet la mise en place de l'allocation dans des délais brefs.

L'information donnée à ce moment-là est complète.

#### **L'accompagnement**

Il est vécu comme utile même si le souhait de rencontres plus fréquentes au début de l'accompagnement a été émis. La réactivité des référents dans le suivi est également soulignée. Le projet doit être présenté à chaque rencontre.

La difficulté majeure se situe au niveau des offres d'emploi qui sont insuffisantes.

#### **Le parcours d'insertion**

Le chantier d'insertion permet de savoir ce qu'il est possible de faire et de construire un projet, tout cela se déroulant dans le cadre d'un suivi.

### *Les professionnels*

#### **L'intérêt du dispositif**

Le dispositif RMI est utile pour les personnes puisqu'il leur permet de bénéficier de ressources minimales et d'accéder à des dispositifs d'insertion intégrés et coordonnés, certains pouvant être développés sur le plan local.

#### **L'accompagnement**

L'organisation générale mise en place dans le Département a facilité une adaptation locale pertinente, favorisant une réactivité très importante et la prise en compte des situations individuelles dans toutes leurs dimensions que ce soit dans le champ du social, de la santé ou de l'insertion professionnelle.

Pour rappel, dans l'Espace Ste Marie aux Mines/Ribeauvillé, compte tenu des potentialités du dispositif, des contraintes géographiques et des flux, le choix au départ a été de positionner sur le RMI une assistante sociale par Centre Médico-Social.

Cette organisation a permis d'être réactif, de faciliter la compréhension et la prise en compte des problématiques des personnes concernées, de développer des compétences locales fortes et d'améliorer la coordination avec les partenaires impliqués.

En conclusion, les professionnels souhaitent que leurs ambitions par rapport à ce dispositif puissent rester à la hauteur de ces enjeux.

# **Le Territoire et l'Insertion**

# Portrait général du territoire <sup>2</sup>

## 1. Population et territoire

Le territoire de Sainte-Marie aux Mines – Ribeauvillé compte 50 905 habitants et 32 communes (INSEE 2006).

Ce territoire pris dans sa globalité présente les caractéristiques suivantes :

- un peuplement faiblement densifié en comparaison aux autres secteurs du département : 102 hab./km<sup>2</sup> pour ce secteur contre 209 hab./km<sup>2</sup> dans le Haut-Rhin et 113 hab./km<sup>2</sup> pour la France ;
- une évolution démographique faible en raison notamment d'un solde naturel bas ;
- une surreprésentation des seniors ;
- un territoire très hétérogène qui regroupe des logiques d'occupation humaine et d'organisation fonctionnelle très différentes entre le piémont urbain, la montagne et le val d'argent.

## 2. Activité économique

Le socle économique est essentiellement basé sur :

- l'économie résidentielle (produits et services locaux consommés sur place) ;
- la viticulture ;
- l'agriculture de montagne ;
- le tourisme ;
- quelques grandes entreprises et/ou zones d'activités représentant des secteurs d'activité diversifiés.

Malgré ces ressources locales, ce territoire est sous influence extérieure (Colmar et Sélestat).

## 3. Etat du marché de l'emploi

Ce territoire dépend de deux zones d'emploi : Colmar / Neuf – Brisach pour les intercommunalités de Ribeauvillé-Kaysersberg et Sélestat pour celle du Val d'Argent. De ce fait, il est impossible de disposer du taux de chômage pour ce territoire.

Néanmoins, il est à noter que le Val d'Argent a été fragilisé économiquement ces dernières années avec la disparition de plusieurs employeurs importants dans le domaine industriel.

---

<sup>2</sup> Sources principales : Diagnostic CG du Haut-Rhin – Juin 2009 « La rencontre des Territoires de Vie » – SCOT Montagne, Vignoble et Ried – Juillet 2008

# Diagnostic par thématique

## 1. EMPLOI – INSERTION

### Description de la situation du territoire

#### TERRITOIRE

##### Des structures d'insertion et d'accompagnement implantées ou intervenant sur le territoire :

- MANNE EMPLOI (16 personnes inscrites en 2008 pour 52 contrats – 547 heures de travail effectuées sur les secteurs de Kaysersberg et Ribeauvillé)
- ADEIS (réalisation de chantiers sur le territoire);
- CHANTIER VERT avec 4 postes (Sainte-Marie-aux-Mines – 12 personnes employées en 2007 dont 5 bénéficiaires du RMI – 12 personnes employées en 2008 dont 3 bénéficiaires du RMI)
- TREMPLIN (Sainte-Marie-aux-Mines) ;
- LES TOURNESOLS (EA et ESAT : Sainte-Marie-aux-Mines)
- PASSERELLE EMPLOI SERVICES (Territoire Communauté de Communes du Val d'Argent)
- CONTACT Plus (48 suivis dont 9 contrats aidés – Territoire CTSA)
- POLE EMPLOI (26 suivis dont 4 contrats aidés) ;
- MISSIONS LOCALES Sélestat (permanence à Sainte-Marie-aux-Mines) et Colmar (permanences à Ribeauvillé et Kaysersberg).

##### La structure économique du territoire

- Pour le territoire Montagne Vignoble et Ried<sup>3</sup>
  - un socle économique fort composé du tourisme et de l'agriculture (notamment la viticulture) ;
  - présence de grandes entreprises dans des secteurs d'activités diversifiés ;
  - un tissu économique local reposant sur de très nombreux petites et moyennes entreprises ;
  - un potentiel tertiaire de services à développer ;
  - la fragilité du socle industriel régional qui touche également ce territoire ;
  - un nombre important de petites unités avec des effectifs réduits.
- Pour le territoire du Val d'Argent (source CCVA) :
  - une industrie fragilisée ces dernières années mais qui reste un secteur d'activité majeur du territoire ;
  - un secteur tertiaire et notamment commercial en croissance (hausse de 38% du nombre de commerces de 2000 à 2004) ;
  - une majorité d'établissements (62% en 1999) dépendant d'entreprises nationales ou de groupes étrangers ;

##### La situation de l'emploi

Aucun chiffre n'a pu être recueilli pour le territoire pris sans sa globalité. En revanche, il est à souligner que plusieurs sociétés ont fermé ou diminué leurs activités ces dernières années sur ce territoire.

<sup>3</sup> Diagnostic SCOT Montagne Vignoble et Ried Juillet 2008 (Ribeauvillé, Kaysersberg et Orbey...)

## BENEFICIAIRES

- 450 ménages bénéficiaires du RMI au 31 décembre 2008 soit 539 adultes.
- Nombre de CI-RMA et CAV conclus chaque année entre 2006 et 2008.

	2006	2007	2008
<b>CI RMA</b>	12	13	9
<b>CAV</b>	19	22	29
<b>Total</b>	31	35	38

Il est à noter que le Contrat Unique d'Insertion remplace les différents contrats aidés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010.

### Points forts

<b>Du territoire</b>	<b>L'offre d'emplois</b> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Existence d'emplois en partie saisonniers dans le domaine touristique et vinicole (Kaysersberg – Ribeauvillé)</li><li>▪ Présence de quelques grandes entreprises sur le territoire</li></ul>
<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Possibilité d'emplois saisonniers accessibles</li></ul>

### Points faibles

<b>Du territoire</b>	<b>L'offre dans le domaine de l'insertion</b> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Nombre peu important de contrats d'avenir et de CI-RMA conclus ces 3 dernières années</li><li>▪ Difficulté à placer dans une entreprise d'insertion, des personnes ayant des problèmes de comportement<sup>4</sup></li><li>▪ Manque de structures d'insertion sur le territoire<sup>4</sup></li><li>▪ Faiblesse des liens entre certaines structures d'insertion (GERMA Alsace et TREMPLINS) et les acteurs locaux de l'insertion (Groupe-Projet)</li><li>▪ Manque d'information de l'Espace Solidarité par rapport aux offres d'emploi aidés<sup>4</sup></li><li>▪ Non-utilisation des structures d'insertion par les agriculteurs de montagne</li></ul> <b>Les relations avec le monde économique</b> <p>Les membres du groupe-projet ont effectué deux constats :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ des relations entre les acteurs de l'insertion et le monde économique à construire ;</li><li>▪ la faible utilisation des clauses d'insertion dans les marchés.</li></ul>
<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Difficulté pour l'Espace Solidarité d'orienter à temps les personnes en insertion vers les structures employeuses<sup>4</sup></li><li>▪ Nécessité fréquente pour les personnes en insertion de se déplacer hors du territoire pour intégrer une structure d'insertion</li></ul>

<sup>4</sup> Données issues de la table ronde des professionnels

## 2. SANTE <sup>5</sup>

### Description de la situation du territoire

#### TERRITOIRE

- La situation est contrastée selon les sous-territoires avec des indicateurs de santé (taux de mortalité générale et prématurée avant 65 ans) hétérogènes :
  - défavorables sur Ribeauvillé (+9% et +11% / à la moyenne régionale) et Sainte-Marie aux Mines (+11% et + 36% / à la moyenne régionale - +30% / au taux de mortalité lié aux maladies de l'appareil circulatoire) ;
  - favorables sur Kaysersberg (-22% pour le taux de mortalité prématurée / à la moyenne régionale et dans la moyenne régionale pour le taux de mortalité générale) ;
  - situées dans la moyenne régionale pour Lapoutroie.

#### BENEFICIAIRES

- Prégnance des problèmes de santé psychologique engendrant d'autres problèmes de santé<sup>6</sup>
- Les professionnels de l'Espace Solidarité effectuent plusieurs constats quant à la situation des allocataires :
  - 12% des personnes suivies ont des problèmes de comportement ;
  - 38% présentent un handicap ou sont malades.

### Points forts

<b>Du territoire</b>	<b>L'offre de soins</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Offre plutôt élevée en médecine générale dans le Val d'Argent</li> <li>▪ Existence d'une offre de proximité :           <ul style="list-style-type: none"> <li>- une maison médicale regroupant des médecins, des kinésithérapeutes, des dentistes, un laboratoire d'analyse et une pharmacie à Kaysersberg ;</li> <li>- une maison de santé en projet à Fréland (1 médecin généraliste, 2 infirmières libérales, 1 kinésithérapeute) ;</li> <li>- plusieurs structures dans le domaine de la santé mentale à Sainte-Marie-aux-Mines : CATTP et CMP (psychiatrie adulte), psychiatrie infanto-juvénile ;</li> <li>- une consultation d'addictologie au CMS de Sainte-Marie-aux-Mines ;</li> <li>- des permanences de la CPAM à Sainte-Marie-aux-Mines, Ribeauvillé et Kaysersberg.</li> </ul> </li> </ul>
<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pas de difficulté d'accès aux médecins généralistes sur le territoire.</li> </ul>

### Points faibles

<b>Du territoire</b>	<b>L'offre de soins</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Sainte-Marie-aux-Mines : offre faible en médecine spécialisée et soins dentaires (consommation la plus forte d'Alsace pour les soins dentaires).</li> <li>▪ Absence de cabinet de radiologie et de laboratoire d'analyses médicales à Sainte-Marie-aux-Mines.</li> <li>▪ Ribeauvillé et Kaysersberg : faible densité de médecins spécialistes.</li> <li>▪ Lapoutroie : absence de médecins spécialistes et faible offre en soins dentaires.</li> <li>▪ Nécessité de se déplacer pour les soins hospitaliers et la médecine spécialisée (Colmar pour Lapoutroie, Ribeauvillé et Kaysersberg – Sélestat pour Sainte-Marie-aux-Mines).</li> <li>▪ Départ en retraite de nombreux médecins généralistes dans les prochaines années.</li> <li>▪ Sous-utilisation du bilan de santé proposé par la CPAM .</li> </ul>
<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le coût du déplacement constitue un frein à l'accès aux soins (Cf Thématique mobilité).</li> <li>▪ Difficulté d'accès aux soins dentaires<sup>7</sup></li> </ul>

<sup>5</sup> Source principale du diagnostic : Portrait sanitaire et social – Observatoire Régional de la Santé d'Alsace – Septembre 2008

<sup>6</sup> Données issues des réflexions du groupe-projet

<sup>7</sup> Données issues de la table ronde des professionnels

### 3. MOBILITE

#### Description de la situation du territoire

##### TERRITOIRE

- Le territoire est composé de 4 sous-territoires « dépendant » de pôles d'attractivité différents : Lapoutroie, Kaysersberg et Ribeauvillé sont tournés vers Colmar alors que Sainte-Marie-aux-Mines est tourné vers Sélestat.
- La géographie et la localisation du territoire (zones périurbaines et de montagne) rendent plus difficile les déplacements.
- Les transports en commun sont présents dans l'ensemble des bourgs-centre du territoire.
- Le territoire est également irrigué par une ligne SNCF ainsi que par les lignes interurbaines du Conseil Général. A noter que la fréquence des bus est « limitée » entre 9H et 12H et en période de vacances scolaires à Ribeauvillé, Orbey et Kaysersberg en direction de Colmar.

##### BENEFICIAIRES

- Au niveau de l'Espace Solidarité, il est relevé que pour l'ensemble des bénéficiaires du RMI du territoire, l'absence de permis de conduire est relativement fréquente avec a minima 35%. Ce constat est très marqué sur le secteur de Sainte-Marie-aux-Mines où quasiment un bénéficiaire sur 2 n'en dispose pas. La possession d'un véhicule est encore plus faible avec 39% des ménages.
- S'agissant des personnes suivies par Contact Plus (51 au 31 mai 2009), la situation par rapport au permis est également contrastée :
  - Pour les personnes suivies en RSP : 19 possèdent le permis et un véhicule ; 7 ont le permis mais pas de véhicule ; 17 n'ont pas le permis
  - Pour les personnes suivies en REC : 6 ont le permis et un véhicule ; 2 possèdent le permis mais pas de véhicule
  - Une répartition inégale sur le territoire au regard de la détention du permis : 50% pour le secteur de Sainte-Marie-aux-Mines – 71% pour le secteur de Ribeauvillé – 82% pour le secteur de Kaysersberg

#### Points forts

<b>Du territoire</b>	<b>L'offre de transports</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ligne SNCF Sainte-Marie-aux-Mines – Sélestat (TER) disposant d'une fréquence convenable (1 bus par heure) de 6H à 20H et cadencée sur la ligne SNCF Strasbourg-Bâle.</li> <li>▪ Bus de Ville à Sainte-Marie-aux-Mines</li> <li>▪ Transport à la demande (TRANSVAL) dans la CCVA (2€ par trajet)</li> </ul>
<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'accès à Sélestat est assez facile hors horaires décalés</li> </ul>

<b>Points faibles</b>	
<b>Du territoire</b>	<p><b>L'offre de transports</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le sous-territoire faisant partie du SCOT Montagne, Vignoble et Ried (Kaysersberg, Orbey et Ribeauvillé...) est très dépendant de la voiture<sup>8</sup></li> <li>▪ Les caractéristiques du territoire nécessitent d'avoir un moyen de locomotion personnel pour travailler en horaires décalés (demande des employeurs dans le domaine de l'hôtellerie-restauration et dans l'intérim).</li> <li>▪ Une offre de transports considérée comme limitée par les bénéficiaires du rSa dans les secteurs de Kaysersberg, Ribeauvillé et Orbey.</li> </ul> <p><b>L'accès au transport</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le coût du transport est élevé pour les bénéficiaires du RMI/rSa<sup>9</sup>. Ex : 7,40€ A/R Ribeauvillé-Colmar - 15€ A/R Ste Marie – Colmar</li> <li>▪ Absence de réduction tarifaire ou difficulté d'accès (SNCF) à ces réductions pour les bénéficiaires de minima sociaux.</li> <li>▪ Difficulté pour utiliser les 2 roues (distances, zone de montagne)</li> </ul>
<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Accès à Colmar difficile à certaines heures</li> <li>▪ Prix élevé du permis de conduire rendant son accès difficile : 1200 euros au minimum</li> <li>▪ Difficulté d'accéder à certains emplois pour lesquels un moyen de locomotion est demandé (⇒ entretien coûteux d'un véhicule en état normal de fonctionnement)</li> </ul>

<sup>8</sup> Diagnostic SCOT Montagne Vignoble et Ried Juillet 2008

<sup>9</sup> Données issues de la table ronde des bénéficiaires



## 4. HABITAT <sup>10</sup>

### Description de la situation du territoire

#### TERRITOIRE

- Le territoire est scindé au niveau de l'habitat, en deux sous-territoires (Sainte-Marie-aux-Mines – Ribeauvillé, Orbey et Kaysersberg) avec des caractéristiques assez distinctes :
  - une part de logements collectifs plus importante à Sainte-Marie-aux-Mines que dans les autres Communautés de Communes (CC) ;
  - une densité du parc locatif public bien plus forte dans la CC du Val d'Argent que dans les 2 autres ;
  - des loyers bien plus faibles dans la CC du Val d'Argent que dans les 2 autres CDC.

#### BENEFICIAIRES

- D'après les professionnels de l'Espace Solidarité, la question du logement constitue une difficulté pour au moins 9% des personnes suivies.

### Points forts

<b>Du territoire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Offre locative publique assez importante sur la CDC de Sainte-Marie-aux-Mines (75 logements publics pour 1000 habitants – 59 pour le Haut-Rhin) et loyers peu élevés (les plus faibles du département : 6€/m<sup>2</sup> dans le parc privé).</li> <li>▪ Un délai moyen d'attribution particulièrement court dans le public (3 à 4 mois selon les secteurs) ⇒ cela est lié pour Ribeauvillé et Kaysersberg à une demande exprimée non négligeable.</li> <li>▪ Une Bourse au Logement dans la CC du Pays de Ribeauvillé et dans la CCVA.</li> <li>▪ La volonté de diversifier l'offre d'habitat<sup>11</sup>.</li> </ul>
<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Accès au logement « facile » sur Sainte-Marie-aux-Mines.</li> </ul>

### Points faibles

<b>Du territoire</b>	<p><b>L'offre de logements</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Taux de vacance très élevé sur Sainte-Marie-aux-Mines (le plus haut du département en raison notamment de la dégradation de l'ancien) et élevé sur les autres CC.</li> <li>▪ Faible densité de logements locatifs publics sur les territoires de Kaysersberg et de Ribeauvillé (respectivement 16 logements publics pour 1000 habitants et 27 pour 1000) .</li> </ul> <p><b>Le coût du logement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Des loyers se situant dans la moyenne départementale sur les territoires de Kaysersberg et de Ribeauvillé (coût élevé pour les logements sociaux neufs<sup>12</sup>).</li> <li>▪ Existence de logements anciens mal isolés et engendrant un coût élevé de charges locatives<sup>13</sup>.</li> <li>▪ La demande de FSL devient sur certains secteurs systématique (même en cas de cautionnement possible par la famille)<sup>11</sup></li> </ul>
<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Accès au logement difficile à Kaysersberg et Ribeauvillé .</li> <li>▪ Sentiment des bénéficiaires que leur situation est un frein majeur pour accéder à un logement<sup>14</sup>.</li> </ul>

<sup>10</sup> Source principale : diagnostics territoriaux de l'Observatoire de l'Habitat du Haut-Rhin – 1<sup>er</sup> semestre 2008

<sup>11</sup> Diagnostic SCOT Montagne Vignoble et Ried - Juillet 2008

<sup>12</sup> Données issues de la table ronde des professionnels

<sup>13</sup> Données issues des réflexions du Groupe-projet

<sup>14</sup> Données issues de la table ronde des bénéficiaires

## 5. FAMILLE – ENFANCE – MODES DE GARDE

### Description de la situation du territoire

#### TERRITOIRE

- La couverture du territoire (structures d'accueil et assistantes maternelles) apparaît comme moyenne avec 57 places pour 100 enfants de moins de 3 ans.
- L'offre en structure est légèrement supérieure à la moyenne départementale avec une place pour 7 enfants de moins de 3 ans. Des disponibilités existent.
- L'offre de places d'accueil chez les Assistantes Maternelles est légèrement en-dessous de la moyenne départementale. Toutefois, cela ne constitue pas une difficulté majeure même si cela peut donner l'opportunité aux assistantes maternelles « d'imposer » leurs horaires<sup>15</sup>.  
CCVA : 70 assistantes maternelles ; CC Pays de Ribeauvillé : 124 assistantes maternelles ; CC Vallée de Kaysersberg : 78 assistantes maternelles ; Ingersheim : 19 assistantes maternelles
- On compte 3 Relais Assistantes Maternelles couvrant l'ensemble du territoire.

#### BENEFICIAIRES

- D'après les professionnels de l'Espace Solidarité, 26% des personnes suivies ayant des enfants rencontrent des problèmes de garde.

### Points forts

<b>Du territoire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le territoire est quasi entièrement couvert.</li> <li>▪ Les structures font preuve d'une réelle coopération pour trouver une solution d'accueil lorsque la situation le nécessite<sup>15</sup>.</li> <li>▪ Des disponibilités existent en multi-accueil sauf à Ribeauvillé où il y a des délais d'attente.<sup>16</sup></li> </ul>
<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'accès à un mode de garde ne constitue pas une difficulté majeure du territoire.</li> </ul>

### Points faibles

<b>Du territoire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'accès aux structures peut être difficile, au vu de la géographie du territoire, en cas d'absence de moyens de locomotion<sup>14</sup>.</li> <li>▪ Le périscolaire est saturé sur le Val d'Argent et une liste d'attente a été mise en place sur Orbey<sup>15</sup>.</li> <li>▪ Les besoins d'accueil en horaires décalés (tôt le matin – le week-end) ne sont pas assurés<sup>15</sup>.</li> </ul>
<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le difficile accès aux structures en cas d'absence de moyens de locomotion constitue une difficulté supplémentaire pour les bénéficiaires qui accèdent moins facilement aux services d'une Assistante Maternelle (recherche, coût, relation employeur-employé...).</li> </ul>

<sup>15</sup> Données issues de la table ronde des professionnels

<sup>16</sup> Données issues des réflexions du Groupe-projet

## 6. LIEN SOCIAL – CULTURE – SPORTS

### Description de la situation du territoire

#### TERRITOIRE :

- Pour les jeunes licenciés, 29 disciplines sont représentées pour un total de 79 associations sportives (Source Service des Actions Sportives CG). Les disciplines les plus représentées sont le football, le tennis et le judo. Le territoire compte 3 piscines (Sainte-Marie-aux-Mines, Kaysersberg et Ribeauvillé).
- Le territoire compte 10 bibliothèques et 2 médiathèques qui couvrent quasiment l'ensemble du territoire : Aubure – Beblenheim – Bennwihr – Bergheim – Katzenthal – Vallée de Kaysersberg – Lapoutroie – Orbey – Ribeauvillé – Riquewihr – Val d'Argent – Thannenkirch.
- Présence d'écoles de musique sur l'ensemble du territoire.
- Une programmation de pièces de théâtre sur Sainte-Marie-aux-Mines, Ribeauvillé et Kaysersberg.
- Une programmation cinématographique sur Sainte-Marie-aux-Mines, Ribeauvillé et Orbey.
- Deux structures travaillant notamment avec un public en difficulté : le Centre Socio-Culturel du Val d'Argent – le Centre de la Petite Vigne à Bennwihr.
- Un tissu associatif dense.

### Points forts

<b>Du territoire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Une offre importante, diversifiée et répartie sur la totalité du territoire. <sup>17</sup></li> </ul>
<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Possibilité d'accéder à une offre culturelle sur l'ensemble du territoire.</li> </ul>

### Points faibles

<b>Du territoire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les coûts d'accès sont très hétérogènes suivant l'organisateur ou le type d'activités <sup>17</sup></li> <li>▪ Absence de personnel formé à un public qui présente des difficultés personnelles ou sociales <sup>17</sup></li> </ul>
<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Une offre peu utilisée par les bénéficiaires <sup>17</sup></li> <li>▪ Il est parfois difficile pour les bénéficiaires d'accepter les contraintes de l'engagement <sup>17</sup> (régularité dans l'activité – transports – horaires – compréhension des codes...)</li> </ul>

<sup>17</sup> Données issues des réflexions du groupe-projet

## ***Du diagnostic global à l'identification des chantiers potentiels***

### **1. Un territoire qui dépend d'autres territoires**

Malgré ces potentialités, ce territoire est sous une double influence extérieure : Colmar et Sélestat. De ce fait, il est nécessaire de se déplacer en dehors du territoire, dans plusieurs domaines (Santé, Commerces, Emploi...).

### **2. La mobilité : enjeu majeur du territoire**

En raison de la géographie du territoire et de l'influence extérieure (cf supra), la mobilité constitue une préoccupation forte. Plus concrètement, c'est donc la question pour les bénéficiaires de la possession du permis de conduire, de la possibilité d'utiliser un véhicule en état, de l'utilisation et de l'accès aux transports en commun, qui se pose.

### **3. Un territoire faiblement doté en structures d'insertion**

Dans les différents champs de l'insertion, le réseau d'acteurs locaux n'est pas homogène. De ce fait, certains aspects des parcours d'insertion doivent s'effectuer en dehors du territoire, en particulier, sur le plan professionnel et de la santé.

### **4. Un réseau d'acteurs à consolider**

Le réseau d'acteurs existe. Des rencontres régulières ont lieu mais un travail approfondi pourrait être mené pour aboutir à une meilleure connaissance partagée.

### **5. Une part importante de bénéficiaires présentant des problèmes de comportement, des maladies ou un handicap**

Les professionnels de l'Espace Solidarité constatent en décembre 2008 que 12% des personnes suivies dans le cadre du RMI ont des problèmes de comportement et 38% présentent un handicap ou sont malades.

### **6. Une offre culturelle et socio-culturelle méritant d'être mobilisée**

Cette offre est présente sur l'ensemble du territoire et peut constituer un levier d'insertion sociale pour les bénéficiaires adultes, jeunes et enfants.

## **Vers un Plan d'Actions**

## ***Rappel des priorités institutionnelles***

Le Programme Départemental d'Insertion (PDI) 2010 – 2012, adopté en décembre 2009 par l'Assemblée Départementale, consacre 6 enjeux :

- un programme et un dispositif pour développer la solidarité départementale ;
- proposer une offre de service équitable sur l'ensemble du département ;
- construire et adapter les réponses au regard des besoins des personnes et des territoires ;
- accompagner la territorialisation des politiques départementales ;
- favoriser l'expérimentation et la mise en place d'actions innovantes ;
- piloter et faire vivre un PDI.

Le plan d'actions qui sera développé, s'intégrera dans ce cadre.

## ***Un programme en 10 actions***

<b>ACTION 1 : Rencontres partenariales dans le domaine de l'insertion professionnelle</b>	
<b>Présentation du Projet</b>	
<b>Dates (début et fin)</b>	2d semestre 2010 -2012
<b>Pilote</b>	Conseil Général du Haut-Rhin – Espace Solidarité Sainte-Marie-aux-Mines/Ribeauvillé 7 avenue Robert Zeller – 68160 Sainte-Marie-aux-Mines 03 89 58 74 02
<b>Acteurs engagés</b>	Structures d'Insertion par l'Activité Economique (GERMA Alsace, Domicile Services Haute-Alsace, TREMPLINS, SAVA, Chantier Vert, Manne Emploi) – Pôle Emploi Sélestat et Colmar – Missions Locales Sélestat et Colmar – Contact Plus - Conseil Général du Haut-Rhin
<b>Déroulement</b>	
<b>Origine de l'action</b>	Certaines SIAE intervenant sur le territoire, travaillent peu avec les acteurs locaux de l'insertion. De ce fait, une méconnaissance des missions et des objectifs de chacun est constatée. Cela peut avoir des conséquences sur la qualité du partenariat et donc notamment sur l'échange d'informations, les réflexions communes...
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	→ Renforcer les liens avec les structures d'insertion par l'activité économique → Aboutir à une meilleure connaissance et donc à une meilleure coordination entre partenaires → Engager des réflexions communes sur des thématiques pour tendre à une construction collective de projets en faveur des bénéficiaires  Résultats attendus : meilleure coordination partenariale et réalisation de projets communs.
<b>Description de l'action</b>	Il s'agit de mettre en place un réel partenariat avec ces structures afin d'améliorer les possibilités d'insertion des bénéficiaires. Cela pourra se traduire par 2 rencontres par an qui pourront être ouvertes à l'ensemble des partenaires de l'insertion (structures d'insertion par l'activité économique – référent emploi classique – référent socioprofessionnel – Missions Locales – CG). Chaque rencontre comportera un temps d'information et un temps de réflexion sur une thématique déterminée à l'avance.
<b>Moyens mobilisés</b>	Acteurs de l'insertion – 2 réunions de 12 personnes environ pendant 3 heures soit 72 heures par an
<b>Evaluation</b>	
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre de réunions et nombre de participants à ces réunions.</li> <li>▪ Nombre de projets communs construits.</li> <li>▪ Enrichissement de la connaissance entre partenaires.</li> </ul>
<b>Moyens d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Relevé statistique de présence aux réunions.</li> <li>▪ Questionnaire auprès des participants aux réunions.</li> </ul>

<b>ACTION 2 : Améliorer le circuit de diffusion des offres d'emploi aidé entre partenaires</b>	
<b>Présentation du Projet</b>	
<b>Dates (début et fin)</b>	2010 - 2012
<b>Pilote</b>	Conseil Général du Haut-Rhin – Espace Solidarité Sainte-Marie-aux-Mines/Ribeauvillé 7 avenue Robert Zeller – 68160 Sainte-Marie-aux-Mines 03 89 58 74 02
<b>Acteurs engagés</b>	Conseil Général du Haut-Rhin – Pôle Emploi
<b>Déroulement</b>	
<b>Origine de l'action</b>	Certaines offres d'emploi aidé ne sont pas disponibles au sein de l'Espace Solidarité alors que les professionnels de l'Espace accompagnent plus de 80% des bénéficiaires du territoire.
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	→ Améliorer le circuit de diffusion des offres d'emploi aidé entre partenaires.  Résultats attendus : partage des offres d'emploi aidé.
<b>Description de l'action</b>	Il s'agit dans le cadre du partenariat Pole Emploi – Conseil Général d'aboutir à un partage des offres d'emploi.
<b>Moyens mobilisés</b>	Agents des différents organismes précités.
<b>Evaluation</b>	
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	▪ Nombre d'offres partagées
<b>Moyens d'évaluation</b>	▪ Bilan statistique



## ACTION 3 : Développer le partenariat Espace Solidarité - Pôle Emploi

### Présentation du Projet

<b>Dates (début et fin)</b>	2010 - 2012
<b>Pilote</b>	Conseil Général du Haut-Rhin – Espace Solidarité Sainte-Marie-aux-Mines/Ribeauvillé 7 avenue Robert Zeller – 68160 Sainte-Marie-aux-Mines 03 89 58 74 02
<b>Acteurs engagés</b>	Conseil Général du Haut-Rhin – Pôle Emploi Colmar et Sélestat

### Déroulement

<b>Origine de l'action</b>	Les habitants du territoire sont concernés, selon leur lieu d'habitation, par deux agences Pôle Emploi dont l'une hors département. De ce fait, les intervenants doivent utiliser deux réseaux ce qui rend le travail plus complexe.
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	→ Développer des relations performantes avec les deux agences Pôle Emploi → Mieux connaître les prestations respectives de chaque institution et coordonner les orientations  Résultats attendus : meilleure coordination du travail mené.
<b>Description de l'action</b>	Il s'agit d'inscrire les relations de l'Espace Solidarité et de Pôle Emploi dans la durée avec la mise en place d'un temps de coordination par trimestre. Pour les situations individuelles nécessitant un traitement immédiat, les liaisons pourront être consolidées et formalisées par un outil de liaison.
<b>Moyens mobilisés</b>	Agents des différents organismes précités. 4 réunions par an de 6 personnes environ pendant 3 heures soit 48 h. Coût prévisionnel : 960€

### Evaluation

<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre de réunions par an</li> <li>▪ Nombre de situations individuelles traitées par an</li> <li>▪ Enrichissement de la connaissance entre partenaires</li> <li>▪ Réalisation d'un outil de liaison</li> </ul>
<b>Moyens d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Bilans statistiques</li> <li>▪ Rencontre de bilan</li> </ul>

## ACTION 4 : Développer des relations avec le monde économique

Présentation du Projet	
<b>Dates (début et fin)</b>	A définir
<b>Pilote</b>	A définir
<b>Acteurs engagés</b>	Acteurs de l'insertion et du monde économique
Déroulement	
<b>Origine de l'action</b>	<p>Les relations avec les entreprises sont essentielles dans la dynamique d'insertion lancée sur un territoire. Or, il est parfois difficile de travailler avec le monde de l'entreprise qui n'appréhende pas toujours les spécificités du domaine de l'insertion.</p> <p>Les agricultures de montagne et du vignoble constituent par exemple un vivier potentiel d'emplois saisonniers.</p>
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	<p>→ Développer les relations avec le monde économique</p> <p>→ Favoriser l'utilisation des services des structures d'insertion par les agriculteurs de montagne et du vignoble</p> <p>Résultats attendus : nouveaux débouchés dans le domaine de l'insertion pour les bénéficiaires du rSa.</p>
<b>Description de l'action</b>	<p>Il s'agit, dans un premier temps, d'amorcer une réflexion entre acteurs de l'insertion quant à la manière de mieux travailler avec le monde économique et de le faire de manière collective et coordonnée.</p> <p>Il serait, par exemple, envisageable sur le territoire du Val d'Argent, de s'appuyer sur la mission menée par la Communauté de Communes, dans le cadre du Développement Economique. Des rencontres régulières sont organisées avec l'Association des Entreprises du territoire. Un temps de rencontre pourrait être envisagé pour permettre aux acteurs de l'insertion de se faire connaître.</p> <p>Pour les agricultures de montagne et du vignoble, il s'agit de sensibiliser les associations respectives à l'existence des structures d'insertion et notamment GERMA 68 et aux possibilités qu'elles offrent (suivi des personnes – remplacement en cas de besoin...).</p>
<b>Moyens mobilisés</b>	<p>Agents des différents organismes précités.</p> <p>4 rencontres par an – 4 personnes pendant 2 heures soit 32 h</p>
Evaluation	
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Organisation des rencontres et mobilisation des entreprises</li> <li>▪ Teneur des relations mises en place</li> <li>▪ Nombre de bénéficiaires recrutés dans ce cadre</li> </ul>
<b>Moyens d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rencontres de bilan de l'action</li> <li>▪ Questionnaire auprès des entreprises et des acteurs de l'insertion</li> </ul>

## ACTION 5 : Développer la communication et l'information relatives au Contrat Unique d'Insertion et aux Structures d'Insertion par l'Activité Economique

### Présentation du Projet

<b>Dates (début et fin)</b>	A définir
<b>Pilote</b>	A définir
<b>Acteurs engagés</b>	SIAE du territoire – Conseil Général du Haut-Rhin – Pôle Emploi

### Déroulement

<b>Origine de l'action</b>	<p>Le Contrat Unique d'Insertion (CUI) a pris la suite des différents dispositifs de contrats aidés le 1<sup>er</sup> janvier 2010 en regroupant le Contrat Initiative Emploi (CIE) du secteur marchand et le Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) du secteur non marchand. Les CI-RMA et les Contrats d'Avenir disparaissent. Ce Contrat constitue donc un outil indispensable et central dans la dynamique d'insertion sur un territoire qui doit être bien repéré.</p> <p>De plus, les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) ne sont pas toujours bien connues.</p> <p>Elles sont pourtant des outils de proximité, proches des habitants et des collectivités, pouvant être mobilisées en fonction des besoins de main d'œuvre d'employeurs potentiels tels que les structures publiques.</p>
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	<p>→ Développer la communication et l'information relatives au CUI, aux SIAE et, ce, à destination des employeurs potentiels</p> <p>Résultats attendus : utilisation de ces dispositifs par les employeurs</p>
<b>Description de l'action</b>	Il s'agit de mettre en œuvre un plan d'information et de communication en direction des structures d'accueil potentielles et notamment les structures publiques. Cela pourrait prendre notamment la forme de forums-rencontre avec les communes ou les communautés de communes (1 à 3 dans l'année).
<b>Moyens mobilisés</b>	Agents des différents organismes précités.

### Evaluation

<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre de contrats CUI signés sur une année</li> <li>▪ Nombre d'heures de travail confiées aux SIAE sur ce territoire en une année</li> </ul>
<b>Moyens d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Bilans statistiques</li> </ul>

<b>ACTION 6 : Répondre à la problématique de la Santé des Bénéficiaires</b>	
<b>Présentation du Projet</b>	
<b>Dates (début et fin)</b>	2010-2012
<b>Pilote</b>	Conseil Général du Haut-Rhin – Espace Solidarité Sainte-Marie-aux-Mines/Ribeauvillé 7 avenue Robert Zeller – 68160 Sainte-Marie-aux-Mines 03 89 58 74 02
<b>Acteurs engagés</b>	Conseil Général – CRAMAM – CPAM - AFPRA
<b>Déroulement</b>	
<b>Origine de l'action</b>	La problématique santé est importante sur ce territoire. Elle constitue, de ce fait, un frein à l'insertion pour certains bénéficiaires du rSa. Certains dispositifs et acteurs existent dans ce domaine et peuvent être mobilisés.
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	→ Consolider les relations Espace Solidarité – acteurs de la santé (CRAMAM – CPAM - AFPRA) afin de mieux prendre en compte les problématiques Santé dans le cadre de l'insertion des bénéficiaires. → Poursuivre l'information des bénéficiaires quant à l'existence : <ul style="list-style-type: none"> <li>- du bilan de santé ;</li> <li>- de la CMU et de la CMU complémentaire.</li> </ul> Résultats attendus : meilleure coordination entre acteurs et meilleure utilisation des dispositifs de soutien existants par les bénéficiaires du rSa.
<b>Description de l'action</b>	Dans un 1er temps, il s'agit d'inscrire les relations entre l'Espace Solidarité et les acteurs de la Santé (CPAM – CRAMAM – AFPRA) dans la durée avec trois temps de rencontre par an. Devront notamment être définies les modalités d'information avec la CPAM par rapport aux bilans de santé.
<b>Moyens mobilisés</b>	Agents des différents organismes précités. 3 réunions de 5 personnes par an soit 45 h. pour la coordination. 1 agent pour les temps d'information aux bénéficiaires.
<b>Evaluation</b>	
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Pour la 1ère action</b></li> <li>▪ Nombre de réunions et nombre de participants à ces réunions.</li> <li>▪ Nombre de projets communs construits.</li> <li>▪ Enrichissement de la connaissance entre partenaires.</li> <li>▪ <b>Pour la 2ème action</b></li> <li>▪ Nombre de temps d'information mis en place</li> <li>▪ Taux d'utilisation du bilan de santé par les bénéficiaires</li> </ul>
<b>Moyens d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Pour la 1ère action</b></li> <li>▪ Relevé statistique de présence aux réunions.</li> <li>▪ Questionnaire auprès des participants aux réunions.</li> <li>▪ <b>Pour la 2ème action</b></li> <li>▪ Bilan écrit des temps d'information</li> <li>▪ Relevé statistique pour l'utilisation des bilans de santé</li> </ul>

## ACTION 7 : Accompagner la mobilité

### Présentation du Projet

<b>Dates (début et fin)</b>	2d semestre 2010-2012
<b>Pilote</b>	Conseil Général du Haut-Rhin – Espace Solidarité Sainte-Marie-aux-Mines/Ribeauvillé 7 avenue Robert Zeller – 68160 Sainte-Marie-aux-Mines 03 89 58 74 02
<b>Acteurs engagés</b>	Acteurs de l'insertion

### Déroulement

<b>Origine de l'action</b>	La mobilité est un enjeu important de ce territoire au vu de sa géographie. Il constitue une préoccupation permanente des acteurs de l'insertion. L'APRE (dispositif de soutien financier au retour à l'emploi) va permettre de renforcer le soutien en direction des bénéficiaires du rSa notamment pour leur mobilité.
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	→ Améliorer la prise en charge de la question de la mobilité des bénéficiaires du rSa.  Résultats attendus : meilleure prise en charge de la question de la mobilité.
<b>Description de l'action</b>	En s'appuyant sur la mise en place du dispositif APRE et des possibilités qu'il offre, il s'agit d'engager une réflexion entre acteurs de l'insertion quant à la problématique de la mobilité. Dans un premier temps, il est envisagé de permettre la préparation, pour un coût modique, du code de la route à 30 bénéficiaires du rSa.
<b>Moyens mobilisés</b>	Agents des différents organismes précités. 2 réunions de 8 personnes par an soit 48 h. Un agent chargé des cours de code de la route.

### Evaluation

<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre de participants à l'atelier Code de la Route</li> <li>▪ Nombre de personnes reçues après la préparation</li> <li>▪ Nombre de personnes continuant la démarche de passage du permis de conduire</li> </ul>
<b>Moyens d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Bilans statistiques</li> </ul>

## ACTION 8 : Action d'Insertion Sociale des bénéficiaires du rSa dans le canton de Sainte-Marie-aux-Mines

### Présentation du Projet

<b>Dates (début et fin)</b>	2010-2012
<b>Pilote</b>	Centre socioculturel du Val d'Argent 68160 Sainte-Marie-aux-Mines 03 89 58 78 04
<b>Acteurs engagés</b>	Espace Solidarité Sainte-Marie-aux-Mines/Ribeauvillé - Conseil Général du Haut-Rhin

### Déroulement

<b>Origine de l'action</b>	L'insertion professionnelle de certains bénéficiaires du rSa ne pourra être effective qu'à condition d'avoir travaillé en amont sur leur insertion sociale.
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ permettre l'expression collective et individuelle des personnes</li> <li>→ rompre leur isolement</li> <li>→ renforcer le lien social</li> <li>→ répondre à la demande d'implication socioculturelle</li> <li>→ accompagner les familles dans les charges et fonctions parentales</li> <li>→ responsabiliser les personnes sur des actions concrètes afin qu'elles deviennent acteurs de leur vie, à terme des moteurs</li> </ul> <p>Résultats attendus : aboutir à une meilleure insertion sociale des personnes permettant à terme d'envisager leur insertion professionnelle.</p>
<b>Description de l'action</b>	Il s'agit, dans un cadre collectif, au travers d'ateliers (théâtre, nutrition...), de renforcer le lien social et, pour les familles, de les accompagner dans leurs charges et fonctions parentales.
<b>Moyens mobilisés</b>	Agents des différents organismes précités.

### Evaluation

<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre de personnes ayant engagé des démarches d'insertion</li> <li>▪ Renforcement des liens sociaux</li> </ul>
<b>Moyens d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Bilan écrit de l'action (rencontre avec les personnes présentes, questionnaire)</li> </ul>

## ACTION 9 : Action d'Insertion Sociale des bénéficiaires du rSa dans les cantons de Ribeauvillé, Kaysersberg et Lapoutroie

### Présentation du Projet

<b>Dates (début et fin)</b>	2010-2012
<b>Pilote</b>	Centre d'Animation et de Formation « La Petite Vigne » 68630 Bennwihr 03 89 47 83 47
<b>Acteurs engagés</b>	Espace Solidarité Sainte-Marie-aux-Mines/Ribeauvillé - Conseil Général du Haut-Rhin

### Déroulement

<b>Origine de l'action</b>	L'insertion professionnelle de certains bénéficiaires du rSa ne pourra être effective qu'à condition d'avoir travaillé en amont sur leur insertion sociale.
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ acquérir de la confiance en soi et permettre aux personnes d'avoir une meilleure image d'elles-mêmes ;</li> <li>→ porter une attention plus soutenue aux personnes les plus fragiles du groupe ;</li> <li>→ se décentrer de soi pour s'ouvrir aux autres (chant...) ;</li> <li>→ engager des réalisations en couture, cuisine, art floral...belles et bien faites pour donner le goût d'entreprendre.</li> </ul> <p>Résultats attendus : aboutir à une meilleure insertion sociale des personnes permettant à terme d'envisager leur insertion professionnelle</p>
<b>Description de l'action</b>	Il s'agit, dans un cadre collectif, au travers d'ateliers (couture, cuisine, art floral...) mais aussi d'une journée mensuelle de préparation et de partage d'un repas, de sortir de son isolement et de gagner de la confiance en soi.
<b>Moyens mobilisés</b>	Agents des différents organismes précités.

### Evaluation

<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre de personnes ayant engagé des démarches d'insertion</li> <li>▪ Renforcement des liens sociaux</li> </ul>
<b>Moyens d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Bilan écrit de l'action (rencontre avec les personnes présentes, questionnaire)</li> </ul>

<b>ACTION 10 : L'accès des enfants des bénéficiaires du rSa aux structures socioculturelles</b>	
<b>Présentation du Projet</b>	
<b>Dates (début et fin)</b>	2011-2012
<b>Pilote</b>	Conseil Général du Haut-Rhin – Espace Solidarité Sainte-Marie-aux-Mines/Ribeauvillé 7 avenue Robert Zeller – 68160 Sainte-Marie-aux-Mines 03 89 58 74 02
<b>Acteurs engagés</b>	Structures socioculturelles du territoire
<b>Déroulement</b>	
<b>Origine de l'action</b>	Dans le cadre des Contrats d'Insertion conclus durant le dispositif RMI, l'éducation des enfants constituait régulièrement un des axes d'engagement. L'accès aux structures socioculturelles en est une des composantes. Au 31 décembre 2008, 350 enfants étaient dans le dispositif RMI.  En raison du coût de certaines activités, du manque d'informations et de mobilisation des familles ainsi que des difficultés d'accueil des enfants, ces derniers n'accèdent pas aux structures de loisirs.
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	→ Poursuivre la sensibilisation des bénéficiaires du rSa à l'accès de leurs enfants aux structures sportives et culturelles → Faciliter l'accueil des enfants en structures socioculturelles  Résultats attendus : meilleur accès des enfants à ces structures.
<b>Description de l'action</b>	Il s'agit d'informer les bénéficiaires parents de l'existence d'une offre de loisirs (et d'aides afférentes) et de les mobiliser pour que leurs enfants y accèdent. Une rencontre de sensibilisation des structures de loisirs pourrait également être envisagée.
<b>Autres acteurs engagés</b>	Structures socioculturelles du territoire
<b>Moyens mobilisés</b>	Agents des différents organismes précités. 1 réunion de 10 personnes par soit 30 h. Mobilisation des travailleurs sociaux du CG dans le cadre des accompagnements.
<b>Evaluation</b>	
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre d'enfants de bénéficiaires accédant aux structures socioculturelles</li> <li>▪ Teneur des relations avec les structures socioculturelles</li> </ul>
<b>Moyens d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Bilan écrit</li> </ul>



# Glossaire

<b>ACI</b>	Ateliers et Chantiers d'Insertion
<b>AFI</b>	Aides Financières Individuelles
<b>AI</b>	Association intermédiaire
<b>ALSH</b>	Accueil de Loisirs Sans Hébergement
<b>APP</b>	Ateliers Pédagogiques Personnalisés
<b>BTP</b>	Bâtiment / Travaux Publics
<b>CAE</b>	Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi
<b>CATTP</b>	Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel
<b>CAV</b>	Contrat d'Avenir
<b>CCAS</b>	Centre Communal d'Action Sociale
<b>CDC</b>	Communauté de Communes
<b>CDD</b>	Contrat à Durée Déterminée
<b>CDI</b>	Contrat à Durée Indéterminée
<b>CI-RMA</b>	Contrat Insertion Revenu Minimum d'Activité
<b>CIVIS</b>	Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale
<b>CLI</b>	Commission Locale d'Insertion
<b>CMP</b>	Centre Médico Psychologique
<b>CMU</b>	Couverture Maladie Universelle
<b>CMUC</b>	Couverture Maladie Universelle Complémentaire
<b>CTJ</b>	Centre Thérapeutique de Jour
<b>CTSA</b>	Commission Territoriale des Solidarités Actives
<b>CUCS</b>	Contrat Urbain de Cohésion Sociale
<b>EAJE</b>	Établissement d'Accueil du Jeune Enfant
<b>EI</b>	Entreprise d'Insertion
<b>ESAT</b>	Établissement Spécialisé d'Aide par le Travail
<b>ETTI</b>	Entreprise Temporaire de Travail d'Insertion
<b>FSL</b>	Fonds Solidarité Logement
<b>ISSM</b>	Institut Supérieur Social de Mulhouse
<b>MDPH</b>	Maison Départementale Personnes Handicapées
<b>MEF</b>	Maison de l'Emploi et de la Formation
<b>OEG</b>	Objectif Emploi en Groupe
<b>PST</b>	Programme Social Thématique
<b>RAM</b>	Relais Assistantes Maternelles
<b>REC</b>	Référent Emploi classique
<b>RMI</b>	Revenu Minimum d'Insertion
<b>RSA</b>	Revenu de Solidarité Active
<b>RSP</b>	Référent Socio – Professionnel
<b>SAVS</b>	Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
<b>SIAE</b>	Structure d'Insertion par l'Activité Économique
<b>SMP</b>	Suivi Mensuel Personnalisé
<b>TH</b>	Travailleur Handicapé
<b>TS</b>	Travailleur Social
<b>URSIEA</b>	Union Régionale des Structures d'Insertion par l'Économie d'Alsace

Commission Territoriale des Solidarités Actives

## **THANN – CERNAY**

Projet pour l'Insertion 2010 – 2012

### Espace **Solidarité**

Aider Écouter  
Orienter Accompagner  
**Accueillir** Comprendre  
Analyser





# SOMMAIRE

<b>Des Projets Pour l'Insertion .....</b>	<b>3</b>
<b>Avant-propos .....</b>	<b>4</b>
<b>LA POLITIQUE MENÉE ET SES RÉSULTATS.....</b>	<b>6</b>
<b>Axes de travail pour 2006 – 2008 .....</b>	<b>7</b>
<b>Moyens engagés entre 2007 et 2008.....</b>	<b>10</b>
<b>Bénéficiaires du dispositif RMI entre 2006 et 2008 .....</b>	<b>13</b>
1. Profil .....	13
3. Contractualisation .....	14
4. Mouvements.....	16
<b>LE TERRITOIRE ET L'INSERTION .....</b>	<b>18</b>
<b>Portrait général du territoire.....</b>	<b>19</b>
1. Population et territoire .....	19
2. Activité économique .....	20
3. Etat du marché de l'emploi.....	20
<b>Diagnostic par thématique .....</b>	<b>21</b>
1. EMPLOI – INSERTION .....	21
2. SANTE .....	24
3. MOBILITE.....	26
4. HABITAT .....	28
5. ENFANCE – FAMILLE – MODES DE GARDE.....	30
6. LIEN SOCIAL – CULTURE – SPORT .....	32
<b>Du diagnostic global à l'identification des chantiers potentiels .....</b>	<b>34</b>
<b>VERS UN PLAN D' ACTIONS .....</b>	<b>36</b>
<b>Rappel des priorités institutionnelles .....</b>	<b>37</b>
<b>Un Programme en 8 actions .....</b>	<b>37</b>
ACTION 1 : Mettre à disposition des SIAE les offres de Contrats Uniques d'Insertion.....	38
ACTION 2 : La permanence emploi.....	39
ACTION 3 : Structurer les parcours d'insertion professionnelle des bénéficiaires du RSA .....	40
ACTION 4 : La santé : facteur important dans le parcours d'insertion .....	41
ACTION 5 : Faciliter l'utilisation du train .....	42
ACTION 6 : Développer le partenariat avec le principal bailleur social du territoire (DOMIAL) .....	43
ACTION 7 : Culture et Insertion .....	44
ACTION 8 : Développer le partenariat autour de l'animation de la CTSA.....	45
<b>GLOSSAIRE.....</b>	<b>46</b>



## ***Des Projets Pour l'Insertion***



Favoriser l'insertion des personnes les plus touchées par l'exclusion constitue un des axes majeurs d'intervention du Conseil Général dans le domaine des politiques sociales. Le Programme Départemental d'Insertion approuvé le 9 décembre 2009 pour les années 2010 à 2012, en est l'une des traductions opérationnelles. En effet, il définit la politique départementale d'insertion.

Dans ce cadre et fort de ce choix de territorialiser notre action, nous avons décidé d'initier, dans les territoires, une démarche d'élaboration de 8 Projets pour l'Insertion.

Cette démarche a été portée par la Direction du Développement Social des Territoires. Elle a été l'occasion, pour chaque Commission Territoriale des Solidarités Actives (CTSA), de construire des projets partagés et d'y associer à différents niveaux, les acteurs locaux, les professionnels du territoire, les services du Conseil Général et les personnes allocataires du rSa. Nous les remercions tous, et en particulier les Présidents des CTSA.

Ces projets ont permis également de renforcer notre connaissance et notre compréhension communes des territoires pour y apporter de nouvelles réponses plus adaptées aux spécificités locales. Ils ont contribué à renforcer la dynamique locale en faveur de l'insertion des personnes.

Maintenant, est venu le temps de la mise en œuvre et c'est avec vous tous que nous comptons la mener à bien afin de mieux répondre aux besoins des Haut-Rhinois en situation d'insertion.

**Charles Buttner**

Président du Conseil Général du Haut-Rhin

**Jean-Louis Lorrain**

Président de la 4<sup>ème</sup> Commission de la Solidarité,  
Politique de la Ville, Insertion et Logement

## Avant-propos

Prévu par une loi du 1<sup>er</sup> décembre 1988 instituant le RMI, les derniers Projets Pour l'Insertion conçus, appelés alors Programmes Locaux d'Insertion (PLI), portaient sur la période 2003 – 2005 et avaient été élaborés en collaboration avec l'Etat.

Constituant une déclinaison territoriale du Programme Départemental d'Insertion (PDI), ils s'inscrivaient dans ses 6 axes à savoir :

- Affiner la connaissance du public pour adapter l'offre d'insertion ;
- Favoriser l'insertion des jeunes de moins de 30 ans ;
- Développer et optimiser les parcours individuels d'insertion ;
- Harmoniser les pratiques et les procédures concernant des publics spécifiques ;
- Soutenir les dynamiques locales ;
- Optimiser le fonctionnement global du dispositif.

Pour la période 2006-2008, le travail de chaque Commission Locale d'Insertion (CLI) dénommée Commission Territoriale des Solidarités Actives (CTSA) depuis le 1<sup>er</sup> juin 2009, s'était inscrit dans la continuité des axes développés entre 2003 et 2005.

Fin 2008, le Conseil Général, par le biais de la Direction du Développement Social des Territoires a souhaité se réapproprier cet outil de pilotage de la politique départementale d'insertion sur les territoires et s'est donc engagé dans une démarche d'élaboration des **Projets pour l'Insertion** sur chacun des 8 territoires.

Ainsi, chacune des 8 CTSA du département, sous l'impulsion de son Président (M. Pierre VOGT pour ce territoire), et du chef de service de l'Espace Solidarité concerné (Mme Marie-Christine FALCH) s'est engagée dans une démarche novatrice pour élaborer son Projet pour l'Insertion. Autour d'eux, ont été rassemblés des acteurs institutionnels et associatifs du territoire, des professionnels des Espaces Solidarité dont les travailleurs sociaux spécialisés RSA, de la Protection Maternelle et Infantile, du Service Insertion et Développement Local, de la Délégation à l'Action Territorialisée, les chargés de mission Développement Social des Territoires...Riche de cette équipe pluridisciplinaire et partenariale, ils ont réalisé un état des lieux et un diagnostic de la situation de l'insertion sur leur territoire en s'appuyant sur les études existantes, l'expertise de chacun et des rencontres avec les bénéficiaires et les professionnels. A partir de ce diagnostic traversant l'ensemble des domaines ayant un impact sur l'insertion des personnes, cette équipe a proposé des actions concrètes.

Ce document retraduit l'ensemble des travaux qui se sont déroulés sur plus d'une année.

# TERRITOIRE DE L'ESPACE SOLIDARITE THUR - DOLLER



# **La politique menée et ses résultats**



## Axes de travail pour 2006 – 2008

Pour le territoire de Thann-Cernay, les objectifs étaient les suivants jusqu'en 2008 :

- Développer le réseau partenarial ;
- Elargir l'information donnée aux nouveaux entrants dans le dispositif RMI au domaine de la santé ;
- Aider les personnes à mieux gérer leur budget ;
- Préparer les personnes à l'entretien d'embauche.

### 1. Bilan des projets d'insertion

Objectifs	PLI 2007	Réalisation
<b>Développement du réseau partenarial</b>	Poursuivre le travail en partenariat avec l'ensemble des structures intervenant dans le milieu de l'insertion professionnelle	Mise en place de modalités de travail concernant la prise en charge des allocataires du RMI et de leurs ayants droit avec le service social de la CRAM, la Mission Locale Thur/Doller, l'ETTI Inser Emploi.  Mise en place de modalités de travail avec le CIAREM en tant que référent socio-professionnel conventionné avec le CG68.
	S'impliquer dans la Maison de l'Emploi et de la Formation	Investissement du travailleur social spécialisé RMI dans le groupe projet.  Mise en place d'actions sur le territoire : Femmes en difficultés d'accès à l'emploi et Chantier Ecole.
<b>Information collective aux nouveaux entrants dans le dispositif RMI</b>	Les responsabiliser en les informant sur leurs droits et devoirs Les informer sur les différents dispositifs et mesures existants en matière d'insertion professionnelle, sociale et de santé Bien identifier leurs difficultés et leurs attentes	Mise en place de réunions d'information collectives. 210 personnes invitées sur l'année – 49 personnes présentes et 15 excusées. L'intervention d'un agent de la CPAM est à programmer pour l'année 2008.
<b>Aide à la gestion du budget*</b>	Organisation d'ateliers d'action éducative budgétaire sur les secteurs de Bitschwiller, Vieux-Thann et Willer-sur-Thur.	Reportée
<b>Préparation à l'entretien d'embauche*</b>	« Objectif Emploi en Groupe » centré sur l'entretien d'embauche	Réalisée

\* le souhait est d'intégrer à toute action collective un module santé/accès aux droits

Objectifs	PLI 2008	Réalisation
<b>Développement du réseau partenarial</b>	Poursuivre le travail en partenariat avec l'ensemble des structures intervenant dans le milieu de l'insertion professionnelle	Modalités de prise en charge des allocataires du RMI et de leurs ayants droit par l'association AGIR dans une fonction de référent socio-professionnel conventionné avec le CG 68.  Signature d'une nouvelle convention entre le Conseil Général et Pôle Emploi. Etablissement d'une convention locale valable de novembre 2008 à décembre 2010. Elle est révisable à tout moment à l'initiative des 2 parties et se décline de façon positive et constructive sur le territoire.
	S'impliquer dans la Maison de l'Emploi et de la Formation (MEF)	Poursuite de l'investissement du travailleur social spécialisé RMI dans le groupe projet pour la mise en place d'Actions sur le territoire : « Femmes en difficultés d'accès à l'emploi » (4800 € de financement CTSA) Suite à l'appel d'offre lancé par la MEF, le démarrage de l'action d'accompagnement renforcé a été fixé pour le début de l'année 2009.  « Chantier Ecole » : l'action s'est déroulée en 2008. Des allocataires du RMI ont été positionnés sur cette action. Cependant, aucun d'eux n'a été au bout de la formation proposée.
	Poursuite du travail mené avec DOMIAL sur l'accès au logement des personnes isolées bénéficiaires du RMI	Elaboration d'un document de travail à destination des professionnels.
<b>Information collective aux nouveaux entrants dans le dispositif RMI</b>	Cf 2007	Mise en place de réunions d'information collectives. 242 personnes invitées sur l'année – 54 personnes présentes et 32 excusées. Intervention d'un référent technique de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie aux réunions d'information afin d'informer sur l'accès aux droits en matière de santé.
<b>Aide à la gestion du budget*</b>	Organisation d'ateliers d'action éducative budgétaire sur les secteurs de Bitschwiller, Vieux-Thann et Willer-sur-Thur.	Les travailleurs sociaux ainsi que l'animatrice ont décidé d'arrêter l'action du fait du manque de participants. Les différents professionnels se sont interrogés sur la motivation des personnes à participer à de telles actions.
<b>Préparation à l'entretien d'embauche*</b>	« Objectif Emploi en Groupe » centré sur l'entretien d'embauche	Reportée

\* le souhait est d'intégrer à toute action collective un module santé/accès aux droits

Objectifs	PLI 2009	Réalisation
<b>Elaboration du diagnostic territorial partagé</b>	Réunions du groupe projet. Recueil des données.	Réalisé
<b>Développement du réseau partenarial</b>	Projet d'action avec DOMIAL portant sur l'accès au logement des allocataires du RMI isolés.	Non abouti
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'un partenariat avec l'AFPRA</li> <li>- Déclinaison du travail avec CAPE Emploi/Action et Compétence</li> <li>- Déclinaison du partenariat avec Pôle Emploi dans le cadre du rSa ( Cf REC et SMP rSa )</li> <li>- Mise à jour du travail en partenariat avec le CIAREM (Cf convention CG / RSP)</li> <li>- Travail avec la MEF dans le cadre de l'action « femmes en difficultés d'accès à l'emploi »</li> <li>- Participation de la CTSA au financement de l'action « vacances en famille été 2009 » (financement CTSA : 1500€)</li> <li>- Organisation de réunions d'échange et d'information à destinations des professionnels de l'insertion relevant de la CTSA</li> </ul>	Réalisé Réalisé Réalisé Réalisé Réalisé Réalisé
	Mise en place d'une rencontre entre les référents et les acteurs de la santé.	Non réalisé
<b>Préparation à l'entretien d'embauche</b>	Mise en place d'une action « objectif emploi en groupe ». Financement CTSA : 5190€	Réalisé avec des ajustements
<b>Informatisation de la CTSA</b>	Un nouveau logiciel PERCEAVAL est en cours de développement. Il a dû être modifié du fait du passage au rSa.	En cours
<b>La déclinaison du Revenu de Solidarité Active sur le territoire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Entrée en vigueur du rSa le 01.06.2009.</li> <li>- Mise en place des Temps d'Accueil Collectifs et Individuels en 09/09</li> <li>- Mise en place de l'Equipe Pluridisciplinaire en 09/09</li> <li>- Mise en place de la Commission d'Orientation en 10/09</li> <li>- Réunion du Comité Stratégique en 10/09</li> </ul>	Réalisé
<b>La culture, un vecteur d'insertion</b>	2 projets avec des objectifs communs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- sensibiliser à la culture ;</li> <li>- découvrir ce qui existe sur le territoire ;</li> <li>- tendre à une appropriation par les parents de la démarche d'accès à la culture pour qu'ils en fassent bénéficier leurs enfants ensuite.</li> </ul> Financement CTSA : 1350€	Réalisé Financement CTSA de 1350€
<b>Information collective aux nouveaux entrants dans le dispositif RMI</b>	CF 2007 Période de janvier à fin mai 2009 (cf mise en place du rSa le 01.06.09) 1 réunion : 42 personnes invitées - 12 présentes - 4 excusées taux de présence : 28.5%	Réalisé

## Moyens engagés entre 2007 et 2008

### 1. Crédits d'insertion

	2007		2008	
	Département	CTSA Thann-Cernay	Département	CTSA Thann-Cernay
<b>Nombre total de Bénéficiaires du RMI</b>	11 950	553	11 755	612
<b>Montant total alloué à des actions d'insertion<sup>1</sup></b>	4 230 380€	162 674€	4 925 818€	202 604€
<b>Répartition du montant total alloué en fonction des thématiques suivantes</b>				
Accompagnement (socioprofessionnel, social, emploi classique)	1 916 400 € (45,3%)	53 597 € (32,9%)	2 766 676€ (56,2%)	99 443 € (49,1%)
Insertion par l'activité économique	2 094 966€ (49,5%)	100 059 € (61,5%)	1 939 767€ (39,4%)	90 168 € (44,5%)

*Les Structures d'Insertion par l'Activité Economique employant des bénéficiaires du RMI<sup>2</sup> sur le territoire de la CTSA Thann – Cernay*

Structures	2006	2007	2008
<b>ADEIS</b>	2	3	0
<b>AGIR</b>	44	51	66
<b>ARCS</b>	6	5	5
<b>Jardins d'Icare</b>	4	8	9
<b>EPICEA</b>	7	17	25
<b>Inser Emploi</b>	1	1	10
<b>Emploi 68</b>	2	1	3
<b>Patrimoine et Emploi</b>	1		5
<b>Jardins de Wesserling</b>	2	2	3
<b>TOTAL</b>	<b>69</b>	<b>88</b>	<b>126</b>

### *L'offre des SIAE<sup>3</sup>*

En 2007, les structures affiliées à l'URSIEA sur ce territoire ont accueilli 445 personnes dont 115 bénéficiaires du RMI (26%)

En 2008, elles ont accueilli 523 personnes dont 133 bénéficiaires du RMI (25%)

La moyenne départementale d'accueil des bénéficiaires du RMI au sein des SIAE se situait à 30% en 2007 et à 32% en 2008.

<sup>1</sup> Le montant total exprime les financements liés directement à l'insertion (accompagnements RSP, REC et SIAE) – ont donc été déduits certains financements ayant un lien indirect à l'insertion (investissement, action sociale d'urgence...).

<sup>2</sup> Source : chiffres communiqués par les structures au 31/12 de chaque année Cf Bilan PLI 2008 CTSA Thann-Cernay

<sup>3</sup> Source URSIAE

### *L'accès à l'emploi et à la formation des bénéficiaires du RMI sortant des SIAE (hors événements privés)*

En 2007, 59,5% des bénéficiaires du RMI sortant des SIAE ont accédé à un emploi (CDI – CDD) ou à une formation.

En 2008, 53,1% ont accédé à un emploi (CDI – CDD) ou à une formation.

La moyenne départementale pour les sorties vers l'emploi et la formation était de 51,07% en 2007 et 43,61% en 2008.

#### **Premiers constats**

- une offre d'insertion bien développée sur le territoire. Toutefois, la place laissée aux bénéficiaires dans ces structures est relativement faible.
- les SIAE permettent majoritairement sur la CTSA de Thann – Cernay une sortie «positive » vers l'emploi et la formation

## 2. Aides financières individuelles (AFI)

*Les montants*

	<b>2007</b>	<b>2008</b>
	<b>CTSA Thann-Cernay (1)</b>	<b>CTSA Thann-Cernay (1)</b>
<b>Montant Régie Insertion (1)</b>	2 157€	1 579€
<b>Montant Secours Insertion (2)</b>	1 591€	741€
<b>Nombre total d'aides attribuées (régie insertion)</b>	35	30

(1) chiffres Espace Solidarité Thann (enveloppe annuelle 2 668€)

(2) chiffres DDST SETS

### *Bilan par type de demande « Régie Insertion »*

Les données suivantes concernent l'Espace Solidarité Thann et la répartition d'une enveloppe annuelle de 2668€.

	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>
Recherche de travail	9	12	2
Poursuite d'emploi	4	3	6
Reprise d'emploi	5	8	3
Démarches administratives	3	4	2
Action de formation	7	8	5
Frais de garde	0	0	-
Aide alimentaire	-	-	5
Bouteille de gaz	-	-	1
Déménagement	-	-	1
Transport scolaire	-	-	4
Recherche foyer hébergement	-	-	1
Réparation scooter			
Aide au transport pour la visite d'enfants placés			
<b>Total</b>	28	35	30
<b>% de l'enveloppe utilisé</b>	70,20 %	80,84 %	59 %

# Bénéficiaires du dispositif RMI entre 2006 et 2008<sup>4</sup>

## 1. Profil

Nombre de bénéficiaires du RMI

Nb de bénéficiaires du RMI	2006	2007	2008	Evolution 2006/2008 en %
Territoire Départemental	11 809	11 950	11 755	- 0,46%
CTSA	502	553	612	+ 21,9%

Répartition des bénéficiaires par âge

Agés	2006	2007	2008	Evolution 2006/2008 en %
- de 25 ans	31	53	44	+41,9 %
25 à 40 ans	274	283	326	+ 18,9 %
41 à 55 ans	145	171	186	+ 28,2 %
+ de 55 ans	52	46	56	+ 7,6 %

Répartition par sexe

Sexe	2006	2007	2008	Evolution 2006/2008 en %
Hommes	231	249	278	+ 20,3%
Femmes	271	304	334	+ 23,2 %

Situation familiale

Situation familiale	2006	2007	2008	Evolution 2006/2008 en %
Couple	79	102	112	+ 41,8%
Isolé	423	451	500	+ 18,2%

Ancienneté dans le dispositif RMI

Ancienneté dans le dispositif	2006	2007	2008	Evolution 2006/2008 en %
Moins de 1 an	191	196	179	- 6,3 %
1 à 5 ans	277	331	383	+ 38,3 %
+ de 5 ans	34	26	50	+ 47,1 %

### Premiers constats

- Augmentation de 10,7 % du nombre des allocataires (+ 1,5 % en 12 mois). Hausse concentrée sur août à novembre 2008 et sur les cantons de Cernay (qui est le plus peuplé par ailleurs) et de Saint-Amarin.
- Hausse dans toutes les tranches d'âge avec un pic pour les – de 25 ans.
- La tranche des 25/40 ans représente 53,3% du total en 2008.
- Les femmes restent majoritaires (54,6% en 2008) pour des raisons administratives mais, également, conjoncturelles et structurelles.
- Les allocataires sans enfants représentent 59,3 % des allocataires de la CTSA. Parmi eux, les isolés représentent 92 %, en augmentation de 18% sur les 3 dernières années.
- Baisse des allocataires avec enfant(s) de 3,5 %.
- Une majorité d'isolés parmi les bénéficiaires : 81,7% en 2008.
- Une ancienneté dans le dispositif qui s'allonge : 70,8% des personnes sont présentes en 2008 depuis plus d'un an dans le dispositif.

<sup>4</sup> Chiffres bilans statistiques CTSA Thann/Cernay et bilans PLI Thann/Cernay ; Pour 2009 le bilan statistique n'a pas pu être réalisé du fait de la mise en place du rSa le 1.06.2009 et de l'absence d'outil de pilotage assorti à ce nouveau dispositif.

### 3. Contractualisation

#### Répartition entre services instructeurs

	2006	2007	2008	Evolution 2006/2008 en %
Espace Solidarité	414	480	530	+ 28%
C.C.A.S.	51	36	40	- 21,6%
A.P.P.O.N.A.	25	26	25	-
Service social gérontologique	7	9	15	+ 114%
A.L.E.O.S.	4	2	1	- 75%
C.P.A.M.	1	0	1	-

#### Premiers constats

- L'accompagnement a été assuré majoritairement (76.9 %), en 2008, par les travailleurs sociaux de l'Espace Solidarité de Thann, 17.3 % par les référents professionnels et socio-professionnels des organismes d'insertion et à 5.4 % par les CCAS (Thann, Cernay et Masevaux)).

#### Répartition des accompagnements professionnels et socioprofessionnels

	2006	2007	2008	Evolution 2006/2008 en %
CIAREM	27	19	27	
AGIR			10	
CAP EMPLOI	0	20	4	
Mission Locale	43	28	23	
ANPE	37	27	58	
AFPA <sup>5</sup>		20		
<b>TOTAL</b>	<b>107</b>	<b>114</b>	<b>122</b>	

#### Taux de contractualisation

Taux de contractualisation	2006	2007	2008	Evolution 2006/2008 en %
CTSA de Thann-Cernay (tous instructeurs confondus)	71,3 %	84,8%	83,2%	+ 16,7%
Espace Solidarité - CG	72,5%	83,5%	83,4%	+ 15,1%
Services Instructeurs - hors CG	65,9%	93,2%	81,7%	+ 24%

NB : Le taux indiqué est calculé à partir du nombre de suivis assurés par chaque service instructeur

<sup>5</sup> Arrêt des interventions en 2008, l'AFPA n'ayant pas souhaité répondre à l'appel à projets départemental



## Type de contrats signés au sein de l'Espace Solidarité

		2006	2007	2008	Evolution 2006/2008 en %
<b>Insertion Sociale</b>	Nombre	489	561	477	- 2,5%
	% par rapport au total	26,8%	26,6%	26,5%	
<b>Dont Logement</b>	Nombre	53	68	45	- 15,1%
	% par rapport au total	2,9%	3,2%	2,5%	
<b>Dont Santé</b>	Nombre	163	187	155	- 4,9%
	% par rapport au total	9%	8,9%	8,6%	
<b>Insertion Professionnelle</b>	Nombre	1115	1291	1122	+ 0,63%
	% par rapport au total	61,3%	61,3%	62,4%	

NB : Un contrat peut avoir plusieurs objectifs.

### **Premiers constats : Analyse des contrats d'insertion pour 2008**

- Un objectif d'insertion professionnelle qui reste majoritaire chez les bénéficiaires (62,4%)
- Un contenu des contrats d'insertion moins riche en projets d'action. Cette baisse peut s'expliquer par :
  - un découragement des personnes, une perte de confiance en l'avenir ;
  - une absence de projets ;
  - la réduction des moyens et des possibilités en matière d'insertion professionnelle ;
  - un recadrage et une priorisation des actions à engager.
- Insertion Sociale : les principales actions portent sur la santé, l'accès aux droits et les démarches administratives, l'éducation et la scolarisation des enfants.
- Insertion professionnelle :
  - la moitié des actions porte sur la recherche d'un emploi ;
  - 1/3 des contrats porte sur l'activité professionnelle effective de l'allocataire au moment de la signature du contrat ;
  - augmentation des contrats axés sur l'accompagnement socio-professionnel et professionnel ;
  - augmentation des contrats relatifs à la création d'entreprise et au travail indépendant.

## 4. Mouvements

### Dispositif d'entrées et sorties

	2006	2007	2008	Evolution 2006/2008 en %
Entrées	266	300	267	+ 0,37%
Sorties	203	226	215	+ 5,9%
Ratio sorties/effectif global	40,4%	40,9%	35,1%	

**NB :**

Sorties = radiations administratives pour ressources supérieures liées à l'emploi, l'indemnisation chômage, d'autres droits, la modification de la vie maritale, ou la fin de perception du RMI suite au décès.

Entrées = nouveaux entrants et transferts

### Sorties pour reprise d'emploi ou indemnisation

Nature des sorties	2006	2007	2008
Reprise d'emploi (hors contrats aidés)	58	55	54
Indemnisation ASSEDIC	11	16	24
<b>TOTAL</b>	69	71	78

### **Premiers constats**

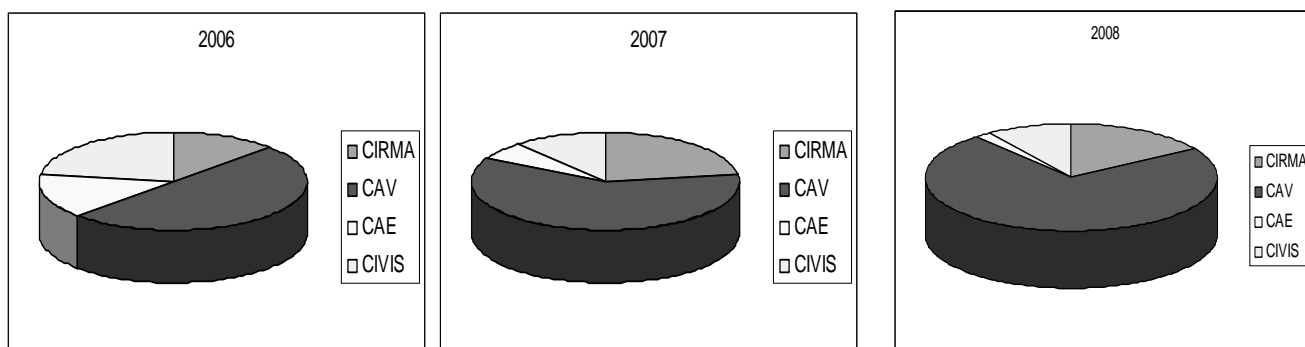
- La reprise d'emploi devient de plus en plus difficile. Elle concerne en :
- 2006 : 11,6% des bénéficiaires
- 2007 : 10% des bénéficiaires
- 2008 : 8,8% des bénéficiaires

### Nature des sorties pour reprise d'activité :

	2006	2007	2008
CDI	16	15	11
CDD et autres contrats aidés	42	40	43
<b>TOTAL</b>	58	55	54

## Accès des allocataires du R.M.I. aux contrats aidés

	2006	2007	2008
CIRMA	8	22	19
CAV	31	58	86
CAE	9	6	2
CIVIS	14	11	11
TOTAL	62	97	118



### Premiers constats

- Un allocataire sur 5 a accédé en 2008 à un emploi aidé ; Dans ce cadre, l'allocation RMI continue à être versée par la CAF mais à l'employeur ; La personne reste donc dans le dispositif RMI.

# **Le Territoire et l'Insertion**

# Portrait général du territoire

## 1. Population et territoire

### *Le territoire en quelques mots*

Formé des 2 vallées les plus méridionales des Vosges offrant un débouché commun sur la plaine d'Alsace, ce territoire de vie au cadre naturel diversifié et au fort potentiel économique constitue un pôle actif et réunit à travers des projets partagés :

- la vallée de Masevaux, appréciée pour son environnement favorisant les loisirs et le tourisme vert, qui a développé les services à la personne et le haut débit.
- la vallée de Saint-Amarin, avec son riche passé industriel textile, qui a engagé sa reconversion grâce aux activités tertiaires, à l'agriculture de montagne et au tourisme.
- la plaine et le piémont, autour du patrimoine et des équipements collectifs de Thann/Cernay/Burnhaupt-Le-Haut dont le potentiel de développement économique est favorisé par les infrastructures routières et ferroviaires et son positionnement interrégional et transfrontalier.

Ce territoire pris dans sa globalité présente les caractéristiques suivantes :

- Population<sup>6</sup> : 66 007 habitants (+ 3.5 % entre 1999 et 2006)
- Superficie : 494 km<sup>2</sup>
- Densité : 136 habitants au km<sup>2</sup> - 209 habitants au km<sup>2</sup> dans le Haut-Rhin – 113 habitants au km<sup>2</sup> en France ;
- Nombre de communes : 50 ;
- 4 communautés de communes.

### *La structure par âge de la population<sup>7</sup>*

La population sur le territoire de la CTSA Thann/Cernay est également répartie. Toutefois, les 60 ans et plus sont fortement représentés. C'est donc une population relativement vieillissante par rapport à l'ensemble de la population du Haut-Rhin.

<b>CTSA THANN/CERNAY</b>	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>	<b>Ensemble</b>	<b>Part Thann dans pop° totale</b>	<b>Haut-Rhin</b>
6-19 ans	6135	5715	11850	18,0%	17,7%
20-59 ans	17972	17412	35384	53,6%	54,9%
60 ans et +	6196	7911	14107	21,4%	20,1%
<b>TOTAL</b>	<b>32713</b>	<b>33295</b>	<b>66007</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

<sup>6</sup> Source : chiffres INSEE RP 2006

<sup>7</sup> Source : chiffres INSEE RP 2006

## 2. Activité économique

Territoire structuré autour de deux vallées et de leurs débouchés et de quatre structures intercommunales, l'organisation du territoire se structure autour des pôles de Thann et Cernay, puis de Masevaux et Saint-Amarin.

Le tissu économique reste fortement influencé par l'industrie qui représente 42% des emplois salariés dans le privé (2007). Les services emploient 34% des salariés du privé, le commerce 15%, la construction 9% et l'agriculture moins de 1%.

A contrario, les établissements sont les plus nombreux dans le secteur des services (52%), du commerce (18%) et ensuite à 10% chacun de l'agriculture, de la construction et de l'industrie.

Cela montre que ce territoire est lié à la situation de quelques grandes sociétés industrielles.

A noter enfin que la création d'entreprises reste vive avec une augmentation du nombre d'établissements de 22,8% en 1 an.

La population active en 1999 (INSEE RP 1999) se structure de la façon suivante :

- Hommes et femmes ont un taux d'activité relativement proche.
- Les actifs salariés sont dominants.
- La population active occupée représente plus de 90% de la population potentiellement active.

	Hommes	femmes	Total
Population active	16 575	12 666	29 241
Population active occupée	15 543	11 403	26 946
% population active occupée	93%	90%	92%

## 3. Etat du marché de l'emploi

### La demande d'emploi<sup>8</sup>

2440 demandeurs d'emploi (Cat.1) ;

Evolution : +34% sur 1 an

- femmes : 43% (+11%)
- - de 25 ans : 24% (+22%)
- + de 50 ans : 13% (+39%)
- cadres : 5% (+50%)

Taux de chômage : 8.4% (2<sup>ème</sup> trim. 2009)

Part des demandeurs inscrits par niveau de qualification :

- ouvriers et employés qualifiés : 49%
- ouvriers et employés non qualifiés : 39%
- agents de maîtrise, techniciens : 7%
- cadres : 4%

### L'offre d'emploi<sup>9</sup>

1707 offres ont été confiées à pôle Emploi par les employeurs du bassin :

- évolution en 1 an : -31%
- taux de satisfaction des offres : 83%

Part des offres par type de contrat :

- CDD de - de 6 mois : 40%
- CDI : 29%
- Missions intérim : 19%
- CDD de + de 6 mois : 12%
- ¾ des emplois correspondent à des emplois précaires

Part des offres par niveau de qualification :

- ouvriers et employés qualifiés : 49%
- ouvriers et employés non qualifiés : 41%
- agents de maîtrise, techniciens : 9%
- cadres : 1%

<sup>8</sup> Chiffres Pôle Emploi fin 09.2009

<sup>9</sup> Chiffres Pôle Emploi cumul à fin 10.2009

# Diagnostic par thématique

## 1. EMPLOI – INSERTION

### Description de la situation du territoire

#### TERRITOIRE

##### Des structures d'insertion et d'accompagnement implantées ou intervenant sur le territoire :

- 7 SIAE réparties sur les 4 cantons ; elles ont accueilli 523 personnes en 2008 dont 25.4% de bénéficiaires du RMI ;
- 1 Mission Locale : basée à Thann mais organisant des permanences délocalisées ;
- Pôle Emploi ;
- CIAREM ;
- Vecteur ;
- ADIE ;
- OGACA ;
- Action et Compétence ;
- AFPRA.

##### La structure économique du territoire :

- une vocation industrielle historique (chimie, mécanique, textile, bâtiment) marquant fortement le territoire ;
- un secteur médico-social pourvoyeur important d'emplois (hôpital, maisons de retraite, centres de convalescence, foyers pour personnes handicapées...) ;
- structuration du tissu économique en nombre d'établissements en 2008 : les services représentent 52% ; l'industrie 10% (7% sur la région Mulhousienne) comme pour l'agriculture ce qui est atypique ; le commerce représente 18% et la construction 10% ;
- structuration de l'emploi salarié privé (2007) :
  - 42% industrie (27% pour l'Alsace)
  - 34% services (46% pour l'Alsace)
  - 15% commerce (19% pour l'Alsace)
  - 9% construction (8% pour l'Alsace)
  - 0% agriculture (3)
- nombre d'établissements : 3 856 (+22,8% en 1 an et le taux d'augmentation le plus élevé se situe dans la construction :(+43,5%).
- Les 5 secteurs d'activité les plus recruteurs :
  - services administratifs et de soutien (dont intérim) : 224
  - commerce, réparation automobile et motocycles : 67
  - construction : 45
  - santé et action sociale : 42
  - industrie, manufacturière : 28

### **La formation sur le territoire :**

- 6 lieux de formation sur le territoire :
  - Cernay : GRETA et plate-forme BTP de l'AFPA et APP
  - Masevaux : APP
  - Thann et Vieux-Thann : APP, GRETA, plate-forme de formation à l'Embarcadère (4 salles + îlots FOAD)
- un atout supplémentaire : la Maison de l'Emploi et de la Formation
- présence des organismes de formation en fonction des dispositifs mis en place : G7 et ARSEA pour les actions « CUCS » - CEMFO pour les actions pilotées par Pôle Emploi et la CTSA de Thann-Cernay – KEDI en ce qui concerne le plan de formation Régional

### **La situation de l'emploi :**

- un déséquilibre économique au détriment des fonds de vallées
- une situation de l'emploi qui se dégrade :
  - augmentation forte du chômage : 6,3% au 2ème trimestre 2008, 6,5% au 4ème trimestre 2008, 7,7 % au 1er trimestre 2009, 8,4% au 2ème trimestre 2009 et 8,7% au 4ème trimestre 2009 ; + 22% de demandeurs d'emploi sur une année (à fin février 2009 cat. 1) + 23% au niveau régional ;
  - diminution du nombre d'offres confiées à Pôle Emploi : 495 durant le 1er trimestre 2009 (-30% en 1 an) ;
  - inadéquation entre l'offre d'emploi et la demande d'emploi.

### **Un territoire inscrit dans une bonne dynamique partenariale :**

- un territoire bien identifié par les acteurs en raison d'un découpage identique : CTSA (ex CTSA) – bassin d'emploi – Pays Thur/Doller ;
- un réseau de partenaires qui travaillent ensemble ;
- des partenaires bien identifiés.

### **BENEFICIAIRES**

- Pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2009, le taux de reprise d'emploi est de 14% (3<sup>ème</sup> meilleur chiffre sur les 9 agences du département).
- 77,7% des allocataires inscrits au 31.03.09 ont un niveau de formation V et inférieur ; ce taux est élevé : 2<sup>ème</sup> des 9 agences de département (chiffres à fin 03.09).
- Pour 80% des allocataires inscrits au 31.03.09, le RMI constitue la seule ressource ce qui signifie qu'ils sont donc sans activité (+15% sur 1 année).

### Les 5 familles de métier les plus recherchées par les demandeurs d'emploi (cat. 1)

- mécanique, électricité, électronique :	362
- services aux personnes et à la collectivité :	289
- distribution et vente :	263
- transport et logistique :	262
- bâtiment, travaux publics et de l'extraction :	218



<b>Points forts</b>	
<b>Du territoire</b>	<p><b>Les services du territoire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ un réseau actif et dense de partenaires qui engendre une bonne dynamique en faveur de l'emploi ;</li> <li>▪ un accès facilité à la Mission Locale (présence sur les 3 cantons) et à l'Association AGIR (présence sur les cantons de Masevaux et Cernay) ;</li> <li>▪ des bornes interactives mises en place par la MEF dans les mairies de la vallée de la Doller ;</li> <li>▪ une information et des conseils aux créateurs d'entreprises (Pays Thur/Doller) ;</li> <li>▪ la mise en place d'actions de formation sur le territoire à l'initiative des différents partenaires ;</li> </ul>
<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ des réponses diversifiées et réactives.</li> <li>▪ des partenaires connus et identifiés.</li> <li>▪ une offre importante en emplois d'insertion et proximité des opérateurs.</li> <li>▪ la possibilité pour les personnes en insertion de se former en partie sur place.</li> </ul>
<b>Points faibles</b>	
<b>Du territoire</b>	<p><b>Les travailleurs handicapés (TH)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ la difficile insertion des personnes «travailleur handicapé» : déficit d'emploi en structure ESAT et dans l'accompagnement ;</li> <li>▪ à fin mars 2009, les TH représentaient 10% des bénéficiaires inscrits à Pôle Emploi (2<sup>ème</sup> taux le plus élevé sur les 9 agences du département).</li> </ul> <p><b>Les structures d'aide et d'accompagnement :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ l'absence de lieux pour aider à la rédaction de CV et de lettres de motivation ;</li> <li>▪ l'absence de lieux de formation dans la vallée de Saint-Amarin ;</li> <li>▪ l'absence de permanences de Pôle Emploi sur la CCVDS ;</li> <li>▪ une sous-utilisation des bornes interactives et manque de lisibilité des lieux et accessibilité réduite dans la vallée de la Doller et du Soultzbach ;</li> <li>▪ un déficit de lisibilité du parcours global d'insertion des personnes.</li> </ul> <p><b>Le territoire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ une géographie du territoire impliquant des déplacements importants et coûteux.</li> </ul> <p><b>Les bénéficiaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ un nombre important de bénéficiaires du RMI sans autres ressources et avec un niveau de formation faible.</li> </ul>
<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ un accès difficile à l'emploi pour les personnes TH.</li> <li>▪ la non-conformité des lettres et CV des personnes non accompagnées en RSP ou REC.</li> <li>▪ un manque de mobilité chez les allocataires.</li> <li>▪ l'absence de réactivité des personnes suivies du fait des freins liés aux transports et au coût des transports.</li> <li>▪ des difficultés administratives dans la gestion des dossiers (inscription-réactualisation...).</li> </ul>

## 2. SANTE <sup>10</sup>

### Description de la situation du territoire

#### TERRITOIRE

- La situation au niveau de la santé est peu satisfaisante avec un taux de mortalité générale le plus élevé d'Alsace après Haguenau et un taux de mortalité prématurée (avant 65 ans) légèrement supérieure à la moyenne régionale.
- Taux de médecins généralistes pour 100 000 habitants : 82 (Moyenne Alsace : 105).
- Taux de médecins spécialistes pour 100 000 habitants : 45 (Moyenne Alsace : 98).
- Existence de plusieurs structures de soins de proximité.

#### BENEFICIAIRES

- La problématique Santé est contractualisée dans 8,9% des contrats d'insertion en 2008.

### Points forts

#### Du territoire

#### L'offre de soins

- une forte activité des médecins libéraux ce qui permet un accès aux soins quasiment dans la moyenne pour les médecins généralistes (+ attractivité de Mulhouse).
- une offre de proximité importante :
  - un hôpital civil avec maternité et centre de planification ;
  - une maison médicale de garde sur Thann ;
  - psychiatrie : CTJ adultes à Thann - CTJ enfants à Cernay avec permanences délocalisées sur les 3 cantons ;
  - 2 micro-structures sur Thann (cabinets de médecins généralistes avec une équipe pluridisciplinaire pour le suivi des conduites addictives) ;
  - une antenne du CCAA de Mulhouse à l'Hôpital de Thann ;
  - SAVS : SAVS St André à Cernay (relais MDPH) et intervention SAVS Croix – Marine de Pfastatt ;
  - installation prochaine d'un centre de soins mutualiste (optique, dentaire, auditif) ;
  - consultation pour les jeunes consommateurs de substances psychoactives à l'hôpital de Thann.
- des permanences du service social CRAM sur Thann, Cernay et Masevaux.

#### Une offre en matière de prévention

- l'implication de la ville de Thann (CCAS) à travers des actions collectives sur l'hygiène alimentaire et l'organisation d'une journée annuelle «solidarité».

#### Un travail en réseau développé :

- avec l'AFPRA qui intervient dans le cadre de la CTSA ;
- avec le réseau périnatalité ;
- avec les structures implantées sur Mulhouse et non délocalisées (structures de soins et centres hospitaliers spécialisés).

<sup>10</sup> Source principale du diagnostic : Portrait sanitaire et social – Observatoire Régional de la Santé d'Alsace – Septembre 2008

<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ l'existence de réponses sur le territoire en matière de soins de base et de proximité.</li> <li>▪ l'accès aux soins facilité du fait de l'application du tiers-payant et de tarifs conventionnés.</li> </ul>
<b>Points faibles</b>	
<b>Du territoire</b>	<p><b>L'offre de soins</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ une faible densité en médecins généralistes pour toute la zone.</li> <li>▪ une densité médiane en médecins spécialistes pour les cantons de Cernay et Thann et faible pour les 2 autres cantons.</li> <li>▪ accès plus difficile aux médecins spécialistes notamment pour Saint-Amarin et Masevaux.</li> <li>▪ l'accès aux soins hospitaliers de courte durée se fait majoritairement dans une autre Zone de Proximité (Mulhouse à 51%).</li> <li>▪ un déficit de permanences spécialisées en fond de vallée (dépendances, suicide).</li> <li>▪ les difficultés d'accès aux soins dentaires (cf coûts des soins et non-application du tiers payant).</li> <li>▪ le déficit de partenariat avec le secteur psychiatrique adulte.</li> </ul>
<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ l'inégalité des réponses sur le territoire en matière de spécialités médicales.</li> <li>▪ des déplacements souvent nécessaires car centralisation sur Thann et Cernay voire hors du territoire.</li> <li>▪ l'absence d'aides financières permettant l'avance des frais liés aux soins essentiellement dentaires et ophtalmologiques</li> </ul>

### 3. MOBILITE

#### Description de la situation du territoire

##### Territoire

##### L'offre de transports

- **Vallée de la Thur :**
  - réseau ferroviaire : TER ligne Kruth – Thann – Mulhouse (bonne amplitude horaire, bonnes connexions et bon cadencement) ; meilleure desserte pour Mulhouse pour les habitants de l'entrée de la vallée ; Le fond de vallée est moins bien desservi ; Par ailleurs, 17 communes sont à l'écart de l'offre ferroviaire.
  - transports en car sur tout le territoire : 8 lignes de car interurbain gérés par le CG 68.
- **Cernay et environs** (Communauté de communes) : transport collectif Boug' en bus.
- **La Vallée de la Doller et du Soultzbach** est privée de toute offre de transport ferroviaire :
  - hors transports scolaires, la desserte de la vallée se fait via la ligne de bus Sewen - Masevaux – Mulhouse ;
  - les communes de Mortzwiller, Soppe le Haut et Soppe le Bas sont dissociées de la vallée de la Doller et bénéficient d'une ligne spécifique les reliant à Mulhouse ;
  - la ligne gérée par le Conseil Régional d'Alsace permet de connecter la vallée de la Doller via Cernay au réseau ferroviaire de la vallée de la Thur (1 A/R quotidien en semaine Sewen/Cernay matin et soir).
- **Desserte entre les 2 vallées** : seules 2 lignes permettent la connexion entre elles.

#### Points forts

<p><b>Du territoire</b></p>	<p><b>L'offre de transports</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ le développement de nombreux moyens de transports collectifs dans la Vallée de Thann et Cernay : train – bus – transports collectifs Boug' en bus.</li> <li>▪ les lignes gérées par le CG constituent une première réponse à des besoins de déplacements de proximité, desservent les communes les plus éloignées et renforcent l'offre de transports scolaires.</li> <li>▪ le projet tram-train : augmentation du cadencement entre Mulhouse et Thann.</li> <li>▪ Co-voiturage : site en ligne au niveau du Pays Thur/Doller.</li> </ul> <p><b>L'aide à l'accès aux transports</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ l'intervention de l'Association mobilité pour l'emploi de Mulhouse (location de cyclomoteurs).</li> <li>▪ délivrance d'aides aux transports par : Pôle Emploi, CG 68, Mission Locale Thur Doller, CCAS de Thann .</li> <li>▪ accompagnement des jeunes à la conduite par le Conseil Général 68.</li> </ul>
<p><b>Et impact sur les bénéficiaires</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ une meilleure mobilité et un accès à l'emploi, aux structures facilité et donc une plus grande réactivité possible.</li> <li>▪ la levée partielle des freins liés au coût des transports.</li> <li>▪ la voiture ne constitue pas le moyen de déplacement exclusif.</li> <li>▪ réduction de l'isolement géographique (désenclavement).</li> </ul>

<b>Points faibles</b>	
<b>Du territoire</b>	<p><b>L'offre de transports</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ des transports en commun paraissant insuffisants et inégalement répartis : <ul style="list-style-type: none"> <li>- entre la vallée de Masevaux et la vallée de Thann, la liaison est assurée uniquement dans le cadre des transports scolaires et avec un cadencement matin et soir seulement ;</li> <li>- cadencements insuffisants de la ligne Sewen – Masevaux – Mulhouse pour répondre aux besoins plus fins de la population et manque de lisibilité de cette ligne ne permettant pas aux personnes de se l'approprier ;</li> <li>- difficultés de circulation liée à la configuration de la RN 66 (ralentissements, temps de déplacement importants).</li> </ul> </li> </ul> <p><b>L'accès aux transports</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ un coût de transports trop élevé pour des personnes en insertion (cf étendue géographique du territoire : 8.60€ aller/retour Masevaux-Mulhouse) ;</li> <li>▪ le coût du permis de conduire : pas d'intervention possible de l'auto-école sociale implantée à Mulhouse car pas de PLIE sur le territoire ;</li> <li>▪ l'accessibilité imparfaite des gares pour les personnes handicapées ;</li> <li>▪ un seul guichet physique à la gare SNCF de Thann.</li> </ul>
<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les transports en commun sont encouragés mais les horaires de ces derniers ne sont pas toujours compatibles avec les exigences des employeurs. Cela suppose des capacités d'anticipation et d'organisation.</li> <li>▪ Pour certaines personnes, l'absence ou le coût des transports constituent un motif pour ne pas engager de démarches d'insertion.</li> <li>▪ Frein à l'emploi quand celui-ci se situe hors territoire ou sur un territoire non accessible en transports en commun. L'offre devient alors inaccessible.</li> <li>▪ Utilisation des distributeurs automatiques : cela peut être un frein pour les personnes non «initiées» qui voient alors l'accès à ce mode de transport devenir inaccessible.</li> </ul>

## 4. HABITAT<sup>11</sup>

### Description de la situation du territoire

#### Le territoire

- le pays Thur/Doller est soumis aux mêmes évolutions que les autres territoires :
  - l'évolution des modes de vie avec notamment les divorces qui multiplient le nombre de foyers et , de ce fait, les besoins ;
  - le vieillissement et le maintien de la population âgée dans des logements de grande taille limitant l'accès à ces grands logements aux familles nombreuses ;
  - des constructions neuves en forte croissance.
- une part de logements individuels majoritaire sur un territoire qui se révèle très hétérogène :
  - une densité de l'offre locative publique supérieure à la moyenne départementale (CC Thann et Cernay) ou proche de la moyenne départementale (Vallée de Saint-Amarin) ;
  - une offre faible en logements locatifs publics sur le territoire de la CC de la Vallée de la Doller et du Soultzbach ;
  - une vacance importante au sein du parc locatif public en haut de vallée de Thann et demande importante en début des 2 vallées.
- une aire d'accueil des gens du voyage située à Cernay.
- un nombre important de PST sur le territoire : 40% des logements PST du département se trouve sur le territoire ; cela représente 42 appartements répartis sur 11 communes. Il s'agit essentiellement de F3 et F4.
- éloignement de certains logements sociaux des moyens de communication (gare, ligne de bus).
- travail en commun des collectivités pour la mise en place des PLH (Programmes locaux de l'Habitat).

### Points forts

#### Du territoire

#### L'offre de logements

- une offre locative publique supérieure à la moyenne départementale dans les CC de Thann et de Cernay. Densité particulièrement forte dans les villes-centre.
- un effort de production locative publique est à noter depuis 2005 (Thann et Cernay).
- un programme de requalification des quartiers engagé à Thann et Cernay.
- des loyers légèrement inférieurs à la moyenne départementale pour le parc public.
- un bailleur social principal (DOMIAL) bien identifié et avec qui le travail partenarial est facilité.
- un nombre important de logements PST.
- un foyer d'hébergement ALEOS adossé à une maison-relais.
- une communauté Emmaüs avec un hébergement d'urgence (2 places).

#### L'accès au logement

- un travail partenarial entre les bailleurs, les travailleurs sociaux, la Sous-Préfecture et les communes.
- des dispositifs d'aide à l'accès et au maintien dans le logement : contingent préfectoral, FSL, LOCAPASS, 1% logement, Pass foncier.
- des permanences délocalisées de l'ADIL à Thann et Cernay.

<sup>11</sup> Source principale : diagnostics territoriaux de l'Observatoire de l'Habitat du Haut-Rhin – 1<sup>er</sup> semestre 2008

<p><b>Et impact sur les bénéficiaires</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ un accès au logement facilité pour les personnes bénéficiaires des minima sociaux.</li> <li>▪ un bailleur bien identifié (guichet unique).</li> <li>▪ des PST qui permettent une réponse rapide : le délai de mise en vacance des logements avant attribution est de 2,7 mois (la moyenne départementale est de 3,2 mois) et une offre de logements pour les situations précaires.</li> <li>▪ lisibilité des dispositifs et accès facilité.</li> </ul>
<p><b>Points faibles</b></p>	
<p><b>Du territoire</b></p>	<p><b>L'offre de logements</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ un long délai d'attente pour accéder au logement locatif public (Thann – Cernay – Vallée de la Doller et du Soultzbach).</li> <li>▪ une offre en logements sociaux très disparate : <ul style="list-style-type: none"> <li>- une commune sur 2 ne dispose d'aucune offre en logements sociaux ; la CCVDS est quasiment dépourvue de ce type d'offre ;</li> <li>- une concentration importante sur Cernay-Thann-Saint-Amarin (taux de logements sociaux parmi les plus élevés du Haut-Rhin).</li> </ul> </li> <li>▪ un nombre limité de bailleurs sociaux et donc des réponses limitées en matière de relogement.</li> <li>▪ un nombre de places d'hébergement en foyer et en hébergement d'urgence limitées.</li> <li>▪ peu de mobilité à l'intérieur du parc locatif public et insuffisance de mixité (concentration de familles en difficultés).</li> <li>▪ une concentration majoritaire des logements PST dans les fonds de vallées, ce qui soulève de nombreuses difficultés pour les postulants dans leur insertion professionnelle, sociale, parfois médicale, voire encore pour les déplacements. De la même façon, se pose la question de la mixité sociale. Si l'on admet théoriquement cette idée, il n'en demeure pas moins que certaines localités se trouvent démunies face à l'arrivée parfois importante de populations qui se trouvent en difficulté (isolement, éloignement des structures et des services). Par ailleurs, le taux de mobilité y est élevé ;</li> <li>▪ le parc privé comprend des logements anciens et vétustes localisés sur Thann et Cernay (centre-ville).</li> <li>▪ le coût élevé des logements privés et surtout des nouvelles constructions (cf extension des villes de Thann et Cernay).</li> </ul> <p><b>Le travail partenarial</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Insuffisance d'objectifs partagés entre les partenaires.</li> </ul>
<p><b>Et impact sur les bénéficiaires</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ l'implantation des PST en fond de vallée est un facteur d'isolement et de problèmes de mobilité.</li> <li>▪ le coût élevé des loyers et des charges « contribuent » des situations d'impayés.</li> <li>▪ des difficultés d'accès au logement sur certains territoires du fait des coûts ou de l'absence de logements adaptés ;</li> <li>▪ une offre d'hébergement peu diversifiée et donc pas de solution sur place (maintien des personnes en situation de précarité) ;</li> <li>▪ des conditions de logement inadaptées (problème d'hygiène voire de santé)</li> </ul>

## 5. ENFANCE – FAMILLE – MODES DE GARDE

### Description de la situation du territoire

#### TERRITOIRE

##### L'offre d'accueil

- Le territoire dispose de 70 places<sup>12</sup> (assistantes maternelles et EAJE) pour 100 enfants de moins de 3 ans. Moyenne départementale : 58 places pour 100 enfants de moins de 3 ans.
- une offre essentiellement due à l'offre par les assistantes maternelles : 1 assistante maternelle pour 4 enfants. Le territoire dispose de 4 RAM (Thann, Cernay, Burnhaupt-Le-Haut, Husseren-Wesserling).
- une offre en structure faible avec 1 place pour 28 enfants de moins de 3 ans : le territoire compte 7 structures d'accueil pour les plus petits avec un total de 164 places ⇒ offre proportionnellement deux fois moins élevée que celle du Haut-Rhin. Toutes ces structures affichent complet et ont du mal à satisfaire la demande.
- ouverture en 2009 d'une mini-crèche à Bitschwiller-les-Thann (9 enfants) ; un autre projet est en réflexion à Aspach-le-Haut.
- une accessibilité aux structures variable suivant la domiciliation des personnes.

### Points forts

<b>Du territoire</b>	<p><b>Modes de garde</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ un territoire couvert « intégralement » par des structures d'accueil petite enfance.</li> <li>▪ des assistantes maternelles en nombre important.</li> <li>▪ un Accueil de Loisirs dans chaque canton.</li> <li>▪ des structures d'accueil périscolaire sur Thann, Cernay et Masevaux.</li> </ul> <p><b>Famille</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ existence de plusieurs permanences délocalisées : planning familial - association des familles monoparentales - maison de la justice - médiation familiale – CIDFF.</li> </ul>
<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	<p><b>Modes de garde</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ offre diversifiée et donc existence de plusieurs réponses possibles aux besoins des familles.</li> <li>▪ réponses de proximité possibles.</li> <li>▪ les tarifs des structures d'accueil sont établis en fonction des ressources de la famille, ce qui permet aux bénéficiaires qui retrouvent une activité d'obtenir un mode de garde peu onéreux.</li> </ul> <p><b>Famille</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ service de proximité, accès à l'information, à l'aide et à l'écoute.</li> </ul>

<sup>12</sup> Source Service de la Protection Maternelle et Infantile – Conseil Général du Haut-Rhin



<b>Points faibles</b>	
<b>Du territoire</b>	<p><b>Modes de garde</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ une offre d'accueil chez les assistantes maternelles insuffisante dans les deux principaux pôles (Thann et Cernay) et une saturation des structures d'accueil collectif.</li> <li>▪ géographie du territoire : éloignement entre les structures et les villages en haut des vallées de Saint-Amarin et de Masevaux.</li> <li>▪ les conditions d'accès : une priorité est donnée aux parents en activité professionnelle.</li> <li>▪ coût encore élevé du périscolaire pour les familles.</li> </ul> <p><b>Famille</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ présence inégale des structures sur le territoire : pas de permanences délocalisées sur St Amarin, seul le CIDFF intervient à Masevaux</li> <li>▪ déficit de lieux d'écoute « parents enfants »</li> </ul>
<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	<p><b>Modes de garde</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ en cas d'absence de moyen de transport individuel ou collectif, les bénéficiaires ne peuvent accéder aux structures ;</li> <li>▪ des difficultés pour les bénéficiaires sans emploi voire avec des emplois précaires de faire garder leur(s) enfant(s) ;</li> <li>▪ malgré les aides, la part restante due peut être importante pour les familles.</li> </ul> <p><b>Famille</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La mise en place de plans d'aide et d'accompagnement est plus difficile (freins liés au déplacement...) du fait de l'absence de partenaires de proximité.</li> </ul>

## 6. LIEN SOCIAL – CULTURE – SPORT

### Description de la situation du territoire

#### TERRITOIRE

##### Une offre culturelle attractive, diversifiée et locale :

- 2 pôles culturels : Thann et Cernay ;
- 5 bibliothèques communales dont 1 médiathèque de bassin de vie à Thann ;
- 37 communes desservies par le médiabus du Conseil Général ;
- maillage fin du territoire par des salles polyvalentes et des salles des fêtes ;
- 3 cinémas : Thann – Cernay – Masevaux ;
- 8 musées ;
- 130 associations culturelles.

##### Une offre importante en matière sportive :

- 178 équipements sportifs (dont essentiellement des stades de football, des terrains de tennis et des salles multisports) ;
- 4 piscines publiques (1 par communauté de communes) ;
- 150 associations sportives représentant plus de 40 disciplines ;
- les 3 premières disciplines pratiquées par les jeunes licenciés<sup>13</sup> : football – gymnastique – ski.

### Points forts

#### Du territoire

##### Une offre diversifiée permettant un accès à tous :

- au niveau de la culture : deux médiathèques à Cernay et Thann, l'Espace Grün à Cernay, le Relais Culturel à Thann, la Grange Burcklé à Masevaux, le site de Wesserling, les centres socio-culturels de Thann – Masevaux – Cernay ;
- au niveau du sport : présence de nombreuses associations et clubs.

##### Une réelle dynamique locale

- Organisation de manifestations, d'animations et de fêtes gratuites (Offices du Tourisme et Services Municipaux).
- Maillage de proximité relativement fin et existence d'équipements à vocation intercommunale.
- Adhésion des communes de Thann, Cernay et Masevaux à l'association Cultures du Cœur.
- Dispositif d'aide au niveau de certaines mairies (participation aux frais d'abonnement, réduction possible).
- Passage du Bibliobus sur l'ensemble du territoire (service du Conseil Général, médiathèque départementale).
- Pass entre les 2 médiathèques de Thann et Cernay.
- Participation des communes aux Accueils de Loisirs Sans Hébergement.
- Contrats «culture» entre le CG, la CC de Cernay et l'Espace Grün comportant un axe relatif à l'accès à la culture des publics : bénéficiaires des minima sociaux, personnes âgées, collégiens, TH.
- Contrats spécifiques liés à des manifestations ponctuelles sur Wattwiller et Uffholtz.
- l'implication des Centres socio-culturels (Thann, Cernay, Masevaux) dans les quartiers (médiation, animation).

<sup>13</sup> Source Service des Actions Sportives CG

<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	<b>Des opportunités d'accéder à des lieux ou activités permettant :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ la socialisation et l'intégration ;</li> <li>▪ la découverte de différentes activités ;</li> <li>▪ l'expression et les échanges (interculturels, intergénérationnels) ;</li> <li>▪ l'éducation sociale et familiale ;</li> <li>▪ l'enrichissement et l'épanouissement personnel.</li> </ul>
<b>Points faibles</b>	
<b>Du territoire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ une politique tarifaire pas toujours adaptée aux petits budgets.</li> <li>▪ une amplitude horaire réduite.</li> <li>▪ la configuration du territoire.</li> <li>▪ pas de synergie commune entre les différents partenaires en ce qui concerne le public en insertion.</li> </ul>
<b>Et impact sur les bénéficiaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ difficultés financières pour accéder à l'offre.</li> <li>▪ renforcement de l'isolement voire de l'exclusion.</li> <li>▪ accessibilité plus difficile à l'offre pour les personnes habitant en fond de vallée.</li> <li>▪ déficit de communication et donc d'incitation à «accéder» à la culture ou à pratiquer des activités.</li> </ul>

# ***Du diagnostic global à l'identification des chantiers potentiels***

## **1. Un territoire hétérogène en terme de mobilité, d'accès aux services et aux emplois**

Ce territoire est profondément marqué par sa géographie et l'existence de deux vallées. Cela a indéniablement des conséquences en terme :

- d'accès à l'emploi : déséquilibre économique au détriment des fonds de vallées ;
- d'accès aux services : beaucoup sont concentrés sur Thann et Cernay (santé, emploi/insertion...) ;
- de mobilité : dessertes moins fréquentes pour les communes en fond de vallée alors que Thann dispose, par exemple, de trains réguliers pour Mulhouse.

## **2. Une situation économique qui se dégrade**

En 1 an (2<sup>ème</sup> trimestre 2008 – 2<sup>ème</sup> trimestre 2009), le taux de chômage est passé de 6,3% à 8,4%.

Les offres confiées à Pôle Emploi ont également fortement baissé.

Par ailleurs, la demande d'emploi relève beaucoup du domaine industriel et se retrouve donc inadaptée face aux offres d'emploi provenant surtout du secteur tertiaire.

## **3. Un réseau partenarial actif dans le domaine de l'insertion professionnelle**

Le territoire dispose de 7 SIAE, d'une MEF, d'une Mission Locale et de structures de formation. Cela permet d'avoir un réseau partenarial intéressant et réactif.

Bien que la lisibilité du parcours global d'insertion des bénéficiaires soit encore à développer, chaque partenaire est positionné sur son champ et fait bénéficier l'autre de ses activités et compétences

Le besoin de compléter l'offre par la mise en place d'un service d'aide à la rédaction et réactualisation de CV et de lettres de motivation, est constaté.

## **4. Un déficit de soutien ou d'accompagnement pour les travailleurs handicapés**

## **5. Une problématique logement réelle**

Malgré l'existence d'un parc locatif public important sur Thann, Cernay et les environs proches, son accès est difficile et nécessite un long délai d'attente. Pour les autres secteurs du territoire, le parc public est faible.

Ces éléments combinés au coût élevé des logements privés ou à leur inadaptation, engendrent des difficultés d'accès au logement dans certaines zones.

## **6. Un accès difficile aux équipements d'accueil du jeune enfant**

Les structures d'accueil collectif sont saturées. Elles donnent la priorité aux enfants dont les parents exercent une activité professionnelle. De ce fait, l'accès en est difficile pour les bénéficiaires du rSa.

Cette problématique est encore plus forte pour les familles habitant en fond de vallée et ne disposant ni de transports en commun ni d'un moyen de transport individuel ( Ex : Urbès , Wildenstein).

## **7. La présence sur le territoire de structures de soins de proximité**

Le territoire dispose d'une offre de proximité importante, permettant un 1<sup>er</sup> accès aux soins. En revanche, la majorité des hospitalisations et des consultations chez les spécialistes s'effectuent dans l'agglomération mulhousienne.

## **8. Une offre culturelle attractive que le public ciblé arrive difficilement à s'approprier**

Ce territoire dispose d'une offre diversifiée et importante permettant un accès à tous. Toutefois, au vu des difficultés rencontrées par les personnes en insertion, la culture même si elle peut être un vecteur d'insertion ne constitue pas une « porte d'entrée » intéressante pour eux.

## **Vers un plan d'actions**

## ***Rappel des priorités institutionnelles***

Le Programme Départemental d'Insertion 2010-2012, adopté en décembre 2009 par l'Assemblée Départementale, consacre 6 enjeux :

- un programme et un diaporama pour développer la solidarité départementale ;
- proposer une offre de services équitable sur l'ensemble du département ;
- construire et adapter les réponses au regard des besoins des personnes et des territoires ;
- accompagner la territorialisation des politiques départementales ;
- favoriser l'expérimentation et la mise en place d'actions innovantes ;
- piloter et faire vivre un PDI.

Le plan d'actions qui sera développé, s'intégrera dans ce cadre.

## ***Un Programme en 8 actions***

## ACTION 1 : Mettre à disposition des SIAE les offres de Contrats Uniques d'Insertion

### Présentation du Projet

<b>Dates (début et fin)</b>	2010-2012
<b>Pilote</b>	DUNAND Frédéric Pôle Emploi de Thann 27 Rue Robert Schuman 68800 Thann 03/89/38/60/70
<b>Acteurs engagés</b>	Pôle Emploi de Thann : Mme DESCHLER Christiane (référent) SIAE du Pays Thur-Doller

### Déroulement

<b>Origine de l'action</b>	Certains salariés des SIAE peuvent bénéficier de contrats aidés CUI (CAE – CIE). Pour permettre à leurs salariés de se positionner sur ces offres, les SIAE ont besoin d'avoir accès aux offres déposées à Pôle Emploi
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	→ Permettre aux salariés des SIAE d'avoir accès aux offres de Pôle Emploi.  Résultats attendus : augmentation des opportunités d'emploi pour les salariés des SIAE.
<b>Description de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réorganisation de l'agence Pôle Emploi en Equipe Professionnelle par grand secteur d'activité.</li> <li>▪ Identifier un correspondant pour chaque SIAE.</li> <li>▪ Rencontrer l'ensemble des SIAE pour connaître leurs attentes.</li> <li>▪ Elaborer une organisation qui permette de manière simple aux SIAE. qui le souhaitent d'avoir accès aux offres déposées à Pôle Emploi.</li> <li>▪ Organisation au mois de mars et avril 2010.</li> </ul>
<b>Moyens mobilisés</b>	Agents Pôle Emploi.

### Evaluation

<b>Indicateurs d'évaluation</b>	A construire avec les SIAE
<b>Moyens d'évaluation</b>	A construire avec les SIAE



<b>ACTION 2 : La permanence emploi</b>	
<b>Présentation du Projet</b>	
<b>Dates (début et fin)</b>	Le projet est actuellement à l'étude et en phase de test à titre expérimental au CIAREM à THANN.
<b>Pilote</b>	CIAREM – 27 rue Robert Schuman 68800 THANN Hervé BENDER – Conseiller Emploi Tél. : 03.89.35.35.68 (ligne directe) 03.89.60.20.00 (CIAREM Mulhouse) Mail : ciarem.bh@wanadoo.fr
<b>Acteurs engagés</b>	Le Conseil Général et le CIAREM à ce jour (Mme CASTELLS, Mme MEYER pour le CG 68)
<b>Déroulement</b>	
<b>Origine de l'action</b>	Les assistantes sociales du territoire de Thann/Cernay ont identifié un besoin d'appui à la recherche d'emploi pour les personnes bénéficiaires du rSa.
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	→ Permettre aux personnes bénéficiaires du rSa non accompagnées d'accéder sans rendez-vous à une permanence emploi.  Résultats attendus : plus grande réactivité et souplesse dans le service rendu en matière de recherche d'emploi.
<b>Description de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Accueil sans rendez-vous pour l'élaboration de CV, de lettres de motivation ou pour toute autre information sur la recherche d'emploi.</li> <li>▪ La permanence a lieu les semaines impaires le LUNDI et le MARDI de 11h00 à 12h00 sans rendez-vous.</li> <li>▪ Il y a aussi possibilité d'être reçu le mercredi matin des semaines impaires de 11h00 à 12h00 sur rendez-vous.</li> </ul>
<b>Moyens mobilisés</b>	1 Conseiller Emploi du CIAREM pour l'animation de la permanence
<b>Evaluation</b>	
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre de personnes reçues dans le cadre de ces permanences.</li> </ul>
<b>Moyens d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Bilan statistique.</li> </ul>

<b>ACTION 3 : Structurer les parcours d'insertion professionnelle des bénéficiaires du RSA</b>	
<b>Présentation du Projet</b>	
<b>Dates (début et fin)</b>	2010-2012
<b>Pilote</b>	A définir
<b>Acteurs engagés</b>	Conseil Général – Espace Solidarité de Thann CCAS de Thann Pôle Emploi
<b>Déroulement</b>	
<b>Origine de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Manque de lisibilité du parcours d'insertion professionnelle du bénéficiaire du rSa sur la CTSA pour les différents acteurs concernés.</li> <li>▪ Valorisation insuffisante des actes posés par les bénéficiaires (formation, stage, emploi d'insertion ...).</li> <li>▪ Répétition d'actions identiques dans le temps pour une même personne.</li> </ul>
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	<p>→ Identifier et suivre le parcours d'insertion des bénéficiaires du rSa.</p> <p>Résultats attendus : cohérence dans les propositions faites au bénéficiaire et dans sa progression au niveau de son insertion professionnelle.</p>
<b>Description de l'action</b>	Réalisation d'un support à destination du bénéficiaire et des professionnels chargés de son accompagnement
<b>Autres acteurs engagés</b>	A définir
<b>Moyens mobilisés</b>	Humains : Travailleur Social spécialisé rSa de l'Espace Solidarité de Thann – le REC de Pôle Emploi - 1 agent du CCAS de Thann Matériels et financiers : à définir
<b>Evaluation</b>	
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	A définir
<b>Moyens d'évaluation</b>	A définir

<b>ACTION 4 : La santé : facteur important dans le parcours d'insertion</b>	
<b>Présentation du Projet</b>	
<b>Dates (début et fin)</b>	Action en cours
<b>Pilote</b>	Conseil Général (Espace Solidarité de Thann - Myriam Meyer Travailleur social spécialisé rSa)
<b>Acteurs engagés</b>	Service social de la CRAM
<b>Déroulement</b>	
<b>Origine de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Souhait de la CTSA de Thann / Cernay d'associer la thématique de la santé aux actions menées en direction des allocataires du RMI afin de faciliter l'insertion du public en contribuant à lever les freins liés à la santé</li> <li>▪ Difficultés des allocataires face aux démarches liées à la CMU et à la CMUC se qui entraîne des difficultés dans l'accès aux droits et aux soins</li> </ul>
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	→ Informer sur la couverture sociale → Informer sur l'accès aux droits → Informer sur les dispositifs de soins  Résultats attendus : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Faciliter l'accès aux soins.</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Dans le cadre des Temps d'Accueil Individuels et Collectifs, intervention auprès du groupe de bénéficiaires d'un travailleur social de la CRAM</li> <li>▪ Dans le cadre des actions collectives futures, d'autres professionnels de la Santé pourront être sollicités.</li> </ul>
<b>Autres acteurs engagés</b>	
<b>Moyens mobilisés</b>	Humains : un agent du service social de la CRAM Matériels : mise à disposition d'une salle par la ville de Thann
<b>Evaluation</b>	
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Implication des personnes</li> <li>▪ Réponses données à leurs questions</li> <li>▪ Démarches personnelles engagées</li> </ul>
<b>Moyens d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Bilan partagé lors d'une rencontre</li> </ul> A définir pour les actions collectives

<b>ACTION 5 : Faciliter l'utilisation du train</b>	
<b>Présentation du Projet</b>	
<b>Intitulé du Projet</b>	Faciliter l'utilisation du train
<b>Dates (début et fin)</b>	2010
<b>Pilote</b>	Conseil Général – Espace Solidarité de Thann
<b>Acteurs engagés</b>	Travailleurs sociaux polyvalents de secteur et spécialisé rSa
<b>Déroulement</b>	
<b>Origine de l'action</b>	Contexte : Le train dessert la vallée de Thann ; à présent dans toutes les gares, à l'exception de la gare de Thann, tous les guichets sont automatisés Constats des professionnels : Cette automatisation constitue un frein à la mobilité de certains bénéficiaires du rSa et donc un handicap dans leur démarches d'insertion ; par ailleurs certaines personnes n'ont jamais pris le train voir ne sont jamais « aventurer » en dehors de le ville ou village
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	→ Initier les personnes à l'utilisation de ces guichets ; lever les craintes → Rendre le transport ferroviaire accessible → Rendre ces personnes plus mobiles et donc plus autonomes → Lever un des freins à leur insertion
<b>Description de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Initiation à l'utilisation des bornes</li> <li>▪ Découverte d'une gare et de ces services</li> <li>▪ Présentation de la géographie du territoire, des lignes SNCF et des différentes destinations</li> <li>▪ Mise en situation ( prise d'un billet – trajet en train )</li> </ul>
<b>Autres acteurs engagés</b>	Agent SNCF....
<b>Moyens mobilisés</b>	3 travailleurs sociaux et le TS spécialisé rSa SIAE EPICEA en qualité de personne ressource Moyens matériels et financiers : à définir
<b>Evaluation</b>	
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	A définir
<b>Moyens d'évaluation</b>	A définir

## ACTION 6 : Développer le partenariat avec le principal bailleur social du territoire (DOMIAL)

Présentation du Projet	
<b>Dates (début et fin)</b>	Année 2010
<b>Pilote</b>	A définir
<b>Acteurs engagés</b>	Conseil Général (Espace Solidarité de Thann) – CCAS de Cernay – Association APPONA – DOMIAL – CCAS de Thann
Déroulement	
<b>Origine de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Souhait des différents acteurs de développer la connaissance réciproque et de tendre vers des objectifs communs</li> <li>▪ Constats des professionnels des référents sociaux : Coûts élevés des loyers – accès difficile pour les personnes bénéficiaires des minima sociaux – charges locatives importantes ( ex : consommation d'eau sur le quartier Belair Cernay) – mauvais état de certains logements ( isolation) et donc factures importantes de chauffage – difficultés dans le traitement des situations d'impayés ( montant des plans trop élevés – gestion des dossiers en contentieux )</li> </ul>
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	<p>→ Améliorer la connaissance réciproque des missions et des moyens (cf dispositifs)</p> <p>→ Faciliter l'accès au logement (Information sur l'offre, positionnement sur un logement - constitution dossier d'aide à l'accès)</p> <p>→ Permettre l'utilisation à bon escient des dispositifs par les différents acteurs ( FSL- Pass-assistance..)</p> <p>→ Réduction des charges (eau – chauffage)</p> <p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ meilleure prise en compte des difficultés des locataires par le bailleur.</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Description des missions réciproques – des domaines d'intervention – des tâches réalisées</li> <li>▪ Identification des difficultés</li> <li>▪ Identification des besoins réciproques</li> <li>▪ Déclinaison des résolutions par domaines</li> </ul>
<b>Autres acteurs engagés</b>	
<b>Moyens mobilisés</b>	Humains : 3 travailleurs sociaux de l'ES de Thann – 1 agent du CCAS de Cernay 1 salarié de l'Ass APPONA- des salariés de DOMIAL- 1 agent du CCAS de Thann Financiers et matériels : à définir
Evaluation	
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	A définir
<b>Moyens d'évaluation</b>	A définir

<b>ACTION 7 : Culture et Insertion</b>	
<b>Présentation du projet</b>	
<b>Dates (début et fin)</b>	1) Avec le CCAS de Thann : 3ème trimestre 2010 et 2011 2) Avec les Restos du Cœur de Cernay : 2ème trimestre 2010
<b>Pilote</b>	A définir
<b>Acteurs engagés</b>	1) Le Conseil Général (Espace Solidarité de Thann) le CCAS de Thann 2) Le Conseil général et les Resto- du cœur de Cernay
<b>Déroulement</b>	
<b>Origine de l'action</b>	Le souhait des référents sociaux d'intégrer une dimension culturelle dans la démarche d'insertion des bénéficiaires du rSa ; la culture pouvant être un facteur d'épanouissement personnel un vecteur de lien social
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	→ Sensibilisation à la culture → Faire découvrir ce qui existe sur le territoire → Favoriser l'accès à la culture → Développer le lien social  Résultats attendus : ▪ Meilleur accès à la culture
<b>Description de l'action</b>	A partir de 2 groupes identifiés : ▪ personnes et familles participant à l'action « santé alimentation » du CCAS de Thann ▪ personnes et familles s'adressant aux « resto du cœur » de Cernay ▪ déclinaison de différentes actions tenant compte des souhaits des personnes
<b>Autres acteurs engagés</b>	Les différents acteurs culturels du territoire : l'Espace Grün, le Relais Culturel, les médiathèques, le CCAS de Cernay, SIAE EPICEA
<b>Moyens mobilisés</b>	Humains : 4 travailleurs sociaux de CG - La CESF du CCAS de Thann - l'Ass « resto du cœur » de Cernay – Financiers : Fonds CG/CTSA : 2 x 650€
<b>Evaluation</b>	
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	A définir
<b>Moyens d'évaluation</b>	A définir

## ACTION 8 : Développer le partenariat autour de l'animation de la CTSA

### Présentation du Projet

<b>Dates (début et fin)</b>	Action déjà en cours – renouvelée sur la période 2010-2012
<b>Pilote</b>	Conseil Général (Espace Solidarité de Thann - Myriam Meyer Travailleur social spécialisé rSa)
<b>Acteurs engagés</b>	

### Déroulement

<b>Origine de l'action</b>	<p>Cette action a été mise en place en 1999 suite aux constats suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Besoin d'un lieu d'échange des professionnels dans le cadre du RMI ;</li> <li>▪ Besoin d'un temps et d'un lieu pour le travailleur Social spécialisé RMI pour transmettre des informations à l'ensemble des instructeurs RMI intervenant sur la CTSA.</li> </ul>
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	<p>→ Permettre aux acteurs de l'Insertion intervenant sur la CTSA de Thann /Cernay d'échanger sur leurs pratiques, d'échanger des informations , d'améliorer leurs connaissances réciproques sur leurs missions et moyens d'action ainsi que sur leur connaissance des différents dispositifs et nouveautés législatives</p> <p>→ Favoriser les liaisons professionnelles et les modalités de travail en partenariat</p> <p>→ Tendre vers une cohérence des actions en faveur des bénéficiaires du rSa ; faciliter le travail en partenariat dans le souci d'apporter la réponse la plus adaptée possible aux besoins des personnes</p> <p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ partenariat dynamique ;</li> <li>▪ connaissance réciproque des partenaires ;</li> <li>▪ circulation des informations et valorisation de ces informations auprès des personnes suivies ;</li> <li>▪ lieu-ressource pour les professionnels</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	Une réunion par trimestre
<b>Autres acteurs engagés</b>	Les partenaires invités en fonction des thématiques abordés
<b>Moyens mobilisés</b>	Humains : Le TS spécialisé rSa, la secrétaire de la CTSA Matériels : mise à disposition d'une salle de réunion par la ville de Thann

### Evaluation

<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ régularité des réunions</li> <li>▪ ordre du jour, points abordés</li> <li>▪ partenaires invités</li> <li>▪ liste de présence</li> </ul>
<b>Moyens d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Liste de présence</li> <li>▪ Compte rendu</li> <li>▪ Bilan avec les professionnels</li> </ul>

# Glossaire

<b>ACI</b>	Ateliers et Chantiers d'Insertion
<b>AFI</b>	Aides Financières Individuelles
<b>AI</b>	Association intermédiaire
<b>ALSH</b>	Accueil de Loisirs Sans Hébergement
<b>APP</b>	Ateliers Pédagogiques Personnalisés
<b>BTP</b>	Bâtiment / Travaux Publics
<b>CAE</b>	Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi
<b>CATTP</b>	Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel
<b>CAV</b>	Contrat d'Avenir
<b>CCAS</b>	Centre Communal d'Action Sociale
<b>CCDSA</b>	Communauté de Communes de Saint-Amarin
<b>CCVDS</b>	Communauté de Communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach
<b>CDC</b>	Communauté de Communes
<b>CDD</b>	Contrat à Durée Déterminée
<b>CDI</b>	Contrat à Durée Indéterminée
<b>CI-RMA</b>	Contrat Insertion Revenu Minimum d'Activité
<b>CIVIS</b>	Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale
<b>CLI</b>	Commission Locale d'Insertion
<b>CMP</b>	Centre Médico Psychologique
<b>CMU</b>	Couverture Maladie Universelle
<b>CMUC</b>	Couverture Maladie Universelle Complémentaire
<b>CTJ</b>	Centre Thérapeutique de Jour
<b>CTSA</b>	Commission Territoriale des Solidarités Actives
<b>CUCS</b>	Contrat Urbain de Cohésion Sociale
<b>EAJE</b>	Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant
<b>EI</b>	Entreprise d'Insertion
<b>ESAT</b>	Etablissement Spécialisé d'Aide par le Travail
<b>ETTI</b>	Entreprise Temporaire de Travail d'Insertion
<b>FSL</b>	Fonds Solidarité Logement
<b>ISSM</b>	Institut Supérieur Social de Mulhouse
<b>MDPH</b>	Maison Départementale Personnes Handicapées
<b>MEF</b>	Maison de l'Emploi et de la Formation
<b>OEG</b>	Objectif Emploi en Groupe
<b>PST</b>	Programme Social Thématique
<b>RAM</b>	Relais Assistantes Maternelles
<b>REC</b>	Référent Emploi classique
<b>RMI</b>	Revenu Minimum d'Insertion
<b>RSA</b>	Revenu de Solidarité Active
<b>RSP</b>	Référent Socio – Professionnel
<b>SAVS</b>	Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
<b>SIAE</b>	Structure d'Insertion par l'Activité Economique
<b>SMP</b>	Suivi Mensuel Personnalisé
<b>TH</b>	Travailleur Handicapé
<b>TS</b>	Travailleur Social
<b>URSIEA</b>	Union Régionale des Structures d'Insertion par l'Economique d'Alsace



# Synthèse du Projet pour l'Insertion 2010 - 2012

## Commission Territoriale des Solidarités Actives de ALTKIRCH



### *Des Projets Pour l'Insertion*



Favoriser l'insertion des personnes les plus touchées par l'exclusion constitue un des axes majeurs d'intervention du Conseil Général dans le domaine des politiques sociales. Le Programme Départemental d'Insertion approuvé le 9 décembre 2009 pour les années 2010 à 2012, en est l'une des traductions opérationnelles. En effet, il définit la politique départementale d'insertion.

Dans ce cadre et fort de ce choix de territorialiser notre action, nous avons décidé d'initier, dans les territoires, une démarche d'élaboration de 8 Projets pour l'Insertion.

Cette démarche a été portée par la Direction du Développement Social des Territoires. Elle a été l'occasion, pour chaque Commission Territoriale des Solidarités Actives (CTSA), de construire des projets partagés et d'y associer à différents niveaux, les acteurs locaux, les professionnels du territoire, les services du Conseil Général et les personnes allocataires du rSa. Nous les remercions tous, et en particulier les Présidents des CTSA.

Ces projets ont permis également de renforcer notre connaissance et notre compréhension communes des territoires pour y apporter de nouvelles réponses plus adaptées aux spécificités locales. Ils ont contribué à renforcer la dynamique locale en faveur de l'insertion des personnes.

Maintenant, est venu le temps de la mise en œuvre et c'est avec vous tous que nous comptons la mener à bien afin de mieux répondre aux besoins des Haut-Rhinois en situation d'insertion.

**Charles Buttner**  
Président du Conseil Général du Haut-Rhin

**Jean-Louis Lorrain**  
Président de la 4<sup>ème</sup> Commission de la  
Solidarité, Politique de la Ville, Insertion et  
Logement

## Le territoire

Le territoire de la CTSA d'Altkirch s'inscrit sur le territoire du Pays du Sundgau. Il s'agit d'un grand territoire à prédominance rurale de plus de 655 kilomètres carrés et qui compte 111 communes.

En 2006, on dénombre 68 894 habitants soit 4% de la population régionale.

La population est plutôt jeune avec une part de personnes âgées de 75 ans et plus de 6,9% (moins que la moyenne régionale) et une part de moins de 20 ans plus élevée qu'en Alsace.

Sur le plan économique, le Sundgau est un territoire essentiellement rural. Le secteur agricole y est résiduel. Les artisans et les PME sont nombreux sur le territoire et sources d'emplois mais d'emplois qualifiés. Le territoire jouxte la Suisse dans sa partie sud, ce qui reste un atout en matière d'emploi. Le développement économique s'oriente vers le tourisme et les services.

Le taux de chômage qui au 3<sup>ème</sup> trimestre 2008 était de 4,7% pour la zone d'emploi d'ALTKIRCH, a atteint 6,9% en 2009. En janvier 2009, on dénombrait 1 631 demandeurs d'emploi.

## L'insertion en chiffres

	2007		2008	
	Dépt	CTSA ALTKIRCH	Dépt	CTSA ALTKIRCH
Nombre total de bénéficiaires du RMI	11 809	1 207 (425 <sup>1</sup> )	11 755	1 253 (457 <sup>2</sup> )
Montant total alloué à des actions d'insertion	4 230 380€	111 156€	4 925 818€	100 702€
Pourcentage de bénéficiaires du RMI accueillis dans les SIAE	30%	25,9% (7 sur 27 salariés)	32%	48,3% (14 sur 29 salariés)

### Premiers constats

- une augmentation constante du nombre de bénéficiaires dont un grand nombre de personnes isolées (+13,7% de 2006 à 2008).
- une répartition entre hommes et femmes quasiment égale.
- une majorité des bénéficiaires ayant entre 25 et 40 ans
- Les Espaces Solidarité accompagnent la majorité des bénéficiaires (91,5% en 2008). Il y a peu de suivi par les Associations, CCAS ou organismes. APPONA est instructeur pour des bénéficiaires issus des campements de gitans.
- A noter, à partir de 2008, une montée en puissance des contrats à visée sociale
- Une offre limitée de structures d'insertion et de formation

<sup>1</sup> Nombre de bénéficiaires pour la CLI d'Altkirch en 2007 et 2008

<sup>2</sup> Nombre de bénéficiaires pour la CLI d'Altkirch en 2007 et 2008

# Les principaux éléments de diagnostic

## Une situation de l'emploi encore favorisée mais qui se dégrade rapidement

- En 2000 : Taux de chômage inférieur à 3% en particulier du fait de la proximité avec la Suisse offrant des emplois faiblement qualifiés et bien rémunérés.
- Aujourd'hui : diminution de 6% du nombre de personnes travaillant en Suisse. Tissu économique peu dense et subissant la crise.
- Situation de l'emploi difficile et récente : une offre peu développée en matière d'insertion et de formation

## Une problématique centrale : la mobilité

- Une superficie importante (20% du territoire haut-rhinois) et peu de transports collectifs et d'infrastructures routières au sein du territoire et en direction des agglomérations
- Des bénéficiaires qui pour la plupart n'ont pas de véhicule

## Santé et accès aux soins : une situation préoccupante

- Une offre de soin généraliste et spécialiste limitée
- Des coûts pour les bénéficiaires parfois insurmontables (optique, soins dentaires)
- Des bénéficiaires qui présentent (pour 27% d'entre eux) des addictions ou des problèmes psychiques

## Un dispositif d'insertion qui a du sens, mais dont l'efficacité est questionnée

- Un regard sur le dispositif plutôt positif : véritable accompagnement
- Un accès à l'emploi trop limité : emploi classique ou insertion
- L'accès à la formation difficile : excepté le Greta, pas d'offre locale de formation

## Un réseau d'acteurs peu structuré et peu développé

- Peu d'acteurs en matière d'accompagnement et d'insertion sociale et professionnelle et peu de liens entre ces structures
- Difficile de construire des parcours d'insertion

## La difficile question des populations nomades sédentarisées

- Deux communautés de nomades sédentarisés de longue date dans les communes d'Heimersdorf et de Roppentzwiller : 11% des bénéficiaires du RMI
- Des problématiques importantes : illettrisme, faible accès aux soins, difficulté d'insertion dans les communes

# Les actions pour 2010 - 2012

## → ACTION 1 : Créer un véritable parcours d'insertion

- Disposer d'un état des lieux des besoins en matière d'insertion
- Engager une dynamique partenariale en matière d'insertion
- Disposer d'outils et /ou de dispositifs pour faciliter les parcours d'insertion

## → ACTION 2 : « Rapprochons-nous des entreprises »

- Mieux faire connaître le public en insertion (connaissances, compétences, qualifications, degré d'employabilité, mobilité....) aux employeurs potentiels
- Initier une collaboration avec le monde de l'entreprise
- Permettre aux entreprises d'avoir un interlocuteur identifié.

## → ACTION 3 : Le Contrat Unique d'Insertion, un nouveau dispositif à faire connaître

- Améliorer la connaissance des acteurs locaux par rapport au dispositif du Contrat Unique d'Insertion (CUI).

## → ACTION 4 : Actualiser le répertoire de l'insertion

- Aboutir à une meilleure connaissance entre acteurs
- Faciliter les échanges entre eux

## → ACTION 5 : Elaborer un protocole de travail avec la population des nomades sédentarisés

- Favoriser l'insertion sociale et professionnelle de ces bénéficiaires

## → ACTION 6 : Structurer le partenariat avec les structures de santé

- Mieux connaître les structures de santé
- Formaliser un partenariat d'intervention

## → ACTION 7 : Réaliser des actions collectives pour favoriser l'insertion

- Mettre en place des actions collectives

# Synthèse du Projet pour l'Insertion 2010 - 2012

## Commission Territoriale des Solidarités Actives de COLMAR



### *Des Projets Pour l'Insertion*



Favoriser l'insertion des personnes les plus touchées par l'exclusion constitue un des axes majeurs d'intervention du Conseil Général dans le domaine des politiques sociales. Le Programme Départemental d'Insertion approuvé le 9 décembre 2009 pour les années 2010 à 2012, en est l'une des traductions opérationnelles. En effet, il définit la politique départementale d'insertion.

Dans ce cadre et fort de ce choix de territorialiser notre action, nous avons décidé d'initier, dans les territoires, une démarche d'élaboration de 8 Projets pour l'Insertion.

Cette démarche a été portée par la Direction du Développement Social des Territoires. Elle a été l'occasion, pour chaque Commission Territoriale des Solidarités Actives (CTSA), de construire des projets partagés et d'y associer à différents niveaux, les acteurs locaux, les professionnels du territoire, les services du Conseil Général et les personnes allocataires du rSa. Nous les remercions tous, et en particulier les Présidents des CTSA.

Ces projets ont permis également de renforcer notre connaissance et notre compréhension communes des territoires pour y apporter de nouvelles réponses plus adaptées aux spécificités locales. Ils ont contribué à renforcer la dynamique locale en faveur de l'insertion des personnes.

Maintenant, est venu le temps de la mise en œuvre et c'est avec vous tous que nous comptons la mener à bien afin de mieux répondre aux besoins des Haut-Rhinois en situation d'insertion.

**Charles Buttner**  
Président du Conseil Général du Haut-Rhin

**Jean-Louis Lorrain**  
Président de la 4<sup>ème</sup> Commission de la  
Solidarité, Politique de la Ville, Insertion et  
Logement

## Le territoire

Le territoire de la CTSA de Colmar compte 144 701 habitants et 62 communes (INSEE 2006). Ce territoire se caractérise par sa forte densité et en particulier autour de Colmar. On constate par ailleurs, une augmentation importante du nombre des seniors (+20% de 1990 à 2005 alors que la population a augmenté de 11%).

Ce territoire est également marqué par son hétérogénéité. Les secteurs présentent en effet, selon les cas, des caractéristiques urbaines, périurbaines et rurales.

Le socle économique du territoire de la CTSA de Colmar est essentiellement basé sur une économie agricole et viticole dynamique. Le territoire jouit par ailleurs d'une économie touristique complète et structurée pour Colmar et le vignoble mais qui peut-être encore développée autour de Neuf-Brisach et la Vallée de Munster. Enfin, on observe une richesse industrielle (Rhénalu - Liebherr - Timken - Ricoh - Wrigley)

En évolution annuelle (3<sup>ème</sup> trimestre 2008 - 3<sup>ème</sup> trimestre 2009), c'est le secteur qui connaît la 3<sup>ème</sup> plus forte hausse du chômage sur les 6 zones que compte le département, avec 33,9% d'augmentation.

## L'insertion en chiffres

	2007		2008	
	Dépt	CTSA COLMAR	Dépt	CTSA COLMAR
Nombre total de bénéficiaires du RMI	11 950	2 180	11 755	2 174
Montant total alloué à des actions d'insertion	4 230 380€	1 310 304€	4 925 818€	1 410 379€
Pourcentage de bénéficiaires du RMI accueillis dans les SIAE	30%	36,8% (457 sur 1241 salariés)	32%	41,2% (503 sur 1221 salariés)

### Premiers constats

- Crédits d'insertion par l'activité économique largement supérieurs à la moyenne du Département.
- Nombre important de structures implantées sur le territoire de Colmar
- Taux d'accueil des bénéficiaires du RMI dans les SIAE nettement supérieur à la moyenne départementale
- Taux de sorties vers un emploi ou une formation des bénéficiaires à l'issue des structures SIAE meilleurs sur ce territoire par rapport à la moyenne départementale
- Une petite augmentation du nombre de bénéficiaires (+1,6% en 2 ans)
- Une importante majorité de femmes ; Une majorité de personnes entre 25 et 40 ans
- 23,5% de bénéficiaires sont présents dans le dispositif depuis plus de 5 ans
- Une ville centre, Colmar, qui concentre une grande part des bénéficiaires (77%)
- Les quartiers ouest de Colmar surreprésentés par rapport au reste de la commune (57% du total des bénéficiaires)
- Accompagnement majoritaire par l'Espace Solidarité (60%), les CCAS (20%), Contact + (11,5%) ;

# Les principaux éléments de diagnostic

## Une CTSA de Colmar : Entre ville-centre et zones périurbaines

- Une ville centre qui rassemble la majorité de l'offre en matière d'insertion, de santé, de logement social et qui concentre les difficultés
- Un territoire périurbain pour lequel l'offre est plus limitée

## La mobilité : une problématique cruciale

- Une faiblesse des réseaux de transports collectifs et un coût important en dehors de la Communauté d'Agglomération de Colmar
- Le coût important du permis de conduire

## Des parcours d'insertion de plus en plus difficiles à construire

- Une offre d'insertion importante
- Mais qui ne permet plus d'absorber l'ensemble de la demande et/ou de réaliser un accompagnement adapté
- L'absence de formations « savoirs de base » du fait de l'arrêt des financements
- De véritables problématiques de gardes d'enfants
- Une zone d'emploi marquée par l'augmentation du chômage

## Des acteurs impliqués, mais des réseaux trop peu formalisés

- Des acteurs regroupés sur Colmar, même certains font des permanences sur le reste du territoire
- Des réseaux : le PRAPS, la CTSA
- Des relations entre acteurs principalement interpersonnelles

## Une offre de soins structurée

- Une offre de soins relativement complète : centre hospitalier, médecins généralistes et libéraux, soins infirmiers, équipe mobile psychiatrique, antenne psychiatrique à Munster...
- Une offre généraliste en matière de prévention : ateliers santé ville ou des points info santé
- Une difficulté à rapprocher l'offre des bénéficiaires des vallées et de la plaine

## Habitat : une offre contrastée

- Sur Colmar : Une offre locative publique dense et en voie de rénovation mais des délais d'attribution longs (8 mois en moyenne) et un parc qui reste encore vétuste
- Sur le reste du territoire : un habitat plus diffus et une offre de logements locatifs publics inférieure à la moyenne départementale ; un parc privé dont les charges sont élevées

## Une dimension culturelle qui prend son sens

- Une dynamique autour de la culture au sein de l'Espace
- Une offre culturelle importante sur Colmar.

# Les actions pour 2010 - 2012

## → ACTION 1 : Créer une dynamique des acteurs locaux de l'emploi et du social

- Développer la coordination et renforcer la dynamique de réseau
- Réunir des forces et des moyens sur un territoire pour un projet donné

- **ACTION 2 : Accompagner les travailleurs indépendants**
  - Améliorer l'accompagnement de ces publics spécifiques
  - Permettre aux travailleurs indépendants de débiter, poursuivre ou redémarrer une activité professionnelle dans des conditions permettant la réussite
  
- **ACTION 3 : Mettre en place des permanences addictologie sur Colmar Plaine**
  - Permettre une prise en charge spécialisée des bénéficiaires souffrant d'addiction
  - Contribuer à diminuer les freins à l'insertion
  
- **ACTION 4 : Poursuivre l'action « Point Info Santé » et l'améliorer**
  - Mieux mobiliser les ressources existantes au service des bénéficiaires
  - Pérenniser le Point Info Santé
  
- **ACTION 5 : Elaborer un guide « Mobilité »**
  - Permettre aux professionnels de disposer de toutes les informations nécessaires pour accompagner au mieux la mobilité des bénéficiaires
  - Faciliter la mobilité des bénéficiaires
  
- **ACTION 6 : Améliorer l'offre en matière de mobilité**
  - Contribuer à l'amélioration de l'offre existante en matière de transport en commun
  - Rendre le permis de conduire plus accessible
  
- **ACTION 7 : Elaborer un guide « Mode de garde »**
  - Faciliter l'accès à un mode de garde pour les bénéficiaires
  - Permettre aux professionnels de bien conseiller les bénéficiaires
  
- **ACTION 8 : Engager une réflexion sur l'opportunité de réserver des places en multi-accueil pour les personnes en insertion**
  - Bénéficier de places réservées en structures collectives ou chez les assistantes maternelles
  - Favoriser la reprise d'une activité professionnelle pour les bénéficiaires
  
- **ACTION 9 : La Croisée des Chemins**
  - Remobiliser les personnes dans l'objectif de construire des projets d'insertion sociale et/ou professionnelle
  - Rompre l'isolement social des personnes, afin qu'elles acquièrent une vision moins dévalorisée d'elles-mêmes et du monde
  
- **ACTION 10 : Réaliser un projet culturel sur tout le territoire**
  - Associer des personnes bénéficiaires du rSa vivant hors de Colmar et les travailleurs sociaux autour d'un projet culturel
  
- **ACTION 11 : Le Bistrot Solidaire**
  - Créer un lieu ouvert à toutes personnes sans contrainte d'accompagnement et de régularité.
  - Proposer des animations et des rencontres (expositions, concerts, débats,...)
  - Etre un lieu pivot vers d'autres espaces culturels.
  
- **ACTION 12 : Culture du cœur**
  - Faciliter l'accès à la culture des personnes en parcours d'insertion
  - Permettre aux personnes en insertion de trouver ou retrouver une place de citoyen,



# Synthèse du Projet pour l'Insertion 2010 - 2012

## Commission Territoriale des Solidarités Actives de GUEBWILLER



### *Des Projets Pour l'Insertion*



Favoriser l'insertion des personnes les plus touchées par l'exclusion constitue un des axes majeurs d'intervention du Conseil Général dans le domaine des politiques sociales. Le Programme Départemental d'Insertion approuvé le 9 décembre 2009 pour les années 2010 à 2012, en est l'une des traductions opérationnelles. En effet, il définit la politique départementale d'insertion.

Dans ce cadre et fort de ce choix de territorialiser notre action, nous avons décidé d'initier, dans les territoires, une démarche d'élaboration de 8 Projets pour l'Insertion.

Cette démarche a été portée par la Direction du Développement Social des Territoires. Elle a été l'occasion, pour chaque Commission Territoriale des Solidarités Actives (CTSA), de construire des projets partagés et d'y associer à différents niveaux, les acteurs locaux, les professionnels du territoire, les services du Conseil Général et les personnes allocataires du rSa. Nous les remercions tous, et en particulier les Présidents des CTSA.

Ces projets ont permis également de renforcer notre connaissance et notre compréhension communes des territoires pour y apporter de nouvelles réponses plus adaptées aux spécificités locales. Ils ont contribué à renforcer la dynamique locale en faveur de l'insertion des personnes.

Maintenant, est venu le temps de la mise en œuvre et c'est avec vous tous que nous comptons la mener à bien afin de mieux répondre aux besoins des Haut-Rhinois en situation d'insertion.

**Charles Buttner**

Président du Conseil Général du Haut-Rhin

**Jean-Louis Lorrain**

Président de la 4<sup>ème</sup> Commission de la Solidarité, Politique de la Ville, Insertion et Logement

## Le territoire

Le territoire de la CTSA de Guebwiller s'inscrit sur un territoire s'étendant du Rhin au Grand ballon en passant par le vignoble.

En 2006, on dénombre 71 471 habitants sur ce territoire dont la croissance démographique se poursuit. Entre 2006 et 2020, la population devrait augmenter de 20% pour atteindre 86 500 habitants.

Sur le plan économique, ce territoire subit les effets de la polarisation des deux agglomérations de Mulhouse et Colmar. Il est soumis à l'affaiblissement d'un secteur industriel encore important. Il se trouve donc confronté à une nécessité de diversification économique. Son attractivité résidentielle et son potentiel touristique semblent constituer le moteur principal d'un développement endogène à condition de limiter l'évasion vers les pôles urbains et de favoriser les services de proximité.

Jusqu'en 2006, le territoire Rhin-Vignoble-Grand Ballon, rebaptisé Florival-Vignoble-Plaine du Rhin dans le cadre du Projet pour le Haut-Rhin, est resté à l'écart de l'aggravation du chômage dans le Haut-Rhin. Cependant, depuis 2008, le marché de l'emploi s'est fortement dégradé. Il est ainsi passé d'un taux de chômage de 5,1% au 2<sup>ème</sup> trimestre 2008 à 7,4% au 3<sup>ème</sup> trimestre 2009.

## L'insertion en chiffres

	2007		2008	
	Dépt	CTSA GUEBWILLER	Dépt	CTSA GUEBWILLER
Nombre total de bénéficiaires du RMI	11 950	581	11 755	564
Montant total alloué à des actions d'insertion	4 230 380€	160 264€	4 925 818€	202 014€
Pourcentage de bénéficiaires du RMI accueillis dans les SIAE	30%	11,3% (32 sur 284 salariés)	32%	12,5% (33 sur 264 salariés)

### Premiers constats

- Une stabilisation du nombre de bénéficiaires
- Un plus grand nombre de femmes que d'hommes et une accentuation de cette tendance entre 2007 et 2008.
- Une majorité de personnes entre 25 et 40 ans
- Accompagnement majoritaire par l'Espace Solidarité et le CCAS
- Peu de suivis par les associations.
- Les principaux éléments de diagnostic
- La contractualisation porte essentiellement sur l'insertion professionnelle.

# Les principaux éléments de diagnostic

## Un territoire étendu qui présente de nombreuses disparités

- Une position géographique relativement favorable quant à l'accès aux services, à l'emploi, à la santé pour les personnes mobiles
- Un territoire très étendu, bénéficiant de peu d'infrastructures collectives en matière de transport pour permettre des déplacements facilités aux personnes en difficulté
- Guebwiller et les communes avoisinantes bénéficient d'équipements et services de proximité pour les bénéficiaires ; d'autres territoires et en particulier la bande rhénane en sont dépourvus
- Pas de structures socio-culturelles d'envergure (MJC, Centre Socio-Culturel)

## Une situation économique difficile, en particulier autour de Guebwiller

- Une situation économique qui se détériore : en 10 ans, passage du taux de chômage de 3,5% en 2000 à 6,7% au premier trimestre 2009
- Les difficultés se concentrent principalement sur les cantons de Guebwiller et Soultz : 66% des bénéficiaires du RMI en 2008
- Une situation très difficile des bénéficiaires du RMI (70% des bénéficiaires sans qualification)

## Une offre de soins existante mais qui reste difficilement accessible pour les bénéficiaires du RMI/ rSa

- Une offre : accueil psychiatrique, proximité de spécialistes et de médecine hospitalière des grandes agglomérations, Atelier Santé
- Pour les personnes les plus précaires, il reste difficile de se déplacer pour accéder aux soins, même lorsque les distances sont courtes

## Une problématique logement saillante

- Des montants des loyers inférieurs à la moyenne départementale mais des montants qui restent élevés pour des populations modestes
- Des logements publics concentrés sur les communes de Guebwiller et Soultz
- Un territoire qui ne compte aucune structure d'hébergement d'urgence

## Des équipements culturels tournés vers tous les publics

- Les Dominicains de Haute-Alsace sont engagés dans une politique culturelle permettant l'accès de tous à son offre. Un projet est en cours avec l'Espace Solidarité
- La Médiathèque de Rouffach ou des associations comme Hélios
- Pour les bénéficiaires du RMI - rSa, la culture ne constitue pas l'une de leurs priorités ni même, pour la plupart, l'une de leurs envies. Le travail des structures évoquées plus haut est donc indispensable si l'on envisage la culture comme un vecteur de lutte contre l'isolement, permettant le développement de compétences.

## Un dispositif nécessaire

- Un dispositif qui permet d'apporter des réponses mais qui reste peu efficace en matière de retour vers l'emploi.

## Un véritable réseau d'acteurs mobilisés en faveur de l'insertion mais qui pourrait encore se développer

- Des pratiques anciennes de travail collectif entre acteurs institutionnels et associatifs
- Un réseau qui ne couvre pas l'ensemble du territoire de la CTSA.
- Une offre d'insertion qui pourrait encore s'enrichir

# Les actions pour 2010 - 2012

## **ACTION 1 : Mettre en place un Comité Technique d'Animation des SIAE**

- Améliorer la coordination des SIAE sur le territoire
- Améliorer la couverture du territoire
- Faciliter le recrutement des SIAE par une meilleure connaissance des besoins et des profils

## **ACTION 2 : Réaliser un état des lieux des acteurs en matière d'insertion**

- Disposer d'un outil permettant aux professionnels de repérer rapidement dans l'offre d'insertion et de proposer les réponses adaptées.
- Améliorer l'adéquation de l'offre d'insertion aux problématiques des bénéficiaires

## **ACTION 3 : Poursuivre le travail mené dans le cadre du Carrefour Social**

- Améliorer la connaissance réciproque des acteurs dans tous les domaines de l'insertion sociale et professionnelle
- Améliorer les orientations des bénéficiaires vers les bons interlocuteurs
- Permettre aux acteurs de se rencontrer, d'échanger

## **ACTION 4 : Communiquer sur la « Clause Insertion »**

- Favoriser l'intervention des Structures d'Insertion par l'Activité Economique sur des chantiers dans le cadre de la clause insertion

## **ACTION 5 : Mobiliser les bénéficiaires autour des questions de Santé**

- Changer les représentations des bénéficiaires concernant la maladie, les soins
- Accompagner les bénéficiaires vers l'accès aux soins
- Permettre aux bénéficiaires de prendre conscience de l'importance d'un bon état de santé, étape indispensable de leur parcours d'insertion sociale ou professionnelle
- Eclairer les professionnels accompagnant les bénéficiaires sur les possibilités des bénéficiaires en termes d'insertion professionnelle
- Mettre en œuvre une politique de prévention

## **ACTION 6 : Formaliser un partenariat avec les acteurs de la « santé mentale »**

- Améliorer la connaissance des acteurs et des dispositifs
- Améliorer la coordination avec les acteurs santé mentale

## **ACTION 7 : Mobiliser les bénéficiaires autour des savoirs de base**

- Permettre à chaque apprenant de progresser dans la maîtrise de la langue française
- Créer une dynamique autour de chaque projet personnel visant une plus grande autonomie
- Contribuer à une ouverture sur d'autres centres d'intérêts

## **ACTION 8 : Réaliser un état des lieux des moyens de transport et susciter des initiatives locales**

- Disposer des informations nécessaires pour bien conseiller les bénéficiaires
- Accompagner la mise en place d'une information simple et claire pour les bénéficiaires
- Susciter des initiatives locales permettant d'organiser les transports à moindre coût

## **ACTION 9 : Structurer un atelier Code de la route**

- Faciliter l'accès au permis de conduire à moindre coût
- Permettre aux bénéficiaires de retrouver confiance dans leur compétence en leur proposant des cours adaptés

# Synthèse du Projet pour l'Insertion 2010 - 2012

## Commission Territoriale des Solidarités Actives de MULHOUSE



### *Des Projets Pour l'Insertion*



Favoriser l'insertion des personnes les plus touchées par l'exclusion constitue un des axes majeurs d'intervention du Conseil Général dans le domaine des politiques sociales. Le Programme Départemental d'Insertion approuvé le 9 décembre 2009 pour les années 2010 à 2012, en est l'une des traductions opérationnelles. En effet, il définit la politique départementale d'insertion.

Dans ce cadre et fort de ce choix de territorialiser notre action, nous avons décidé d'initier, dans les territoires, une démarche d'élaboration de 8 Projets pour l'Insertion.

Cette démarche a été portée par la Direction du Développement Social des Territoires. Elle a été l'occasion, pour chaque Commission Territoriale des Solidarités Actives (CTSA), de construire des projets partagés et d'y associer à différents niveaux, les acteurs locaux, les professionnels du territoire, les services du Conseil Général et les personnes allocataires du rSa. Nous les remercions tous, et en particulier les Présidents des CTSA.

Ces projets ont permis également de renforcer notre connaissance et notre compréhension communes des territoires pour y apporter de nouvelles réponses plus adaptées aux spécificités locales. Ils ont contribué à renforcer la dynamique locale en faveur de l'insertion des personnes.

Maintenant, est venu le temps de la mise en œuvre et c'est avec vous tous que nous comptons la mener à bien afin de mieux répondre aux besoins des Haut-Rhinois en situation d'insertion.

**Charles Buttner**  
Président du Conseil Général du Haut-Rhin

**Jean-Louis Lorrain**  
Président de la 4<sup>ème</sup> Commission de la  
Solidarité, Politique de la Ville, Insertion et  
Logement

## Le territoire

La Ville de Mulhouse compte 110 514 habitants (INSEE 2006).

Sur le plan économique, il est difficile de différencier Mulhouse de son agglomération.

Pour la Région Mulhousienne, l'industrie est et reste un secteur d'activité structurant pour l'économie locale avec 24% des emplois privés en 2007.

Les services constituent quant à eux 50% des emplois.

S'agissant de Mulhouse, il est à noter que cette Ville concentre plus de 50% des établissements et 55% des emplois de la Région Mulhousienne.

Mesuré à l'échelle de la zone d'emploi de Mulhouse (59 communes), le taux de chômage connaît, d'une part, une forte hausse ces derniers mois (9% au 4<sup>ème</sup> trim. 2008 - 11,5% au 4<sup>ème</sup> trim. 2009) et, d'autre part, une situation plus difficile que la moyenne départementale (Haut-Rhin : 6,9% au 4<sup>ème</sup> trim. 2008 - 9,2% au 4<sup>ème</sup> trim. 2009).

## L'insertion en chiffres

	2007		2008	
	Dépt	CTSA MULHOUSE	Dépt	CTSA MULHOUSE
Nombre total de bénéficiaires du RMI	11 950	5300	11 755	5020
Montant total alloué à des actions d'insertion	4 230 380€	1 674 733€€	4 925 818€	1 927 690€€
Pourcentage de bénéficiaires du RMI accueillis dans les SIAE	30%	25,1% (483 sur 1922 salariés)	32%	27,7% (510 sur 1839 salariés)

### Premiers constats :

- une diminution de 4,6% du nombre de bénéficiaires entre 2006 et 2008 ;
- un tiers des bénéficiaires sont âgés de 30 à 40 ans ;
- une répartition hommes - femmes équilibrée.

# Les principaux éléments de diagnostic

## **Une économie en voie de tertiarisation, fortement concentrée et en difficulté (pour la région Mulhousienne)**

- Une économie locale historiquement industrielle mais où le secteur des services est en plein développement
- Une économie concentrée sur Mulhouse et dans les vingt principales entreprises et structures publiques du territoire
- Un taux de chômage plus élevé que la moyenne départementale

## **De nombreux acteurs de l'insertion pour lesquels la coordination est essentielle**

- Une articulation qui existe entre les référents dans le cadre du rSa mais qui reste à développer avec les SIAE
- Des outils de liaison dont l'utilité doit être réaffirmée

## **Un territoire où la Santé est au cœur des enjeux**

- La santé est une préoccupation largement partagée par les bénéficiaires du rSa : 35% des personnes suivies par le CIAREM et 24% des personnes suivies par la Ville.
- La difficulté pour les professionnels à bien orienter les personnes et à leur faire prendre conscience de leur état de santé.

## **Des transports en commun permettant la mobilité au sein de l'agglomération mulhousienne**

- Un réseau de transports en commun développé dans l'agglomération mulhousienne.
- La difficulté pour certains bénéficiaires du rSa de connaître et d'utiliser le réseau.

## **Une offre de logements importante combinée à une précarité dans l'accès et le maintien dans le logement**

- La Ville de Mulhouse rassemble une part relativement importante de logements locatifs publics, de logements d'urgence et de logements anciens dégradés.
- L'existence d'une précarité dans l'accès et dans le maintien dans le logement manifeste au vu des aides apportées dans le cadre du Fonds de Solidarité Logement.

## **Une offre culturelle et socioculturelle importante pouvant être mobilisée**

- Présence de nombreux équipements culturels et de sept centres socioculturels couvrant l'ensemble de la Ville.
- Des centres socioculturels proposant des projets destinés aux personnes en insertion sociale et professionnelle ainsi que des projets d'animation de la vie sociale.
- Le renforcement du lien social et l'insertion sociale des personnes en situation de précarité peuvent donc être travaillées en proximité.

## Les actions pour 2010 - 2012

- **ACTION 1 : Mettre en adéquation l'offre de formation et les attentes des bénéficiaires**
  - Mieux repérer les besoins en formation des bénéficiaires du rSa
  - Mieux connaître les attentes des centres de formation par rapport aux futurs stagiaires
  - Faciliter l'accès des bénéficiaires aux formations (connaissance des possibilités de prise en charge, des critères d'entrée...)
- **ACTION 2 : Comment prendre en compte l'analphabétisme et l'illettrisme du public ?**
  - Disposer d'un état des lieux des besoins des bénéficiaires du rSa dans le domaine de l'alphabétisation, des structures et dispositifs encore existants et l'accès possible de ce public.
  - Communiquer l'information entre les différents réseaux et renforcer l'articulation entre eux.
- **ACTION 3 : Vers une meilleure utilisation des outils de liaison facilitant le parcours d'insertion**
  - Rendre plus lisible le parcours d'insertion des bénéficiaires du rSa.
- **ACTION 4: L'accompagnement des travailleurs handicapés**
  - Mener une réflexion sur la coordination des acteurs de l'accompagnement des travailleurs handicapés.
- **ACTION 5 : « Rapprochons les mondes de l'insertion et de l'entreprise »**
  - développer les actions de communication auprès des entreprises dans l'objectif de mieux faire connaître le domaine de l'insertion :
    - les missions des entreprises d'insertion ;
    - le public en insertion ;
    - l'intérêt de recruter une personne en insertion.
- **ACTION 6 : L'élaboration d'un guide des acteurs de la Santé**
  - Aboutir à une meilleure connaissance des intervenants et institutions du domaine de la Santé par les acteurs de l'insertion.
  - Faciliter les échanges entre eux.
- **ACTION 7 : Mieux utiliser les transports en commun**
  - Permettre aux bénéficiaires de mieux utiliser les transports en commun et se repérer sur le territoire
- **ACTION 8 : Poursuivre le partenariat engagé avec les bailleurs sociaux**
  - Favoriser l'accès aux logements sociaux des personnes en insertion.
  - Prévenir les difficultés (paiement du loyer et des charges) des personnes en insertion.



# Synthèse du Projet pour l'Insertion 2010 - 2012

## Commission Territoriale des Solidarités Actives de la Couronne Mulhousienne



### *Des Projets Pour l'Insertion*



Favoriser l'insertion des personnes les plus touchées par l'exclusion constitue un des axes majeurs d'intervention du Conseil Général dans le domaine des politiques sociales. Le Programme Départemental d'Insertion approuvé le 9 décembre 2009 pour les années 2010 à 2012, en est l'une des traductions opérationnelles. En effet, il définit la politique départementale d'insertion.

Dans ce cadre et fort de ce choix de territorialiser notre action, nous avons décidé d'initier, dans les territoires, une démarche d'élaboration de 8 Projets pour l'Insertion.

Cette démarche a été portée par la Direction du Développement Social des Territoires. Elle a été l'occasion, pour chaque Commission Territoriale des Solidarités Actives (CTSA), de construire des projets partagés et d'y associer à différents niveaux, les acteurs locaux, les professionnels du territoire, les services du Conseil Général et les personnes allocataires du rSa. Nous les remercions tous, et en particulier les Présidents des CTSA.

Ces projets ont permis également de renforcer notre connaissance et notre compréhension communes des territoires pour y apporter de nouvelles réponses plus adaptées aux spécificités locales. Ils ont contribué à renforcer la dynamique locale en faveur de l'insertion des personnes.

Maintenant, est venu le temps de la mise en œuvre et c'est avec vous tous que nous comptons la mener à bien afin de mieux répondre aux besoins des Haut-Rhinois en situation d'insertion.

**Charles Buttner**  
Président du Conseil Général du Haut-Rhin

**Jean-Louis Lorrain**  
Président de la 4<sup>ème</sup> Commission de la  
Solidarité, Politique de la Ville, Insertion et  
Logement

## Le territoire

Le territoire de la Couronne Mulhousienne compte 155 127 habitants et 37 communes (INSEE 2006).

Ce territoire en intégrant Mulhouse, présente les caractéristiques suivantes :

- un peuplement dense : 620 hab./km<sup>2</sup> - 209 hab./km<sup>2</sup> dans le Haut-Rhin - 113 hab./km<sup>2</sup> en France ;
- des départs vers d'autres territoires plus nombreux que les arrivées - une compensation de ce solde migratoire négatif par un solde naturel excédentaire ;
- un étalement urbain ;
- un territoire diversifié s'étendant du Rhin à l'Est aux coteaux sous-vosgiens au Nord-Ouest et de la plaine agricole de la Hardt au Nord aux collines sundgauviennes au Sud.

Sur le plan économique, il est difficile de différencier Mulhouse de son agglomération.

Pour la Région Mulhousienne, l'industrie est et reste un secteur d'activité structurant pour l'économie locale avec 24% des emplois privés en 2007.

Les services constituent quant à eux 50% des emplois.

Mesuré à l'échelle de la zone d'emploi de Mulhouse (59 communes), le taux de chômage connaît, d'une part, une forte hausse ces derniers mois (9% au 4<sup>ème</sup> trim. 2008 - 11,5% au 4<sup>ème</sup> trim. 2009) et, d'autre part, une situation plus difficile que la moyenne départementale (Haut-Rhin : 6,9% au 4<sup>ème</sup> trim. 2008 - 9,2% au 4<sup>ème</sup> trim. 2009).

## L'insertion en chiffres

	2007		2008	
	Dépt	CTSA Couronne MULHOUSIENNE	Dépt	CTSA Couronne MULHOUSIENNE
Nombre total de bénéficiaires du RMI	11 950	1693	11 755	1682
Montant total alloué à des actions d'insertion	4 230 380€	544 593€	4 925 818€	774 635€
Pourcentage de bénéficiaires du RMI accueillis dans les SIAE	30%	38,4% (391 sur 1017 salariés)	32%	38,8% (385 sur 992 salariés)

### Premiers constats :

- une légère diminution du nombre de bénéficiaires entre 2006 et 2008 ;
- un accompagnement majoritairement réalisé par les Espaces Solidarité.

# Les principaux éléments de diagnostic

## **Une économie en voie de tertiarisation, fortement concentrée et en difficulté (pour la région Mulhousienne)**

- Une économie locale historiquement industrielle mais où le secteur des services est en plein développement.
- Une économie concentrée sur Mulhouse et dans les vingt principaux établissements du territoire.
- Un taux de chômage plus élevé que la moyenne départementale.

## **De nombreux acteurs de l'insertion pour lesquels la coordination est essentielle et l'image à améliorer**

- La difficulté pour les professionnels de bien connaître les missions et les objectifs de chacun
- La difficulté pour les SIAE de travailler avec le monde de l'entreprise en raison notamment de l'image assez négative qu'elles ont.

## **Une offre de santé importante qui n'est pas toujours facilement mobilisable par les bénéficiaires et méconnue par les professionnels du social**

- Existence d'une certaine méconnaissance des structures de santé chez les professionnels du secteur social (étude menée par les étudiants de l'ISSM en juin 2008).
- Des professionnels confrontés à des bénéficiaires du rSa ayant des difficultés à effectuer leurs démarches de soins ou niant leurs problèmes de santé.

## **Des transports en commun permettant la mobilité au sein de l'agglomération mulhousienne**

- Un territoire globalement accessible en transports en commun.
- Des zones périurbaines où les dessertes en transports en commun, ne sont assurées qu'aux heures de pointe.

## **Un territoire où l'offre de logements est hétérogène**

- Une offre de logements collectifs et sociaux importante en milieu urbain.
- Une offre majoritairement individuelle et un parc locatif public faible en milieu périurbain.

## **Une offre culturelle et socioculturelle importante**

- Une offre qui n'est pas forcément mobilisée par les bénéficiaires qui, selon les professionnels, ne se permettent pas d'accéder à certaines structures.

# Les actions pour 2010 - 2012

## → ACTION 1 : Organiser des rencontres entre les Acteurs de l'Insertion

- Aboutir à une meilleure connaissance et donc à une meilleure circulation de l'information entre partenaires.
- Engager des réflexions communes sur des thématiques pour tendre à une construction collective de projets en faveur des bénéficiaires.

## → ACTION 2 : « Rapprochons les mondes de l'insertion et de l'entreprise »

- développer les actions de communication auprès des entreprises dans l'objectif de mieux faire connaître le domaine de l'insertion :
  - les missions des entreprises d'insertion ;
  - le public en insertion ;
  - l'intérêt de recruter une personne en insertion.

## → ACTION 3 : Vers une meilleure connaissance des publics

- Développer la connaissance des familles monoparentales et des gens du voyage sédentarisés :
  - repérage des situations sur le territoire ;
  - analyse des problématiques posées.

## → ACTION 4: Elaborer un répertoire des acteurs de la Santé

- Aboutir à une meilleure connaissance des acteurs de la santé par les professionnels de l'insertion.
- Faciliter les échanges entre eux.

## → ACTION 5 : Aborder la question de la Santé avec les bénéficiaires

- Permettre aux professionnels d'aborder la question de la Santé avec un bénéficiaire du rSa.
- Permettre aux professionnels de se sentir mieux armés face à un bénéficiaire du rSa niant ses problèmes de santé.

## → ACTION 6 : Harmoniser l'attribution du Pass Joker

- Tendre à l'harmonisation des critères d'attribution du Pass Joker.

## → ACTION 7 : Elaborer un guide des aides à la mobilité

- Permettre aux professionnels de disposer de toutes les informations nécessaires pour accompagner au mieux la mobilité des bénéficiaires.
- Faciliter la mobilité des bénéficiaires.

## → ACTION 8 : Ateliers d'insertion sociale et socioprofessionnelle

- Contribuer à l'insertion sociale et socioprofessionnelle des bénéficiaires du rSa par des projets de remobilisation

# Synthèse du Projet pour l'Insertion 2010 - 2012

## Commission Territoriale des Solidarités Actives de SAINT-LOUIS



### *Des Projets Pour l'Insertion*



Favoriser l'insertion des personnes les plus touchées par l'exclusion constitue un des axes majeurs d'intervention du Conseil Général dans le domaine des politiques sociales. Le Programme Départemental d'Insertion approuvé le 9 décembre 2009 pour les années 2010 à 2012, en est l'une des traductions opérationnelles. En effet, il définit la politique départementale d'insertion.

Dans ce cadre et fort de ce choix de territorialiser notre action, nous avons décidé d'initier, dans les territoires, une démarche d'élaboration de 8 Projets pour l'Insertion.

Cette démarche a été portée par la Direction du Développement Social des Territoires. Elle a été l'occasion, pour chaque Commission Territoriale des Solidarités Actives (CTSA), de construire des projets partagés et d'y associer à différents niveaux, les acteurs locaux, les professionnels du territoire, les services du Conseil Général et les personnes allocataires du rSa. Nous les remercions tous, et en particulier les Présidents des CTSA.

Ces projets ont permis également de renforcer notre connaissance et notre compréhension communes des territoires pour y apporter de nouvelles réponses plus adaptées aux spécificités locales. Ils ont contribué à renforcer la dynamique locale en faveur de l'insertion des personnes.

Maintenant, est venu le temps de la mise en œuvre et c'est avec vous tous que nous comptons la mener à bien afin de mieux répondre aux besoins des Haut-Rhinois en situation d'insertion.

**Charles Buttner**

Président du Conseil Général du Haut-Rhin

**Jean-Louis Lorrain**

Président de la 4<sup>ème</sup> Commission de la Solidarité, Politique de la Ville, Insertion et Logement

# Le territoire

Le territoire de Saint-Louis compte 72 410 habitants et 42 communes (INSEE 2006).

Ce territoire pris dans sa globalité présente les caractéristiques suivantes :

- une densité de population importante : 255,5 hab./km<sup>2</sup> - 209 hab./km<sup>2</sup> dans le Haut-Rhin 113 hab./km<sup>2</sup> en France ;
- un fort développement démographique : + 4086 habitants supplémentaires entre 1999 et 2006 ;
- un territoire diversifié pour lequel un développement du secteur rural est constaté.

Sur le plan économique, le territoire de Saint-Louis bénéficie de l'attractivité économique de Bâle.

Les acteurs des services et du commerce sont les plus présents.

A noter la présence sur ce territoire de l'Euroairport qui constitue au travers de différentes entités économiques, le plus gros employeur du territoire avec plus de 5900 employés.

Longtemps, ce territoire a été très peu touché par le chômage (3,3% en 2001). Aujourd'hui, la situation reste plus favorable que la moyenne du département mais s'est fortement dégradée avec un doublement du taux en 8 ans.

## L'insertion en chiffres

	2007		2008	
	Dépt	CTSA St-Louis	Dépt	CTSA St-Louis
Nombre total de bénéficiaires du RMI	11 950	782	11 755	796
Montant total alloué à des actions d'insertion	4 230 380€	130 014€	4 925 818€	144 167€
Pourcentage de bénéficiaires du RMI accueillis dans les SIAE	30%	15,6% (45 sur 288 salariés)	32%	17,8% (50 sur 281 salariés)

### Premiers constats :

- des crédits d'insertion par l'activité économique inférieurs proportionnellement à la moyenne du Département du RMI ;
- une majorité de personnes entre 25 et 40 ans (52% en 2008) et très peu de personnes de moins de 25 ans (2,1% en 2008) ;
- un nombre important de bénéficiaires de plus de 55 ans (12,8% en 2008) ;
- une majorité d'hommes (55,8%) et de personnes isolées (83%) en 2008 ;
- un accompagnement majoritairement réalisé par l'Espace Solidarité du Conseil Général ;
- une contractualisation qui porte essentiellement sur l'insertion professionnelle (65% en 2008) même si les contrats à visée sociale sont en augmentation.

# Les principaux éléments de diagnostic

## **Un territoire disposant de sa propre attractivité mais largement sous l'influence du pôle urbain et économique bâlois**

- La présence de dix entreprises de 200 à 500 salariés et de l'Aéroport Bâle-Mulhouse-Fribourg, important pourvoyeur d'emplois du territoire (5905 emplois).
- Le bénéfice de la proximité avec le Pôle économique Bâlois qui explique, en partie, un taux de chômage bien en-deçà de la moyenne départementale.

## **Un réseau des acteurs de l'insertion à consolider**

- Des acteurs travaillant en réseau mais qui « méconnaissent » les missions et les objectifs de chacun.

## **La santé : une problématique majeure pour les bénéficiaires**

- 4 personnes en insertion sur 10 mentionnent la santé comme étant une problématique, dans leur contrat d'insertion ;
- Un 1<sup>er</sup> accès aux soins en proximité avec la présence d'une clinique ;
- Des déplacements majoritaires sur Mulhouse pour les soins hospitaliers de courte durée et les consultations chez les spécialistes.

## **Une offre de transports couvrant l'ensemble du territoire mais dont l'accès peut se révéler difficile**

- Un réseau de transports relativement développé reliant le territoire à Bâle et aux principales agglomérations alsaciennes.
- Un accès aux transports parfois difficile pour les bénéficiaires du rSa d'un point de vue financier et des horaires.

## **Une offre de logements qui peut être difficilement accessible pour les personnes en insertion**

- Les loyers les plus élevés du département en raison de la proximité avec la Suisse ;
- Des logements collectifs concentrés sur le secteur des 3 Frontières.

## Les actions pour 2010 - 2012

- **ACTION 1 : Organiser des rencontres « acteurs de l'insertion »**
  - Aboutir à une meilleure connaissance et donc à une meilleure coordination entre partenaires.
  - Engager des réflexions communes sur des thématiques pour tendre à une construction collective de projets en faveur des bénéficiaires.
  
- **ACTION 2 : Accompagner les bénéficiaires du rSa au Forum de l'Emploi**
  - Favoriser la mobilisation des bénéficiaires pour le Forum de l'Emploi.
  - Leur permettre d'entrer en contact avec des employeurs.
  - Les aider à la construction d'un projet d'insertion.
  
- **ACTION 3 : Etudier les orientations des bénéficiaires du rSa vers les référents**
  - Améliorer l'orientation des bénéficiaires dès l'entrée dans le dispositif.
  
- **ACTION 4: Elaborer des outils facilitant les relations entre acteurs dans le domaine de la Santé**
  - Consolider les relations référents - acteurs de la santé.
  
- **ACTION 5 : Mettre en place une action collective Santé**
  - Aborder, dans le cadre d'une action collective, les problématiques liées à la santé.
  
- **ACTION 6 : Elaborer un livret rassemblant les aides « transport »**
  - Améliorer la connaissance des aides par l'ensemble des partenaires.
  
- **ACTION 7 : Poursuivre le partenariat engagé avec les bailleurs sociaux**
  - Favoriser l'accès aux logements sociaux des personnes en insertion.
  - Prévenir les difficultés (paiement du loyer et des charges) des personnes en insertion.
  
- **ACTION 8 : Engager une concertation avec les structures « enfance » et « petite enfance »**
  - Améliorer la concertation avec les EAJE et les structures périscolaires.
  - Permettre une meilleure appréhension par les acteurs de la petite enfance et de l'enfance du domaine de l'insertion.
  
- **ACTION 9 : Améliorer le partenariat avec les associations caritatives**
  - Permettre aux associations caritatives de mieux se connaître.
  - Améliorer la coordination de leurs actions.



# Synthèse du Projet pour l'Insertion 2010 - 2012

## Commission Territoriale aux Solidarités Actives de Sainte-Marie-aux-Mines/Ribeauvillé



### *Des Projets Pour l'Insertion*



Favoriser l'insertion des personnes les plus touchées par l'exclusion constitue un des axes majeurs d'intervention du Conseil Général dans le domaine des politiques sociales. Le Programme Départemental d'Insertion approuvé le 9 décembre 2009 pour les années 2010 à 2012, en est l'une des traductions opérationnelles. En effet, il définit la politique départementale d'insertion.

Dans ce cadre et fort de ce choix de territorialiser notre action, nous avons décidé d'initier, dans les territoires, une démarche d'élaboration de 8 Projets pour l'Insertion.

Cette démarche a été portée par la Direction du Développement Social des Territoires. Elle a été l'occasion, pour chaque Commission Territoriale des Solidarités Actives (CTSA), de construire des projets partagés et d'y associer à différents niveaux, les acteurs locaux, les professionnels du territoire, les services du Conseil Général et les personnes allocataires du rSa. Nous les remercions tous, et en particulier les Présidents des CTSA.

Ces projets ont permis également de renforcer notre connaissance et notre compréhension communes des territoires pour y apporter de nouvelles réponses plus adaptées aux spécificités locales. Ils ont contribué à renforcer la dynamique locale en faveur de l'insertion des personnes.

Maintenant, est venu le temps de la mise en œuvre et c'est avec vous tous que nous comptons la mener à bien afin de mieux répondre aux besoins des Haut-Rhinois en situation d'insertion.

**Charles Buttner**

Président du Conseil Général du Haut-Rhin

**Jean-Louis Lorrain**

Président de la 4<sup>ème</sup> Commission de la  
Solidarité, Politique de la Ville, Insertion et  
Logement

## Le territoire

Le territoire de Sainte-Marie-aux-Mines - Ribeauvillé compte 50 905 habitants et 32 communes (INSEE 2006).

Ce territoire dont le peuplement est faiblement densifié, connaît une évolution démographique faible en raison d'un solde naturel bas et d'une surreprésentation des seniors.

C'est un territoire très hétérogène qui regroupe des logiques d'occupation humaine et d'organisation fonctionnelle très différentes entre le piémont urbain, la montagne et le val d'argent.

Sur le plan économique, le socle est essentiellement basé sur l'économie résidentielle, l'agriculture (viticole et de montagne), le tourisme et quelques grandes entreprises et/ou zones d'activités.

Malgré ces ressources locales, ce territoire est sous influence extérieure (Colmar et Sélestat)

## L'insertion en chiffres

	2007		2008	
	Dépt	CTSA STE MARIE	Dépt	CTSA STE MARIE
Nombre total de bénéficiaires du RMI	11 950	417	11 755	450
Montant total alloué à des actions d'insertion	4 230 380€	98 534 €	4 925 818€	117 770 €
Pourcentage de bénéficiaires du RMI accueillis dans les SIAE	30%	41,7% (5 sur 12 salariés)	32%	25% (3 sur 12 salariés)

### Premiers constats :

- une augmentation importante ces 3 dernières années du nombre de bénéficiaires du RMI ;
- une répartition quasi égalitaire entre les moins de 40 ans et les plus de 40 ans ;
- une répartition hommes - femmes quasi équilibrée (48,6% d'hommes et 51,4% de femmes) ;
- une majorité de bénéficiaires isolés (80,2%) ;
- une majorité de bénéficiaires étant intégrés dans le dispositif depuis plus d'un an ;
- des bénéficiaires majoritairement suivis par le Conseil Général (78%) ;
- un taux de contractualisation en augmentation (79 à 83%) ;
- un taux de sortie proche de la moitié des usagers présents dans le dispositif ;
- un taux de sortie vers l'emploi de 14%.

# Les principaux éléments de diagnostic

## Un territoire qui dépend d'autres territoires

- Un territoire sous double influence extérieure (Colmar et Sélestat).
- La nécessité de se déplacer dans plusieurs domaines (Santé, Commerces, Emploi...) hors du territoire.

## La mobilité : enjeu majeur du territoire

- La nécessité eu égard à la géographie du territoire de se déplacer par ses propres moyens.
- Une utilisation et un accès aux transports en commun hétérogènes selon le lieu d'habitation.

## Un territoire faiblement doté en structures d'insertion et dont le réseau d'acteurs est à consolider

- Une conséquence : un parcours d'insertion devant souvent se réaliser en dehors du territoire.
- Un réseau d'acteurs existant mais dont le travail commun mériterait d'être approfondi.

## Une part importante de bénéficiaires présentant des problèmes de comportement, des maladies ou handicap

- Selon les professionnels de l'Espace Solidarité(décembre 2008), 12% des personnes suivies ont des problèmes de comportement et 38% présentent un handicap ou sont malades.

## Une offre culturelle et socioculturelle méritant d'être mobilisée

- Une offre présente sur l'ensemble du territoire et pouvant constituer un levier d'insertion sociale

# Les actions pour 2010 - 2012

## → ACTION 1 : Rencontres partenariales dans le domaine de l'insertion professionnelle

- Renforcer les liens avec les structures d'insertion par l'activité économique.
- Aboutir à une meilleure connaissance et donc à une meilleure coordination entre partenaires.
- Engager des réflexions communes sur des thématiques pour tendre à une construction collective de projets en faveur des bénéficiaires.

## → ACTION 2 : Améliorer le circuit de diffusion des offres d'emploi aidé entre partenaires

- Améliorer le circuit de diffusion des offres d'emploi aidé entre partenaires.

## → ACTION 3 : Développer le partenariat Espace Solidarité - Pôle Emploi

- Développer des relations performantes avec les deux agences Pôle Emploi.
- Mieux connaître les prestations respectives de chaque institution et coordonner les orientations.

→ **ACTION 4 : Développer des relations avec le monde économique**

- Permettre aux acteurs de l'insertion de se faire connaître.
- Favoriser l'utilisation des services des structures d'insertion par les agriculteurs de montagne et du vignoble.

→ **ACTION 5 : Développer la communication et l'information relatives au Contrat Unique d'Insertion et aux Structures d'Insertion par l'Activité Economique**

- Développer la communication et l'information relatives au CUI, aux SIAE et, ce, à destination des employeurs potentiels (mise en œuvre d'un plan d'information et de communication)

→ **ACTION 6 : Répondre à la problématique de la Santé des Bénéficiaires**

- Consolider les relations Espaces Solidarité - acteurs de la santé (CRAMAM - CPAM - AFPRA) afin de mieux prendre en compte les problématiques Santé dans le cadre de l'insertion des bénéficiaires.
- Poursuivre l'information des bénéficiaires quant à l'existence :
  - du bilan de santé ;
  - de la CMU et de la CMU complémentaire.

→ **ACTION 7 : Accompagner la mobilité**

- Améliorer la prise en charge de la question de la mobilité des bénéficiaires du rSa.

→ **ACTION 8 : Action d'Insertion Sociale des bénéficiaires du rSa dans le canton de Sainte-Marie-aux-Mines**

- Permettre l'expression collective et individuelle des personnes.
- Rompre l'isolement des personnes.
- Renforcer le lien social.
- Répondre à la demande d'implication socioculturelle.
- Accompagner les familles dans les charges et fonctions parentales
- Responsabiliser les personnes sur des actions concrètes afin qu'elles deviennent acteurs de leur vie, à terme des moteurs.

→ **ACTION 9 : Action d'Insertion Sociale des bénéficiaires du rSa dans les cantons de Ribeauvillé, Kaysersberg et Lapoutroie**

- Acquérir de la confiance en soi et permettre aux personnes d'avoir une meilleure image d'elles-mêmes.
- Porter une attention plus soutenue aux personnes les plus fragiles du groupe.
- Se décentrer de soi pour s'ouvrir aux autres (chant...).
- Engager des réalisations en couture, cuisine, art floral... belles et bien faites pour donner le goût d'entreprendre.

→ **ACTION 10 : L'accès des enfants des bénéficiaires du rSa aux structures socioculturelles**

- Poursuivre la sensibilisation des bénéficiaires du rSa à l'accès de leurs enfants aux structures socioculturelles.
- Faciliter l'accueil des enfants en structures socioculturelles.

# Synthèse du Projet pour l'Insertion 2010 - 2012

## Commission Territoriale des Solidarités Actives de THANN / CERNAY



### *Des Projets Pour l'Insertion*



Favoriser l'insertion des personnes les plus touchées par l'exclusion constitue un des axes majeurs d'intervention du Conseil Général dans le domaine des politiques sociales. Le Programme Départemental d'Insertion approuvé le 9 décembre 2009 pour les années 2010 à 2012, en est l'une des traductions opérationnelles. En effet, il définit la politique départementale d'insertion.

Dans ce cadre et fort de ce choix de territorialiser notre action, nous avons décidé d'initier, dans les territoires, une démarche d'élaboration de 8 Projets pour l'Insertion.

Cette démarche a été portée par la Direction du Développement Social des Territoires. Elle a été l'occasion, pour chaque Commission Territoriale des Solidarités Actives (CTSA), de construire des projets partagés et d'y associer à différents niveaux, les acteurs locaux, les professionnels du territoire, les services du Conseil Général et les personnes allocataires du rSa. Nous les remercions tous, et en particulier les Présidents des CTSA.

Ces projets ont permis également de renforcer notre connaissance et notre compréhension communes des territoires pour y apporter de nouvelles réponses plus adaptées aux spécificités locales. Ils ont contribué à renforcer la dynamique locale en faveur de l'insertion des personnes.

Maintenant, est venu le temps de la mise en œuvre et c'est avec vous tous que nous comptons la mener à bien afin de mieux répondre aux besoins des Haut-Rhinois en situation d'insertion.

**Charles Buttner**  
Président du Conseil Général du Haut-Rhin

**Jean-Louis Lorrain**  
Président de la 4<sup>ème</sup> Commission de la  
Solidarité, Politique de la Ville, Insertion et  
Logement

# Le territoire

Le territoire de Thann/Cernay compte 66 007 habitants.

Ce territoire pris dans sa globalité présente les caractéristiques suivantes :

- Superficie : 494 km<sup>2</sup>
- Densité : 136 habitants au km<sup>2</sup> - 209 hab./km<sup>2</sup> dans le Haut-Rhin - 113 hab./km<sup>2</sup> en France ;
- Nombre de communes : 50 ;
- 4 communautés de communes.

Sur le plan économique, l'influence de l'industrie reste forte (42% des emplois du privé en 2007) au même titre que les services (34%).

Le taux de chômage a augmenté dans les mêmes proportions que le reste du département et se situe dans la moyenne départementale (8,7% au 4<sup>ème</sup> trimestre 2009 pour la zone d'emploi de Thann-Cernay - 9,2% au 4<sup>ème</sup> trimestre 2009 pour le département).

## L'insertion en chiffres

	2007		2008	
	Dépt	CTSA THANN	Dépt	CTSA THANN
Nombre total de bénéficiaires du RMI	11 950	553	11 755	612
Montant total alloué à des actions d'insertion	4 230 380€	162 674€	4 925 818€	202 604€
Pourcentage de bénéficiaires du RMI accueillis dans les SIAE	30%	26,5% (115 sur 445 salariés)	32%	25% (133 sur 523 salariés)

### Premiers constats :

- une forte augmentation du nombre de bénéficiaires du RMI de 2006 à 2008 (+21,9%) ;
- une majorité de bénéficiaires âgés de 25 à 40 ans (53,3% en 2008) ;
- une majorité de femmes bénéficiaires (54,6% en 2008) ;
- une majorité de bénéficiaires isolés (81,7% en 2008) ;
- une ancienneté dans le dispositif qui s'allonge : 70,8% des personnes présentes depuis plus d'un an en 2008 ;
- un accompagnement majoritairement effectué par les travailleurs sociaux de l'Espace Solidarité de Thann (76,9%) ;
- un objectif d'insertion professionnelle qui reste majoritaire chez les bénéficiaires (62,4% en 2008).

# Les principaux éléments de diagnostic

## **Un territoire hétérogène en terme de mobilité, d'accès aux services et aux emplois**

- Un territoire profondément marqué par sa géographie et l'existence de deux vallées.
- Un accès à l'emploi, aux services et une mobilité plus ou moins faciles selon les secteurs.

## **Une situation économique qui se dégrade**

- Un taux de chômage en hausse (+ 29,9% entre le 4ème trim. 2008 et le 4ème trim. 2009).
- Des offres d'emploi en baisse.
- Une inadaptation de la demande d'emploi à l'offre.

## **Un réseau partenarial actif dans le domaine de l'insertion professionnelle**

- Présence sur le territoire de 7 Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE), d'une Maison de l'Emploi et de la Formation, d'une Mission Locale et de structures de formation.

## **Une problématique logement réelle**

- Un accès difficile au logement en raison d'une demande forte pour les logements sociaux et au coût relativement élevé des logements privés.

## **Un accès difficile aux équipements d'accueil du jeune enfant**

- Saturation des structures d'accueil qui privilégient les familles dont les parents travaillent.
- Une problématique de mobilité pour les familles habitant en fond de vallée.

## **La présence sur le territoire de structures de soins de proximité**

- Une offre de proximité importante permettant un 1er accès aux soins.

## **Une offre culturelle attractive que le public ciblé arrive difficilement à s'approprier**

- Une offre diversifiée et importante permettant un accès à tous.
- Un vecteur d'insertion peu utilisé par les personnes en insertion.

# Les actions pour 2010 - 2012

- **ACTION 1 : Mettre à disposition des SIAE les offres de Contrats Uniques d'Insertion**
  - Permettre aux salariés des SIAE d'avoir accès aux offres de Pôle Emploi
- **ACTION 2 : La Permanence Emploi**
  - Permettre aux personnes bénéficiaires du rSa non accompagnées d'accéder sans rendez-vous à une permanence emploi (élaboration de CV, de lettres de motivation ou pour toute autre information sur la recherche d'emploi)
- **ACTION 3 : Structurer les parcours d'insertion professionnelle des bénéficiaires du rSa**
  - Identifier et suivre le parcours d'insertion des bénéficiaires du rSa : réalisation d'un support à destination du bénéficiaire et des professionnels chargés de son accompagnement
- **ACTION 4: La santé : facteur important dans le parcours d'insertion**
  - Faciliter l'accès aux soins et favoriser la démarche de soins : information sur les droits en matière de santé et sur les dispositifs de soins dans le cadre des temps d'accueil individuels et collectifs et des actions collectives
- **ACTION 5 : Faciliter l'utilisation du train**
  - Rendre les personnes plus mobiles et lever un des freins à leur insertion : présentation des lignes, mise en situation...
- **ACTION 6 : Développer le partenariat avec le principal bailleur social du territoire (DOMIAL)**
  - Améliorer la connaissance réciproque des missions et des moyens ⇒ mieux utiliser les dispositifs de soutien
  - Faciliter l'accès au logement des bénéficiaires du rSa (Information sur l'offre, positionnement sur un logement - constitution du dossier d'aide à l'accès )
  - Aboutir à une réduction des charges pour les locataires
- **ACTION 7 : Culture et Insertion**
  - Favoriser l'accès à la culture et sensibiliser à la culture
  - Faire découvrir ce qui existe sur le territoire
  - Développer le lien social
- **ACTION 8 : Développer le partenariat autour de l'animation de la CTSA**
  - Permettre aux acteurs de l'Insertion intervenant sur la CTSA de Thann /Cernay d'échanger sur leurs pratiques, d'échanger des informations, d'améliorer leur connaissance réciproque...
  - Favoriser les liaisons professionnelles et les modalités de travail en partenariat
  - Tendre vers une cohérence des actions en faveur des bénéficiaires du rSa